finances News HEBDO
Du 26/27/28/29/30 mars 2020 - 8 DH - N° 975
PREMIER HEBDOMADAIRE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE
Directeur de la publication : Fatima Ouriaghli

Soutien à l'économie

«Les employés de l'informel, l'élément fondamental !»

P. 20/21

Najib Akesbi, professeur et économiste

Mohamed Lyoubi, directeur de l'épidémiologie et de la lutte contre les maladies

Coronavirus

- Confinement
- Détection des malades
- Protocole thérapeutique

Mohamed Lyoubi dit tout

P. 14/15

POINT BOURSE HEBDO

Evolution de l'indice Masi depuis février 2019

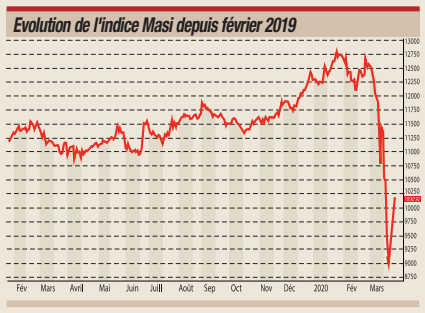

Rebond de circonstance

Les volumes n'accompagnent pas le mouvement de rebond initié cette semaine.
Certains émetteurs ont baissé leur dividende, d'autres ont choisi la rétention.

P. 7

AIRBUS / BOEING

Aucun arrêt d'activité pour l'industrie aéronautique au Maroc

- Stelia Aerospace ne compte pas procéder à l'arrêt de son activité au Maroc.
- Entretien avec Ihssane Mounir, vice-président senior des ventes commerciales et du marketing de Boeing.

P. 18/19

Dépôt légal : 157/98 ISSN : 1114-047 - Dossier de presse : 24/98 - Adresse : 83, Bd El Massira El Khadra, Casablanca - Tél. : (0522) 98.41.64/66 - Fax : (0522) 98.40.22 - Adresse web : www.fnh.ma www.facebook.com/FNhebdo

SOMMAIRE

FINANCES NEWS HEBDO
DU 26/27/28/29/30
MARS 2020

www.fnh.ma

EDITORIAL

Par **Fatima Ouriaghli**

UNE QUESTION DE RESPONSABILITÉ !

Gouverner, c'est prévoir, décider, faire des choix. Des choix parfois difficiles, comme notamment celui de décréter l'état d'urgence sanitaire et de contraindre la population au confinement.

Le Maroc a fait ce choix courageux. Et surtout à temps. Cela nous a certainement évité de connaître ces drames que vivent aujourd'hui certains pays, quand bien même nous déplorons jusqu'à présent 5 décès liés au coronavirus.

Regardons un peu ce qui se passe chez nos voisins et partenaires. Ces chiffres datés du 24 mars donnent froid dans le dos :

• France : 1.100 personnes mortes de l'épidémie et plus de 22.300 cas positifs;

• Espagne : environ 3.000 décès et 42.000 personnes contaminées, alors que le pic de l'épidémie n'est pas encore atteint;

• Italie : Plus de 6.800 décès pour près de 70.000 personnes testées positives.

En mesurant très tôt la gravité de la situation et en prenant des mesures fortes, les autorités ont certainement épargné à la population d'être confrontée à ce décompte macabre. Des dizaines, voire des centaines de personnes qui meurent par jour dans un pays, dans des circonstances pénibles, sans assistance ni accompagnement de leurs proches, ça reste très traumatisant pour un peuple.

Ces milliers de morts ailleurs doivent donc aider à éveiller certaines consciences dans notre pays. La conscience de ceux qui bravent l'état d'urgence sanitaire, mettant en danger leur vie, celle de leurs proches et celle des autres citoyens en général. Au nom de quoi ? Pour prouver quoi ?

> **Ces milliers de morts ailleurs doivent aider à éveiller certaines consciences dans notre pays.**

Les autorités marocaines ne veulent qu'une chose : protéger tous les fils de ce pays. Et pour cela, elles ne demandent aussi qu'une seule chose : que chacun limite ses déplacements et reste chez soi.

Le confinement est difficile, l'on en convient. Mais est-il plus difficile que de voir le deuil frapper aux portes de dizaines de foyers marocains chaque jour ? Certainement pas. Alors, faisons preuve de responsabilité ! ◆

www.facebook.com/FNhebdo

Actualité
3 Voyons voir : Coronavirus : Les héros… et les autres
4 Ça se passe au Maroc
5 Ça se passe en Afrique
6 Ça se passe en dans le monde

Bourse & Finances
7 Point Bourse Hebdo : Rebond de circonstance
8 Secteur bancaire : BAM prépare une nouvelle vague de mesures d'assouplissement
9 Atlanta : Le management fait le point sur les réalisations 2019
10 Wafa Assurance : La capacité bénéficiaire amorce sa reprise
11 Sociétés cotées : HPS entrevoit 2020 avec sérénité
12 Boursenews

Economie
14 Covid-19 / Chloroquine : Ce médicament bon marché qui fait polémique
15 Coronavirus : Mohamed Lyoubi dit tout

Tribune libre
16 Pandémie covid-19 : Moi médecin, mon rôle et ma responsabilité

Economie
17 Entretien avec Redouane Samlali : La médecine privée mobilisée
18 Airbus/ Boeing : Aucun arrêt d'activité pour l'industrie aéronautique au Maroc
19 Entretien avec Ihssane Mounir : «Nous continuerons à apporter notre soutien à nos partenaires marocains pendant cette période»
20 Entretien avec Najib Akesbi : « Les employés de l'informel, l'élément fondamental»
22 Entretien avec Ahmed Elazraq : Comment amortir le choc pour les entreprises

L'univers des TPME
23 Agritech : Les start-up ne se pressent pas

Focus Agricole
24 Covid-19 : Le monde rural entre le marteau et l'enclume

Développement durable
26 Energie éolienne : Un potentiel cumulé de 275.000 MW
27 Energie solaire : Green Fusion Solar Maroc s'allie aux ténors

Société
28 Coronavirus : Aux premiers jours du confinement

Culture
30 Arts plastiques : Ce que la peinture doit aux femmes
32 Entretien avec Rajaa Atlassi : À table l'artiste !

finances News HEBDO
PREMIER HEBDOMADAIRE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

• **Directeur Général responsable de la Publication :** Fatima OURIAGHLI
Contact : redactionfnh@gmail.com
• **Directeur des rédactions & Développement :** David William • **Rédacteur en chef :** Amine Elkadiri • **Journalistes :** Charaf Jaidani, Leïla Ouriaghli, Adil Hlimi, Momar Diao, Youssef Seddik, Badr Chaou, Chaimaa Abounaim, Khalid Aourmi • **Révision :** M. Labdaouat • **Directeur technique & maquettiste :** Abdelillah Chamseddine • **Mise en page :** Zakaria Beladal
• **Assistantes de direction :** Amina Khchai • **Département commercial :** Samira Lakbiri, Salma Benmakhlouf, Rania Benchaib • **Administratif :** Fatiha Aït Allah, Nahla Sahlal
• **Édition :** JMA CONSEIL • **Impression :** Maroc Soir • **Distribution :** Sapress • Tirage entre 15.000 et 18.000 exemplaires • **Dépôt légal:** 157/98 • **ISSN :** 1114-047
• **Dossier de presse :** 24/98 • **N° Commission paritaire :** H.F/02-05

Coronavirus

Les héros... et les autres

Par D. **William**

Le Maroc, comme beaucoup d'autres pays à travers le monde, traverse une période particulièrement difficile à cause du coronavirus. Et la situation est encore plus délicate depuis que l'état d'urgence sanitaire a été décrété, vendredi dernier. Légitimé, au demeurant, par la situation épidémiologique, avec notamment la recrudescence des cas confirmés de coronavirus dans le Royaume: au 24 mars, on dénombrait 170 cas confirmés, pour 5 décès et 6 guérisons.

On a tendance, peut-être bien malgré nous, à se focaliser sur les statistiques, parce que tantôt elles font peur, surtout quand le nombre de cas augmente, tantôt elles rassurent, notamment quand les autorités font part d'une guérison.

Mais on oublie certainement l'essentiel : tous ces héros en blouse blanche qui exposent leur vie pour sauver celle des patients atteints par le coronavirus. Tout ce personnel soignant mobilisé depuis le déclenchement de la crise et qui se met consciencieusement au service des personnes malades pour leur rémission.

On oublie aussi tous ces généreux citoyens et citoyennes marocains dont les dons vont permettre d'améliorer les infrastructures sanitaires du Royaume et de soutenir une économie nationale déjà fortement impactée par cette crise.

On oublie tous ceux qui permettent actuellement au Maroc économique de continuer à fonctionner, même si c'est difficile.

On oublie également les autorités qui ont très tôt pris la pleine mesure de la pandémie du Covid-19 pour prendre les décisions qu'il fallait, et qui ne ménagent aucun effort pour informer au mieux la population.

> **A côté de nos héros, il y a des médecins qui ont pris honteusement la poudre d'escampette, abandonnant serment et patients.**

On oublie tout autant ces millions de Marocains confinés, qui font preuve d'un civisme exemplaire en respectant scrupuleusement les directives préconisées par les autorités.

Oui, tous ces gens sont des héros. Mais malheureusement, à leurs côtés, il y a les autres. Et je vous laisserai le soin de les qualifier.

Il y a ces médecins trouillards qui, dès que les cas de coronavirus ont commencé à se multiplier au Maroc, ont tout simplement fermé leur cabinet. Incroyable non ?! Pourtant, c'est vrai : en cette période de «guerre sanitaire», certains de ceux qui devaient être sur la ligne de front, ont pris honteusement la poudre d'escampette, abandonnant serment et patients. Au point de susciter l'ire de l'Ordre national des médecins (www.laquotidienne.ma).

Il y a ces Moqaddems qui font tout le contraire de ce qu'on leur a demandé, et dont les actes facilitent malheureusement la propagation du coronavirus. Au lieu d'aller déposer les autorisations exceptionnelles de déplacement aux domiciles des citoyens, ils préfèrent s'installer dans un local et faire venir les citoyens pour leur remettre le document. Ils favorisent ainsi la promiscuité et les contacts rapprochés, bref le non respect des «gestes barrières».

Il y a ces individus qui diffusent des fake news sur le nouveau coronavirus pour angoisser davantage la population.

Enfin, il y a tous ces gens qui défient les règles établies et violent l'état d'urgence sanitaire.

Et vous savez ce qui différencie les héros des autres : le sens de la responsabilité. Et c'est une sacrée différence !!! ◆

BULLETIN D'ABONNEMENT

oui, je souhaite m'abonner à cette offre spéciale pour 1 an

Mon abonnement comprend :

❑ 52 numéros Finances News hebdo & 2 numéros du série.

Voici mes coordonnées :

❑ M ❑ Mme ❑ Mlle

Nom/Prénom : .....

Adresse : .....

Ville : ..... Code Postal : .....

Tél : ..... Fax : .....

E-mail : .....

Mon règlement ci-joint par :

❑ Chèque bancaire ou virement bancaire à l'ordre de JMA Conseil : Banque Populaire, Agence Abdelmoumen, Compte N° 21211 580 5678 0006-Casablanca - (Maroc)

Campagne agricole 2019-2020

Plan d'urgence pour la sauvegarde du cheptel

Le ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et forêts, a annoncé avoir mis en place un programme de sauvegarde ciblé qui consiste en la distribution de 2,5 millions de quintaux d'orge subventionnés pour le prochain trimestre au profit des éleveurs des zones affectées par le déficit des pluies, et ce à partir de ce vendredi 27 mars.

L'orge sera mise à la disposition des éleveurs pour un prix fixe de deux dirhams le kilogramme.

Ce programme comprend également la prise en charge du transport depuis les centres de vente de l'orge aux chefs-lieux des communes enclavées et d'accès difficile au niveau des provinces concernées. ■

Arrêt temporaire de travail

La CNSS lance un portail dédié à l'indemnisation forfaitaire

Dans le cadre des mesures d'accompagnement des entreprises vulnérables aux chocs induits par la crise du Coronavirus, la CNSS a arrêté les modalités pour bénéficier de la mesure en faveur du personnel des entreprises en difficulté.

Il s'agit de l'octroi d'une indemnité forfaitaire mensuelle nette durant la période allant du 15 mars au 30 juin 2020, soit 1.000 DH pour le mois de mars et 2.000 DH pour les mois d'avril, mai et juin 2020. Cette indemnité concerne les salariés déclarés à la CNSS au titre du mois de février 2020, en arrêt temporaire de travail et relevant des entreprises en difficulté. Ces salariés continueront également de bénéficier, selon les dispositions en vigueur, des allocations familiales et des prestations de l'AMO. Pour bénéficier de cette mesure, les employeurs comme les salariés n'ont nul besoin de se présenter aux agences de la CNSS. Cette dernière mettra, à partir de mardi 24 mas 2020 au soir, à la disposition des employeurs concernés, un portail dédié «covid19.cnss.ma».

L'employeur devra faire sa demande pour bénéficier de cette mesure en accédant tout simplement à ce portail, et en introduisant les données relatives aux personnels en arrêt temporaire de travail (les détails sont disponibles sur le portail). Le personnel sélectionné sur la liste recevra les indemnités forfaitaires à chaque fin du mois de la période concernée. Cette indemnité annule et remplace l'indemnité pour perte d'emploi prévue par le régime de sécurité sociale géré par la CNSS durant toute la période de crise. ■

Importations automobiles

La douane exige de l'Aivam de réduire les volumes

L'Administration des douanes et impôts indirects (ADII) a demandé, dans un courrier en date du 23 mars 2020, à l'Association des importateurs de véhicules automobiles montés (Aivam) *«d'inviter ses membres à réduire au strict minimum leurs importations en négociant avec leurs fournisseurs le report de celles-ci».*

Dans ce cadre, poursuit la Douane, chaque membre est prié de transmettre à l'Administration un tableau faisant ressortir pour les prochains mois, les importations en cours et celles qu'il n'a pas été possible de reporter ou d'annuler.

La Douane invoque, pour appuyer sa demande, les risques qui pèsent sur les entrées de devises qui pourraient avoir un impact sur les réserves de change.

«La situation compliquée que nous vivons aujourd'hui, a entre autres conséquences, un impact négatif sur notre balance des paiements. En effet, les recettes touristiques,

les transferts de MRE et les recettes au titre des exportations s'inscrivent déjà en baisse très significative», alerte l'ADII.

Les importations d'automobiles neuves représentent près de 30 milliards de DH annuellement, soit près de 8% des réserves en devises du Maroc. ■

Coronavirus

Atlanta Assurances lance «Nt3awnou men Dar»

Dans le contexte de l'état d'urgence sanitaire que connait notre pays, Atlanta Assurances adapte les services de sa plateforme solidaire 'Nt3awnou', en lançant un nouveau service de télé-bénévolat : 'Nt3awnou men Dar'.

Objectif : mettre en relation les bénévoles et les citoyens vulnérables ou dans un besoin de soutien psychologique, éducatif et ludique. Cette initiative vise à apporter un plus tant pour les bénévoles que pour les associations et les personnes vulnérables.

Concrètement, toutes les personnes qui veulent se porter bénévoles peuvent déposer leurs offres en se rendant sur le lien www.nt3awnou.ma/coronavirus,

indique la compagnie. Les bénévoles peuvent proposer essentiellement deux catégories de services solidaires à distance : un soutien psychologique et un soutien éducatif et ludique. ■

Produits pétroliers

Le port de Mohammédia continue d'assurer ses prestations

Le port de Mohammédia, principal port pour le traitement du trafic des produits pétroliers à l'échelle nationale, continue d'assurer ses prestations en dépit d'un contexte marqué par la crise de la pandémie Covid-19, indique l'Agence nationale des ports (ANP).

Grâce à l'engagement des différents partenaires de l'ANP exerçant leurs activités au port de Mohammédia, le fonctionnement du port n'est pas affecté par la pandémie Covid-19, en témoigne le volume des marchandises transitant par ce port ayant atteint 1,2 million de tonnes au 23 mars 2020, en augmentation de 8% par rapport à la même période de l'année précédente.

Les activités du port de Mohammédia, concentrées sur le transit des produits énergétiques, revêtent une importance capitale pour le tissu économique national. ■

Sénégal : Macky Sall déclare l'état d'urgence

Le président sénégalais, Macky Sall, a déclaré lundi soir l'état d'urgence sur toute l'étendue du territoire, une mesure devant entrer en vigueur à compter de minuit dans le cadre du relèvement du niveau de la riposte au Covid-19.
«La vitesse de progression de la maladie nous impose de relever le niveau de la riposte. A défaut, nous courons un sérieux risque de calamité publique. En conséquence, en vertu de l'article 69 de la Constitution et de la loi 69-29 du 29 avril 1969, à compter de ce soir à minuit, je déclare l'état d'urgence sur l'étendue du territoire national», a notamment annoncé le chef de l'Etat lors d'une adresse à la nation. Cette mesure est assortie d'un couvre-feu sur l'étendue du territoire national, de 20 heures à 6 heures, a précisé le président Sall dans un message diffusé à la télévision publique (RTS).
Une douzaine de nouvelles contaminations au Covid-19 ont été enregistrées lundi au Sénégal, portant ainsi le nombre de personnes infectées depuis le 2 mars à 79. Huit patients ont été déclarés guéris par les services du ministère de la Santé et de l'Action sociale. ■

Côte d'Ivoire
Un plan de riposte contre le Covid-19

Le chef du gouvernement ivoirien, Amadou Gon Coulibaly, a annoncé à l'adresse des partenaires techniques et financiers, l'élaboration d'un plan de riposte contre la maladie de Coronavirus d'un montant de 95,88 milliards de FCFA (147 millions d'euros), dans le cadre d'un plan global et national de lutte contre cette pandémie.
Selon le Premier ministre ivoirien, ce plan s'articule autour d'objectifs majeurs, à savoir la limitation de la progression de la maladie à l'échelle nationale, la prise en charge correcte des cas confirmés en assurant la sécurité de la chaîne des intervenants outre le renforcement du système sanitaire et le développement de la capacité de mener des actions rapides en cas de flambée.
«Il faut que tout le monde sache que le gouvernement est totalement mobilisé sous l'autorité du président Alassane Ouattara pour protéger les Ivoiriens et tous ceux qui vivent en Côte d'Ivoire», a insisté le Chef du gouvernement ivoirien. ■

Coronavirus
La BCEAO prend des mesures pour soutenir les banques et les PME

La Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a annoncé avoir pris des mesures pour permettre aux banques d'accéder au refinancement et soutenir les petites et moyennes entreprises et les petites et moyennes industries (PME/PMI), en vue de contenir les conséquences du Coronavirus sur l'activité économique et financière de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA).
Vu l'impact négatif que cette crise pourrait avoir sur le système bancaire et le financement de l'activité économique dans l'Union, la BCEAO a décidé d' *«augmenter les ressources mises à la disposition des banques afin de leur permettre de maintenir et d'accroître le financement de l'économie»*.
Pour ce faire, *«une première hausse de 340 milliards a été apportée au montant que la Banque centrale accorde chaque semaine aux banques, pour le porter à 4.750 milliards de FCFA»*, annonce la BCEAO.
Elle a entrepris d'élargir le champ des mécanismes à la disposition des banques pour accéder au refinancement de la Banque centrale. Dans ce cadre, l'institution a pris l'initiative de faire la cotation de 1.700 entreprises privées dont les effets n'étaient pas acceptés auparavant dans son portefeuille.
Cette action permettra aux banques d'accéder à des ressources complémentaires de 1.050 milliards de FCFA et aux entreprises concernées de négocier et bénéficier de meilleures conditions pour leurs emprunts, indique la BCEAO dans un communiqué.
La Banque centrale a également décidé d'affecter 25 milliards de FCFA au fonds de bonification de la Banque ouest africaine de développement (BOAD) pour permettre à celle-ci d'accorder une bonification de taux d'intérêt et d'augmenter le montant des prêts concessionnels qu'elle accordera aux États pour financer les dépenses urgentes d'investissement et d'équipement dans le cadre de la lutte contre le Covid-19.
La BCEAO invite par ailleurs les banques à l'utilisation des ressources disponibles sur le guichet spécial de refinancement des crédits accordés aux PME/PMI. Un guichet, sans plafond, créé pour promouvoir le financement des PME/PMI dans l'Union. ■

Kenya : La Banque centrale réduit son taux directeur

La Banque centrale du Kenya (CBK) a abaissé son taux directeur de 100 pbs à 7,25%, comme mesure d'accompagnement visant à alléger le fardeau du Coronavirus, a annoncé le gouverneur de la CBK, Patrick Njoroge.
Cette décision a été prise lors de la réunion lundi soir du Comité de politique monétaire (MPC), qui fixe les taux d'intérêt et donne des orientations politiques pour lutter contre l'inflation, a précisé Njoroge, ajoutant que cette mesure est de nature à alléger le fardeau des remboursements de prêts.
Le MPC a également décidé de réduire le ratio de réserve de trésorerie (CRR) à 4,25% contre 5,25%, une réduction qui devrait permettre, selon le gouverneur, de libérer un montant de 35,2 milliards de shillings supplémentaires (environ 352 millions de dollars) qui sera mis à la disposition des banques pour soutenir directement les emprunteurs en difficulté à cause du Covid-19.
«En outre, la CBK veillera à ce que le marché interbancaire et la gestion des liquidités dans le secteur continuent de fonctionner sans problème», a assuré Njoroge. ■

USA : La Fed annonce de nouvelles mesures pour les entreprises et les ménages

La Réserve fédérale américaine a dévoilé un nouveau plan de mesures d'exception pour tenter de compenser les «graves perturbations» que va subir l'économie des Etats-Unis en raison de la pandémie de coronavirus, en ciblant spécifiquement le crédit aux particuliers, aux PME et aux grandes entreprises.

Ce nouveau programme élaboré par la Banque centrale des Etats-Unis inclut ainsi un soutien aux marchés des prêts étudiants, du crédit à la consommation et des prêts garantis par l'Etat aux petites entreprises, ainsi que des achats d'obligations émises par des grandes entreprises et des prêts relais dont la durée pourra atteindre quatre ans.

Un nouveau dispositif dénommé *«Main Street Business Lending Program»* visant à augmenter les prêts aux petites et moyennes entreprises sera annoncé «prochainement», a ajouté la Fed. Ses modalités ne sont pas encore arrêtées mais la Banque centrale a déjà précisé que les entreprises qui décideraient dans ce cadre de reporter le paiement d'intérêts

ou du principal d'un emprunt ne pourraient plus effectuer de rachats d'actions, ni distribuer de dividendes.

Les programmes existants d'achats de bons du Trésor et de pro-duits de titrisation de prêts hypothécaires seront aussi augmentés autant que nécessaire. ■

Coronavirus : Le FMI voit une récession mondiale en 2020, avant un rebond en 2021

La pandémie de Coronavirus va provoquer une récession économique mondiale en 2020, qui pourrait être plus forte que celle observée lors de la crise financière de 2008-2009 mais l'activité économique mondiale devrait rebondir en 2021, a déclaré lundi le Fonds monétaire international.

Sa Directrice générale Kristalina Georgieva a accueilli favorablement les plans de soutien à l'économie annoncés par de nombreux pays ainsi que les mesures d'assouplissement monétaire prises par les Banques centrales.

«Il en faudra encore plus, surtout sur le plan budgétaire», a-t-elle ajouté.

Kristalina Georgieva a déclaré que le FMI allait augmenter massivement le financement d'urgence, soulignant que 80 pays avaient déjà demandé son aide. Le Fonds est prêt à déployer

la totalité de sa capacité de prêt de 1.000 milliards de dollars, a-t-elle précisé. ■

BCE : Les banques autorisées à opérer temporairement en dessous des exigences de fonds propres

La Banque centrale européenne a estimé vendredi que les banques dans la zone Euro vont pouvoir prêter 1.800 milliards d'euros supplémentaires en étant autorisées à opérer temporairement en dessous des exigences de fonds propres en vigueur en réponse à la crise du Coronavirus.

Annoncé le 12 mars par la BCE, cet allégement des fonds propres, équivalent à 120 milliards d'euros de pertes que les banques pourront absorber, va permettre de *«financer potentiellement jusqu'à 1.800 milliards d'euros de prêts aux ménages et aux entreprises qui ont besoin de liquidités supplémentaires»*, détaille la BCE.

L'autorité qui supervise directement près de 120 grandes banques en zone Euro va accepter par ailleurs que des prêts en souffrance ne soient plus classés comme tels par les banques. ■

Coronavirus : Plus de 700.000 salariés en chômage partiel en France

Plus de 700.000 salariés sont au chômage partiel dans le cadre des mesures visant à aider les entreprises à faire face à la pandémie du nouveau coronavirus, a indiqué le ministre de l'Economie, Bruno Le Maire.

Le recours au chômage partiel concerne au total 730.000 salariés «après seulement quelques jours» de la mise en place du dispositif élargi pendant la crise du Coronavirus, a expliqué le ministre, faisant observer que le coût de cette mesure s'élève déjà à 2,2 milliards d'euros.

Le Maire avait déclaré la semaine dernière que le chômage partiel consécutif aux mesures restrictives pour arrêter l'expansion du Covid-19 en France va coûter à l'Etat 8 milliards d'euros sur les deux prochains mois.

A travers le financement du chômage partiel des salariés contraints à l'arrêt, l'Etat vise à sauvegarder des emplois en cas de baisse temporaire d'activité. ■

L'Allemagne renouera avec l'austérité une fois la crise sanitaire terminée

Le gouvernement allemand reprendra sa politique d'austérité une fois la crise du Coronavirus terminée et s'est engagé à rembourser sa dette à partir de 2023, a annoncé le ministre de l'Economie, Peter Altmaier. Berlin a dévoilé un plan de 750 milliards d'euros pour atténuer les conséquences économiques de la crise qui prévoit une augmentation de l'endettement inédite depuis 2013.

«Une fois la crise terminée - nous espérons que ce sera le cas dans quelques mois -, nous reviendrons à la politique d'austérité et, dès que possible, à la politique de l'équilibre budgétaire», a promis Peter Altmaier sur l'antenne de ZDF. *«Les conditions (d'emprunt) sont favorables parce que tout le monde croit en nous et considère que nous ne le ferons que si c'est nécessaire»*, a-t-il poursuivi. ■

Point Bourse Hebdo

Rebond de circonstance

◆ Les volumes n'accompagnent pas le mouvement de rebond initié cette semaine.

◆ Certains émetteurs ont baissé leur dividende, d'autres ont choisi la rétention.

Par Y. **Seddik**

La volatilité reste exacerbée sur les actions, qui ont tenté cette semaine de reprendre leur souffle à l'aide de mesures exceptionnelles prises de concert par le gouvernement et les institutions monétaires. La Bourse de Casablanca a ainsi connu 4 séances consécutives de rebond, enregistrant 13,21% de gain pour revenir à 10.168 points (mardi 24 mars). Pour l'heure, l'hémorragie semble s'arrêter.

Si l'appétit des acheteurs était palpable depuis jeudi dernier à l'approche des plus bas de 2016 à 8.800 points, force est de constater que le rebond actuel de la Bourse manque cruellement de carburant : les volumes.

Les investisseurs, piégés par la baisse rapide des cours depuis 4 semaines, doivent toutefois freiner leur enthousiasme malgré le retour de l'indice au-dessus des 10.000 points. La hausse est en effet accompagnée par une très faible volumétrie. Il y a deux semaines, les dégagements étaient de 390 MDH en moyenne quotidienne. La semaine dernière, où le Masi a abandonné plus de 8%, le volume quotidien moyen était là aussi de 300 MDH.

Achats opportunistes

Les brokers évoquent des achats opportunistes de la part des institutionnels qui ont profité d'une forte disponibilité du papier à des niveaux intéressants pour revenir à l'achat. Mais depuis, une bonne partie de la hausse est expliquée par des soutiens au cours et non de véritables intentions acheteuses, ce qui limite la force du rebond.

Les flux acheteurs apparus jeudi dernier se sont fait sur des niveaux connus par les chartistes. *«Le Masi a trouvé support aux alentours du niveau des 9.000 pts, correspondant au retracement Fibonacci à 50% de l'amplitude maximale historique du Masi depuis 20 ans»*, rappelle Valoris Securities.

Deux questions à se poser maintenant : quelle est la solidité de ce niveau de support et jusqu'où peut aller le rebond ?

«Sur le plan des indicateurs techniques, le RSI du Masi, en mensuel, est actuellement en zone de survente (en dessous de 30). Ce niveau n'a été touché par le Masi qu'une seule fois lors des 15 dernières années (en 2013), témoignant ainsi d'une forte exagération de la récente baisse», lit-on dans une note du broker.

«L'atteinte de ce niveau devrait permettre d'anticiper, en théorie, un fort retour des achats lors des prochaines séances, qui sera confirmé par une hausse de la volumétrie durant les prochaines semaines», poursuit-il.

Et c'est justement cette absence de volumes qui fait grincer des dents.

C'est donc le retour des volumes qui mettra tout le monde d'accord. Car comme le dit si bien l'adage, une hausse sans volumes est un oiseau sans plumes.

Alerte sur les dividendes !

Pour différentes raisons, certains émetteurs ont soit baissé leur niveau de dividendes, soit ont décidé de ne pas en distribuer cette année. Chose qui a perturbé les investisseurs soucieux du rendement.

Managem, qui sort d'une année difficile, et sa filiale SMI ont décidé de ne pas rétribuer les actionnaires cette année. Le marché a vite sanctionné cette décision par une baisse de 4% sur chacune des valeurs.

CMT, qui a vu ses bénéfices se dégrader en 2019, a baissé son dividende à 60 DH/ action (contre 170 DH /action en 2018).

BMCI, elle, a renoncé à la distribution d'un dividende exceptionnel (38 DH/ action) pour contribuer au fonds contre le Covid-19. ◆

Evolution de l'indice Masi depuis février 2019

Source : DirectFN

Secteur bancaire

BAM prépare une nouvelle vague de mesures d'assouplissement

- Bank Al-Maghrib veut lancer le refinancement des crédits aux TPME affectées par le Covid-19.
- La Banque centrale rassure sur la liquidité du système bancaire.
- Elle veut se montrer flexible sur la restructuration des créances en souffrance.

Par A. **Hlimi**

La Banque centrale assure que le secteur dispose de matelas d'actifs liquides confortables.

Le Coronavirus a plongé les marchés financiers du monde entier dans un océan d'incertitudes, et les Banques centrales sont appelées en urgence pour soutenir aussi bien l'économie réelle que la liquidité des marchés qui, par moments, et sur certaines classes d'actifs, montre des signaux inquiétants d'assèchement.

Au Maroc, la dernière réunion de politique monétaire s'est soldée par une baisse du taux directeur de 25 pbs pour être fixé à 2%, un plus bas historique. La réaction immédiate de la Bourse a été de décrocher les minutes qui ont suivi l'annonce, comme pour signaler la non satisfaction des investisseurs. Un peu plus tard, le wali de Bank Al-Maghrib a tenu une visioconférence où il a rassuré sur la flexibilité de la Banque centrale, qui n'exclut pas de prendre de nouvelles mesures si besoin sans même attendre la prochaine réunion du Conseil prévue en juin.

Si les investisseurs semblent rassurés sur ce point, il en reste d'autres comme la liquidité du secteur bancaire et sa résilience face à cette situation inédite, ou encore le choc sans précédent que traverse le marché boursier et qui met à mal la rémunération de l'épargne à long terme. Sur ces points, la Banque centrale a accepté de répondre à nos questions après la tenue de son conseil trimestriel. Bank Al-Maghrib y met en avant son entière disposition à accompagner le système bancaire et sa flexibilité face à cette situation «particulière».

Vers le refinancement des crédits aux TPME affectées par le Covid-19

Interrogée sur une éventuelle crise de liquidité chez les banques et leur résilience, la Banque centrale assure que le secteur dispose de matelas d'actifs liquides confortables. «*Les banques observent un ratio prudentiel de liquidité qui vise à leur permettre de faire face à court terme à des épisodes de tension ou de chocs. Ce ratio se situe à un niveau confortable de 152% en moyenne à fin janvier pour un minimum réglementaire de 100%*». Et d'ajouter que Bank Al-Maghrib «*apportera au système bancaire les liquidités nécessaires pour répondre à l'intégralité de ses besoins*».

A cet effet, Bank Al-Maghrib précise qu'«*elle injecte l'intégralité des montants demandés par les banques*» et qu'elle poursuivra aussi le programme de refinancement des prêts bancaires aux TPME.

> **Les banques observent un ratio prudentiel de liquidité qui vise à leur permettre de faire face à court terme à des épisodes de tension ou de chocs.**

Elle annonce enfin qu'elle «*finalise aussi avec les banques la mise en place d'un programme de refinancement pour les crédits de soutien qui seront octroyés par les banques aux TPME affec-tées par la crise sanitaire du Covid-19*».

Restructuration des créances en souffrance

Le comité de veille économique chargé de mettre en place la riposte économique et financière contre le Covid-19 a décidé la mise en place d'un moratoire pour le remboursement des crédits bancaires au profit des entreprises. A cela s'ajoute la certitude d'une montée en flèche des créances en souffrance dans le contexte actuel.

Interrogée sur les impacts de ces mesures sur les comptes des banques, la Banque centrale dit que «*sur le plan prudentiel, les dispositions actuellement en vigueur laissent la latitude aux banques d'opérer un moratoire sans pour autant exiger le déclassement en souffrance des créances concernées*».

Aussi, «*la restructuration d'une créance pour difficulté financière, en particulier lorsqu'il ne s'agit pas de la 1ère restructuration, est un critère d'inscription de la contrepartie dans la Watch list et sa couverture par une provision à caractère général*».

Cela dit, au vu du caractère temporaire attendu des difficultés des entreprises, les banques pourront surseoir à la constitution de la provision à caractère

général y afférente au titre de fin juin en attendant une mise au point à fin 2020. «*De façon générale, Bank Al-Maghrib continuera de suivre de près la situation et fera preuve de la plus grande flexibilité qu'exigera cette situation particulière*», précise la Banque centrale.

Le comité des risques systémiques surveille de près la situation sur le marché des capitaux

Questionné sur les tempêtes qui touchent actuellement le marché des capitaux, Bank Al-Maghrib dit suivre de très près la situation avec les autres régulateurs du secteur financier.

«*Les récentes évolutions préoccupantes de la pandémie du Covid-19 ont, certes, des répercussions sur l'activité économique et sur le niveau de fluctuation des marchés financiers tant au plan mondial que national. Mais déjà, les autorités de régulation nationales coordonnent entre elles les dispositions à mettre en place pour éviter d'en arriver à une crise systémique*», rassure la Banque centrale.

«*A titre d'illustration, les inquiétudes liées aux dernières évolutions du marché boursier marocain ont fait l'objet de plusieurs échanges, évaluations et concertations entre les membres de ce Comité, et ce préalablement à la décision prise le 16 mars par l'Autorité marocaine du marché de capitaux (AMMC), de revoir à la baisse des seuils de variation maximale applicables aux instruments financiers inscrits à la cote à la Bourse des valeurs de Casablanca*».

Et d'ajouter que «*les échanges réguliers entre les membres du Comité ou leurs représentants se poursuivront moyennant notamment l'utilisation de visioconférence et/ou conférences télépho-niques. Le Comité va devoir tenir incessamment une réunion exceptionnelle pour faire un point d'étape et analyser, en perspective, les prochaines mesures*».

Enfin, Bank Al-Maghrib souligne qu'en tant que membre du Comité de veille économique, elle contribue aux côtés du gouvernement à la mise en place des mesures prioritaires pour faire face à cette situation et prévenir les risques systémiques. La décision prise par ce Comité lors de sa première réunion le 16 mars, de mise en place d'un moratoire pour le remboursement des crédits bancaires au profit des entreprises, et notamment les TPME, en est un exemple visant en particulier la préservation de la santé financière des agents économiques. ◆

Atlanta

Le management fait le point sur les réalisations 2019

- Atlanta continue de faire mieux que le marché.
- L'année 2020 sera impactée par la crise sanitaire.

Par Y. **Seddik**

La dynamique de croissance et de rentabilité du Groupe Atlanta reste intacte. Cette année encore, la compagnie ne déroge pas à la règle en surperformant de nouveau le marché, avec une croissance de 9,1% (vs une croissance estimée à 8,2% pour l'ensemble du marché). Sur 2019, l'assureur dégage des revenus consolidés de 4,88 Mds de DH. Un chiffre en hausse de 9,1% par rapport à 2018.

«Atlanta Assurances surperforme la croissance du marché, particulièrement sur le segment de la non-vie. La compagnie enregistre un gain de PDM de +0,1 point, dont +0,4 point en non-vie», précise Hicham Tabine, en charge du pôle Finance de la compagnie, lors de la présentation des résultats annuels.

Le ratio S/P s'est amélioré à 74,1% contre 69,2% l'année passée. *«Ceci grâce une amélioration de la sinistralité sur les risques de masse liée à la politique rigoureuse d'assainissement du portefeuille engagée»,* couplée *«à une sinistralité plus clémente sur les risques Entreprises»*, nous apprend le management.

La bonne tenue des placements financiers a permis à Atlanta de réaliser un résultat technique de 335 MDH, en hausse de 41,7%. Le résultat financier a progressé de 10% à 309 MDH, grâce à *«la hausse des rendements des FCP dédiés».*

Au final, Atlanta a terminé l'année par une progression des bénéfices consolidés de 74% à 373 MDH. Ceci pour deux raisons : *«les bons résultats des filiales»* et un effet de base, «*puisque l'année dernière le résultat net consolidé a été exceptionnellement bas à cause des retraitements opérés*», explique Jalal Benchekroun, Directeur général délégué d'Atlanta Assurances.

Coronavirus : «Ça sera une mauvaise année»

Au-delà des chiffres, les interrogations de la presse et des analystes étaient naturellement liées à la crise sanitaire mondiale. Une crise dont les effets commencent à se faire sentir dans tous les secteurs. Sur ce point, le management de l'assureur est on ne peut plus clair.

> **Atlanta a terminé l'année par une progression des bénéfices consolidés de 74% à 373 MDH.**

«La quantification est très difficile, et l'impact inévitable. Mais ce ne sera pas une bonne année», explique-t-il.

Dans une réflexion plus macro, *«il y a sûrement un avant et un après crise. L'agriculture ou encore l'industrie connaîtront de nouvelles dynamiques»*, commente Mohamed Hassan Bensalah, PDG d'Atlanta Assurances. Et d'ajouter que «*nous nous dirigeons plus vers une période d'autonomisation que de protectionnisme*».

Pour ce qui est des nouveautés réglementaires (provisionnement pour risque tarifaire), l'impact *«sera relativement supportable»,* indique-t-on.

Activité en Afrique

La filiale du Groupe Atlanta en Côte d'Ivoire est opérationnelle depuis plus de deux ans sur la branche non-vie. Elle dispose déjà de 7 points de vente ainsi qu'une part de marché de 1% dans la branche non-vie.

Par ailleurs, les frais fixes pèsent toujours sur les résultats. Un équilibre est prévu en 2021. ◆

Wafa Assurance

La capacité bénéficiaire amorce sa reprise

- La maîtrise de la sinistralité et la bonne dynamique de la branche Vie dopent les bénéfices.
- Le management revient sur les risques du Covid-19 pour le secteur.

Par A. **Hlimi**

La compagnie dispose par ailleurs d'une assurance risque pandémie acquise auprès de réassureurs étrangers.

Wafa Assurance boucle un exercice 2019 de reprise où l'activité commerciale s'est bien tenue, tirée par la Vie qui franchît un nouveau palier à plus de 5 Mds de dirhams (+8,8%) tandis que la non Vie progresse plus timidement (+1,9%). Le groupe a par ailleurs vu ses revenus progresser de 3,5% sur la branche automobile tout en assainissant le portefeuille. L'activité Vie profite de l'avance qu'a pris l'assureur dans le développement des produits d'épargne en unités de compte. Ramsès Arroub, PDG de la compagnie, explique que la politique commerciale du groupe restera intacte en matière de promotion de ce type de produits destinés à une clientèle expérimentée en matière de prise de risque. Pour lui, la tempête boursière actuelle ne remet pas en cause les ambitions de Wafa Assurance en la matière, d'autant plus que les clients peuvent choisir parmi la gamme offerte des produits qui limitent les risques. En plus de la bonne activité commerciale, l'assureur a piloté son résultat financier permettant de dégager un résultat technique en hausse de 7% pour la non Vie (385 MDH) avec des indicateurs techniques qui compensent la baisse des produits financiers alors que le résultat technique Vie s'élève à près de 1 Md de dirhams. Au final, le résultat net s'élève à 649 MDH, en hausse de 6,8%

Les impacts du Covid-19

Du haut de ses 40 Mds de dirhams d'engagements, la compagnie est naturellement exposée sur le marché financier. C'est d'ailleurs le premier point évoqué par Arroub pour expliquer les impacts potentiels du Covid-19 sur l'activité : «*une partie de nos placements se fait sur les actions, comme tout investisseur institutionnel. Mais nous investissons sur le long terme. Il est vrai qu'une partie de nos plus-values latentes a été consommée après la forte baisse enregistrée cette semaine. Mais rien n'est alarmant, car nous détenons des actions depuis une dizaine d'années. Il faut comparer les cours actuels aux coûts historiques auxquels nous avons achetés*». Le patron de la compagnie concède tout de même que les mouvements actuels en Bourse sont importants à surveiller. Le deuxième point est l'exposition aux branches à risque et à l'économie en général. «*Les impacts, non encore mesurés sur les prévisions de croissance, auront des conséquences sur l'activité comme sur tout acteur économique*», précise-t-il. Le troisième impact est plus spécifique au secteur. «*Nous sommes des assureurs décès, nous sommes donc exposés à cette pandémie. Mais les chiffres au Maroc ne sont pas encore alarmants*», souligne Arroub. Wafa Assurance a quelques dizaines de milliards de dirhams de capitaux sous risque dans l'assurance décès. Mais Ramsès Arroub rassure : le risque sur cette activité est «*éparpillé*» et «*émietté*», un peu comme sur le risque automobile. L›assurance décès est liée à des crédits immobiliers dans toutes les régions du Maroc sur un portefeuille relativement jeune d›une moyenne d›âge de 40 ans, ce qui atténue encore plus le risque. La compagnie dispose par ailleurs d'une assurance risque pandémie acquise auprès de réassureurs étrangers à d'excellentes conditions tarifaires depuis plusieurs années et qui a été renouvelée en 2020. «*Cette garantie permet de limiter la perte chez nous si ce risque se réalise*», résume-t-il. Une assurance qui la protège en cas de «*cumul*» de cas. Enfin, la compagnie, comme tout le secteur, est concernée par un plan de continuité d'exploitation, puisque l'ACAPS a demandé la mise en place d'un plan pour faire face à d'éventuelles restrictions de déplacement ou autres. ◆

> **Du haut de ses 40 Mds de dirhams d'engagements, la compagnie est naturellement exposée sur le marché financier.**

Les filiales continuent de prendre du poids

2019 était une année riche pour Wafa Assurance à l'international. D'abord avec l'acquisition de Pro Assur au Cameroun, et ensuite avec le dépôt du dossier d'agrément auprès du régulateur égyptien pour se lancer dans l'assurance Vie. La société a été créée et l'instruction du dossier est en cours. Le pays des Pharaons dispose d'un grand potentiel, avec 100 millions d'habitants et un taux de pénétration faible de 0,68%. Les filiales du groupe réalisent désormais 1 Md de dirhams de chiffre d'affaires, dont 828 MDH en Afrique hors-Maroc.

Sociétés cotées

HPS entrevoit 2020 avec sérénité

- Le Groupe HPS reste confiant pour 2020, malgré la conjoncture actuelle.
- Il compte profiter des opportunités offertes par la crise du Covid-19.

Par Y. **Seddik**

Selon Mohamed Horani, PDG d'HPS, cette crise révèle que plusieurs choses sont à revoir, notamment au niveau du recours au digital.

Bulle Internet 2001, attentats du 11 septembre, crise financière 2008..., plusieurs périodes troubles ont jalonné l'histoire de HPS sans pour autant ébranler sa résilience. Une réalité que le management a voulu confirmer lors d'une web-conférence organisée récemment pour présenter ses résultats de 2019.

Pour son président, Mohamed Horani, la crise du Covid-19 a révélé trois choses : un système sanitaire mondial vulnérable, une globalisation nécessitant une nouvelle gouvernance et une digitalisation qui s'est révélée incontournable pour gérer la crise.

Chaque crise est porteuse d'opportunités. Cela, HPS l'a bien compris. Horani a ainsi affirmé que *«HPS profitera, comme il l'a fait en 2008, de nombreuses opportunités qui seront offertes. Cette crise révèle que plusieurs choses sont à revoir, notamment au niveau du recours au digital, en particulier au paiement digital»*.

Le management a indiqué que le Groupe a mis en place un plan de continuité d'activité (PCA), pour assurer la continuité des services à ses clients partout dans le monde. Rappelons que ce projet a été lancé l'année dernière et avait nécessité quelques millions de dirhams.

En termes d'impacts (du Covid-19) sur l'activité du Groupe, le management se veut confiant et serein. «*Jusqu'à présent, nous n'avons constaté aucun risque par rapport à nos projets, ni aux contrats que nous négocions. Je ne peux toutefois pas l'affirmer de manière catégorique au vu de la période actuelle d'incertitudes. Mais nous sommes très confiants pour 2020*», a tenu à préciser Horani.

De son côté, Brahim Berrada, Managing Director du Groupe, affirme qu'«*en l'état actuel des choses et de nos connaissances des projets auprès de nos clients, nous pensons que nous sommes en mesure d'afficher une solide croissance en 2020*».

En lice pour une croissance externe

Les investissements, et notamment ceux en R&D, vont être maintenus malgré la conjoncture actuelle. Le management prévoit un renforcement en efforts R&D de 18% en 2020 (80,8 MDH y ont été investis en 2019).

«*Nous n'avons aucune intention de réduire les investissements en 2020, malgré le Covid-19. Continuer à investir, c'est se préparer pour l'avenir*», a commenté Berrada.

La croissance externe va finalement être opérée dès 2020. «*Nous avons l'objectif d'avoir une croissance externe plus agressive et plus dynamique. Nous pensons dès 2020 à commencer à apporter de la valeur ajoutée à travers de la croissance externe*», estime Berrada. La dernière opération de la sorte remonte à 2010 et s'est réalisée à l'international. À l'époque, la Tech s'était offerte l'opérateur français ACPQualife.

Toutes ces perspectives de croissance sont couronnées par un Backlog (chiffres d'affaires restant à réaliser) confortable de 500 MDH à fin 2019, lui procurant *«une forte visibilité sur les années à venir»*. Un niveau qui représente 70% des revenus d'HPS en 2019.

Point sur l'année 2019

Enregistrant une baisse de résultat semestriel 2019, le management d'HPS avait promis un rattrapage rapide en fin d'année. C'est chose faite. Les bénéfices annuels ont progressé de 1,7% à 93,8 MDH. Ceci, malgré l'impact de l'effet de change sur le résultat financier et celui de la contribution sociale de solidarité.

Toutes les activités de HPS continuent à générer des revenus. Seule la Business unit «Services» a marqué le pas à cause de retard dans les renouvellements de contrats importants réalisés sur le 4ème trimestre 2019.

Toutefois, «*nous avons réussi à renouveler ces contrats avec des durées de vie plus importantes et avec un déplafonnement des revenus*», rassure le management. Le Groupe a aussi enrôlé une nouvelle base de clientèle en France (TF1, EDF, PMU, Vinci …).

L'activité Processing progresse rapidement et commence à prendre une part importante dans l'activité globale du Groupe. Elle contribue à hauteur de 10% au revenu global d'HPS, et affiche un TCAM de 18% depuis 2016.

«La marge d'exploitation dans le Processing va naturellement progresser, puisque c'est une activité de volumes», analyse le Directeur général.

Enfin, pour l'activité historique du Groupe «Solutions», HPS a signé un contrat avec l'une des 10 premières banques mondiales pour le déploiement des cartes de débit (Europe et Asie).

> **Les investissements, et notamment ceux en R&D, vont être maintenus malgré la conjoncture actuelle.**

Rappelons que cette activité représente pas moins de 74% des revenus globaux du Groupe (509,4 MDH), avec un TCAM de 16% depuis 2016.

Dernier point à relever : la baisse de la trésorerie de 30,5% à 85,5 MDH. Une baisse liée à la hausse des dividendes, au déploiement de projets de grande envergure avec des cycles d'implémentation plus longs, et au paiement du reliquat relatif à l'acquisition de l'activité Switch au Maroc. ◆

Abonnez-vous gratuitement à la newsletter Boursenews
pour ne rien rater de l'actualité économique.
Boursenews Info Finance Trading

Marché des taux
Pas de levée du Trésor

Pour la deuxième semaine consécutive, le Trésor n'opère aucune levée sur un marché des taux qui s'est brutalement calmé.
Lors de l'adjudication du mardi 24 mars, le Trésor sortait sur les maturités court terme. La demande des investisseurs était faible, limitée à 500 MDH et le Trésor a préféré s'abstenir et ne rien lever. Une semaine auparavant, la demande des investisseurs était de 1,3 Md de dirhams sur ces mêmes maturités. Là aussi, le Trésor avait préféré s'abstenir alors que se tenait le même jour le Conseil de politique monétaire de Bank Al-Maghrib. Dans une revue hebdomadaire des marchés financiers publiée le 23 mars, Attijari Global Research (AGR) avance que le reliquat du besoin mensuel à financer la semaine prochaine est de 2,3 Mds de dirhams, de quoi retrouver un peu d'activité sur le marché primaire des bons du Trésor.

Un marché monétaire «serein»
Le marché monétaire envoie, quant à lui, des signaux de «sérénité». «*Les taux interbancaires sont stables autour du taux directeur à 2% alors que l'indice monétaire MONIA sur le marché repo s'échange autour de 1,95% depuis l'abaissement du taux directeur*», écrit AGR.
Rappelons que Bank Al-Maghrib a indiqué qu'elle «apportera au système bancaire les liquidités nécessaires pour répondre à l'intégralité de ses besoins» (voir page 8). La Banque centrale assure qu'elle injecte «l'intégralité des montants demandés par les banques», écartant toute crise de liquidité pour le système bancaire. ◆

Afma propose de distribuer l'intégralité de son résultat après une année 2019 positive

Le groupe Afma sort d'un exercice 2019 favorable marqué par une hausse de près de 4% du chiffre d'affaires consolidé à 193,9 MDH. Le RNPG est lui de 50,1 MDH, en hausse de 1%. Le résultat net social progresse de la même manière à 50 MDH. Le Conseil d'administration propose la distribution d'un dividende de 50 MDH, soit l'intégralité du résultat de l'exercice, équivalent à 50DH/ action. ◆

BMCI renonce à la distribution d'un dividende exceptionnel pour contribuer au fonds contre le Covid-19

Le Conseil de surveillance de BMCI a marqué son accord pour que le groupe bancaire contribue à hauteur de 85 MDH au fonds spécial pour la gestion de la pandémie du Coronavirus.
Dans un communiqué, la banque indique que tenant compte de l'effet multiplicateur qui existe entre le montant des fonds propres et le montant des crédits alloués, le Conseil a également décidé de renoncer à la proposition de distribution d'un dividende exceptionnel de 505 MDH (38 DH/action) au titre de l'exercice 2019. Le groupe ne versera que le dividende ordinaire de 30 DH/action, soit un niveau identique à 2018. ◆

Risma s'attend à une baisse significative du chiffre d'affaires en 2020

Risma annonce pour 2019 des résultats en progression. Si le chiffre d'affaires consolidé est en baisse, passant de 1,5 Md de DH en 2018 à 1,42 Md en 2019, le REX, lui, s'apprécie de 5 MDH à 264 MDH.
Le RNPG affiche une hausse de 39 MDH à 140 MDH, soit une progression de +39%.
La société, qui a pu réduire son endettement net de 169 MDH au terme de l'exercice écoulé, s'attend, sans surprise, à une année 2020 difficile au vu du contexte actuel marqué par la pandémie du Covid-19 et de la crise économique qui s'ensuit. «*Le secteur de l'hôtellerie est fortement impacté au niveau mondial et national. Ainsi, le chiffre d'affaires de Risma connaîtra en 2020 une baisse significative*», lit-on dans le communiqué financier de la société. ◆

Covid-19 : CTM préfère ne pas distribuer de dividende

Le groupe CTM annonce pour 2019 un chiffre d'affaires de 655 MDH, en très légère baisse de 0,3% par rapport à 2018. Son résultat d'exploitation atteint 83 MDH, en retrait de 1,2% alors que le résultat net part de groupe atteint 63 MDH, soit -4,2% par rapport à 2018.
Le transporteur marocain est exposé aux conséquences de l'état d'urgence sanitaire, notamment l'arrêt total du transport de voyageurs dans le Royaume.
Dans sa communication financière, CTM indique «*qu'étant donné le contexte actuel et dans le souci de préservation de la trésorerie, le Conseil d'administration a décidé de proposer à l'Assemblée générale ordinaire de ne pas distribuer de dividendes au titre de l'exercice 2019*».
Le groupe CTM dit «*continuer à suivre de près l'évolution de la situation pour mener tous les ajustements nécessaires dictés par le contexte. Les fondamentaux du groupe qui reposent sur son capital humain et sa solide situation financière constituent un atout majeur dans ce sens*». ◆

Tarik Senhaji, nouveau Directeur général de la Bourse de Casablanca

Le Conseil d'administration de la Bourse de Casablanca a décidé de nommer, à l'unanimité, et dans le respect des dispositions légales et réglementaires, Tarik Senhaji, Directeur général de la Bourse de Casablanca, pour succéder à Karim Hajji qui a fait valoir ses droits à la retraite. La prise de fonction de Senhaji sera effective à partir du 2 avril 2020.
Le Conseil d'administration a tenu à saluer l'action de Karim Hajji à la tête de la Bourse de Casablanca pendant près de 11 ans. Le Conseil a souligné son engagement sans faille, son rôle dans la transformation du marché boursier marocain et sa contribution au rayonnement de la place.
Le Conseil d'administration souhaite la bienvenue à Tarik Senhaji pour assurer la conduite de la Bourse de Casablanca vers une nouvelle étape de

Coronavirus : Les émetteurs se mettent aux web-conférences

HPS a donné récemment une conférence de presse de ses résultats sous forme de webinaire. Les professionnels encouragent ce type de démarches.
Analystes financiers et gérants ont l'habitude de suivre quelques visioconférences données notamment par Maroc Telecom et le Groupe OCP pour leurs résultats annuels.
Cette tendance devrait se généraliser à d'autres émetteurs soucieux de garder le contact avec l'écosystème financier malgré le contexte difficile que nous traversons. C'est le cas de HPS qui a «rencontré» analystes et presse spécialisée dans l'après-midi du vendredi 20 mars, quelques heures avant l'entrée en vigueur officielle de l'état d'urgence sanitaire au Maroc.
Les professionnels de la communication financière s'attendent à ce que cette tendance soit généralisée. James Palmer, Associé chez Orphéon Finance, cabinet spécialisé dans la communication financière, témoigne : «*Dans le contexte actuel, l'organisation de conférences en webcasting se présente comme une solution idéale pour nos clients émetteurs. Elle leur permet de maintenir l'évènement de présentation des résultats annuels, très attendus par les investisseurs et analystes tout en respectant les mesures liées au Covid-19*». Hind Filiali, Directrice générale du cabinet, encourage la pratique même en dehors du contexte actuel: «*Les web-conférences ont plusieurs avantages. En plus de respecter les consignes sanitaires, elles permettent à l'émetteur d'économiser le coût de l'organisation physique d'une conférence et à l'assistance de gagner du temps*». Le sujet environnemental peut paraître secondaire actuellement mais il est tout aussi important : Les webinaires réduisent sensiblement l'empreinte carbone de l'organisation des conférences de résultats.

Un outil de communication puissant…
Pour James Palmer, le webcasting est un outil de communication puissant et efficace «*Live et on-Demand*» pour promouvoir l'Equity Story de l'émetteur, sa stratégie et ses ambitions. Il permet de maîtriser les messages et minimiser le risque de malentendu.
«*C'est un soutien efficace au programme de relations investisseurs grâce à l'enregistrement, l'alimentation de la base de données stakeholders et les statistiques de diffusion*», nous dit-il.
De plus, cet outil assure une large diffusion au Maroc et à l'international auprès du public cible (investisseurs, actionnaires, analystes ou journalistes) tout en étant économiquement intéressant.

...Même en temps de crise
Les spécialistes d'Orphéon Finance recommandent ce type d'outils même en temps de crise. «*Facile et rapide à mettre en place, il permet de maintenir la transparence de la communication financière et maîtriser les messages de l'entreprise*», nous confient-ils. Bref que des avantages ! ◆

SMI : Pas de dividende malgré une bonne année 2019

SMI annonce pour 2019 un chiffre d'affaires en forte croissance (+26%) à 852 MDH par rapport à 2018. La société profite d'une hausse des cours de l'argent (+3%) et de l'augmentation des volumes vendus (+18%).
Dans ce contexte, le résultat d'exploitation est positif de 113 MDH après une perte de -150 MDH en 2018. Le REX profite par ailleurs de l'effort considérable réalisé sur l'efficacité opérationnelle cette année. Le résultat net est, lui, positif de 91 MDH après une perte nette de -179 MDH en 2018. Mais la société proposera de ne pas distribuer de dividende au titre de cette année. La filiale de Managem compte augmenter la production de la nouvelle usine de traitement des haldes pour passer de 30 à 40 TM d'argent par an. ◆

son développement.
Tarik Senhaji est diplômé de l'Ecole Polytechnique de Paris et de l'Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique (ENSAE) à Paris. Il a commencé sa carrière en tant que responsable financier à la Société financière internationale (Groupe de la Banque mondiale) à Washington DC. Il a ensuite occupé à Londres divers postes de direction, liés aux marchés de capitaux, chez Société Générale, Dresdner Kleinwort Benson, Calyon CIB et Natixis CIB.
Tarik Senhaji a accumulé plus de 23 ans d'expérience dans le secteur financier sur les marchés marocains et internationaux. Avant cette nomination, il a été Directeur général d'Ithmar Capital, le fonds souverain d'investissement stratégique, et président de la Société marocaine d'ingénierie touristique. ◆

Ciments du Maroc fixe son dividende pour 2019

Les ventes de ciment en volume de Ciments du Maroc et de sa filiale Indusaha ont enregistré une hausse de 1,4% comparativement à l'exercice 2018, la consommation nationale de ciment ayant enregistré, quant à elle, une hausse de 1,8% selon le ministère de l'Habitat. Dans ce contexte, le chiffre d'affaires opérationnel de Ciments du Maroc s'établit à 3.998 MMAD en 2019, en léger retrait de 0,6% par rapport à 2018. L'excédent brut d'exploitation est resté stable par rapport à la période précédente et s'établit à 1.945 MMAD.
Le résultat net de l'exercice 2019 s'établit à 1.081 MMAD, en progression de 4,1% par rapport à celui de 2018, grâce à la performance industrielle et à l'optimisation des coûts. La capacité d'autofinancement ressortant en progression de 1,4% pour s'établir à 1,535 Mds de DH. Le Conseil d'administration constate avec satisfaction que la société poursuit l'exécution de son plan de développement et d'investissement stratégique. Il proposera à la prochaine Assemblée générale la distribution d'un dividende de 85 dirhams par action au titre de l'exercice 2019. ◆

Managem confirme son année 2019 difficile

Managem sort d'un exercice 2019 difficile. L'opérateur minier, qui avait alerté sur ses résultats financiers il y a quelques semaines, vient de publier ses résultats. Il en ressort un résultat net part de groupe de -427 MDH, contre 370 MDH en 2018. Ceci alors que le chiffre d'affaires est en hausse de 5% à 4,55 Mds de dirhams.
Les comptes sociaux font ressortir un chiffre d'affaires en hausse de 8% à 199,5 MDH et un résultat net déficitaire de -778,6 MDH. Le groupe propose au Conseil d'administration de pas distribuer de dividendes pour accompagner son plan de développement.
A ce titre, des concrétisations notables sont attendues au niveaux de plusieurs projets : Une nouvelle extension de capacité au Soudan avec un objectif d'atteindre jusqu'à 3 tonnes d'or par an à moyen terme. Le démarrage du projet Tri-K en 2021 avec un objectif de 3,5 tonnes par an. La finalisation de l'étude de faisabilité du projet cuprifère Tizert. Et le démarrage de production du projet cobat-cuivre en RDC. ◆

Covid-19 / Chloroquine

Ce médicament bon marché qui fait polémique

◆ Le Maroc a introduit la chloroquine et l'hydroxychloroquine dans la prise en charge thérapeutique des cas confirmés de Covid-19.
◆ Cette molécule divise le monde scientifique.

La chloroquine semble être une piste sérieuse pour lutter contre le coronavirus.

Par D. **William**

La chloroquine (Nivaquine) est un antipaludéen, de plus en plus évoqué comme une piste sérieuse et crédible pour lutter contre le coronavirus, même si elle divise le monde médical et scientifique. Si beaucoup de scientifiques paraissaient sceptiques au début, les résultats probants obtenus sur les patients traités par cette molécule ont fait changer d'avis certaines personnes.
En France, c'est l'infectiologue Didier Raoult qui a été le premier à défendre les vertus potentiellement curatives de la chloroquine chez les patients atteints du coronavirus. Et pour plus d'efficacité, il l'a associée à un ancien antibiotique appelé Azithromycine.
Le Pr Didier Raoult s'appuie d'ailleurs sur les travaux du pneumologue chinois Zhong Nanshan, qui a découvert en 2003 le coronavirus SRAS 2 (syndrome respiratoire aigu sévère 2) et qui rapporte que sous chloroquine, la charge virale après six jours est encore plus basse chez les ma-lades traités.
En Europe, un essai clinique a démarré lundi auprès de 3.200 patients pour pouvoir donner un feu vert définitif à son utilisation : les résultats sont attendus dans 6 semaines.
Aux Etats-Unis, le président américain Donald Trump ne jure plus que par la chloroquine et fait tout pour que ce traitement soit autorisé.

Qu'en est-il du Maroc ?

Au Maroc, les scientifiques ne sont pas imperméables à l'efficacité de cette molécule, mais aussi de l'hydroxychloroquine (Plaquenil). Ce n'est pas un hasard si l'Etat a récemment acheté l'intégralité du stock de Nivaquine et de Plaquenil produit par Sanofi Maroc.
D'ailleurs, le 23 mars, le ministère de la Santé a décidé, en concertation avec le Comité technique et scientifique du programme national de prévention et de contrôle de la grippe et des infections respiratoires aigües, l'introduction de la chloroquine et de l'hydroxychloroquine dans la prise en charge thérapeutique des cas confirmés de Covid-19.
Une circulaire a été adressée dans ce sens aux directeurs des centres hospitaliers universitaires (CHU) et aux directeurs régionaux de la santé.
Dans cette circulaire, la tutelle demande à cet effet aux responsables des unités régionales d'approvisionnement et de la pharmacie au niveau des directions régionales de la santé de gérer les stocks de chloroquine et d'hydroxychloroquine dans un local sécurisé, tout en élaborant une liste de délivrance nominative

> **L'Etat a récemment acheté l'intégralité du stock de Nivaquine et de Plaquenil produit par Sanofi Maroc.**

Le Maroc enregistre 170 cas confirmés

Le passage officiel à la chloroquine, entre le 20 et le 23 mars, est sans aucun doute justifié par la situation épidémiologique relative au Covid-19 au Maroc, avec la recrudescence du nombre de contaminations, avec quelques cas groupés, et l'enregistrement de quelques cas graves et de décès. Le Maroc comptait à la date du 24 mars, 170 cas confirmés, dont 5 décès et 6 guérisons. A noter que lors de sa seconde réunion, le Comité avait également recommandé la nécessité pour les cas bénins ou modérés de bénéficier d'une surveillance médicale bi-quotidienne et obligatoire afin de détecter précocement tout signe d'aggravation. Il avait, en outre, suggéré la mise à disposition de tests rapides antigéniques pour rendre plus facile et plus rapide la confirmation du diagnostic.

par classe thérapeutique adressée aux structures de prise en charge.
Le ministère insiste aussi, entre autres, sur le respect du circuit d'approvisionnement afin de garantir la sécurité d'utilisation de ces médicaments, mais également leur gestion rationnelle.
Autre point important : «*toute prescription doit être réalisée sur une ordonnance nominative accompagnée des informations nécessaires conditionnant la délivrance de ces médicaments*», informe la circulaire.
Avant que le ministère ne prenne cette décision officielle, ce comité consultatif institué par le ministre de la Santé dans le cadre de l'accompagnement de la mise en œuvre du plan national de veille et de riposte au Covid-19, avait déjà recommandé «*l'utilisation temporaire de la chloroquine et du sulfate d'hydroxychloroquine ainsi que de l'association Lopinavir/Ritonavir hors AMM*».
C'était lors de sa seconde réunion tenue le 20 mars, qui a porté sur le protocole thérapeutique, le bilan médical à réaliser pour les patients, en dehors de la réanimation, les critères de transfert ou d'admission en réanimation et la pertinence des tests rapides.
Dans un document du ministère de la Santé, on peut lire, entre autres, que le protocole thérapeutique pour le traitement de première intention porte sur la chloroquine (Nivaquine) ou le sulfate d'hydroxychloroquine, en association avec l'Azithromycine. Soit la même combinaison faite par l'infectiologue Didier Raoult. En définitive, le Maroc a misé sur la chloroquine, même si le 20 mars la tutelle laissait entendre que ce médicament fait toujours l'objet d'essais cliniques dans plusieurs pays afin de prouver son efficacité contre le nouveau Coronavirus. Et au cas où le médicament contenant de la chloroquine s'avérerait efficace pour traiter le Covid-19, son utilisation serait limitée aux cas admis en hôpital et selon un protocole médical approuvé par un comité scientifique national, assurait le ministère. ◆

◆ Confinement ◆ Détection des malades ◆ Protocole thérapeutique

Mohamed Lyoubi dit tout

◆ Inconnu du grand public il y a encore quelques semaines, Mohamed Lyoubi, directeur de l'Epidémiologie et de la Lutte contre les maladies au ministère de la Santé, a été propulsé sur le devant de la scène médiatique depuis le début de la crise du coronavirus, faisant régulièrement le point, à la télévision, sur la situation sanitaire du Royaume.

◆ Malgré son agenda surchargé, il a accepté de répondre à nos questions et nous éclairer sur la stratégie mise en place par les autorités pour lutter le plus efficacement possible contre la propagation du virus.

Propos recueillis par F. Z. **Ouriaghli**

Finances News Hebdo : **Le Maroc organise une traque exemplaire contre le Covid-19. Quel est votre message aux populations après la promulgation de l'état d'urgence sanitaire ?**

Mohamed Lyoubi : Toutes les mesures entreprises par les pouvoirs publics seront vaines si chaque citoyen ne contribue pas: se considérer comme malade et que toutes les personnes de l'entourage sont saines et comme sain ?? et que tous les autres sont malades. Comme cela, il y aura une meilleure appréhension du risque et une meilleure observance des mesures d'hygiène préconisées.

F.N.H. : **Le Maroc a testé moins de 1.000 personnes jusqu'à présent (selon nos sources). Nos capacités de dépistage sont-elles limitées ou est-ce un choix ? Sachant que l'OMS recommande d'augmenter les tests; à votre avis, peut-on les généraliser dans les régions les plus affectées ?**

M. L. : Les objectifs annoncés du Plan national de veille et de riposte au Covid-19, en phase 1 et 2 de l'épidémie, ont toujours été clairement annoncés : détecter précocement les cas de maladie et les prendre en charge en confinement afin d'éviter la propagation de l'infection.
On parle bien de détection et non pas de dépistage ! Cela veut dire que l'on s'adresse à des personnes présentant des signes de présomption de maladie, lesquels signes ont été standardisés dans le cadre de ce que l'on appelle la «définition du cas possible».
Le résultat étant, essentiellement, la prise en charge en confinement et l'isolement des contacts et, en aucun cas, un quelconque traitement spécifique.

F.N.H. : **Un mot sur les protocoles thérapeutiques envisagés éventuellement, en termes de traitement : Chloroquine, Nivaquine et Plaquenil.**

M. L. : Chaque pays adopte et adapte les résultats des études et essais cliniques menés à l'échelle internationale, selon son contexte épidémiologique, ses caractéristiques démographiques et les spécificités de son système de Santé.
Généralement, les autorités sanitaires s'appuient sur les recommandations d'experts dans la prise de décision se rapportant à l'adoption de mesures de santé publique, à l'organisation des soins ou aux protocoles thérapeutiques.
Aussi, le ministère de la Santé marocain dispose d'un comité scientifique et technique des infections respiratoires aigües et de la grippe, officiellement institué et régulièrement consulté pour la gestion de cette crise. C'est justement ce comité qui a adopté le protocole thérapeutique en question, avec les modalités de sa prescription et de son suivi. ◆

Pandémie Covid-19

Moi médecin, mon rôle et ma responsabilité

Amal Bourquia, professeur de néphrologie, experte en éthique et communication médicales, présidente de l'association REINS, auteur de nombreux ouvrages- amal.bourquia@gmail.com

Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), on parle de pandémie en cas de propagation mondiale d'une nouvelle maladie. L'épidémie de coronavirus est devenue une pandémie le 11 mars 2020, comme annoncé par l'OMS, avec 155 pays touchés dans le monde (sur 198 reconnus par l'ONU).

La grande majorité de la population n'étant pas immunisée contre ce nouveau virus, son impact et sa gravité sont potentiellement plus élevés que dans le cas d'un virus déjà connu. Une pandémie concerne un peuple tout entier, en ces circonstances, notre solidarité nationale va attester de nos valeurs.

Décisions et actions

Dans ces situations, les principales décisions doivent être prises par les instances politiques avec lesquelles tous les citoyens se doivent de collaborer pour relever le défi de trouver un nouvel équilibre entre les intérêts individuels et l'intérêt public.

Le médecin, au service de l'individu et de la santé, se doit d'exercer sa mission dans le respect de la vie humaine, de la personne et de sa dignité.

Lors de cette pandémie, le médecin se doit d'apporter son concours à l'action entreprise par les autorités compétentes, en vue de la protection de la santé et de l'éducation sanitaire.

Il participe également aux actions de vigilance sanitaire, de collecte, d'enregistrement, de traitement et de transmission d'informations autorisées dans les conditions prévues par la loi.

Même dans ces circonstances, le médecin doit respecter les principes de moralité et de dévouement indispensables à l'exercice de la médecine. Il ne peut refuser d'examiner ou de traiter un patient pour des raisons liées à la nature de cette maladie ou au contexte dans lequel elle est présentée.

Cependant, il doit toujours tenir compte des avantages, des inconvénients et des conséquences des différentes investigations et thérapeutiques possibles.

Des enjeux moraux

Dans ces situations, le défi à relever consiste à répondre collectivement aux nouveaux besoins de la population tout en maintenant les services essentiels, et ce malgré les risques.

Cela nécessite une adaptation avec un nouvel équilibre, notamment entre les intérêts individuels et l'intérêt public, les obligations personnelles et les obligations professionnelles. Certes, le médecin a des obligations, mais il doit aussi veiller à ne pas s'exposer à des risques déraisonnables. Ses proches et lui-même doivent pouvoir bénéficier de mesures de protection. Il est certain qu'en tant que professionnel, il est tenu de respecter, outre les contraintes légales s'appliquant à tous les citoyens dans des situations d'urgence, les obligations déontologiques.

En contrepartie de ces obligations, il faut prévoir des conditions favorables pour le travail. Les médecins demeurent assujettis aux obligations déontologiques inscrites dans le code de déontologie des médecins. Il doit alors respecter les priorités établies dans une perspective générale. L'éthique professionnelle exige que les intérêts personnels du médecin passent au second plan, si le respect de ses obligations professionnelles risque d'être compromis par ceux-ci. Cependant, il ne doit en aucun cas profiter de cette situation d'urgence pour des surenchères ou toute forme de publicité quelle qu'elle soit.

> **"Les obligations de médecin seront d'autant plus difficiles à respecter s'il est inquiet pour lui-même ou pour ses proches.**

Des conditions favorables à l'exercice

Les obligations de médecin seront d'autant plus difficiles à respecter s'il est inquiet pour lui-même ou pour ses proches. Pour respecter le principe de réciprocité, il faudrait également qu'il puisse, en contrepartie de ses obligations, bénéficier de mesures de protection personnelles visant à protéger la santé, la sécurité, celles de ses proches ou celle de la population.

Même si tout le monde risque d'être engagé dans la pandémie, le médecin est particulièrement susceptible d'être touché. En somme, puisque le médecin devra toujours respecter ses obligations, il faut dès maintenant s'assurer de mesures de soutien qui lui permettront de les respecter. Il revient toutefois aux autorités gouvernementales d'assumer le rôle de leader et toutes les responsabilités qui leur sont associées.

L'ensemble du corps médical est engagé à soutenir la population et la rassurer par tous les moyens qui s'imposent en fonction des circonstances. ◆

La médecine privée mobilisée

◆ Le Covid-19 mobilise toutes les forces sanitaires du Royaume : hôpitaux publics, militaires mais aussi le secteur privé.
◆ L'Association nationale des cliniques privées (ANCP) assure la contribution des cliniques dans la gestion de cette crise actuelle.
◆ Le point avec Redouane Samlali, président-fondateur de l'ANCP.

Propos recueillis par C. **A.**

Finances News Hebdo : **Que pensez-vous des mesures prises par le Maroc face au Coronavirus ?**

Redouane Samlali : Arithmétiquement, la situation du Maroc n'est pas inquiétante. 143 cas c'est peu par rapport à d'autres pays, mais les possibilités d'un scénario dramatique sont la crainte des autorités sanitaires du pays, aussi bien publiques, militaires ou privées.
Avant de parler des mesures prises, je salue les ministères de la Santé, de l'Intérieur et les Forces armées royales, ainsi que tous les autres départements qui participent dans la lutte contre l'infection Covid-19.
Aujourd'hui, nous sommes cités en exemple à l'échelle internationale concernant les mesures que l'Etat a prises, ce qui montre l'importance de la réactivité de tous les acteurs, en si peu de temps, pour prendre les précautions nécessaires dès les premiers cas, afin d'éviter les scénarios de la France, d'Espagne et d'Italie.

F.N.H. : **Votre association a fourni de l'aide au secteur de la santé pour lutter contre ce virus. En quoi consiste cette assistance ?**

R. S. : Concernant l'Association nationale des cliniques privées, cela fait dix jours que nous travaillons avec les responsables de chaque région du Maroc pour coordonner nos actions, qui vont être mises en place, au fur et à mesure du développement de l'infection.
Premièrement, nous avons mis en place des procédures communes en termes d'identification des cas. Nous sommes aussi en train de former nos ressources humaines pour élargir le staff médical.
La deuxième action, c'est la mise à disposition de lits de réanimation dédiés au Covid-19. Aujourd'hui, la grande hantise des autorités est le rush des malades en réanimation, et comme vous le savez la capacité du Maroc est de 1.600 lits. Nous essayons donc de nous organiser avec le ministère de la Santé pour mettre le maximum de lits libres à sa disposition.
Actuellement, la première action à travers tout le royaume est de mettre à la disposition des services de réanimation hospitaliers, des respirateurs. Nous comptons à ce jour une cinquantaine de respirateurs qui sont déjà à la disposition du ministère de la santé, ainsi que des moyens de surveillance électroniques, et une liste d'une quinzaine de réanimateurs à Casablanca aux côtés de leurs confrères de l'Etat. Nous avons aussi des cliniques qui se sont portées volontaires pour une éventuelle réquisition.

F.N.H. : **Une personne ayant les symptômes du Covid-19 peut-elle aujourd'hui se présenter directement à une clinique pour être soignée ?**

R. S. : Non, je tiens à préciser que les personnes qui pensent être atteintes de ce virus, doivent se diriger vers les centres spécialisés. Ces derniers vont les orienter vers le centre où elles seront soignées, pour une meilleure traçabilité, vu que seul le secteur étatique bénéficie des moyens pour détecter le virus. Mais, évidemment, en cas d'afflux sur les structures étatiques, nous serons amenés à délocaliser les cas au niveau des structures privées.
Aujourd'hui, tout le service de réanimation de l'hôpital de Sidi Moumen a été équipé par le secteur privé. Les cas de coronavirus au Maroc bénéficient déjà, indirectement, de l'aide des structures privées à travers le matériel qu'on a cité.

F.N.H. : **Selon la situation actuelle du pays, pensez-vous que nous avons les moyens suffisants pour faire face au Covid-19 ?**

"Les parties concernées ont compris que la situation était alarmante, chose qui a incité à prendre des mesures courageuses.

R. S. : Je pense que les parties concernées ont compris que la situation était alarmante, chose qui a incité à prendre des mesures courageuses. Il est vrai qu'en cas d'épidémie grave, tout sera mis en œuvre pour lutter contre le Covid-19, et tous les moyens seront utilisés. Nous espérons ne pas arriver à ce stade, sauf qu'à ce jour, personne ne peut affirmer que la situation est maîtrisable.
Nous avons tous assisté aux drames des trois pays (Espagne, France et Italie) qui ont les systèmes de santé les plus développés en Europe. Malgré cela, ils ont été dépassés par le virus. Il a fallu seulement 15 jours pour que ces pays basculent vers une situation dramatique.

F.N.H. : **Nous avons entendu parler des traitements thérapeutiques, notamment la Chloroquine. Qu'en pensez-vous ?**

R. S. : La plupart des malades qui ont pris ce traitement, ont eu une négativation de la charge virale, aussi bien en France qu'en Chine.
Aujourd'hui, au Maroc, nous venons de démarrer ce traitement. L'Etat a acheté tout le stock de Chloroquine disponible. Nous allons évaluer cela durant quelques jours. Ce traitement a démontré une partie de son efficacité, par exemple à Marseille. Les cas qui ont pris ce médicament, ont négativé leur charge virale. Mais c'est encore trop tôt pour dire qu'on a découvert le traitement miracle. ◆

Airbus/ Boeing

Aucun arrêt d'activité pour l'industrie aéronautique au Maroc

◆ Boeing et Airbus nous confient qu'ils comptent poursuvre leurs activités au Maroc.
◆ Les deux industriels annoncent prendre les mesures sanitaires nécessaires afin de lutter contre le développement du Covid-19.

Par B. **Chaou**

Airbus : «Afin de lutter contre le développement du Covid-19, nous appliquons les mesures «barrière».

Face à la crise sanitaire provoquée par la pandémie du Covid-19, plusieurs entreprises au Maroc ont adopté des mesures préventives afin d'éviter la propagation dudit virus.
Certains secteurs ont même décidé de suspendre temporairement leur activité, à l'image du secteur industriel et plus particulièrement celui de l'automobile, considéré comme l'un des moteurs de notre croissance et sur lequel le Maroc fonde de grands espoirs. Juste-ment, le Groupe Renault Maroc a décidé, à partir de jeudi 19 mars, la suspension de l'activité de ses deux sites de production, à savoir ceux de Casablanca et Tanger, et ce jusqu'à nouvel ordre. Tandis que PSA Peugeot a procédé à la fermeture de son usine de Kénitra pour une durée de deux semaines. Ce constat nous a poussé à nous interroger sur la situation d'un autre secteur dont l'importance n'est pas moindre, celui de l'aéronautique, constitué par un ensemble d'écosystèmes opérant autour de plusieurs constructeurs internationaux de taille, notamment Airbus, mais également le constructeur américain Boeing.

Airbus maintient son activité au Maroc

Opérant au Maroc sous sa filiale Stelia Aerospace, Airbus ne compte pas procéder à l'arrêt de son activité au Maroc, à la différence de la France où les usines de Stelia Aerospace ont été contraintes à l'arrêt pour une durée de 4 jours avant de reprendre partiellement leur activité.
«*Pour donner suite à la mise en place de nouvelles mesures en France afin de contenir la pandémie du Covid-19, Stelia Aerospace a décidé d'interrompre temporairement les lignes de production de ses sites industriels français pour 4 jours à compter du 17 mars. Cela donnera le temps de mettre en œuvre les conditions strictes de santé et sécurité en termes d'hygiène, de nettoyage et de distanciation sociale nécessaires à la reprise des activités prévue le 23 mars. Nous continuerons également, en France, de maximiser le télétravail partout où cela est possible*», nous a informé le management de Stelia Aerospace.
«*La situation n'est pas la même au Maroc*», affirme le management de Stelia. «*Néanmoins, afin de lutter contre le développement de la pandémie de Covid-19, nous appliquons bien évidemment là aussi les mesures «barrière» (se laver les mains régulièrement avec de l'eau et du savon pendant au moins 1 minute, tousser et éternuer dans son coude, pas dans ses mains, utiliser un mouchoir à usage unique, éviter les embrassades et les poignées de main). Nous mettons également en place des aménagements concernant la restauration et les vestiaires afin d'éviter les croisements d'équipes et favoriser ainsi la distanciation sociale nécessaire*».
Pour ce qui est du volet commercial, Airbus explique que sa filiale maintiendra son activité avec ses fournisseurs ainsi que tous ses clients opérationnels. On estime donc qu'il n'y aura pas d'impact sur le court terme.
«*D'une manière générale, tout en travaillant étroitement avec nos clients et fournisseurs afin de minimiser l'impact de ces décisions sur leurs opérations, la santé et la sécurité de nos employés restent, sans compromis, notre priorité absolue*», poursuit Stelia Aerospace.

Boeing prend les mesures nécessaires

Le constructeur américain Boeing est dans la même lignée, assurant poursuivre son activité avec ses partenaires au Maroc tout en veillant à respecter les précautions sanitaires nécessaires pour faire face à la crise actuelle.
Selon le top management, la chaîne de production de Boeing au Maroc continuera d'être soutenue et appuyée par le constructeur aéronautique.
«*Nous continuons à surveiller attentivement notre chaîne de fournisseurs étendue, et sommes en contact fréquent pour comprendre et anticiper les conséquences potentielles. Cette situation est précaire et évolue rapidement. Nous continuerons à apporter notre soutien à nos partenaires marocains pendant cette période, et notre engagement en faveur du partenariat noué à long terme reste solide*», indique Ihssane Mounir, vice-président senior des ventes commerciales et du marketing de Boeing (voir interview). ◆

«Nous continuerons à apporter notre soutien à nos partenaires marocains pendant cette période»

◆ Le constructeur américain, Boeing, affirme appliquer les processus lui permettant de gérer la continuité de l'activité de la chaîne de valeur de ses fournisseurs.

◆ Le secteur industriel aéronautique présente une forte résilience face aux chocs externes, telle la crise sanitaire actuelle.

◆ Entretien avec Ihssane Mounir, vice-président senior des ventes commerciales et du marketing de Boeing.

Propos recueillis par B. **Chaou**

Finances News Hebdo : **Comment réagissez-vous face à la situation actuelle ?**

Ihssane Mounir : Nous en sommes tous conscients, l'industrie aéronautique traverse une période très difficile. Nous suivons de très près la rapide évolution de la situation, et sommes quotidiennement en contact avec nos clients pour leur apporter le soutien dont ils ont besoin. Boeing prend des mesures de précaution pour assurer la sécurité et le bien-être de ses employés, de ses clients, de ses fournisseurs, mais également de toutes les personnes qui sont amenées à visiter nos installations.

Nous respectons les directives officielles du gouvernement et les conseils de voyage applicables aux différentes régions. Par exemple, notre équipe limite ses déplacements aux activités professionnelles strictement essentielles, reprogramme certains événements, organise davantage de réunions virtuelles et, dans la mesure du possible, permet aux employés de travailler à domicile.

À l'intérieur de nos usines - qui restent ouvertes -, les équipes prennent des précautions supplémentaires en renforçant systématiquement les tâches de nettoyage, par exemple en désinfectant les interrupteurs et les poignées de porte, ou en nettoyant les espaces communs tels que les cafétérias et les toilettes.

Nous encourageons nos clients, fournisseurs et autres visiteurs à prendre des mesures similaires et à faire preuve de la plus grande prudence lorsqu'ils se rendent dans nos sites.

F.N.H. : **Avez-vous pris des mesures sanitaires de prévention face au Covid-19 avec vos partenaires au Maroc ?**

I. M.. : Nous travaillons tous sans relâche pour maîtriser la propagation du virus Covid-19, et nous prenons les mesures nécessaires pour la contenir.

Boeing applique des processus permettant de gérer la continuité d'activité de la chaîne de fournisseurs. Nous sommes régulièrement en contact avec nos partenaires au Maroc et dans le monde entier pour comprendre les répercussions potentielles et minimiser les perturbations grâce à la mise en œuvre de plans d'urgence.

F.N.H. : **Jusqu'à quel «délai» la situation actuelle pourrait avoir un impact sur votre stratégie au Maroc ?**

I. M.. : Nous continuons à surveiller attentivement notre chaîne de fournisseurs étendue, et sommes en contact fréquent pour comprendre et anticiper les conséquences potentielles.

Cette situation est précaire et évolue rapidement. Nous continuerons à apporter notre soutien à nos partenaires marocains pendant cette période, et notre engagement en faveur du partenariat noué à long terme reste solide.

> **L'industrie aéronautique marocaine sortira de cette crise, et Boeing restera, comme nous l'avons toujours été, un partenaire loyal du Royaume.**

F.N.H. : **Selon vous, sur le moyen terme, quel pourrait être l'impact du Coronavirus sur l'industrie aéronautique au Maroc ?**

I. M.. : Les compagnies aériennes commerciales ont déjà résisté à des chocs extérieurs, et la demande en transport aérien est résiliente.

Cette activité industrielle fonctionne sur de longs cycles, et nos clients planifient les besoins de leur flotte dans le cadre d'évaluations à long terme. Le Groupe Boeing est fier des liens de partenariat qu'il a tissés avec le Maroc depuis près de 50 ans.

Les perspectives de croissance et les opportunités de développement sont très importantes dans tout le Royaume, et notre rôle est de l'aider à exploiter son énorme potentiel. L'industrie aéronautique marocaine sortira de cette crise, et Boeing restera, comme nous l'avons toujours été, un partenaire loyal du Royaume, pendant et après cette période difficile. ◆

« Les employés de l'informel, l'élément fondamental»

◆ Dans cette période de confinement obligatoire, le mécanisme de soutien au profit des salariés du secteur informel pourrait, dans un premier temps, se servir de la liste des bénéficiaires du Ramed.

◆ En élargissant la cible des bénéficiaires à 2 millions de ménages (entre 8 et 10 millions de personnes), le coût mensuel de cette aide ponctuelle se chiffre à 4 Mds de DH.

◆ Dans cet entretien, Najib Akesbi, professeur et économiste, aborde également l'impact du quasi arrêt de l'activité économique sur le taux de croissance et la pression sur les réserves de change.

Propos recueillis par M. **Diao**

Finances News Hebdo : **Quelle lecture faites-vous sur l'ensemble des mesures prises par l'Exécutif et aussi dans le cadre du Comité de veille économique afin de permettre au pays d'atténuer les chocs induits par la progression du coronavirus ?**

Najib Akesbi : Dans les circonstances actuelles, les efforts de l'Etat doivent être orientés à trois niveaux. Il s'agit de l'aspect médical, l'accompagnement des entreprises et l'aide aux ménages.

Sur le plan médical, j'estime aujourd'hui qu'il y a une prise de conscience suffisante de la gravité de la situation. Ce qui n'occulte pas le fait que le secteur de la santé a été négligé pendant des années sous le poids de l'orthodoxie néolibérale.

Pour ce qui est de l'accompagnement des entreprises dans cette période en proie à la pandémie du coronavirus, l'inquiétude ne doit pas être de mise car la CGEM continuera de faire le nécessaire.

D'ailleurs, l'on voit très bien que les premières mesures prises par le Comité de veille économique (CEV) afin de soutenir les secteurs impactés par le coronavirus concernent les entreprises ainsi que les salariés exerçant dans le secteur formel.

A mon sens, l'élément le plus fondamental pendant cette conjoncture difficile où l'économie est en quasi arrêt, est la situation des employés de l'informel. Cette catégorie de travailleurs est dans une précarité telle que dans la conjoncture qui prévaut, marquée par le confinement obligatoire (cession de la plupart des activités), elle est dépourvue de revenus pour faire face aux dépenses de première nécessité.

Objectivement, il est impossible de demander le confinement des salariés du secteur informel sans assurer à ceux-ci une source de revenu.

F.N.H. : **Justement dans le cadre de la réforme de la Caisse de compensation, il était question de procéder au ciblage des personnes vulnérables afin d'instaurer un système d'aides directes. Existe-t-il un lien entre le retard de la création du Registre national de la population et celui du dispositif d'aide aux personnes travaillant dans le secteur informel auquel vous faites allusion ?**

N. A. : Il est clair que la réforme de la Caisse de compensation allait impacter le pouvoir d'achat des classes pauvres et moyennes. D'où l'idée à l'époque de procéder aux aides directes au profit des populations vulnérables économiquement.

Le système des aides directes n'a pas été mis en place. Ce qui m'amène à dire que les pouvoirs publics ne procèdent pas aux réformes nécessaires en temps opportun.

L'instauration du mécanisme des aides directes dans le sillage de la réforme de la Caisse de compensation aurait permis d'aller très vite dans la situation actuelle où il est crucial d'adopter les mesures d'accompagnement au profit des salariés non affiliés à la CNSS qui exercent dans l'informel.

> **Aujourd'hui, il existe un indice de taille traduisant une forte pression sur les réserves de change du pays.**

Pour rappel, dans l'optique de mettre en place le système précité, l'établissement de la liste des bénéficiaires était proposée, sachant que celle-ci pouvait s'appuyer sur celle du Ramed.

F.N.H. : **Aujourd'hui comment gagner du temps pour identifier les salariés du secteur informel qui ont besoin d'un coup de pouce financier dans cette période de confinement ? Et qu'en est-il de l'implémentation de ce soutien sur le plan opérationnel ?**

N. A. : Le mécanisme de soutien au profit des salariés du secteur informel peut dans un premier temps se servir de la liste des bénéficiaires du Ramed. Il est évident qu'aujourd'hui, ceux-ci ont besoin d'aide.

Très concrètement, en s'alignant sur les mesures prises au profit des salariés du secteur formel, avec le versement mensuel de 2.000 DH au profit d'1 million de ménages (4 à 5 millions de personnes), le coût total de cette mesure s'élève à 2 Mds de DH par mois.

En élargissant la cible à 2 millions de ménages (entre 8 et 10 millions de personnes), le coût mensuel de cette aide ponctuelle se chiffre à 4 Mds de DH. Ce qui est tout à fait soutenable au regard des sommes susceptibles d'être collectées au titre du Fonds de solidarité pour la

XCVXC

gestion de la pandémie du coronavirus (40 Mds de DH). En d'autres termes, il suffirait de consacrer le tiers de ce Fonds à la catégorie de travailleurs précitée pour couvrir la période critique pouvant durer 3 mois.
Sur le plan pratique et opérationnel, un système articulé autour d'un nom pour chaque ménage, un numéro de téléphone et un code de retrait peut faire l'affaire, sans l'existence de lourdeurs administratives et de risques de fraude. Un simple sms indiquant l'heure et le code, adressé à l'intéressé, permettrait le retrait sécurisé du montant de 2.000 DH.
A l'évidence, il faudra veiller à ce qu'il y ait plusieurs points de distribution (agences bancaires, poste, établissements de paiement, etc.) afin d'assurer la facilité des transactions.
La rapidité de l'opération de retrait est un critère fondamental dans cette période de confinement où les sorties sont strictement limitées et les attroupements fortement déconseillés voire interdits.

F.N.H. : **Quel crédit accordez-vous aux prévisions du Centre marocain de conjoncture (CMC) qui table sur un fort repli du taux de croissance pour l'année 2020 (0,8% du PIB) à cause de la sécheresse et de la propagation de la pandémie aussi au bien au Maroc qu'à l'échelle internationale ?**

N. A. : Tout exercice prévisionnel ne vaut que par les hypothèses sur lesquelles il a été fondé. En l'état actuel des choses, toutes les institutions de prévisions économiques sont dans le flou total. Aujourd'hui, les hypothèses permettant de déterminer le taux de croissance de notre pays sont toutes très incertaines.
Aussi paradoxalement que cela puisse paraître, la seule chose que l'on sait est que la campagne agricole de cette année sera très mauvaise. Cette certitude remonte au mois de février. Les années précédentes, jusqu'au mois de mars, il était encore difficile de savoir si la campagne agricole allait être bonne ou mauvaise. Les pluies de ces derniers jours ne sauveront pas la situation agricole de cette année. Au mieux, ces précipitations seront bénéfiques pour le végétal, notamment pour l'aliment du bétail.
Ceci dit, les modèles économétriques permettant de déterminer le taux de croissance intègrent parfaitement la particularité de la variable agricole dépendante de la pluviométrie. En revanche, le quasi arrêt de l'activité économique auquel on assiste actuellement, sera lourd de conséquences sur le niveau du taux de croissance qui reste très incertain.
Faudrait-il rappeler qu'il existe quatre canaux de transmission de la crise internationale à l'économie marocaine. Il s'agit du commerce extérieur, le tourisme, les transferts des MRE et les IDE. Pour l'heure, on constate que les principaux partenaires économiques du Maroc (Espagne, France, Chine) sont les plus impactés par la progression du coronavirus.
L'une des conséquences de la sécheresse sera également l'importation massive de produits alimentaires (céréales). Pour ce qui est du tourisme, certaines prévisions font d'ores et déjà état d'un recul de 40% du nombre de touristes. A mon sens, il faudra s'attendre à une baisse supérieure à celle annoncée. L'année 2020 risque d'être catastrophique pour le tourisme même si la situation s'améliore d'ici le mois de mai.
La pandémie gagne énormément de terrain au niveau de l'arc latin (Europe), composé de l'Espagne, l'Italie et la France. Ces trois pays qui abritent le plus grand nombre de MRE sont les économies les plus impactées par la propagation du coronavirus. Cette situation ne sera pas sans conséquence sur le niveau des transferts des MRE qui diminueront cette année.
Toujours dans le cadre des canaux de transmission évoqués plus haut, les IDE observaient déjà un trend baissier, sous l'effet de la crise mondiale. Aujourd'hui, on assiste à une reconfiguration mondiale des stratégies d'investissements internationaux ainsi que celle des chaînes de valeur. La régionalisation prend le pas sur la mondialisation. La nouvelle donne internationale se traduit négativement sur les flux d'IDE.
Au regard de ce qui précède, il est clair que la situation économique du pays sera lourdement impactée par les quatre canaux de transmission.

> **"En l'état actuel des choses, toutes les institutions de prévisions économiques sont dans le flou total.**

F.N.H. : **Les réserves de change ne risquent-elles pas de fondre substantiellement à cause de la configuration économique qui prévaut ?**

N. A. : La situation décrite plus haut est défavorable aux réserves de change. D'ailleurs, j'estime que le deuxième élargissement de la bande de fluctuation du Dirham, acté récemment, est inopportun voire imposé sans raisons objectives par le FMI, lors de la visite de sa Directrice générale, Kristina Georgieva en février au Maroc. Pour preuve, il y a près de deux ou trois mois, le wali de Bank Al-Maghrib avait lui- même annoncé que toutes les conditions n'étaient pas réunies pour procéder au deuxième élargissement de la bande de fluctuation du Dirham. Aujourd'hui, il existe un indice de taille traduisant une forte pression sur les réserves de change du pays, qui doivent d'abord servir pour l'importation des produits énergétiques et alimentaires. Le Directeur général de l'Administration des douanes et des impôts indirects a exhorté récemment les importateurs de voitures de réduire au maximum leurs achats de véhicules à l'étranger. ◆

Comment amortir le choc pour les entreprises

◆ Il faudra aller plus loin en ce qui concerne les mesures d'accompagnement des entreprises face au Coronavirus.
◆ Une réflexion doit être menée afin de trouver des solutions réalistes pour les employés percevant de gros salaires.
◆ Ahmed Elazraq, Directeur général de la société technolo-gique GTEL, qui alerte sur les implications de cette période exceptionnelle, propose quelques pistes.

Propos recueillis par M. Diaou

Finances News Hebdo : **Quelle appréciation générale faites-vous des différentes mesures prises par le Comité de veille économique en faveur des entreprises suite à la progression du coronavirus au Maroc ?**

Ahmed Elazraq : L'initiative est certes louable mais les mesures prises en faveur des entreprises restent insuffisantes car la période exacte de confinement est en réalité inconnue.
Il en est de même pour celle de la mise entre parenthèses de l'activité de plusieurs TPE, PME et grandes entreprises (GE).
Il faudrait une autre vague de nouvelles mesures d'accompagnement sur les volets social (cotisation CNSS) et fiscal afin de permettre aux entreprises de faire face aux conséquences de cette pandémie.
Une réflexion doit être menée afin de trouver des solutions réalistes pour les employés percevant de gros salaires. Ceux-ci risquent d'être contraints à l'inactivité durablement. Il faut garder à l'esprit qu'une baisse prolongée de l'activité suite au confinement amènera bon nombre d'entreprises à ne pas pouvoir verser les gros salaires, notamment ceux supérieurs à 20.000 DH par mois. L'indemnité de 2.000 DH mise en place par le CVE en faveur des salariés affiliés à la CNSS, en situation d'arrêt de travail, est une solution pour les petits salaires (SMIG) et non pour les grandes rémunérations.

F.N.H. : **Comment accueillez-vous l'instauration du moratoire pour le remboursement des crédits bancaires et de leasing pour les entreprises en difficulté jusqu'au 30 juin 2020 ?**

A. E. : Cette disposition est intéressante car trois mois de différé est un délai non négligeable pour la trésorerie d'une TPE ou PME. A mon sens, l'effort du Groupement professionnel des banques du Maroc (GPBM) est à saluer dans la période difficile que tout le pays traverse.
Les conditions d'éligibilité doivent être claires, le plus flexibles possible et adaptées au contexte actuel pour qu'un maximum d'entreprises impactées par l'avancée du Coronavirus en bénéficie.
Aux grands maux, les grands remèdes. Je suis de l'avis que cette mesure soit appliquée à toutes les entreprises sans exception.

F.N.H. : **L'activation d'une ligne supplémentaire de crédit de fonctionnement octroyée par les banques et garantie par la CCG est-elle de nature à amortir le choc induit par le coronavirus pour les sociétés ?**

A. E. : Cette nouvelle offre est pertinente d'autant plus qu'elle permettra au tissu entrepreneurial de faire face aux charges fixes pendant la période du confinement et même après.
Cette ligne supplémentaire de crédit sera un réel ballon d'oxygène pour les entreprises les plus impactées, notamment celles qui seront dans l'impossibilité de demander à leurs salariés d'effectuer le télétravail.
Je reste optimiste quant à la flexibilité des critères d'octroi de crédits issus de cette nouvelle ligne. Le programme Intelak, lancé récemment, conforte amplement les efforts de l'Etat et des établissements bancaires en matière d'assouplissement des conditions d'octroi de crédits bancaires.
Aujourd'hui, il est sans conteste que l'offre de financement destinée aux entreprises est plus large et accessible. Ce qui constitue un rempart contre l'effritement du tissu entrepreneurial, pourvoyeur d'emplois et créateur de richesse pour notre pays.

F.N.H. : **Cette période particulière a poussé des entrepreneurs à demander aux grandes entreprises d'avancer les paiements de leurs fournisseurs, notamment les TPE et PME ? Que pensez-vous de cette suggestion ?**

A. E. : Le contexte actuel remet en selle le sempiternel sujet des délais de paiement au Maroc. Il ne faudrait pas se voiler la face. Même les grandes entreprises pourraient alléguer le fait qu'elles ont également des difficultés de trésorerie dans les circonstances actuelles où l'activité économique est au ralenti. A mon avis, toutes les entreprises qui ont la capacité de régler leurs fournisseurs à temps doivent le faire. Le support financier de l'Etat est certes indispensable mais il est crucial, pour les jours à venir, que les entreprises fassent aussi preuve de responsabilité en s'acquittant de leurs dus envers leurs fournisseurs à temps. Ce qui pourrait contribuer à amortir le choc induit par le coronavirus sur l'activité des sociétés. La question des avances doit être formalisée au niveau de la CGEM dans le cadre d'une convention entre les grands donneurs d'ordres et les TPE et PME, avec un appui politique de la part de l'Etat. Ceci dit, les chefs d'entreprise et les salariés seront confrontés à la réalité. Dans cette période difficile, il est clair que les patrons d'entreprise ne pourront pas être larges comme avant. Les jours non travaillés risquent de ne pas être payés. L'hypothèse de la réduction des effectifs au niveau de certaines entreprises n'est pas à écarter. Cette période exceptionnelle doit être une invitation à la solidarité entre les chefs d'entreprise et les salariés qui en réalité sont dans le même bateau. Les employés doivent aussi constituer une force de propositions afin d'atténuer les effets de cette pandémie sur l'activité des entreprises. ◆

> **Trois mois de différé est un délai non négligeable pour la trésorerie d'une TPE ou PME.**

FINANCE تمويل
قرض - رأسمال - ضمان
Crédit - Capital - Garantie

Agritech

Les start-up ne se pressent pas

La faiblesse du nombre des entreprises marocaines opérant dans l'agritech contraste avec les défis multiples du secteur agricole.

◆ Seulement une quarantaine de start-up marocaines ont investi ce créneau.

◆ Un mécanisme de subvention de la technologie agricole, à l'instar de ce qui existe pour le matériel, est préconisé.

Par M. **Diao**

Les start-up et les porteurs de projet sont de plus en plus intéressés, entre autres, par l'innovation sociale, la fintech et la green tech.

Malgré son grand potentiel de développement, l'agriculture est moins prisée par les entreprises innovantes au Maroc. Et pourtant, sous d'autres cieux, notamment dans les pays développés, le digital a fondamentalement changé la donne agricole, avec à la clef une productivité en hausse, en dépit des contraintes liées au réchauffement climatique.

A l'échelle nationale, force est de constater que la principale branche du secteur primaire est peu couverte par les IT. *«Il est clair que l'agritech a attiré un peu plus de porteurs de projet et d'entreprises innovantes au cours des deux dernières années dans notre pays. Mais toujours est-il que celle-ci est un secteur relativement nouveau au Maroc»*, confie Mouhsine Lakhdissi, associé de la Société Agridata.

Et d'ajouter : *«A fin 2018, le nombre d'entreprises innovantes dans l'agritech était 20. Aujourd'hui, ce chiffre tourne autour de 40»*. Notons que les acteurs de l'écosystème agricole ont pris conscience, ces dernières années, de l'intérêt de recourir à la technologie dédiée à la branche agricole, et multiplient les initiatives dans ce sens.

> **L'Etat a un grand rôle à jouer pour la promotion de l'agritech au Maroc.**

Toujours est-il que la faiblesse du nombre d'entreprises marocaines opérant dans l'agritech contraste avec les multiples défis du secteur agricole, fragilisé par les aléas climatiques et des rendements nettement améliorables.

L'une des causes du déficit de notoriété de l'agriculture auprès des sociétés innovantes ou porteurs de projet est qu'il n'existe pas encore au Maroc un mécanisme de subvention de la technologie agricole contrairement au matériel.

Des voix se lèvent pour demander des lignes de financement dédiées ainsi que la mise en place de mécanismes de subvention destinés aux agriculteurs qui font appel à la technologie agricole afin d'augmenter la productivité de leur exploitation.

Au final, l'Etat a un grand rôle à jouer pour la promotion de l'agritech au Maroc. D'autant plus que l'un des défis du Royaume au cours des années à venir sera de favoriser l'émergence d'une classe moyenne agricole. ◆

Paroles de pro

Mouhsine Lakhdissi, *associé de la Société Agridata*

«Les entreprises marocaines de l'agritech opèrent généralement dans les domaines du software ou de l'IoT. Contrairement aux grandes et moyennes entreprises agricoles, les petits exploitants ont une culture technologique peu développée. Au cours des deux dernières années, le ministère de tutelle a posé des actes de taille allant dans le sens de la promotion de la technologie dans le domaine agricole. L'Agro IT Day a été organisé. L'édition du SIAM de cette année qui a été malheureusement annulée à cause du coronavirus, était placée sous le thème de la digitalisation de l'agriculture.
La Banque mondiale a également prévu de débloquer un montant important pour le financement de partenariats public-privé en la matière. L'ensemble de ces initiatives favorisent le développement de l'agritech, qui est encore à ses balbutiements au Maroc». ■

L'essentiel

Orange Corners Innovation Fund

Les cinq start-up gagnantes dévoilées

L'Ambassade des Pays-Bas au Maroc et le Centre marocain pour l'innovation et l'entrepreneuriat social (MCISE) ont clôturé récemment la 2ème édition du programme Orange Corners Morocco avec la remise du prix Orange Corners Innovation Fund (OCIF) aux 5 start-up les plus innovantes.

Imaginarium a remporté le 1er prix de 300.000 DH. Fodder Palm a décroché la 2ème récompense de 300.000 DH. Bistic s'est classée à la 3ème place, empochant un chèque de 150.000 DH. Res'eau et Kassam ont respectivement remporté le 4ème prix de 100.000 DH et le 5ème prix de 50.000 DH.

Lors de la manifestation a été présenté le Fonds Azur Innovation Fund (AIF), qui est le fruit d'un partenariat entre la société de gestion Azur Partners, le Dutch Good Growth Fund (DGGF) et plusieurs institutions financières nationales et internationales.

Le fonds investira en fonds propres et en quasi-fonds propres dans les start-up innovantes à fort impact, et ce pour les accompagner dans le développement de leurs projets. DGGF a pris une participation de 7 millions d'euros dans le fonds AIF. Avec une taille globale de 350 MDH lors du premier closing, AIF est le plus grand fonds d'amorçage de l'histoire du Maroc. ◆

Avec la participation de la Caisse Centrale de Garantie

Covid-19

Le monde rural entre le marteau et l'enclume

- Les métiers complémentaires de l'agriculture, déjà impactée par la sécheresse, sont frappés de plein fouet.
- Le confinement a réduit sensiblement les opportunités d'emploi dans les villes.
- Témoignages poignants de plusieurs travailleurs.

Par C. **Jaidani**

Les métiers liés à l'artisanat présents dans le monde rural tournent au ralenti.

A ses débuts, la pandémie de Coronavirus a été prise à la légère dans le monde rural. Certains même l'ignoraient totalement et s'estimaient peu concernés, à l'exception de ceux qui ont des enfants scolarisés et qui ont dû s'adapter aux nouvelles conditions d'enseignement imposées par le département de tutelle.

Mais la situation a complètement changé avec le confinement de la population, qui s'est accentué à partir du 20 mars avec l'interdiction des déplacements interurbains.

Sous l'effet de la sécheresse et la baisse d'activité dans le secteur agricole, de nombreux paysans étaient à la recherche de métiers dans les villes, notamment dans la maçonnerie, le commerce, le transport ou le travail journalier dans les entreprises BTP ou autres.

D'autres se ruaient vers les souks hebdomadaires dans l'espoir de dénicher quelques boulots comme aides-commerçant ou porteurs de marchandises, mais ils ont été vite confrontés aux restrictions imposées par les autorités en matière de déplacement.

Dans la province de Benslimane, la décision des autorités locales de fermer les souks hebdomadaires n'a pas été du goût des habitués de ces sites.

«Habituellement, je travaille dans les activités de collecte des légumes ou dans les champs de céréales et de légumineuses. Lors des saisons pluvieuses, je gagnais au minimum 100 DH/jour. Mon revenu pouvait atteindre facilement 200 DH/jour lors des pics de la campagne notamment au cours des moissons. Actuellement, il y a une forte offre de main-d'œuvre sur le marché et donc une baisse de la demande. Je peux à peine trouver un revenu journalier de 50 DH et le plus souvent quelques jours par semaine seulement. Nous compensons ce manque à gagner à travers de petits métiers journaliers dans les villes qui tournent au ralenti. Ce qui complique davantage notre situation», témoigne Larbi Lahrech, travailleur agricole.

Le confinement a impacté d'autres métiers liés à l'agriculture même si le secteur figure dans la liste tolérée par le gouvernement. La fermeture des marchés a perturbé le commerce de bétail et les produits alimentaires qui lui sont dédiés.

«Jusqu'à vendredi 20 mars, nous avons travaillé normalement. Le souk Jemaâ de Fedalate relevant de la province de Benslimane affichait sa dynamique habituelle. Mais le lendemain à Sebt Tit Mellil, la situation commençait à basculer. Les autorités ont restreint l'accès au site et l'activité a beaucoup régressé. Actuellement, les autres souks de la région comme Tnine Toualaâ, Tlat Ziayda ou Khmis Bouznika seront fermés jusqu'à nouvel ordre», affirme amèrement Ahmed Benatij, commerçant itinérant de bétail.

Ce dernier n'a pas manqué de souligner que la chaîne d'approvisionnement de la filière viandes rouges sera fortement secouée et le risque de flambée des prix des produits n'est plus à écarter.

Les transporteurs sont les premiers touchés par cette crise. L'arrêt des déplacements leur a porté un coup fatal. Abdessamad Bichri, résident dans la commune de Moualine El Oued, relevant de la province de Benslimane, est chauffeur de grand taxi qui fait la liaison entre son patelin et la petite ville d'El Gara. Il fait état d'un constat alarmant pour son secteur. Ce sexagénaire affirme que durant toute sa carrière de près de 40 ans, *«les périodes d'arrêt de mon activité ne dépassaient guère deux fois et sur ordre de notre syndicat. La première fois, pour dénoncer l'entrée en vigueur du Code de la route en 2009, et la seconde en 2018 pour protester contre la hausse des prix des carburants. Durant les deux événements, la grève n'a pas dépassé une semaine. Alors qu'en 2020, le confinement nous impose un chômage technique pendant un mois. La plupart des professionnels du secteur vivent au jour le jour avec la recette quotidienne. Ils ne disposent pas d'économie et ont des charges familiales à supporter».* ◆

Le tourisme rural complètement paralysé

Le tourisme est le secteur le plus touché par la crise sanitaire et économique que vit le Maroc. Le tourisme rural est frappé de plein fouet surtout que le printemps représente la haute saison pour la filière. Maisons d'hôtes, auberges, hôtels, restaurants, vendeurs ambulants (petits-laits, produits avicoles, produits d'artisanat…), toutes ces activités emploient des milliers de gens. Certains sont saisonniers, d'autres à plein temps. Le secteur est considéré complémentaire pour l'agriculture. C'est une opportunité pour lutter contre la pauvreté surtout dans les régions enclavées.

HORS SÉRIE

finances News HEBDO

PREMIER HEBDOMADAIRE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

www.fnh.ma

Votre étalon information

Nous ne donnons pas juste des informations, mais l'information juste

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Lydec ليدك

Energie éolienne

Un potentiel cumulé de 275.000 MW

◆ Pour l'éolien, le Royaume affiche un potentiel de 25.000 MW en onshore et 250.000 MW en offshore contre 20.000 MW pour le solaire.

◆ Le renforcement de l'attractivité du secteur des énergies renouvelables est un préalable pour l'exploration de ce grand potentiel.

Par M. **Diao**

Les chiffres sont officiels. Le système électrique national dispose de centrales renouvelables d'une capacité installée de 3.700 mégawatts (MW) dont 1.220 MW en éolien, 710 MW en solaire et 1.770 MW en hydraulique, ce qui représente 35% de la capacité totale installée à fin 2019. Par ordre d'importance en termes de capacité installée, après l'hydraulique, l'éolien vient en deuxième position. C'est dire la centralité de ce type d'énergie renouvelable dans le mix énergétique.

Autres chiffres édifiants corroborant l'importance de l'éolien dans le mix énergétique du pays à terme, la capacité renouvelable prévue à l'horizon 2030 serait de 15,5 GW dont 5,5 GW en éolien, 6,8 GW en solaire et 3,2 gigawatts (GW) en hydraulique.

L'écosystème se densifie

Le Maroc dispose d'un potentiel considérable en énergie éolienne largement supérieur à celui de l'énergie solaire. En effet, pour l'éolien, le Royaume affiche un potentiel de 25.000 MW en onshore et 250.000 MW en offshore contre 20.000 MW pour le solaire, avec un ensoleillement de plus 3.000 heures par an et une irradiation moyenne de près de 6,5 kwh/m²/jour. Le Royaume compte tirer profit de cette source d'énergie propre de plus en plus compétitive, avec les progrès technologiques en la matière. L'écosystème de la production d'énergie éolienne a été consolidé au Maroc par la construction de l'usine Siemens Gamesa, située dans la région de Tanger. Celle-ci a livré en janvier 2020 les pales du parc éolien de Midelt, dotée d'une capacité de 180 MW en cours de réalisation.

Le parc éolien Khalladi produit l'équivalent de la consommation annuelle moyenne d'une ville de 400.000 habitants.

Le site permettra au Royaume d'éviter d'émettre jusqu'à 326.000 tonnes de CO2 par an contribuant ainsi au respect des engagements du pays en matière de réduction d'émission de Co2.

L'usine de Tanger, spécialisée dans la fabrication de pales et qui alimente également les marchés internationaux, est la première du genre en Afrique et au Moyen-Orient. Au-delà de ce rappel, il convient de souligner que le projet éolien intégré du Maroc est composé de cinq parcs éoliens cumulant 850 MW qui devront être mis en service d'ici la fin de l'année.

Une attractivité à renforcer

Les projets de production d'énergie éolienne sont capitalistiques et nécessitent une forte implication des acteurs du secteur privé. D'où l'impératif pour les pouvoirs publics d'œuvrer pour l'attractivité de cette branche des énergies renouvelables au Maroc.

A ce titre, il est souhaitable d'adopter promptement le projet de loi d'amendement de la loi 13-09 relative aux énergies renouvelables, déjà déposé au Secrétariat général du gouvernement. Ce dispositif juridique vise le renforcement de la transparence, la simplification des procédures d'autorisation et l'amélioration de la bancabilité des projets.

Il est également nécessaire de hâter la mise en place du cadre législatif et réglementaire dédié à l'autoproduction en vue de donner aux consommateurs la possibilité de produire une partie ou la totalité de leurs besoins en énergie électrique. ◆

> **Le projet éolien intégré du Maroc est composé de cinq parcs éoliens cumulant 850 MW.**

Le parc éolien Khalladi, un cas d'école

Le parc éolien Khalladi est le premier projet développé par Acwa Power, en collaboration avec le fonds d'investissement ARIF, avec la contribution d'autres partenaires financiers dans le cadre de la loi 13-09, relative aux énergies renouvelables. Le parc est composé de 40 turbines éoliennes de 3 MW chacune. Déjà opérationnel et doté d'une capacité de 120 MW, le site situé à 30 km de Tanger a mobilisé un investissement total de 1,7 Md de DH. Le parc éolien qui produit autour de 380 GWh par an, soit l'équivalent à la consommation annuelle moyenne d'une ville de 400.000 habitants, alimente directement de grands clients industriels connectés au réseau de haute tension. Le parc éolien Khalladi est détenu à 75% par ACWA Power et à 25% par le fonds ARIF, géré par Infra Invest.

Energie solaire

Green Fusion Solar Maroc s'allie aux ténors

◆ La filiale marocaine de Green Power Technologie France a conclu des contrats-cadres avec cinq acteurs majeurs dans le secteur des énergies renouvelables au Maroc.

Les contrats-cadres visent à améliorer la gamme de solutions technologiques pour l'autoconsommation, le stockage, et la réinjection..

Green Fusion Solar Maroc, filiale de Green Power Technologie (France), l'un des plus importants partenaires au monde du numéro 1 mondial des fabricants d'onduleurs pour le solaire, Huawei Fusion Solar, a signé récemment des contrats-cadres avec 5 grands acteurs dans le domaine des énergies propres au Maroc. Il s'agit de Cleanergy, Solarway (Disway), Greenland, Solar Power et Shamsiyah. Green Fusion Solar Maroc compte ainsi capitaliser sur le Hub Maroc afin d'étendre son activité sur les pays du Maghreb (Tunisie, Algérie, etc.) ainsi que pour participer aux grands projets du continent africain.

Notons que les contrats-cadres qui permettront de développer des partenariats fiables avec les industriels et acteurs économiques soucieux de leur empreinte écologique, visent à améliorer la gamme de solutions technologiques pour l'autoconsommation, le stockage, et la réinjection.

Green Fusion Solar Maroc ambitionne également de créer une logistique pérenne pour l'approvisionnement en onduleurs (convertisseurs d'énergie pour les centrales solaires PV) pour plusieurs pays africains, tout en misant sur un écosystème local performant.

«Je donne une grande importance à ce que le Maroc puisse être l'avant-gardiste des pays africains pour des projets de grandes tailles, Rooftop pour les industriels, et de plus petites dimensions pour les promoteurs immobiliers et architectes, en offrant l'accès à tous, d'une énergie propre et gratuite», dixit Arnaud Sourdrille, président-fondateur du Groupe Inhusol. Et d'ajouter : *«Nous devons tous prendre conscience des enjeux climatiques, afin de pallier la transition énergétique de demain et comprendre que tous les investissements solaires donneront un avantage certain sur l'impact économique des entreprises et industriels de demain».*

> **Green Fusion Solar Maroc ambitionne de créer une logistique pérenne pour l'approvisionnement en onduleurs.**

Le patron du Groupe Inhusol est convaincu que le marché futur le plus important sera les secteurs agricole, industriel et immobilier.

Notons enfin que Green Fusion Solar Maroc et Huawei s'engageront à apporter toutes les solutions les plus performantes en optimisant les coûts sur le long terme mais aussi avec une présence locale de leurs équipes. ◆

EN BREF

Green Energy Park

L'Iresen lance un appel à manifestation d'intérêt

L'Institut de recherche en énergie solaire et énergies nouvelles (Iresen) lance un appel à manifestation d'intérêt pour l'ingénierie, la fourniture, la construction, l'installation et la mise en service d'une unité pilote de stockage thermique de l'énergie solaire au niveau de sa plateforme de recherche Green Energy Park à Benguerir.

Les sociétés intéressées sont invitées à manifester leur intérêt au plus tard le 25 mars 2020 à 18h00 en adressant leurs candidatures sous enveloppe fermée par courrier à l'adresse : 6, rue Amir Sidi Mohamed Souissi (Rabat). ◆

Eau potable

1,2 Md de m³ produits en 2019

L'approvisionnement en eau potable du Royaume est érigé en priorité au plus haut niveau de l'Etat. Le Programme national d'approvisionnement en eau potable et d'irrigation 2020-2027, lancé par le Souverain en janvier 2020, mobilise des investissements de l'ordre de 115,4 milliards de dirhams.

Pour l'année 2019, le Maroc a produit un volume de 1,2 milliard de m³. En effet, 80 stations de traitement des eaux superficielles mobilisées au niveau des barrages, 6 stations de dessalement d'eau de mer et plusieurs forages ont contribué à atteindre ce volume. ◆

Avec la participation de Lydec ليدك

Coronavirus

Aux premiers jours du confinement

◆ **Epidémie oblige, les Marocains sont contraints de rester chez eux, entre quatre murs, dans l'attente de jours meilleurs. Les témoignages recueillis en disent long sur leur état d'esprit actuel.**

Par R. **K. Houdaifa**
(Stagiaire)

Casablanca, quasi-déserte, un nour de confinement.

Sur le marché de Benjdia, il y a moins de monde que la veille (samedi 21 mars 2020), mais les clients s'agglutinent autour des étals. «*Et en plus quelques-uns toussent*», se plaint un homme, la quarantaine pimpante.

Les masques généralisés, les commerçants gantés nous servent. Certaines personnes sont extrêmement vigilantes, d'autres ne le sont pas, s'insurge une femme, avant d'ajouter «i*ls sont adultes. On ne peut pas éduquer des adultes !*». En passant, un homme lance «*Dieu est en colère, la preuve est là !*».

Certains de nos compatriotes ont eu du mal à rester confinés. D'aucuns avaient un sac pour les courses mais ne semblaient pas pressés d'entrer, d'autres étaient juste là profitant du bon temps, un air de vacances que la police a interrompu bien sûr. Les forces de l'ordre ont dès lors commencé à vider progressivement les lieux.

Le confinement décidé par l'Etat afin de freiner la transmission du virus est une mesure qui exige de renoncer à des libertés individuelles pour le bien de la collectivité en premier lieu. Est-ce difficile pour les individus de penser aux autres avant de penser à eux-mêmes ?

Oui, selon Meriyem, qui témoigne que certaines personnes n'ont pas compris ce qu'est un confinement. Pis encore, l'ampleur de la gravité. «*Wa Lmgharba (ô Marocains ndlr), le monde entier est en crise, mensonge ou pas, ce sont des vies que nous perdons chaque jour, ce sont des cas en augmentation. Il est où votre sens de responsabilité. Nous sommes en guerre, et cette fois-ci vous n'êtes pas appelés à sortir défendre votre pays, mais à rester tout simplement à la maison ! Profitez-en, et réconciliez-vous avec vous-mêmes*», s'indigne-t-elle suite aux scènes vues dans plusieurs régions du Maroc (Fès, Tanger) qui laissent pantois.

Une telle vision est partagée par un comptriote, qui déplore que «*les gens ne comprennent pas qu'il faut avoir un seul document par foyer. Et ce, afin d'éviter au maximum la circulation; mais malheureusement on trouve 4, 5 voire 6 documents par maison. Résultat, plusieurs personnes sortent…Quant à moi, j'essaie de lire, de me connecter avec moi-même…, je m'occupe. J'ai commencé à découvrir la vie et sa beauté*».

Il faut comprendre que si on se confine, c'est pour cerner le virus. Tant que les gens n'auront pas bien saisi la situation, les mesures seront difficiles à mettre en place, lance un officier. Les forces de l'ordre se chargeront de faire comprendre les consignes aux Marocains rapidement, dit ironiquement un jeune au visage masqué.

Imane, coach production, affirme quant à elle être «heureuse d'apprendre la décision du confinement». «*Je passe le week-end confinée chez moi, et quand je sors pour travailler, je prends toutes les précautions nécessaires. J'espère que tout le monde fera de même : sortir seulement par obligation et avec précaution*», poursuit-elle.

Balzac, dans «Eugenie Grandet», disait «la foi qui sauve n'est rien d'autre que la connaissance». Armez-vous de connaissance. Jean-Gabriel Zufferey dans «Les corps» résuma la vie comme «invisible à l'œil nu», et Maupassant écrivait «n'est jamais si bon ni si mauvais qu'on croit» … Ne baissons pas les armes. ◆

Dorénavant, pour circuler, obligation de produire l'autorisation de déplacement exceptionnelle

L'injonction est claire : «Restez chez vous». Mais des exceptions sont tolérées, à condition de produire une attestation sur l'honneur dûment signée par les agents d'autorité (moqadem) de votre commune. Sont autorisés les trajets entre le domicile et le lieu de l'activité professionnelle, les «déplacements pour motif de santé». On peut donc continuer à aller chez le médecin. Sont également autorisés les «déplacements pour effectuer des achats de première nécessité». On peut se rendre dans des magasins alimentaires, aux pharmacies, banques, bureaux de tabac et stations-service. Dans la file d'attente, il faut respecter le mètre de «distanciation sociale». Mieux vaut rester dans son quartier et faire tous ses achats d'un seul coup.

Témoignages

En ces temps de confinement, nous avons demandé à des citoyens (nes) de nous dire comment ils vivent cette situation particulière. Confessions.

Aziza, psychologue clinicienne

"Parler du confinement imposé en ces temps difficiles m'a fait prendre conscience de la dimension symbolique d'être enfermée pour ma propre santé et celle d'autrui. Jamais le fait d'être à l'intérieur de ma bulle n'a été aussi impactant et aussi dur.

Les choses sont allées crescendo. Quand les mesures de restriction ont commencé à se compliquer et que les écoles ont fermé, j'étais à Tétouan avec la famille et j'angoissais terriblement à l'idée d'être coincée loin de mon antre et de mon espace. Je n'ai respiré qu'une fois chez moi dans mon cocon. J'ai dû aussitôt fermé mon cabinet pour une durée indéterminée ainsi que les institutions où je suis vacataire, gérer le suivi de mes patients de loin, assurer les patients de ma disponibilité et en même temps essayer, via les réseaux sociaux, de répandre de la joie et de poster des choses colorées et amusantes ainsi que des conseils pour les parents en détresse à la maison. Et cela a réussi avec certaines amies nous nous sommes amusées à rigoler et à prendre les choses à la légère. Ça a duré un petit moment puis l'angoisse s'est emparée de moi et j'ai dû prendre du recul avec les réseaux sociaux , mes prises en charge, et me recentrer sur moi parce qu'on ne peut donner de soi si on ne s'est pas donné à soi. Nous aussi les soignants psy sommes des êtres humains. On nous demande d'être là, de soutenir et nous le faisons du mieux possible. Mais nous devons faire face également à nos propres zones d'ombre, les accepter et surtout, comme l'a dit Don Miguel Ruiz (auteur mexicain et chamane, ndlr) dans son 4ème accord, «faire de notre mieux». J'ai aidé là où j'ai pu, soutenu qui j'ai pu, puis je me suis tournée vers mes amies, mes proches, les moins proches. Je pense aussi à ce qui s'est passé samedi soir : les manifestations dans la rue qui sont le fruit de la peur, de l'ignorance et de la précarité. Je demande à tout le monde de faire preuve de compassion et de bienveillance. Certes, ces gens-là sont sortis de manière organisée, mais derrière il y a la peur, l'angoisse et la précarité. J'ai la chance de pouvoir être confinée dans de bonnes conditions. Ce n'est pas le cas de tout le monde, alors aidons nous les uns les autres comme nous pouvons. J'espère que quand ça sera fini, on se souviendra que le plus important est la manière dont nous nous sommes serrés les coudes et que l'éducation et la santé sont vitales mais non plus primordiales. J'espère aussi qu'on se souviendra que, pendant que nous faisions face à nos obscurités et peur, la Terre a respiré, la pluie que nous n'attendions plus est tombée, les animaux sont revenus repeupler leurs espaces et, pendant une période, les êtres humains sont devenus plus solidaires et plus conscients de la nécessité de vivre sur une terre respectée et nourrie. ◆

Ihsane, écrivaine et poétesse

Les mesures de confinement obligatoire ne semblent pas plaire à tout le monde au Maroc. Tout d'abord, une grande partie de la population vivant au jour le jour, s'est retrouvée sans le moindre sou du jour au lendemain, ne disposant pas de revenu fixe ni de sécurité sociale. Qui peut leur en vouloir finalement de ne pas respecter la mise en quarantaine ? Ces gens-là risquent de mourir de faim si l'Etat n'intervient pas pour leur venir en aide d'urgence. Une autre catégorie de personnes n'est pas prête à respecter les mesures de confinement par pur fatalisme. Ces personnes craignent tellement la mort qu'elles refusent de se plier aux règles entreprises pour limiter la pandémie. Elles préfèrent recourir à la religion, quitte à être touchées par la maladie, puisque, selon elles, c'est Dieu qui protège et qui ôte la vie… D'autres se rebellent par égoïsme, ignorance ou encore insouciance… Dans tous les cas, l'Etat devrait mettre en place des aides aux plus démunis y compris les sans-papiers et les SDF. Nous ne pouvons pas les laisser mourir simplement pour notre survie. Certes, les mesures doivent être respectées pour sauver notre pays, mais il est grand temps de penser aux autres. L'élite marocaine ne représente pas à elle seule le Maroc.

Dernière question à se poser et qui mérite une profonde réflexion de chacun (e) d'entre nous : et si le Covid-19 était finalement la revanche de notre planète face à tout le mal que l'humanité a commis ? Et s'il était temps de corriger tous les maux de notre société et de nous reconstruire ? Unissons-nous face à la pandémie, respectons le confinement obligatoire dans la mesure du possible, et surtout, profitons de cette phase pour nous remettre en question et évoluer.◆

Ahmed, militant associatif

Premiers jours de confinement…mon quartier plutôt «classe moyenne» entre en «hibernation». Les consignes sont respectées et, de ma fenêtre, j'observe la rue prendre les allures du mois de Ramadan, quelques minutes avant le Ftour…

Quant à moi qui suis plutôt du genre hyper actif, j'avoue que j'ai un peu angoissé et puis mon esprit «combattant» a repris le dessus. Je me suis fixé une règle de vie en mode confinement : prendre du temps pour m'occuper des miens, pour réfléchir, lire et écrire, et faire un peu de sport sur la terrasse commune où chaque locataire possède son box. Mais la majeure partie de mon temps, je veux le passer à apporter ma pierre au combat contre le virus, c'est-à-dire maintenir le lien avec les autres, essayer de venir en aide à ceux qui en ont besoin, diffuser les bonnes infos et les consignes des autorités sanitaires, maintenir le contact avec les associations de jeunes avec lesquelles je travaille au quotidien. Bref…faire ce que je sais faire le mieux : militer !

Les réseaux sociaux, le virtuel sont devenus pour quelque temps ce qui remplace notre réel, utilisons-les au mieux, ils renferment des trésors d'opportunités. Avec les jeunes militants associatifs et une trentaine de personnalités engagées, nous avons lancé le Groupe «Volontaires et Solidaires», devenu en quelques heures un immense espace de vie, de dialogue, d'infos et de solidarité… Nous avons fait partie de ceux qui ont lancé l'action «Tous aux fenêtres» ce samedi 21, où nous avons chanté l'hymne national et applaudi nos soignants et tous ceux qui veillent sur nous. Nous avons plein d'idées, plein de projets, rejoignez-nous sur Facebook et vous verrez que le confinement en plus de protéger notre vie et celle des autres, est aussi un moment propice au dépassement de soi… Force et courage à tous ! ◆

Arts plastiques

Ce que la peinture doit aux femmes

◆ Depuis longtemps, l'art a été le pré-carré des hommes. Et ce n'est qu'au mitan du siècle dernier que les femmes ont pu forcer cette porte impénétrable. Timidement, du reste. Radioscopie.

Par R. **K. Houdaifa**
(Stagiaire)

Il y a un peu plus d'un demi-siècle, la femme marocaine a décidé de se faire voir en peinture. Elle y est entrée avec ferveur, comme on entre en religion.

Figure de proue de cette incursion des femmes dans un champ taillé sur-mesure pour les hommes : Meriem Meziane. Fille d'un Maréchal et élevée dans un milieu porté par la peinture, elle se met précocement à manier les pinceaux dans un registre orientaliste.

Éclosion

Quand la brèche s'est ouverte, trois d'entre celles qui vont s'y engouffrer (Chaïbia Tallal, Radia Bent Lhoucine et Fatna Gbouri) descendent d'un tout autre monde que celui d'où vient Meriem Meziane. Un monde où l'on s'occupe de traire les vaches plutôt que de savourer la mélancolie des paysages. Elles déboulent de la cambrousse, respectivement de Tnine Chtouka, Douar Oulad Youssef et Tnin Gharbia.

Radia, c'est en contemplant sans cesse son fils à l'ouvrage, le peintre Miloud Labied, qu'elle attrape le virus de l'art.

Ahmed Mijdaoui tint sa mère Fatna alors qu'elle était déjà sexagénaire, sur les fonts baptismaux de l'art pictural.

Si l'entrée en peinture de Radia et Fatna est le résultat d'un long contact, celle de Chaïbia est le fruit d'un songe et d'une voix la sommant de peindre. C'est ainsi que son existence douillette et champêtre a basculé vers une autre, inconfortable et tourmentée, puis fut la première femme à débouler de sa cambrouse inculte pour féconder les cimaises hantées par les hommes. Avec une réussite telle que beaucoup de ses congénères, apparemment sans armes et sans bagages, n'ont pas hésité à marcher sur ses brisées.

Les plus connues s'appellent : Fatima Hassan Farrouj, Benhila Regraguia, Taoufa El Aharah, Zahra Imigi. Les voies de l'art sont impénétrables. Elles le pénètrent sans viatique, par des chemins de traverse. Ne pouvant se targuer d'une quelconque fréquentation préalable des grandes écoles et pour avoir forgé un style convenu, ces dames se sont vu affubler de la condescendante étiquette de «naïf».

Ce qui revient à considérer leur art comme une sorte de degré zéro de la peinture. Toutes ont en commun d'être autodidactes, d'enraciner néanmoins leur désir dans un genre qu'on baptise, faute de nom plus approprié, «naïf» et d'êtres venues à l'art par des voies insolites : Regraguia parce qu'elle est possédée par les djins et qu'elle doit les exorciser…

Si l'on s'est attardé sur ces peintres, c'est d'abord en raison de leur improbable destin, ensuite parce qu'elles sont les porteuses au grand cœur d'un art singulier qui a permis à la peinture contemporaine marocaine de franchir allègrement les frontières. Les corps surdimensionnés de Chaïbia, les silhouettes écorchées de Fatima ou les personnages hauts en couleur de Fatna s'arrachent à prix d'or par les collectionneurs.

Une entrée féconde

Cependant, il n'y a pas lieu de confiner toutes les femmes dans la peinture naïve. Une kyrielle de femmes emboîtent le pas à ces pionnières, sans toutefois marcher sur leurs brisées, histoire de montrer que la «naïveté» n'est pas inscrite dans les gènes féminins.

Elles sont pour la plupart issues d'écoles des beaux-arts, nourries au lait de la peinture et de souche citadine. L'orientalisme n'étant pas leur tasse de thé, la figuration leur semble appropriée aux messages qu'elles désirent transmettre. Ahlam Lemseffer, dont l'engagement humanitaire est connu, privilégie les thèmes de la paix et de la nature dans tout ce qu'elle a de beau-sublime. Privilégiant les grands formats, elle donne libre cours à son énergie, et offre à ses toiles des compositions florissantes en matières, couleurs et éclaboussures où se déploient arabesques fougueuses et explosions colorées.

Khadija Tnana, féministe ardente, métaphorise la condition des femmes au Maroc. Pour elle, l'acte de peindre n'est pas une activité ludique ou un plaisir gratuit, mais un geste de résistance contre les formes d'asservissement.

Najia Mehadji par son traitement du floral, insiste sur le métissage des cultures et appelle à leur dialogue. Elle allie dans un seul et même geste scripteur lignes et couleurs : le tracé qui dessine la forme est le même qui en définit l'extension colorée.

Mais il ne sera pas dit que les femmes laisseront longtemps l'apanage du genre à leurs pairs masculins. Quelques-unes ont choisi les chemins de l'abstraction. Auxquels répondent, à la fin des seventies, Malika Agueznay qui franchit le Rubicon avec un motif qui ressemble à une algue…et n'en est pas une. Deux figures résolues et dont l'art troublant émerge par la suite. L'une, Amina Benbouchta qui révolutionna l'abstraction marocaine avec son foisonnement de signes dérobant, son ascétisme délibéré et son minimalisme intrigant. L'autre, Meryem El Alj, joue sur les partitions du figuratif et de l'abstrait pour asséner à nos regards la condition humaine.

Vu leur nombre insignifiant à cette époque, elles étaient rarement sollicitées. Tandis que leurs analogues masculins enchaînent parfois en rime sans raison, expo sur expo, elles distendent l'intervalle entre la leur. Non par paresse, mais plutôt par souci de la perfection.

Contentons-nous de citer quelques noms qui fleurent bon la beauté des toiles : Zahra Jmiji, Cherifa Grosse, Latifa Toujani, Nariman Alaoui, Wafaa Mezouar, Rim Laâbi, Rabia

Echahed, Sonia Ouajjou, ou encore des révélations, telles que Rita Alaoui, Fatima Mazmouz, Raja Atlassi, Fathiya Tahiri, Sabir Hanae, Narjiss Eljoubari, Salma Meryem Chraïbi... Dès l'éclosion, les femmes ont fait une percée significative.
Et le meilleur est à venir, au vu de la kyrielle de femmes qui frappèrent aux portes de la peinture, confirmant, de ce fait, qu'elles sont partie prenante dans la vie picturale marocaine. L'acte plasticien des femmes s'est vu sortir peu à peu de l'ombre pour se mettre en lumière grâce à cette génération d'artistes marocaines particulièrement douées et vigilantes.

En avant l'arche

Le nom de Chaïbia ne surgit-il pas en même temps que celui de Mohammed Ben Allal ? Meriem Meziane et Ahmed Ben Yessef sont-ils dissociés?

> **Le nom de Chaïbia ne surgit-il pas en même temps que celui de Mohammed Ben Allal ?**

Malika Agueznay et Farid Belkahia ne font-ils pas la paire ? Amina Benbouchta ne boxe-t-elle pas avec Fouad Bellamine dans la même catégorie ?... Bien que l'art n'ait pas été épargné par la question du genre qui a, hélas, privilégié les hommes bien plus que les femmes, une poignée de plasticiennes a connu une réussite exceptionnelle et est devenue de véritables icones de la scène culturelle. Ce qui ne manque pas de frapper les esprits, c'est qu'il ne se passe pas une semaine sans qu'un lieu d'exposition ne prête ses cimaises à une peintre.
Fatima Ettalbi, Bouchra Benyezza, Monia Touiss, Mounat Cherrat, Wafaâ Mezouar, Kenza Benjelloun, Dalila Alaoui, Mariam Abouzid Souali, Zoulikha Bouabdellah, Fatime Zahra Morjani, Houda Terjuman, Yacout Kabbaj, Sara Ouhaddo, Rahma Loussig, Sanaa Arraqa, Mouna Bensaïd, Fatiha Zemmouri, Ghizlane Sahli, Sara Imloul, Myriam El Haik, Radia Biaz Lahlou…qui sont celles-là ? Quelques-unes de ces femmes peintres qui ont brillé par leurs talents, leur dynamisme et leur force de caractère.
Il faudrait des pages et des pages pour rendre compte du rôle de la femme marocaine dans le domaine des arts-plastiques, tant il est immense. ◆

EN BREF

Alors que la période de confinement bat son plein, la culture reste accessible en ces temps à partir de votre ordinateur, tablette ou téléphone. Voici un soupçon de ce qu'on peut trouver gratuitement sur le web, pour se divertir, en quelques clics, à la maison.

La FNM invite le grand public à visiter les musées depuis chez soi

La Fondation nationale des musées (FNM) souhaite continuer à émerveiller les gens dans leur salon avec des visites virtuelles des expositions phares ayant eu lieu dans les musées sous sa tutelle. Et ce, à travers une immersion virtuelle 360° dans plusieurs collections et œuvres, accompagnée de guides vidéos et de textes explicatifs sur différentes thématiques en lien avec les expositions. Dans un communiqué, la FNM indique que pour sa première action, elle lance #lemuséeàlamaison et a mis en ligne, ce vendredi, la collection «Face à Picasso». Cette visite virtuelle est disponible sur le site : http://picasso.visite360.ma/, précise la même source.

Les Films du 3 mars revisite son répertoire

Jusqu'au 31 mars, Les Films du 3 mars donne à voir gratuitement pas moins de 150 films sur son site Internet : https://f3m.ca/

Généreuse est la Fnac

La Fnac a mis une sélection de 500 livres en accès gratuits téléchargeables sur : https://livre.fnac.com/n309183/Tous-les-Ebooks-gratuits.◆

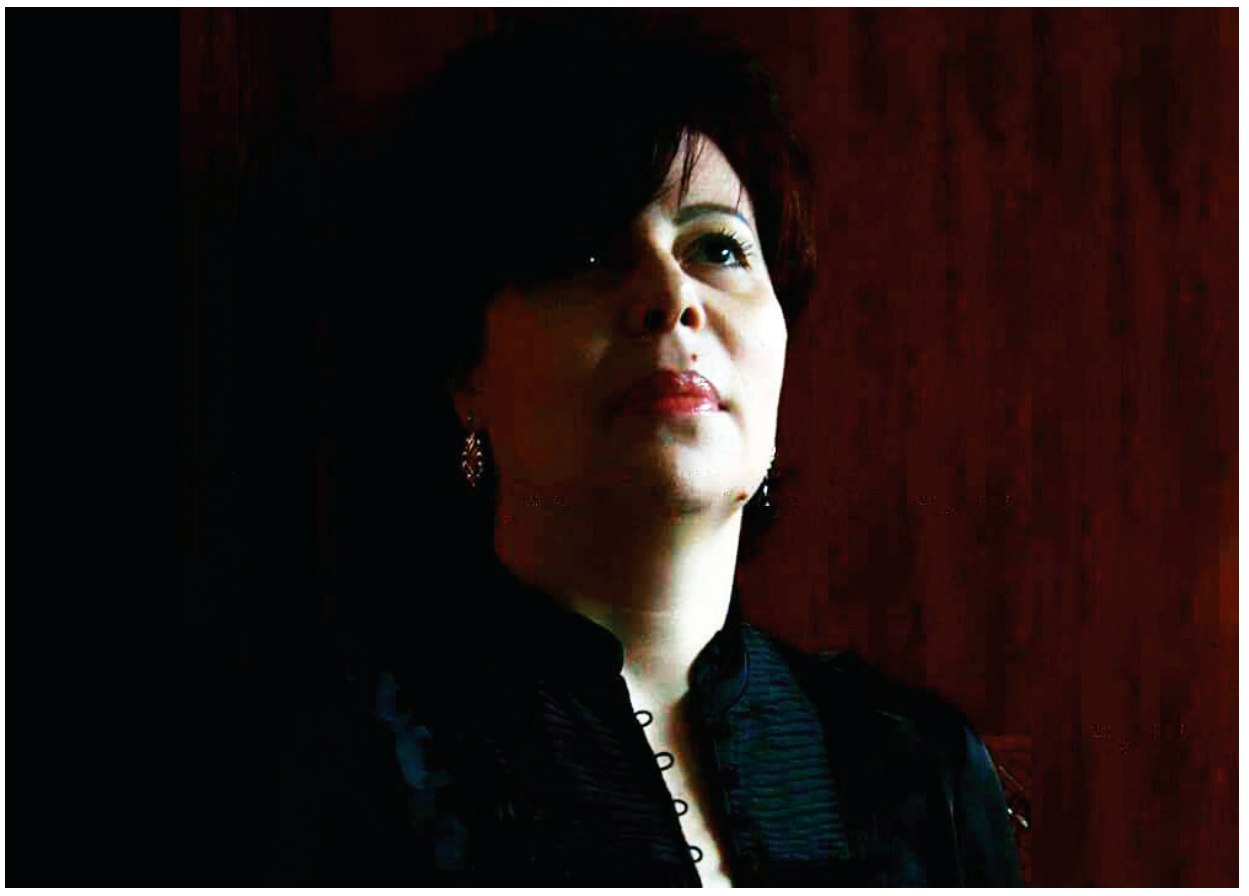

À TABLE L'ARTISTE !

◆ Rajaa Atlassi est une femme de lettres et peintre autodidacte qui ne manque ni d'audace esthétique ni de créativité. Entretien à bâtons rompus.

Propos recueillis par R. **K. Houdaifa**
(Stagiaire)

Finances News Hebdo : **Pouvez-vous nous parler brièvement de l'histoire de l'art au Maroc ? Où commence la peinture au Maroc ? Cherkaoui ? Gharbaoui ?**

Rajaa Atlassi : Notre culture arabo-musulmane est fondée sur la primauté du verbe et de l'auditif, laissant aux seuls arabesques et à la calligraphie le soin de véhiculer une magie de l'image régulière et rythmée, ouvrant ainsi à l'œil les seuils de la méditation.
Au Maroc et dans ce contexte, les pionniers de l'art que l'histoire connaît, et sans les nommer, vont devoir se placer dans cette dynamique. Face à l'aniconisme arabo-musulman, des artistes comme Gherbaoui, R'bati, Cherkaoui...ont dû s'inscrire dans une quête imaginale comme disait Corbin pour restituer l'apparence des choses, donnant ainsi accès à un autre espace, à une autre temporalité, avec des mediums propres dans un cadre réduit venu de l'Occident, le tableau.

F.N.H. : **Quel bilan faites-vous sur la deuxième moitié du XXème siècle ?**

R. A. : Une période bien riche en couleurs et en mouvements... Je trouve un vrai creuset aujourd'hui pour nos artistes ! J'ai une affection toute particulière que je ne renie pas pour cette peinture dite naïve et pour ses protagonistes comme Ben Allal…Chaïbia.

F.N.H. : **La création s'est déplacée davantage vers des questions individuelles ou sociales. Pensez-vous qu'un impact identifiable des idéologies post-indépendance subsiste encore chez les artistes contemporains de la nouvelle génération ?**

R. A. : Je n'adhère pas à tous ces discours sur l'art engagé ou pas; pré ou post... Je ne mêle pas l'histoire à l'art. Je ne garde de l'art que sa dimension universelle et intemporelle.

F.N.H. : **La nouvelle génération se voudrait-elle en rupture avec le passé ?**

R. A. : Non, je ne suis en rupture avec rien ! Tout me traverse et sans le vouloir, peut-être, je restitue cette part léguée dans ma démarche plastique comme une grâce qu'à mon tour je rends...

F.N.H. : **La création contemporaine marocaine de ces dix dernières années ?**

R. A. : Je suis assez curieuse à chaque fois de voir ce que la scène de la création contemporaine propose. Tout en sachant que l'étonnement est l'indice premier pour moi de retenir une œuvre ou pas ! Je passe d'enchantée à déçue bien souvent et je me dis que créer comme disait Camus, c'est vivre deux fois, alors je ne retiens selon les cas que la part de vie en eux qui me convient. Il va sans dire que je réfute le terme «contemporain». Il me semble souvent bien confus et assez chaotique...à s'y égarer.

F.N.H. : **Qu'est-ce que l'art contemporain marocain pour vous aujourd'hui ?**

R. A. : Sans ironie, juste quelques noms d'artistes que je suis sans avoir à les classer !

F.N.H. : **La femme s'est insérée et vue reconnue dans le milieu artistique, depuis Chaïbia ?**

R. A. : Depuis Chaïbia, je pense que la femme artiste s'est installée dans son sofa ! Je pense qu'elle a ouvert avec d'autres bien des portes après elle dans les mentalités. J 'ai exposé moi-même pour la première dans sa galerie Alif Ba à Casablanca dans les années 2000. Mais je pense toujours en termes d'artiste et déplore en art la dichotomie homme/femme !

F.N.H. : **Chaque femme essaye de trouver du mieux qu'elle peut sa méthode pour s'en sortir, se faire connaitre. Quelle est la vôtre ?**

R. A. : Sortir de l'ombre par sa propre lumière, telle est ma devise !

F.N.H. : **Avez-vous déjà connu la misogynie ?**

R. A. : La misogynie, je la devance d'un pas. Du coup, elle me voit et je ne la vois pas !

F.N.H. : **Nous constatons néanmoins bien trop souvent qu'il existe beaucoup moins d'œuvres de femmes que d'hommes exposées dans les musées ou dans les livres d'histoires de l'art. Quelles sont les raisons de cette quasi-invisibilité des femmes dans le milieu de l'art ?**

R. A. : C'est une question que je me pose aussi bien que l'effectif féminin n'est pas des moindres. Laissons peut-être le temps au temps… et à l' Histoire de leur poser la question un jour.

F.N.H. : **Que pourriez-vous dire de la place qu'occupe la femme dans l'art aujourd'hui ? Avez-vous quand même repéré des changements de regards, d'attitudes ?**

R. A. : La femme au Maroc occupe finalement la place que l'on veut bien lui donner. Mais l'œuvre picturale,croyez-moi, est toujours à sa juste place, devant l'œil du spectateur. Laissons à ce dernier le soin de s'y attarder et d'en juger par lui-même.

F.N.H. : **Et sur leur dynamisme dans le milieu artistique ?**

R. A. : Je salue le dynamisme des femmes au Maroc et dans bien des domaines et notamment au-devant de la scène artistique. Artistes engagées, présentes, vives, elles dessinent à leur tour avec singularité un champ créatif pluriel.

F.N.H. : **Quel message souhaitez-vous faire passer à travers votre art ?**

R. A. : Je suis artiste de formation littéraire. Le verbe étant à tous les commencements, je dirai comme Delacroix : Il n'y a pas d'art sans poésie. Ma peinture reste contemplative comme un arrière-pays de la poésie ou l'inverse si l'on veut. Et si message elle dépose, il ne peut être que d'ordre mystique.

F.N.H. : **Quel est votre processus de création ?**

R. A. : J'ai touché tout au long de mon parcours à plusieurs procédés de création et à maintes techniques plastiques. Et comme dans un procédé alchimique, j'essaie de décomposer la matière comme pour la purifier. Et en transformant cette matière en lumière.
Je passe nécessairement par la transmutation de l'esprit. Ce qui permet de se transformer soi-même et de s'y purifier. ◆

finances News HEBDO
PREMIER HEBDOMADAIRE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Résultats au 31 décembre 2019

Communication Financière

شركة مشروبات المغرب
Société des Boissons du Maroc

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Casablanca, le 25 mars 2020

Le Conseil d'administration de la Société des Boissons du Maroc s'est réuni à Paris, le 23 mars 2020, sous la Présidence de Monsieur Michel PALU, et a examiné l'activité et validé les résultats au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Indicateurs consolidés en MDH	2018	2019	Variation
Chiffre d'affaires	2 585	2 669	3,3%
Résultat d'exploitation	584	582	-0,3%
Résultat net part du groupe	320	374	16,7%

Croissance du chiffre d'affaires et des volumes de ventes

En 2019, le chiffre d'affaires consolidé s'établit à 2 669 MDH, en progression de 3,3% par rapport à l'année précédente.

Le volume global de ventes est en hausse de 9,4%.

L'activité « Bière » enregistre une croissance des ventes de 2,2%, reflet d'une dynamique positive au niveau du marché local et d'une forte croissance à l'export. Cette activité a bénéficié de l'élargissement de sa gamme de produits ainsi que du renforcement de l'effort commercial au niveau des différents canaux de distribution.

Résultat d'un investissement soutenu dans la consolidation de l'amont agricole et dans le renforcement de l'outil industriel, l'activité « Vin » réalise une solide croissance des ventes de +38,9%.

Fort relais de croissance, l'activité « Eau » enregistre une progression de 17,2% par rapport à l'année 2018. Cette performance est le résultat du développement de la distribution qui accompagne l'évolution de la part de marché.

Consolidation du résultat d'exploitation

Grâce à la croissance des volumes de ventes, le résultat d'exploitation s'est stabilisé à 582 MDH dans un contexte de forte augmentation des prix des matières premières et des fournitures d'emballage.

Résultat net part du groupe en hausse

Après une année 2018 impactée par la clôture du contrôle fiscal de la Société des Boissons du Maroc, le résultat net part du groupe pour l'année 2019 s'établit à 374 MDH, en hausse de 16,7%.

Perspectives

Dans le contexte actuel, la Société des Boissons du Maroc mobilisera tous ses efforts pour poursuivre son plan de développement et limiter les impacts négatifs de la crise du COVID-19 sur son activité.

Management

Le Conseil d'Administration a félicité le Comité de Direction de SBM pour les résultats 2019 et lui renouvelle toute sa confiance pour gérer la situation actuelle.

Prochaine échéance

Assemblée générale mixte le 27 avril 2020.

Dividende

Au titre de l'exercice 2019, le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale Ordinaire la distribution d'un dividende de 136 dirhams par action.

SOCIÉTÉ DES BOISSONS DU MAROC
Société Anonyme au capital de 282.965.300 Dirhams
Siège social : N°38, Boulevard Aïn Ifrane, Lot Alamia,
Sidi Moumen Casablanca - Maroc
www.boissons-maroc.com

Informations Financières & Relations Investisseurs
M. Philippe CORBIN
philippe.corbin@castel-afrique.com

Finances News Hebdo du 26/27/28/29/30 Mars 2020

COMMUNICATION FINANCIÈRE

بنك الصفاء
Bank Assafa

AU 31 DÉCEMBRE 2019

Finances News Hebdo du 26/27/28/29/30 Mars 2020

COMMUNICATION FINANCIÈRE BANK ASSAFA AU 31 DÉCEMBRE 2019

ÉTAT A1- PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES – COMPTES SOCIAUX

I- RÈGLES ET PRINCIPES COMPTABLES

1. Principes généraux

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.

La présentation des états de synthèse de Bank Assafa est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Établissements de Crédit, tel que amendé par le Comité des Établissements de Crédit (CEC) en date du 30 janvier 2017, compte tenu de son adaptation aux activités des banques participatives exercées en vertu du titre III de la loi n° 103-12.

Les présents états publiés sont élaborés en alignement avec le Plan Comptable des Etablissements de Crédit, les rubriques non utilisées par les banques participatives n'y sont pas reprises.

II- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES DES ÉLÉMENTS DU BILAN

1. Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux

Ces valeurs correspondent aux :

- Valeurs en caisse composées exclusivement des billets et monnaies ayant cours légal au Maroc ou à l'étranger ;
- Avoirs auprès des Banques centrales, du Trésor public et du Service des chèques postaux du ou des pays où se trouve implanté l'établissement, pouvant être retirés à tout moment ou dans un délai maximum de 24 heures ou un jour ouvrable.

Ces valeurs sont comptabilisées à leurs valeurs nominales en MAD.

2. Créances sur les établissements de crédit et la clientèle et engagements par signature.

- Les créances sur les établissements de crédit comprennent l'ensemble des créances sur les établissements de crédit et assimilés y compris les créances relatives aux financements participatifs.
- Les créances sur la clientèle sont ventilées selon l'objet économique des concours :

- Financements participatifs de trésorerie et à la consommation
- Financements participatifs à l'équipement
- Financements participatifs immobiliers
- Autres financements participatifs

- Les encours relatifs à ces rubriques concernent les transactions participatives qui génèrent une créance de la banque sur ses contreparties. Ces créances, lorsqu'elles résultent d'un financement via le contrat Mourabaha, elles correspondent aux coûts d'acquisition des biens faisant l'objet de la transaction réduits des apports des clients auxquels s'ajoutent la marge et la TVA appliquées.
- Conformément au processus défini par les autorités et en alignement avec les principes de la finance participative, le financement via la Mourabaha passe par deux phases. La première est matérialisée par l'acquisition du bien objet du financement, accompagnée des formalités de transfert effectif de propriété vers la banque. La deuxième phase consiste à la cession des biens aux clients et le transfert de la propriété à ces derniers.

3. Autres actifs.

Cette rubrique comprend, les débiteurs divers, les valeurs et emplois divers y compris les biens acquis dans le cadre de financements participatifs et les comptes de régularisation y compris ceux relatifs aux produits participatifs.

4. Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles, ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation, sont amorties sur les durées retenues selon la nature des immobilisations et leur destination.

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie retenues.

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement en année
- Terrain	Non amortissable
- Immeubles d'exploitation	25
- Mobilier de bureau	10
- Matériel informatique	5
- Matériel de bureau	5
- Matériel roulant	5
- Agencements, aménagement et installations	10
- Les immobilisations incorporelles sont amorties sur	5 ans

Charges à répartir

Les charges à répartir enregistrent les dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

Les durées d'amortissement appliquées sont les suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
- Frais préliminaires	3
- Autres charges à répartir	Entre 2 et 5 ans selon le cas

5. Dépôts de la clientèle

Cette rubrique comprend l'ensemble des dépôts effectués par des agents économiques autres que les établissements de crédit et assimilés.

6. Dettes envers la clientèle sur produits participatifs

Cette rubrique comprend le prix intégralement reçu à l'avance par l'établissement de crédit dans le cadre des opérations Salam. Il s'agit également des avances et Hamish Al jidia reçues sur opérations Mourabaha ainsi que les dettes liées à d'autres produits participatifs avec la clientèle.

7. Autres passifs :

Cette rubrique comprend, les créditeurs divers et les comptes de régularisation dont ceux relatifs aux produits participatifs.

8. La conversion des états financiers libellés en monnaie étrangère

La méthode utilisée pour convertir les états financiers libellés en monnaie étrangère est celle dite du « taux de clôture ».

9. Provisions pour risques et charges

Cette rubrique recouvre les provisions qui permettent de constater l'existence de pertes ou de charges dont la réalisation est probable mais l'évaluation incertaine ou qui ne font pas face à la dépréciation d'un actif identifié.

Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

10. Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus

Cette rubrique affiche la valeur des fonds levés auprès du Mouwakil dans le cadre du contrat Wakala Bil Istithmar reçus. Dans ce cas, le Mouwakil reçoit une rémunération contenue dans la rubrique transfert de produits sur Wakala Bil Istithmar reçu et le Wakil qui est dans ce cas Bank Assafa perçoit une commission de gestion.

III- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES DES ÉLÉMENTS DU CPC

La présentation du CPC est faite en liste de façon à obtenir une présentation successive des produits et des charges de même nature.

Elle n'individualise pas les produits et les charges sur exercices antérieurs. Cette information est néanmoins donnée dans l'ETIC, si elle présente un caractère significatif.

Le compte de produits et charges récapitule les produits et les charges de la période comptable considérée. Les produits sont enregistrés hors taxe sur la valeur ajoutée collectée et les charges hors taxe sur la valeur ajoutée déductible.

Le CPC mentionne expressément les dates de début et de fin de la période comptable considérée.

Le résultat net apparaît à la fin de l'état, c'est ce montant qui doit figurer dans le passif du bilan.

1. Produits d'exploitation bancaire

- Rémunération et les produits assimilés sur opérations avec la clientèle comprend la quote-part de la marge réalisée sur Mourabaha propre à l'exercice en cours.
- Commissions sur prestations de service comprend notamment la commission de gestion relative au contrat de la WAKALA.

2. Charges d'exploitation bancaire

- Transfert de produit sur dépôts d'investissement et WBI reçus. Cette rubrique enregistre le transfert de la quote-part des profits réalisés par le Mouwakil, attribuable au Wakil.

IV- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES DES ÉLÉMENTS HORS BILAN

Les comptes de la classe 8 enregistrent les engagements donnés et reçus dont l'exécution éventuelle pourrait modifier le montant ou la consistance du patrimoine de l'établissement : engagements de financement, de garantie... et engagements en souffrance.

LA BANQUE PARTICIPATIVE
www.bankassafa.com
05 29 04 04 44
Prix de la communication locale
Centre Relations Clients
بنك الصفاء
Bank Assafa
خط مستقيم

Finances News Hebdo du 26/27/28/29/30 Mars 2020

COMMUNICATION FINANCIÈRE BANK ASSAFA AU 31 DÉCEMBRE 2019

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2019

en milliers de DH

ACTIF	31/12/2019	31/12/2018
1.Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chéques postaux	**172 259**	**203 466**
2.Créances sur les établissements de crédit et assimilés	**7 590**	**21 678**
. À vue	0	4 072
. À terme	7 590	17 606
3.Créances sur la clientèle	**3 608 620**	**2 439 292**
. Financements participatifs de trésorerie et à la consommation	313 195	219 814
. Financements participatifs à l'équipement		
. Financements participatifs immobiliers	3 198 321	2 209 953
. Financements participatifs Promotion Immobilière	92 371	
. Autres Financements participatifs	4 733	9 525
5.Titres de transaction et de placement		
. Autres titres de créance		
. Certificats de Sukuk		
. Titres de propriété		
6.Autres actifs	**332 300**	**503 442**
7.Titres d'investissement		
. Autres titres de créance		
. Certificats de Sukuks		
8.Titres de participation et emplois assimilés		
. Participation dans les entreprises liées		
. Autres titres de participation et emplois assimilés		
. Titres de Moudaraba et Moucharaka		
10.Dépôts d'investissement et Wakala Bil istithmar placés		
12.Immobilisations données en Ijara		
13.Immobilisations incorporelles	952	349
14.Immobilisations corporelles	**41 643**	**39 037**
Total de l'Actif	**4 163 364**	3 207 264

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2019

en milliers de DH

PASSIF	31/12/2019	31/12/2018
1.Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
2.Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	**401 573**	**210 814**
. À vue	386 924	210 814
. À terme	14 649	
3.Dépôts de la clientèle	**996 260**	**834 984**
. Comptes à vue créditeurs	976 290	792 220
. Autres comptes créditeurs	19 970	42 764
4.Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	**48 433**	**63 901**
5.Titres de créance émis		
. Titres de créance négociables émis		
. Autres titres de créance émis		
6.Autres passifs	**1 132 705**	**910 456**
7.Provisions pour risques et charges	**4 491**	**2 918**
8.Provisions réglementées		
9.Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
11.Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus (*)	**1 338 025**	**1 000 000**
12.Écarts de réévaluation		
13.Réserves et primes liées au capital		
14.Capital	**500 000**	**350 000**
15.Actionnaires.Capital non versé (-)		
16.Report à nouveau (+/-)	**-165 808**	**-58 841**
17.Résultats nets en instance d'affectation (+/-)		
18.Résultat net (+/-)	**-92 315**	**-106 968**
Total du Passif	**4 163 364**	**3 207 264**

(*) Uniquement Wakala Bil Istithmar

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES DU 01 JANVIER 2019 AU 31 DÉCEMBRE 2019

en milliers de DH

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	31/12/2019	30/06/2018
I.PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	130 021	39 562
2. Rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	105 462	32 771
4. Produits sur titres de propriété (1) et certificats de Sukuks	0	0
5. Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	0	0
7. Produits sur immobilisations données en Ijara	0	0
8. Commissions sur prestations de service	2 913	3 502
9. Autres produits bancaires	98	3 289
10. Transfert de charges sur dépôts d'investissement et WBI reçus	21 548	0
II.CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	**59 556**	**8 678**
14. Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	0	0
15. Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	0	0
16. Charges sur immobilisations données en Ijara	0	0
17. Autres charges bancaires	749	440
18. Transfert de produits sur dépôts d'investissement et WBI reçus	58 808	8 238
III.PRODUIT NET BANCAIRE	**70 465**	**30 884**
19. Produits d'exploitation non bancaire	0	0
20. Charges d'exploitation non bancaire	10 189	2 740
IV.CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	**149 370**	**130 928**
21. Charges de personnel	71 263	64 269
22. Impôts et taxes	6 805	5 780
23. Charges externes	64 836	57 363
24. Autres charges générales d'exploitation	1 200	0
25. Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	5 266	3 516
V.DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	**5 000**	**4 166**
26. Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	2 756	1 146
27. Pertes sur créances irrécouvrables	214	0
28. Autres dotations aux provisions	2 030	3 020
VI.REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPERATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	**1 882**	**0**
29. Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	1 425	0
30. Récupérations sur créances amorties	0	0
31. Autres reprises de provisions	457	0
VII.RÉSULTAT COURANT	**- 92 212**	**- 106 950**
32. Produits non courants	2	0
33. Charges non courantes	105	18
VIII.RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	**-92 315**	**-106 968**
34. Impôts sur les résultats	0	0
IX.RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	**-92 315**	**-106 968**
TOTAL PRODUITS	**131 906**	**39 563**
TOTAL CHARGES	**-224 221**	**-146 531**
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	**-92 315**	**-106 968**

(1) Autres que Moucharaka et moudaraba

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION DU 01 JANVIER 2019 AU 31 DÉCEMBRE 2019

I- TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS

en milliers de DH

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION	31/12/2019	30/06/2018
3. (+) Produits sur financements participatifs	105 462	32 771
4. (-) Charges sur financements participatifs		
MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS (1)	**105 462**	32 771
7. (+) Produits sur immobilisations données en Ijara		
8. (-) Charges sur immobilisations données en Ijara		
Résultat des opérations d'Ijara (1)		
9. (+) Commissions perçues	24 461	3 502
10. (-) Commissions servies	748	440
Marge sur commissions	**23 713**	3 062
11. (+/-) Résultat des opérations sur titres de transaction		
12. (+/-) Résultat des opérations sur titres de placement		
13. (+/-) Résultat des opérations de change		
14. (+/-) Résultat des opérations sur produits		
Résultat des opérations de marché	**0**	0
15. (+/-) Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
16. (+) Divers autres produits bancaires	98	3 289
17. (-) Diverses autres charges bancaires	0	0
(+/-) Part des titulaire des comptes de dépôts d'invesstissement et des Mouakil	58 808	8 238
PRODUIT NET BANCAIRE	**70 465**	30 884
18. (+/-) Résultat des opérations sur immobilisations financières (2)		
19. (+) Autres produits d'exploitation non bancaire		
20. (-) Autres charges d'exploitation non bancaire	10 189	2 740
21. (-) Charges générales d'exploitation	149 370	130 928
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	**- 89 094**	- 102 784
22. (+/-) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	1 545	4 166
23. (+/-)] Autres dotations nettes de reprises aux provisions	1 573	
RÉSULTAT COURANT	**- 92 212**	- 106 950
RÉSULTAT NON COURANT	**- 103**	- 18
24. (-) Impôts sur les résultats		
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	**-92 315**	**-106 968**

(1) Ces agrégats s'entendent avant déduction de la quote-part des titulaires de comptes de DI
(2) autres que moudaraba et moucharaka

DETAIL DES AUTRES ACTIFS AU 31 DÉCEMBRE 2019

en milliers de DH

DÉTAIL DES AUTRES ACTIFS	31/12/2019	31/12/2018
INSTRUMENTS OPTIONNELS ACHETÉS		
OPÉRATIONS DEVERSES SUR TITRES (1)		
DÉBITEURS DIVERS	**34 654**	**22 863**
Sommes dues par l'État	28 340	17 225
Sommes dues par les organismes de prévoyance		
Sommes diverses dues par le personnel		
Comptes clients de prestations non bancaires		
Divers autres débiteurs	6 314	5 638
VALEURS ET EMPLOIS DIVERS		
COMPTES DE RÉGULARISATION	**297 646**	**480 579**
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan		
Comptes d'écarts sur devises et titres		
Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	12 049
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	28 755	4 039
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	440	26 925
Biens acquis sur opérations Mourabaha	268 451	437 539
Autres comptes de régularisation	-	27
CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR OPÉRATIONS DIVERSES	-	-
TOTAL	**332 300**	**503 442**

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION (SUITE) DU 01 JANVIER 2019 AU 31 DÉCEMBRE 2019

II- CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

en milliers de DH

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION	31/12/2019	30/06/2018
(+/-) RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	**- 92 315**	**- 106 968**
25. (+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	5 266	3 515
26. (+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières (1)		
27. (+) Dotations aux provisions pour risques généraux		2 918
28. (+) Dotations aux provisions réglementées		
29. (+) Dotations non courantes		
30. (-) Reprises de provisions (1)		
31. (-) Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles		
32. (+) Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles		
33. (-) Plus-values de cession sur immobilisations financières (1)		
34. (+) Moins-values de cession sur immobilisations financières (1)		
35. (-) Reprises de subventions d'investissement reçues		
(+/-) CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	**-87 049**	**-100 535**
36. (-) Bénéfices distribués		
(+/-) AUTOFINANCEMENT	**-87 049**	**-100 535**

(1) Autres que celles liées aux titres Moudaraba et moucharaka

LA BANQUE PARTICIPATIVE

www.bankassafa.com

05 29 04 04 44
Prix de la communication locale
Centre Relations Clients

بنك الصفاء
Bank Assafa
خط مستقيم

Finances News Hebdo du 26/27/28/29/30 Mars 2020

COMMUNICATION FINANCIÈRE BANK ASSAFA AU 31 DÉCEMBRE 2019

DÉTAIL DES AUTRES PASSIFS AU 31 DÉCEMBRE 2019

en milliers de DH

DÉTAIL DES AUTRES PASSIFS	31/12/2019	31/12/2018
OPÉRATIONS DIVERSÉS SUR TITRES		
Opérations diverses sur titres		
CRÉDITEURS DIVERS	**173 642**	**227 701**
Sommes dûes à l'état	97 760	68 183
Sommes dûes aux organismes de prévoyance	7 376	6 531
Sommes diverses dûes au personnel	6 222	5 567
Sommes diverses dûes aux actionnaires et associés		
Fournisseurs de biens et services	24 728	24 137
Divers autres créditeurs	37 556	123 283
COMPTES DE RÉGULARISATION	**959 063**	**682 755**
Charges à payer		
Produits constates d'avance	953 512	672 026
Autres comptes de régularisation	5 551	10 729
IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIFS		
TOTAL	**1 132 705**	**910 456**

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2019

en milliers de DH

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE	31/12/2019	31/12/2018
1 (+) Produits d'exploitations bancaires perçus	130 021	39 563
2 (+)Récupérations sur créances amorties		
3 (+)Produits d'exploitations non bancaires perçus	0	0
4 (-) Charges d'exploitations bancaires versées	59 556	8 678
5 (-) Charges d'exploitations non bancaires versées	10 189	
6 (-) Charges générales d'exploitations versées	144 104	127 412
7 (-) Impôts sur les résultats versés	0	0
I FLUX DE TRÉSORERIE NETS POROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	**- 73 639**	**- 96 527**
VARIATION		
8 (+) Créances sur les établissement de crédit et assimilés	14 088	- 17 136
9 (+) Créances sur la clientèle	- 1 169 328	- 2 425 190
10 (+) Titres de transaction de placement		
11(+) Autres actifs	171 142	- 143 256
12(+) Titres moudaraba et Moucharaka		
14 (+) Immobilisations données en Ijara		
15 (+) Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar placés auprès des EC et assimilés		
16 (+) Dettes envers les établissements de crédits et assimilés	190 759	210 524
17 (+) Dépôt de la clientèle	161 276	382 316
18 (+) Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	-15 468	33 518
19 (+) Titres de créance émis		
20 (+) Autres passifs	222 249	779 699
II Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	**- 425 282**	**- 1 179 525**
III FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION (I+II)	**- 498 921**	**- 1 276 053**
17 (+) Produits des cessions d'immobilisations financières (1) (4)		
18 (+) Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles (4)		
19 (-) Acquisition d'immobilisations financières (1)		
20 (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	8 475	23 510
22 (+) Dividendes perçus (4)		
IV FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	**- 8 475**	**- 23 510**
23 (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
24 (+) Émission de dettes subordonnées		
25 (+) Émission d'actions (capital)	150 000	
26 (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés		
28 (-) Dividendes versés		
29 (+) Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus	326 189	1 000 000
V FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	**476 189**	**1 000 000**
VI VARIATION NETTES DE LA TRÉSORERIE (III+IV+V)	**- 31 207**	**- 299 563**
VII TRÉSORERIE DE L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	**203 466**	**503 029**
VII TRÉSORERIE DE LA CLOTURE DE L'EXERCICE	**172 259**	**203 466**

(1) Autres que les titres de Moucharaka et Moudaraba
(2) Y compris IRR utilisées
(3) Y compris PER utilisées
(4) Autres que ceux découlant des flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges

DEPÔTS DE LA CLIENTÈLE AU 31 DÉCEMBRE 2019

en milliers de DH

DÉPÔTS	SECTEUR PUBLIC	Secteur privé			Total au 31/12/2019	Total 31/12/2018
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES À VUE CRÉDITEURS			70 057	906 233	976 290	792 220
AUTRES COMPTES CRÉDITEURS Y COMPRIS HAMICH AL JIDDIYA				19 970	19 970	42 764
TOTAL		-	**70 057**	**926 203**	**996 260**	**834 984**

CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS AU 31 DÉCEMBRE 2019

en milliers de DH

CREANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total au 31/12/2019	Total au 31/12/2018
COMPTES ORDINAIRES DÉBITEURS		7 590			7 590	21 678
PRÊTS DE TRÉSORERIE						
- au jour le jour						
- à terme						
PRÊTS FINANCIERS						
CRÉANCES SUR FINACEMENTS PARTICIPATIFS						
- Mourabaha						
- Salam						
- Autres financements participatifs						
AUTRES CRÉANCES (Y COMPRIS HAMISH AL JIDDIYA)						
CRÉANCES EN SOUFFRANCE						
TOTAL		**7 590**			**7 590**	**21 678**

CREANCES SUR LA CLIENTÈLE AU 31 DÉCEMBRE 2019

en milliers de DH

CRÉANCES	SECTEUR PUBLIC	Secteur privé			Total au 31/12/2019	Total au 31/12/2018
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
FINANCEMENTS PARTICIPATIFS DE LA TRÉSORERIE						
- Comptes à vue débiteurs						
- Créances commerciales sur le Maroc						
- Financement à l'exportation						
- Salam						
- Autres financements participatifs de trésorerie						
FINANCEMENTS PARTICIPATIFS À LA CONSOMMATION			**17 916**	**295 279**	**313 195**	**219 814**
FINANCEMENTS PARTICIPATIFS À L'EQUIPEMENT					-	-
FINANCEMENTS PARTICIPATIFS IMMOBILIERS			**92 371**	**3 198 321**	**3 290 692**	**2 209 953**
AUTRES FINANCEMENTS PARTICIPATIFS				**4 732**	**4 732**	**9 525**
- Créances pré-douteuses				1 981	1 981	9 423
- Créances douteuses				242	242	-
- Créances compromises				2 509	2 509	102
TOTAL	-		**110 287**	**3 498 332**	**3 608 619**	**2 439 292**

DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS AU 31 DÉCEMBRE 2019

en milliers de DH

DETTES	SECTEUR PUBLIC	Secteur privé			Total 31/12/2019	Total 31/12/2018
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS						
- Mourabaha (1)				48 433	48 433	63 901
- Salam						
- Autres financements participatifs						
TOTAL				**48 433**	**48 433**	**63 901**

Commentaires :
(1) principalement les avances sur Mourabaha

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES AU 31 DÉCEMBRE 2019

en milliers de DH

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut au 31 décembre 2019	Amortissements et/ou provisions				Montant net au 31 décembre 2019
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**435**	**849**	**-**	**1 284**	**86**	**246**	**-**	**332**	**952**
- Droit au bail									
- Immobilisations en recherche et développement									
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	435	849		1 284	86	246	-	332	952
- Immobilisations incorporelles hors exploitation									
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**43 359**	**7 626**	**-**	**50 985**	**4 322**	**5 020**	**-**	**9 342**	**41 643**
- IMMEUBLES D'EXPLOITATION									
. Terrain d'exploitation									
. Immeubles d'exploitation. Bureaux									
. Immeubles d'exploitation. Logements de fonction									
- MOBILIER ET MATÉRIEL D'EXPLOITATION	**43 359**	**7 626**	**-**	**50 985**	**4 322**	**5 020**	**-**	**9 342**	**41 643**
. Mobilier de bureau d'exploitation	7 457	1 188	-	8 645	731	806	-	1 537	7 108
. Matériel de bureau d'exploitation	1 632	402	-	2 034	150	168	-	318	1 716
. Matériel Informatique	1 596	965	-	2 561	291	375	-	666	1 895
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	1 681	-		1 681	308	336		644	1 037
. Autres matériels d'exploitation	30 993	5 071	-	36 064	2 842	3 335	-	6 177	29 887
- AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES D'EXPLOITATION									
- IMMOBILISATIONS CORPORELLES HORS EXPLOITATION									
. Terrains hors exploitation									
. Immeubles hors exploitation									
. Mobilier et matériel hors exploitation									
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation									
TOTAL	**43 794**	**8 475**	**-**	**52 269**	**4 408**	**5 266**	**-**	**9 674**	**42 595**

LA BANQUE PARTICIPATIVE

www.bankassafa.com

05 29 04 04 44
Prix de la communication locale
Centre Relations Clients

بنك الصفاء
Bank Assafa

خط مستقيم

Finances News Hebdo du 26/27/28/29/30 Mars 2020

COMMUNICATION FINANCIÈRE BANK ASSAFA AU 31 DÉCEMBRE 2019

TABLEAU DE VARIATION DES BIENS ACQUIS DANS LE CADRE DE FINANCEMENTS PARTICIPATIFS AU 31 DÉCEMBRE 2019

en milliers de DH

BIENS	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions ou transfert au cours de l'exercice	Montant des cessions au cours de l'exercice		Montant brut au 31 décembre 2019	Provisions					Montant net au 31 décembre 2019
			Exploitation bancaire	Exploitation non bancaire (1)		Montant des provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des reprises sur biens sortis	Montant des reprises sur biens en stocks	Cumul à la fin de l'exercice	
BIENS ACQUIS - MOURABAHA											
- Biens mobiliers											
- Biens immobiliers											
BIENS ACQUIS - MOURABAHA POUR DONNEUR D'ORDRE	**437 539**	**1 470 024**	**1 639 112**		**268 451**						**268 451**
- Biens mobiliers	3 120	187 894	176 724		14 290						14 290
- Biens immobiliers	434 419	1 282 130	1 462 388		254 161						254 161
BIENS ACQUIS - AUTRES FINANCEMENTS PARTICIPATIFS											
TOTAL	**437 539**	**1 470 024**	**1 639 112**	**-**	**268 451**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**268 451**

Commentaires :
(1) Biens cédés en dehors des contrats de finance participative dont les produits de cession sont constatés en hors exploitation bancaire dans le compte 7613

TABLEAU DES MARGES CONSTATÉES D'AVANCE SUR MOURABAHA DU 01 JANVIER 2019 AU 31 DÉCEMBRE 2019

en milliers de DH

BIENS	Montant brut au début de l'exercice	Marges sur opérations de l'exercice	Quote-part reprise en compte de résult	Quote-part constatée en rémunération réservée	Quote-part de marge abandonnée (1)	Montant brut au 31 décembre 2019	Encours des créances Mourabaha au au 31 décembre 2019
MARGES CONSTATÉES D'AVANCE - MOURABAHA AVEC LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS							
MARGES CONSTATÉES D'AVANCE - MOURABAHA AVEC LA CLIENTÈLE	**672 026**	**387 726**	**105 462**	**2 277**	**-**	**952 013**	**2 651 213**
- Mourabaha							
- MOURABAHA POUR DONNEUR D'ORDRE	672 026	387 726	105 462	2 277	-	952 013	2 651 213
TOTAL	**672 026**	**387 726**	**105 462**	**2 277**	**0**	**952 013**	**2 651 213**

Commentaires :
(1) par remboursement anticipé ou autres

HORS BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2019

en milliers de DH

HORS BILAN	31/12/2019	31/12/2018
ENGAGEMENTS DONNES	**206 744**	**-**
1.Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
2.Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	206 744	-
3.Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
4.Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
5.Titres achetés à réméré		
6.Autres titres à livrer		
ENGAGEMENTS RECUS	**300 000**	
7.Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	**300 000**	
8.Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés		
9.Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
10.Titres vendus à réméré		
11.Autres titres à recevoir		

DEPOTS D'INVESTISSEMENTS NON RESTREINTS ET WAKALA BIL ISTITHMAR REÇUS DU 01 JANVIER 2019 AU 31 DÉCEMBRE 2019

en milliers de DH

WAKALA BIL ISTITHMAR	Encours 01/01/2019	Affectation des résultats	Fonds collectés	Fonds restitués	Autres variations*	Encours 31 décembre 2019
WAKALA BIL ISITHMAR REÇUS	**1 000 000**		**320 000**			**1 320 000**
- Etablissements de crédit	1 000 000		320 000			1 320 000
- Clientèle						-
RÉMUNÉRATION DISTRIBUÉE AUX MOUWAKILS	**8 238**	**14 649**	**-**		**8 238**	**14 649**
- Etablissements de crédit	8 238	14 649			8 238	14 649
- Clientèle						-
REPORT SUR WAKALA BIL ISTITHMAR						
- Etablissements de crédit						
- Clientèle						
RÉSULTATS EN INSTANCE D'AFFECTATION (+/-)						
TOTAL	**1 008 238**	**14 649**	**320 000**	**-**	**8 238**	**1 334 649**

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EY
Building a better working world

37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca
Maroc

HDID & ASSOCIES
COMMISSAIRES AUX COMPTES

4, Rue Maati Jazouli (Ex Rue Friol)
Anfa – Casablanca
Maroc

BANK ASSAFA

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION PROVISOIRE
PERIODE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019

En exécution de la mission prévue aux articles 73 et 100 du dahir 1-14-193 du 24 décembre 2014 portant promulgation de la loi n°103-12, nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire de BANK ASSAFA comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) ci-joints relatifs à la période du 1er janvier au 31 décembre 2019. Cette situation provisoire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 241.877 compte tenu d'une perte nette de KMAD 92.315, relève de la responsabilité des organes de gestion de la société.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation provisoire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine de BANK ASSAFA arrêtés au 31 décembre 2019, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 13 mars 2020

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG
Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé

HDID & ASSOCIES
Mohamed HDID
Associé Gérant

LA BANQUE PARTICIPATIVE
www.bankassafa.com
05 29 04 04 44
Prix de la communication locale
Centre Relations Clients
بنك الصفاء
Bank Assafa
خط مستقيم

ATLANTA ASSURANCES

L'ASSURANCE DE VIVRE MIEUX

Entreprise privée régie par la Loi n° 17-99 portant Code des Assurances
Société anonyme au capital de 601.904.360,00 dirhams
Siège social : 181, boulevard d'Anfa, Casablanca
R. C. Casa. 16.747 – I.F. 01085137 – I.C.E. 001529660000034

AVIS DE REUNION VALANT CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

Les actionnaires de la **Compagnie d'Assurances et de Réassurances ATLANTA**, Entreprise privée régie par la Loi n°17-99 portant Code des Assurances, société anonyme au capital de 601.904.360,00 dirhams, sont convoqués, en **Assemblée Générale Extraordinaire**, au siège social de la Compagnie, sis à Casablanca, 181, boulevard d'Anfa, ainsi qu'à **l'Assemblée Générale Ordinaire** qui se tiendra à son issue, le :

Mardi 28 avril 2020 à 11h00

A l'effet de délibérer respectivement, sur les ordres du jour suivants :

I ▪ **Assemblée Générale Extraordinaire**

1. Modification de l'article 16 des statuts de la société ;
2. Adoption, en conséquence, des statuts mis à jour ;
3. Pouvoirs pour accomplissement des formalités légales.

II ▪ **Assemblée Générale Ordinaire**

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les comptes et les opérations réalisées durant l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
2. Rapport des Commissaires aux Comptes concernant le même exercice ;
3. Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées visées à l'article 56 de la Loi 17-95 ;
4. Approbation des comptes et opérations de l'exercice ; Affectation du résultat ;
5. Approbation, s'il y a lieu, des conventions visées à l'article 56 de la Loi 17-95 ;
6. Quitus aux administrateurs et décharge aux Commissaires aux Comptes ;
7. Nomination de deux Administrateurs indépendants ;
8. Allocation de jetons de présence au Conseil d'Administration ;
9. Pouvoirs pour accomplissement des formalités légales.

Les actionnaires peuvent assister à ces Assemblées sur simple justification de leur identité, à la condition, soit d'être inscrits sur les registres sociaux au moins cinq jours avant lesdites Assemblées, soit de produire un certificat attestant le dépôt de leurs actions auprès d'un établissement agréé.

Un actionnaire empêché d'assister à ces Assemblées peut s'y faire représenter par un autre actionnaire, par son tuteur, par son conjoint ou par un ascendant ou descendant ou par une personne morale ayant pour objet social la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières.

Des formules de procuration sont à la disposition des actionnaires au siège social et seront disponibles sur le site internet www.atlanta.ma conformément aux dispositions de la loi n° 17-95.

Tout actionnaire a le droit de prendre connaissance, au siège social, des documents dont la communication est prescrite par l'article 141 de la loi 17-95.

Conformément à l'article 121 de la Loi 17-95, les actionnaires détenteurs du pourcentage d'actions prévu par l'article 117, disposent d'un délai de 10 jours à compter de la publication du présent avis pour demander, par lettre recommandée adressée au siège social, l'inscription de projets de résolutions aux ordres du jour des Assemblées.

Cet avis ainsi que le texte des projets de résolutions seront publiés, conformément aux dispositions de la loi n° 17-95, sur le site internet www.atlanta.ma.

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE PROJET DES RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Conseil d'Administration, décide de modifier l'article 16 des statuts afin d'une part de modifier la durée du mandat des Administrateurs et d'autre part de mettre les statuts en conformité avec les nouvelles dispositions de la Loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée, et notamment celles relatives aux administrateurs indépendants.

L'ARTICLE 16 SERA AINSI LIBELLÉ COMME SUIT :

« ARTICLE 16 - CONSEIL D'ADMINISTRATION

I. (…)

Des administrateurs indépendants sont désignés en vue de siéger au sein du Conseil d'Administration de la Société.

II. La durée des fonctions des Administrateurs nommées au cours de vie sociale est de **3 années** au plus.

(…)

III. (…)

IV. *Chaque Administrateur,* ***autres que les administrateurs indépendants****, doit être propriétaire (…)*

Le reste sans modification ».

DEUXIEME RESOLUTION

En conséquence de la résolution précédente, l'Assemblée Générale approuve expressément et adopte les statuts de la Société ainsi modifiés.

Elle donne tous pouvoirs au Président Directeur Général pour les signer.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour accomplir les formalités prévues par la Loi.

ATLANTA ASSURANCES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
PROJET DES RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu les explications du Conseil d'Administration et la lecture du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve intégralement les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 tels qu'ils résultent du Bilan et du Compte de Produits et Charges arrêtés à cette date et qui présentent un bénéfice net comptable de **245.255.121,94 dirhams.**

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice, soit 245.255.121,94 dirhams, comme suit :

Bénéfice net de l'exercice (DH)	:		245.255.121,94
Dotation à la Réserve Légale	:	-	Néant
Le reste (DH)	**:**		**245.255.121,94**
Report à nouveau antérieur	:	+	184.519.190,03
Bénéfice distribuable (DH)	:	-	**429.774.311,97**
Dividendes (DH)	:		210.666.526,00
Solde (DH)	**:**		**219.107.785,97**

A affecter au crédit du compte report à nouveau.

Soit un dividende de **3,50 dirhams** par action que l'Assemblée Générale décide de mettre en paiement à compter du **05 juin 2020**.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions relevant de l'article 56 de la Loi 17-95 sur la société anonyme, approuve chacune des opérations et conventions qui y sont mentionnées.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus entier et définitif de sa gestion au Conseil d'Administration pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Elle donne également décharge de leur mission aux Commissaires aux Comptes pour le même exercice.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale nomme, conformément aux dispositions de l'article 41 bis de la loi 20-19 modifiant et complétant la loi 17-95 sur la société anonyme,

- **Madame Hind LFAL épouse BOUTALEB**
- **Monsieur Adama NDIAYE,**

en qualité d'Administrateurs Indépendants pour une durée de trois (3) années, qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Les Administrateurs soussignés déclarent accepter leurs fonctions. Ils déclarent en outre n'être frappés d'aucune incompatibilité, interdiction ou déchéance susceptibles de leur interdire l'accès et l'exercice de leurs fonctions.

En conséquence, le Conseil d'Administration est désormais composé comme suit :

- Monsieur Mohamed Hassan BENSALAH
- Madame Latifa BENSALAH née EL MOUTARAJJI
- Madame Fatima-Zahra BENSALAH
- Monsieur Karim CHIOUAR
- Monsieur Lotfi SEKKAT
- Monsieur Sellam SEKKAT
- Madame Hind LFAL épouse BOUTALEB
- Monsieur Adama NDIAYE
- HOLMARCOM, représentée par Monsieur Mohamed Hassan BENSALAH
- CDG, représentée par Monsieur Khalid EL HATTAB

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'allouer, au Conseil d'Administration, pour l'exercice en cours, des jetons de présence d'un montant brut de 2.000.000,00 dirhams.

Il appartiendra au Conseil d'Administration de les répartir entre ses membres dans les proportions qu'il jugera convenables.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire, d'un extrait ou d'une copie du présent procès verbal pour accomplir les formalités prévues par la Loi.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Finances News Hebdo du 26/27/28/29/30 Mars 2020

ETATS DE SYNTHESE ARRETES AU 31/12/2019

COMPTES CONSOLIDES

ATLANTA ASSURANCES

L'ASSURANCE DE VIVRE MIEUX

BILAN CONSOLIDÉ

(Exprimé en milliers de Dirhams Marocains)

ACTIF	31 Déc. 2019	31 Déc. 2018
Actif immobilisé		
Ecart d'acquisition	93 525	112 033
Immobilisations corporelles	101 329	65 634
Titres mis en équivalence	319 438	317 759
Placements affectés aux opérations d'assurance	11 072 080	10 296 565
Autres immobilisations	176 169	146 842
Impôts différés actifs	2 756	3 640
	11 765 297	10 942 473
Actif circulant		
Part des cessionnaires dans les provisions techniques	1 499 885	1 360 187
Assurés, intermédiaires et comptes rattachés débiteurs	2 260 512	2 361 317
Autres éléments de l'actif circulant	1 406 679	1 383 622
	5 167 076	5 105 125
Trésorerie - actif	95 118	45 814
	17 027 492	16 093 412

BILAN CONSOLIDÉ

(Exprimé en milliers de Dirhams Marocains)

PASSIF	31 Déc. 2019	31 Déc. 2018
Capital	601 904	601 904
Réserves consolidées	795 489	784 224
Ecart de conversion	-1 462	-1 790
Résultat	372 740	211 175
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	1 768 671	1 595 514
Dont : Capitaux propres part du groupe	1 762 749	1 589 770
Intérêts minoritaires	5 922	5 744
Dettes de financement	7 843	7 843
Provisions techniques	12 711 916	12 064 681
Provisions pour risques et charges	2 776	3 207
	14 491 206	13 671 245
Passif circulant		
Dettes pour les espèces remises par les cessionnaires	601 794	741 555
Cessionnaires, cédants coassureurs et comptes rattachés créditeurs	220 115	156 776
Assurés, intermédiaires et comptes rattachés créditeurs	601 632	575 273
Autres dettes du passif circulant	824 196	641 524
	2 247 737	2 115 128
Trésorerie – passif	288 549	307 039
	17 027 492	16 093 412

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES CONSOLIDÉ

(Exprimé en milliers de Dirhams Marocains)

	Déc-19	Déc-18
COMPTE TECHNIQUE ASSURANCE VIE		
Primes émises brutes	1 074 630	953 647
Primes émises cédées	(9 815)	(9 134)
Produits techniques d'exploitation	2 217	7 551
Prestations et frais	(930 661)	(819 686)
Prestations et frais cédés	10 854	10 797
Charges techniques d'exploitation	(252 157)	(217 804)
Produits des placements affectés aux opérations d'assurance.	123 561	119 197
Charges des placements affectés aux opérations d'assurance.	(8 592)	(10 709)
Résultat technique Vie (A)	10 036	33 859
COMPTE TECHNIQUE ASSURANCE NON VIE		
Primes émises brutes	3 806 126	3 520 442
Primes émises cédées	(484 080)	(459 389)
Variation des provisions pour primes non acquises brutes	(37 720)	(2 624)
Variation des provisions pour primes non acquises cédées	(19)	(20 971)
Produits techniques d'exploitation	15 499	66 574
Prestations et frais	(2 550 727)	(2 543 946)
Prestations et frais cédés	392 801	329 379
Charges techniques d'exploitation	(1 053 721)	(1 009 713)
Produits des placements affectés aux opérations d'assurance	387 428	416 355
Charges des placements affectés aux opérations d'assurance	(21 211)	(69 964)
Résultat technique Non Vie (B)	454 375	226 143
Résultat technique (C = A + B)	464 411	260 002
COMPTE NON TECHNIQUE		
Produits non techniques courants	211 451	58 818
Charges non techniques courantes	(117 955)	(58 549)
Résultat non technique courant	93 496	269
Produits non techniques non courants	183	6 558
Charges non techniques non courantes	(2 441)	(13 839)
Résultat non technique non courant	(2 258)	(7 281)
Résultat non technique (D)	91 239	(7 012)
Résultat avant impôt (C + D)	555 650	252 990
Impôt sur le résultat	(166 242)	(26 870)
Dotations d'amortissement des écarts d'acquisition	(18 508)	(18 508)
Quote-part des sociétés mises en équivalence	1 839	3 563
Résultat net	372 740	211 175
Dont : Part du Groupe	372 284	211 229
Intérêts minoritaires	456	(53)

ETAT DE SOLDE DE GESTION CONSOLIDÉ

			Déc-19	Déc-18
1		Primes émises	4 880 755	4 474 088
		Variation des provisions pour primes non acquises	(37 720)	(2 624)
2	+	Produits des placements	510 989	535 553
I		**= Chiffre d'affaires global.....**	**5 354 024**	**5 007 017**
3	-	Prestations et frais payés	(2 871 713)	(2 705 950)
4	+/-	Variation des provisions techniques	(609 675)	(657 682)
5	-	Charges d'acquisition des contrats	(611 040)	(577 587)
6	-	Achats consommés de mat et fournitures	(14 990)	(14 593)
7	-	Autres charges externes	(244 251)	(232 471)
8	-	Charges de placements	(29 803)	(80 673)
		Total charges de sinistres et consommations	(4 381 472)	(4 268 957)
II		**= Valeur ajoutée avant réassurance.....**	**972 552**	**738 060**
		Part des réassureurs dans les primes acquises	(493 895)	(468 523)
		Part des réassureurs dans les prestations payées	403 655	340 175
		Variation des provisions pour primes non acquises cédées	(19)	(20 971)
9	+/-	Solde de réassurance	**(90 259)**	**(149 318)**
III		**= Valeur ajoutée après réassurance.....**	**882 293**	**588 742**
10	+	Subventions d'exploitation	-	-
11	-	Impôts et taxes	(32 719)	(31 240)
12	-	Charges de personnel	(229 591)	(210 073)
IV		**= Excédent brut d'exploitation.....**	**619 982**	**347 429**
13	+	Autres produits d'exploitation	12 208	29 901
14	-	Autres charges d'exploitation	(16 230)	(9 764)
15	+	Reprises d'exploitation	5 508	44 224
16	-	Dotations d'exploitation	(157 057)	(151 788)
V		**= Résultat technique.....**	**464 411**	**260 002**
17	+/-	Résultat non technique	91 239	(7 012)
18	-	Impôt sur les résultats	(166 242)	(26 870)
19	+	Quote-part des sociétés MEE	1 839	3 563
20	-	Dotations aux At de l'EA	(18 508)	(18 508)
VI		**= Résultat net de l'exercice.....**	**372 740**	**211 175**
		Part du Groupe	372 284	211 229
		Intérêts minoritaires	456	(53)

TABLEAU DE FINANCEMENT CONSOLIDÉ

I - SYNTHESE DES MASSES DU BILAN

	MASSES	Exercice (a)	Exercice précédent (b)	Variations (a-b) emplois (c)	Variations (a-b) ressources (d)
1	Financement permanent (moins rubrique 16)	1 779 290	1 606 564		172 726
2	Moins Actif immobilisé (moins rubrique 26)	693 217	645 908	47 309	
3	**= Fond de roulement fonctionnel (1-2) (A)**	1 086 073	960 656		125 417
4	Provisions techniques nettes de cessions (16 – 32)	11 212 031	10 704 494		507 537
5	Placements moins dépôts des réassureurs (26 – 42)	10 470 286	9 555 010	915 276	
6	**= Besoin en couverture (4 – 5) (B)**	741 744	1 149 484	407 740	
7	Actif circulant (moins rubrique 32)	3 667 191	3 744 938		77 747
8	Moins Passif circulant (moins rubrique 42)	1 645 943	1 373 573		272 370
9	**= Besoin de financement (7-8) (C)**	2 021 248	2 371 366		350 117
10	**Trésorerie nette (actif - passif) = (A+ B - C)**	(193 431)	(261 225)	67 795	

↗ Augmentation
↘ Diminution

II – FLUX DE TRESORERIE

	Déc-19	Déc. 2018
Résultat net	**372 740**	**211 175**
Variation des provisions techniques nettes de cessions	502 082	657 778
Variation des frais d'acquisition reportés	(2 209)	697
Variation des amortissements et provisions (1)	158 866	48 954
+ ou – values provenant de la réévaluation d'éléments d'actif	-	-
+ ou – values réalisées sur cessions d'éléments d'actifs	(173 220)	(36 121)
Variations des créances et dettes techniques (341 + 342 - 441 - 442 - 42)	110 573	(126 089)
Variation des débiteurs et créditeurs divers (343 à 348 – 443 à 448)	(92 503)	(14 004)
Autres variations (349 – 449)	67 089	11 314
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	18 508	18 508
QP des sociétés mises en équivalence	(1 839)	(3 563)
Correction du résultat du résultat de cession de titres consolidés	43 230	-
Variation des impôts différés	(15 112)	1 699
Dividendes versés par sociétés mises en équivalence	-	47 354
A – flux d'exploitation	**988 205**	**817 702**
Acquisitions - cessions d'immeubles (261)	(8 281)	(23 329)
Acquisitions - cessions d'obligations (262)	(337 538)	(70 588)
Acquisitions - cessions d'actions (263)	(115 429)	(386 013)
Autres Acquisitions - cessions du (26)	(174 982)	(176 915)
Autres Acquisitions - cessions (21 23 24 25 35)	(103 439)	(19 929)
B – flux d'investissement	**(739 669)**	**(676 774)**
Dividendes versés	(180 741)	(168 703)
Emissions/(remboursement) nets d'emprunts	-	(133)
Augmentation /(réduction) de capital et fonds d'établissement	-	-
C – flux de financement	**(180 741)**	**(168 836)**
D - Impact de change (+17- 27-37+47)	-	-
E -Variation nette de la trésorerie (A + B + C + D)	**67 795**	**(27 908)**
F - Trésorerie au 1er janvier	(261 225)	(246 141)
G - Trésorerie sur entrée de périmètre	-	**12 824**
H - Trésorerie en fin de période (E + F)	**(193 431)**	**(261 225)**

(1) dotations moins reprises

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Société	Pourcentage d'intérêt	Méthode de Consolidation
ATLANTA	100,00%	Intégration Globale
SANAD	99,66%	Intégration Globale
NAJMAT AL BAHR	100,00%	Intégration globale
TOURS BALZACS	99,82%	Intégration Globale
NEJMAT AL JANOUB	99,75%	Intégration Globale
ATLANTA COTE D'IVOIRE	95,00%	Intégration Globale
LES EAUX MINERALES D'OULMES	28,44%	Mise en équivalence
JAWHARAT CHAMAL	20,54%	Mise en équivalence

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES COMPTES ANNUELS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2019

EY
Building a better working world
37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca
Maroc

Deloitte.
Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3ème étage
La Marina - Casablanca
Maroc

Aux actionnaires du
Groupe ATLANTA
181, Bd. d'Anfa
Casablanca

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Compagnie d'Assurances et de Réassurance ATLANTA et de ses filiales (Groupe ATLANTA), comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2019 ainsi que le compte de produits et charges consolidés, l'état de variation des capitaux propres consolidés, le tableau des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 1.768.671 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 372.740.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément aux normes comptables nationales en vigueur. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états financiers consolidés

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe, ci-dessus, donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble du Groupe ATLANTA constitué par les entités comprises dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2019, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes et principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidé.

Casablanca, le 25 mars 2020

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG
Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé

DELOITTE AUDIT
Sakina BENSOUDA-KORACHI
Associée

Finances News Hebdo du 26/27/28/29/30 Mars 2020

ETATS DE SYNTHESE ARRETES AU 31/12/2019

COMPTES SOCIAUX

ATLANTA ASSURANCES

L'ASSURANCE DE VIVRE MIEUX

BILAN (BL) Exercice clos le 31 décembre 2019

ACTIF	Exercice			Exercice
	Brut	Amort/Prov..	Net	Précédent
ACTIF IMMOBILISE	**6 410 526 368,97**	**248 850 967,87**	**6 161 675 401,10**	**5 751 401 263,16**
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	**6 169 959,94**	**4 193 902,35**	**1 976 057,59**	**1 657 146,75**
Frais préliminaires	0,00	0,00	0,00	0,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices	6 169 959,94	4 193 902,35	1 976 057,59	1 657 146,75
Primes de remboursement des obligations				0,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**11 018 458,58**	**8 287 845,12**	**2 730 613,46**	**1 787 446,83**
Immobilisation en recherche et développement				0,00
Brevets, marques, droits et valeurs similaires				0,00
Fonds commercial			0,00	0,00
Autres immobilisations incorporelles	11 018 458,58	8 287 845,12	2 730 613,46	1 787 446,83
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**138 646 002,25**	**88 384 031,44**	**50 261 970,81**	**36 753 928,59**
Terrains			0,00	0,00
Constructions	52 969 454,86	24 278 365,99	28 691 088,87	15 482 056,44
Installations techniques, matériel et outillage	0,00		0,00	0,00
Matériel de transport	5 904 998,26	5 807 899,35	97 098,91	498 932,32
Mobilier, matériel de bureau, aménagements divers	79 771 549,13	58 297 766,10	21 473 783,03	20 772 939,83
Autres immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00
Immobilisations corporelles en cours	0,00		0,00	0,00
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (AUTRES QUE PLACEMENTS)	**81 923 778,07**	**1 650 000,00**	**80 273 778,07**	**58 745 135,44**
Prêts immobilisés	41 199 634,65		41 199 634,65	26 481 610,88
Autres créances financières	147 146,06		147 146,06	145 192,06
Titres de participation	36 256 000,00	1 650 000,00	34 606 000,00	27 797 335,14
Autres titres immobilisés	4 320 997,36		4 320 997,36	4 320 997,36
PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS D'ASSURANCE	**6 172 768 170,13**	**146 335 188,96**	**6 026 432 981,17**	**5 652 457 605,55**
Placements immobiliers	163 367 586,03	66 686 724,98	96 680 861,05	100 955 938,54
Obligations et bons et titres de créances négociables	335 510 343,88		335 510 343,88	209 391 009,31
			0,00	0,00
Actions et parts sociales	5 252 824 217,53	79 648 463,98	5 173 175 753,55	4 935 075 256,50
Prêts et effets assimilés	32 758 981,95		32 758 981,95	41 975 454,88
Dépôts en comptes indisponibles	370 156 559,49		370 156 559,49	346 899 326,07
Placements affectés aux contrats en unités de compte			0,00	0,00
Dépôts auprès des cédantes			0,00	0,00
Autres placements	18 150 481,25		18 150 481,25	18 160 620,25
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Diminution de créances immobilisées et des placements				0,00
Augm. des dettes de financement et des provisions techniques				0,00
ACTIF CIRCULANT (hors trésorerie)	**3 261 858 743,01**	**436 984 283,79**	**2 824 874 459,22**	**2 722 198 136,67**
PART DES CESSIONNAIRES DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES	**858 437 399,16**	**0,00**	**858 437 399,16**	**694 207 627,55**
Provisions pour primes non acquises	0,00		0,00	12 458,53
Provisions pour sinistres à payer	768 553 679,32		768 553 679,32	606 166 833,34
Provisions des assurances vie	52 385 696,69		52 385 696,69	53 504 514,37
Autres provisions techniques	37 498 023,15		37 498 023,15	34 523 821,31
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	**2 392 350 797,47**	**434 306 364,53**	**1 958 044 432,94**	**2 027 668 811,26**
Cessionnaires et cptes rattachés débiteurs	191 336 753,95	668 970,72	190 667 783,23	358 585 203,43
Assurés, intermédiaires , cédants, coassureurs et comptes rattachés débiteurs	1 816 083 240,20	427 397 196,51	1 388 686 043,69	1 362 225 218,47
Personnel débiteur	1 260 207,01		1 260 207,01	1 256 603,29
Etat débiteur	32 214 682,79		32 214 682,79	33 130 016,32
Comptes d'associés débiteurs			0,00	0,00
Autres débiteurs	200 692 695,31	6 240 197,30	194 452 498,01	139 527 645,23
Comptes de régularisation-actif	150 763 218,21		150 763 218,21	132 944 124,52
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (non affectés aux op.d'ass.)	**11 070 546,38**	**2 677 919,26**	**8 392 627,12**	**321 697,86**
ECARTS DE CONVERSION -ACTIF (Eléments circulants)				
TRESORERIE	**25 630 223,45**	**0,00**	**25 630 223,45**	**14 484 903,65**
TRESORERIE-ACTIF	**25 630 223,45**	**0,00**	**25 630 223,45**	**14 484 903,65**
Chèques et valeurs à encaisser				
Banques, TGR, C.C.P.	25 375 179,45		25 375 179,45	14 215 841,60
Caisses, régies d'avances et accréditifs	255 044,00		255 044,00	269 062,05
TOTAL GENERAL	**9 698 015 335,43**	**685 835 251,66**	**9 012 180 083,77**	**8 488 084 303,48**

BILAN (BL) Exercice clos le 31 décembre 2019

	PASSIF	Exercice	Exercice Précédent
	FINANCEMENT PERMANENT	**7 759 748 478,80**	**7 205 601 241,72**
	CAPITAUX PROPRES	**1 406 268 835,48**	**1 341 585 021,54**
	Capital social ou fonds d'établissement	601 904 360,00	601 904 360,00
	à déduire : Actionnaires, capital souscrit non appelé		0,00
	Capital appelé, (dont versé.....)		0,00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	105 362 240,00	105 362 240,00
	Ecarts de réévaluation		0,00
	Réserve légale	60 190 436,00	60 190 436,00
	Autres réserves	209 037 487,51	209 037 487,51
	Report à nouveau (1)	184 519 190,03	144 084 560,33
	Fonds social complémentaire		0,00
	Résultats nets en instance d'affectation (1)		0,00
	Résultat net de l'exercice (1)	**245 255 121,94**	221 005 937,70
	CAPITAUX PROPRES ASSIMILES	**12 918,77**	**84 569,70**
	Provisions réglementées	12 918,77	84 569,70
	DETTES DE FINANCEMENT	**5 237 666,37**	**5 237 666,37**
	Emprunts obligataires		0,00
	Emprunts pour fonds d'établissement		0,00
	Autres dettes de financement	5 237 666,37	5 237 666,37
	PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES	**0,00**	**0,00**
	Provisions pour risques		0,00
	Provisions pour charges		0,00
	PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES	**6 348 229 058,18**	**5 858 693 984,11**
	Provisions pour primes non acquises	289 866 131,60	266 646 493,35
	Provisions pour sinistres à payer	4 426 288 253,92	4 179 316 608,83
	Provisions des assurances vie	1 336 830 250,05	1 145 962 698,84
	Provisions pour fluctuation de sinistralité	256 844 235,45	232 584 059,94
	Provisions pour aléas financiers	0,00	0,00
	Provisions techniques des contrats en unités de compte	0,00	0,00
	Provisions pour participation aux benefices	10 478 707,73	6 075 226,07
	Provisions techniques sur placements	14 931 485,66	14 931 485,66
	Autres provisions techniques	12 989 993,77	13 177 411,42
	ECARTS DE CONVERSION -PASSIF		
	Augmentation des créances immobilisées et des placements	0,00	0,00
	Diminution des dettes de financement et des provisions techniques	0,00	0,00
	PASSIF CIRCULANT (hors trésorerie)	**1 005 503 207,46**	**1 047 735 029,66**
	DETTES POUR ESPECES REMISES PAR LES CESSIONNAIRES	**278 183 844,70**	**424 692 808,04**
	Dettes pour espèces remises par les cessionnaires	278 183 844,70	424 692 808,04
	DETTES DE PASSIF CIRCULANT	**727 319 362,76**	**623 042 221,62**
	Cessionnaires et cptes rattachés créditeurs	146 203 991,01	95 468 343,42
	Assurés, intermédiaires , cédants, coassureurs et comptes rattachés créditeurs	289 087 343,89	279 570 002,60
	Personnel créditeur	1 572 246,70	4 888 137,34
	Organismes sociaux créditeurs	1 346 674,53	2 568 014,43
	Etat créditeur	95 225 979,64	63 530 605,64
	Comptes d'associés créditeurs	0,00	0,00
	Autres créanciers	98 734 495,21	88 274 980,08
	Comptes de régularisation-passif	95 148 631,78	88 742 138,11
	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		0,00
	ECARTS DE CONVERSION -PASSIF (éléments circulants)		0,00
	TRESORERIE	**246 928 397,51**	**234 748 032,10**
	TRESORERIE-PASSIF	246 928 397,51	234 748 032,10
	Crédits d'escompte	0,00	0,00
	Crédits de trésorerie	0,00	0,00
	Banques	246 928 397,51	234 748 032,10
			0,00
	TOTAL GENERAL	**9 012 180 083,77**	**8 488 084 303,48**

(1) Bénéficiaire (+) ; déficitaire (-)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC)
I - COMPTE TECHNIQUE ASSURANCE VIE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Libellé	EXERCICE			Exercice 2018
		Brut	Cessions	Net	Net
1	**PRIMES**	**523 289 111,62**	**7 559 740,38**	**515 729 371,24**	**474 554 355,09**
	Primes émises	523 289 111,62	7 559 740,38	515 729 371,24	474 554 355,09
2	**PRODUITS TECHNIQUES D'EXPLOITATION**	**1 342 624,58**	**0,00**	**1 342 624,58**	**1 941 103,17**
	Subventions d'exploitation	0,00		0,00	0,00
	Autres produits d'exploitation	1 333 434,66		1 333 434,66	1 890 039,14
	Reprises d'exploitation, transferts de charges	9 189,92		9 189,92	51 064,03
3	**PRESTATIONS ET FRAIS**	**416 616 447,89**	**8 199 767,75**	**408 416 680,14**	**388 614 521,67**
	Prestations et frais payés	202 144 569,64	6 124 752,89	196 019 816,75	189 082 455,87
	Variation des provisions pour sinistres à payer	14 309 525,89	3 193 832,54	11 115 693,35	26 994 170,18
	Variation des provisions des assurances vie	190 867 551,21	-1 118 817,68	191 986 368,89	171 795 676,32
	Variation des provisions pour fluctuations de sinistralité	4 847 026,99		4 847 026,99	3 389 743,63
	Variation des provisions pour aléas financiers	0,00		0,00	0,00
	Var. des prov. Tech. des contrats en unités de cpte	0,00		0,00	0,00
	Variation des provisions pour participation aux bénéfices	4 447 774,16		4 447 774,16	-2 647 524,33
	Variation des autres provisions techniques	0,00		0,00	0,00
4	**CHARGES TECHNIQUES D'EXPLOITATION**	**114 204 614,99**	**0,00**	**114 204 614,99**	**100 135 591,30**
	Charges d'acquisition des contrats	51 255 087,98		51 255 087,98	50 709 145,87
	Achats consommés de matières et fournitures	981 401,71		981 401,71	1 001 819,21
	Autres charges externes	21 565 705,44		21 565 705,44	20 615 754,18
	Impôts et taxes	2 523 683,27		2 523 683,27	2 394 803,83
	Charges de personnel	21 215 515,86		21 215 515,86	19 905 651,00
	Autres charges d'exploitation	324 804,44		324 804,44	344 682,50
	Dotations d'exploitation	16 338 416,29		16 338 416,29	5 163 734,71
5	**PRODUITS DES PLACTS AFFECTES AUX OPER. D'ASS.**	**58 403 419,35**	**0,00**	**58 403 419,35**	**55 352 493,51**
	Revenus des placements	20 968 547,04		20 968 547,04	21 012 894,74
	Gains de change	0,00		0,00	0,00
	Produits des différences sur prix de remboursement à percevoir	0,00		0,00	0,00
	Profits sur réalisation de placements	37 434 872,31		37 434 872,31	31 269 131,30
	Ajust. de VARCUC (1)(plus-values non réalisées)	0,00		0,00	0,00
	Profits provenant de la réévaluation des placements affectés	0,00		0,00	0,00
	Intérêts et autres produits de placements	0,00		0,00	0,00
	Reprises sur charges de plact. ; Transf. de charges	0,00		0,00	3 070 467,47
				0,00	
6	**CHARGES DES PLACTS AFFECTES AUX OPER. D'ASS.**	**1 712 540,78**	**0,00**	**1 712 540,78**	**4 080 491,09**
	Charges d'intérêts	0,00		0,00	0,00
	Frais de gestion des placements	537 311,56		537 311,56	559 462,97
	Pertes de change	0,00		0,00	0,00
	Amortissement des différences sur prix de remboursement	0,00		0,00	0,00
	Pertes sur réalisation de placements	0,00		0,00	2 345 798,90
	Pertes provenant de la réévaluation des placements affectés	0,00		0,00	0,00
	Ajust. de VARCUC(1)(moins values non réalisées)	0,00		0,00	0,00
	Autres charges de placements	0,00		0,00	0,00
	Dotations sur placement	1 175 229,22		1 175 229,22	1 175 229,22
	RESULTAT TECHNIQUE VIE (1+2 - 3 - 4+5 - 6)	**50 501 551,89**	**-640 027,37**	**51 141 579,26**	**39 017 347,71**

(1) VARCUC : Valeurs des actifs représentatifs des contrats en unités de compte.

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC)
II - COMPTE TECHNIQUE ASSURANCE NON VIE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Libellé	EXERCICE			Exercice 2018
		Brut	Cessions	Net	Net
1	**PRIMES**	**2 117 955 743,10**	**309 055 635,21**	**1 808 900 107,89**	**1 645 423 947,75**
	Primes émises	2 141 175 381,35	309 043 176,68	1 832 132 204,67	1 662 486 158,79
	Variation des provisions pour primes non acquises	23 219 638,25	-12 458,53	23 232 096,78	17 062 211,04
2	**PRODUITS TECHNIQUES D'EXPLOITATION**	**7 218 235,32**		**7 218 235,32**	**41 072 199,69**
	Subventions d'exploitation				
	Autres produits d'exploitation	6 572 297,87		6 572 297,87	15 304 073,17
	Reprises d'exploitation, transferts de charges	645 937,45		645 937,45	25 768 126,52
3	**PRESTATIONS ET FRAIS**	**1 504 142 314,51**	**281 723 788,91**	**1 222 418 525,60**	**1 202 476 257,08**
	Prestations et frais payés	1 252 298 756,94	119 556 573,63	1 132 742 183,31	976 087 118,35
	Variation des provisions pour sinistres à payer	232 662 119,20	159 193 013,44	73 469 105,76	225 580 471,88
	Variation des provisions pour fluctuations de sinistralité	19 413 148,52	0,00	19 413 148,52	16 939 239,67
	Variation des provisions pour aléas financiers	0,00		0,00	0,00
	Variation des provisions pour participation aux bénéfices	-44 292,50		-44 292,50	-1 153 866,88
	Variation des autres provisions techniques	-187 417,65	2 974 201,84	-3 161 619,49	-14 976 705,94
4	**CHARGES TECHNIQUES D'EXPLOITATION**	**561 686 647,37**		**561 686 647,37**	**515 631 230,53**
	Charges d'acquisition des contrats	262 849 199,75		262 849 199,75	246 632 860,07
	Achats consommés de matières et fournitures	5 872 874,29		5 872 874,29	6 834 866,90
	Autres charges externes	102 288 821,50		102 288 821,50	96 252 573,53
	Impôts et taxes	13 887 319,06		13 887 319,06	13 048 124,25
	Charges de personnel	105 915 902,09		105 915 902,09	100 932 587,42
	Autres charges d'exploitation	11 593 153,61		11 593 153,61	1 702 717,45
	Dotations d'exploitation	59 279 377,07		59 279 377,07	50 227 500,91
5	**PRODUITS DES PLACTS AFFECTES AUX OP. D'ASS.**	**267 174 422,51**		**267 174 422,51**	**290 178 363,13**
	Revenus des placements	130 898 310,83		130 898 310,83	196 597 168,79
	Gains de change	13 324,56		13 324,56	84 569,70
	Produits des différences sur prix de remboursement à percevoir	0,00		0,00	0,00
	Profits sur réalisation de placements	135 841 866,71		135 841 866,71	50 277 005,99
	Profits provenant de la réévaluation des placements affectés	0,00		0,00	0,00
	Intérêts et autres produits de placements	420 920,41		420 920,41	480 360,17
	Reprises sur charges de plact. ; Transf. de charges	0,00		0,00	42 739 258,48
6	**CHARGES DES PLACTS AFFECTES AUX OP. D'ASS.**	**14 902 773,50**		**14 902 773,50**	**60 860 291,70**
	Charges d'intérêts	7 904 702,04		7 904 702,04	5 449 872,64
	Frais de gestion des placements	3 186 511,33		3 186 511,33	3 822 374,15
	Pertes de change	47 501,10		47 501,10	85 984,86
	Amortissement des différences sur prix de remboursement	100 949,42		100 949,42	10 345,43
	Pertes sur réalisation de placements	59 500,20		59 500,20	43 079 644,79
	Pertes provenant de la réévaluation des placements affectés	0,00		0,00	0,00
	Autres charges de placements	0,00		0,00	280 868,60
	Dotations sur placement	3 603 609,41		3 603 609,41	8 131 201,23
	RESULTAT TECHNIQUE NON-VIE (1 + 2 - 3 - 4 + 5 - 6)	**311 616 665,55**	**27 331 846,30**	**284 284 819,25**	**197 706 731,26**

Finances News Hebdo du 26/27/28/29/30 Mars 2020

ETATS DE SYNTHESE ARRETES AU 31/12/2019

COMPTES SOCIAUX

ATLANTA ASSURANCES

L'ASSURANCE DE VIVRE MIEUX

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC)
II BIS - COMPTE TECHNIQUE ASSURANCES (VIE + NON VIE)

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

		EXERCICE			Exercice 2018
		Brut	Cessions	Net	Net
1	**PRIMES**	**2 641 244 854,72**	**316 615 375,59**	**2 324 629 479,13**	**2 119 978 302,84**
	Primes émises	2 664 464 492,97	316 602 917,06	2 347 861 575,91	2 137 040 513,88
	Variation des provisions pour primes non acquises	23 219 638,25	-12 458,53	23 232 096,78	17 062 211,04
2	**PRODUITS TECHNIQUES D'EXPLOITATION**	**8 560 859,90**	**0,00**	**8 560 859,90**	**43 013 302,86**
	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres produits d'exploitation	7 905 732,53	0,00	7 905 732,53	17 194 112,31
	Reprises d'exploitation, transferts de charges	655 127,37	0,00	655 127,37	25 819 190,55
	PRESTATIONS ET FRAIS	**1 920 758 762,40**	**289 923 556,66**	**1 630 835 205,74**	**1 591 090 778,75**
	Prestations et frais payés	1 454 443 326,58	125 681 326,52	1 328 762 000,06	1 165 169 574,22
	Variation des provisions pour sinistres à payer	246 971 645,09	162 386 845,98	84 584 799,11	252 574 642,06
	Variation des provisions des assurances vie	190 867 551,21	-1 118 817,68	191 986 368,89	171 795 676,32
	Variation des provisions pour fluctuations de sinistralité	24 260 175,51	0,00	24 260 175,51	20 328 983,30
	Variation des provisions pour aléas financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	Var. des prov. Tech. des contrats en unités de cpte	0,00	0,00	0,00	0,00
	Variation des provisions pour participation aux bénéfices	4 403 481,66	0,00	4 403 481,66	-3 801 391,21
	Variation des autres provisions techniques	-187 417,65	2 974 201,84	-3 161 619,49	-14 976 705,94
	CHARGES TECHNIQUES D'EXPLOITATION	**675 891 262,36**	**0,00**	**675 891 262,36**	**615 766 821,83**
	Charges d'acquisition des contrats	314 104 287,73	0,00	314 104 287,73	297 342 005,94
	Achats consommés de matières et fournitures	6 854 276,00	0,00	6 854 276,00	7 836 686,11
	Autres charges externes	123 854 526,94	0,00	123 854 526,94	116 868 327,71
	Impôts et taxes	16 411 002,33	0,00	16 411 002,33	15 442 928,08
	Charges de personnel	127 131 417,95	0,00	127 131 417,95	120 838 238,42
	Autres charges d'exploitation	11 917 958,05	0,00	11 917 958,05	2 047 399,95
	Dotations d'exploitation	75 617 793,36	0,00	75 617 793,36	55 391 235,62
	PRODUITS DES PLACTS AFFECTES AUX OP. D'ASS.	**325 577 841,86**	**0,00**	**325 577 841,86**	**345 530 856,64**
	Revenus des placements	151 866 857,87	0,00	151 866 857,87	217 610 063,53
	Gains de change	13 324,56	0,00	13 324,56	84 569,70
	Produits des différences sur prix de remboursement à percevoir	0,00	0,00	0,00	0,00
	Profits sur réalisation de placements	173 276 739,02	0,00	173 276 739,02	81 546 137,29
	Profits provenant de la réévaluation des placements affectés	0,00	0,00	0,00	0,00
	Intérêts et autres produits de placements	420 920,41	0,00	420 920,41	480 360,17
	Reprises sur charges de plact. ; Transf. de charges	0,00	0,00	0,00	45 809 725,95
	CHARGES DES PLACTS AFFECTES AUX OP. D'ASS.	**16 615 314,28**	**0,00**	**16 615 314,28**	**64 940 782,79**
	Charges d'intérêts	7 904 702,04	0,00	7 904 702,04	5 449 872,64
	Frais de gestion des placements	3 723 822,89	0,00	3 723 822,89	4 381 837,12
	Pertes de change	47 501,10	0,00	47 501,10	85 984,86
	Amortissement des différences sur prix de remboursement	100 949,42	0,00	100 949,42	10 345,43
	Pertes sur réalisation de placements	59 500,20	0,00	59 500,20	45 425 443,69
	Pertes provenant de la réévaluation des placements affectés	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres charges de placements	0,00	0,00	0,00	280 868,60
	Dotations sur placement	4 778 838,63	0,00	4 778 838,63	9 306 430,45
					0,00
		362 118 217,44	**26 691 818,93**	**335 426 398,51**	**236 724 078,97**

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC)
III - COMPTE NON TECHNIQUE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Libellé	Opérations		Totaux Exercice	Exercice 2018
		Propres à l'Exercice	Concernant les exercices précédents		
1	**PRODUITS NON TECHNIQUES COURANTS**	**12 307 392,59**	**0,00**	**12 307 392,59**	**20 333 175,32**
	Produits d'exploitation non techniques courants	0,00	0,00	0,00	0,00
	Intérêts et autres produits non techniques courants	5 183 727,73	0,00	5 183 727,73	12 656 949,85
	Produits des différences sur prix de remboursement à percevoir	0,00		0,00	0,00
	Autres produits non techniques courants	315 000,00	0,00	315 000,00	374 500,00
	Reprises non techniques, transferts de charges	6 808 664,86		6 808 664,86	7 301 725,47
2	**CHARGES NON TECHNIQUES COURANTES**	**22 301 948,44**	**98 057,03**	**22 400 005,47**	**22 872 539,93**
	Charges d'exploitation non techniques courantes	22 280 834,02		22 280 834,02	22 395 791,23
	Charges financières non techniques courantes	0,00		0,00	0,00
	Amortissement des différences sur prix de remboursement	0,00		0,00	0,00
	Autres charges non techniques courantes	0,00	98 057,03	98 057,03	281 775,43
	Dotations non techniques	21 114,42	0,00	21 114,42	194 973,27
	Résultat non technique courant (1 - 2)	**-9 994 555,85**	**-98 057,03**	**-10 092 612,88**	**-2 539 364,61**
3	**PRODUITS NON TECHNIQUES NON COURANTS**	**153 021,79**	**0,00**	**153 021,79**	**161 360,53**
	Produits des cessions d'immobilisations	3 500,00		3 500,00	0,00
	Subventions d'équilibre	0,00		0,00	0,00
	Profits provenant de la réévaluation des éléments d'actif	0,00		0,00	0,00
	Autres produits non courants	64 952,09	0,00	64 952,09	28 494,06
	Reprises non courantes, transferts de charges	84 569,70		84 569,70	132 866,47
4	**CHARGES NON TECHNIQUES NON COURANTES**	**380 363,57**	**39,91**	**380 403,48**	**505 058,19**
	Valeurs nettes d'amts des immobilisations cédées	755,00		755,00	0,00
	Subventions accordées	0,00		0,00	0,00
	Perte provenant de la réévaluation des éléments d'actif	0,00		0,00	0,00
	Autres charges non courantes	366 689,80	39,91	366 729,71	420 488,49
	Dotations non courantes	12 918,77		12 918,77	84 569,70
	Résultat non technique non courant (3 - 4)	**-227 341,78**	**-39,91**	**-227 381,69**	**-343 697,66**
	RESULTAT NON TECHNIQUE (1 - 2 + 3 - 4)	**-10 221 897,63**	**-98 096,94**	**-10 319 994,57**	**-2 883 062,27**

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC)
IV - RECAPITULATION

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Libellé	EXERCICE	Exercice 2018
I	RESULTAT TECHNIQUE VIE	51 141 579,26	39 017 347,71
II	RESULTAT TECHNIQUE NON-VIE	284 284 819,25	197 706 731,26
III	RESULTAT NON TECHNIQUE	-10 319 994,57	-2 883 062,27
IV	RESULTAT AVANT IMPOTS	325 106 403,94	233 841 016,70
V	IMPOTS SUR LES RESULTATS+ FOND DE SOLIDARITE DES ASSURANCES + CONT COHESION SOCIALE	79 851 282,00	12 835 079,00
VI	**RESULTAT NET**	**245 255 121,94**	**221 005 937,70**
	TOTAL DES PRODUITS ASSURANCES VIE	575 475 415,17	531 847 951,77
	TOTAL DES PRODUITS ASSURANCES NON-VIE	2 083 292 765,72	1 976 674 510,57
	TOTAL DES PRODUITS NON TECHNIQUES	12 460 414,38	20 494 535,85
	TOTAL DES PRODUITS	**2 671 228 595,27**	**2 529 016 998,19**
	TOTAL DES CHARGES ASSURANCES VIE	524 333 835,91	492 830 604,06
	TOTAL DES CHARGES ASSURANCES NON-VIE	1 799 007 946,47	1 778 967 779,31
	TOTAL DES CHARGES NON TECHNIQUES	22 780 408,95	23 377 598,12
	IMPOTS SUR LES RESULTATS	79 851 282,00	12 835 079,00
	TOTAL DES CHARGES	**2 425 973 473,33**	**2 308 011 060,49**
	RESULTAT NET	**245 255 121,94**	**221 005 937,70**

ETATS DES SOLDES DE GESTION

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (TFR)

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

		Exercice	Exercice Précédent
1	**Primes acquises (Ia - Ib)**	**2 641 244 854,72**	**2 425 992 540,16**
1a	Primes émises	2 664 464 492,97	2 432 923 501,76
1b	variation des provisions pour primes non acquises	23 219 638,25	6 930 961,60
2	Variations des provisions mathématiques (60311+60317+ 6032+6033+60261+60267)	131 967 682,53	115 636 423,58
3	Ajustement VARCUC		
4	**Charges des prestations (4a +4b)**	**1 726 275 671,54**	**1 659 091 343,04**
4a	Prestations et frais payés (hors rubrique 9)	1 447 592 828,20	1 358 291 151,52
4b	Variation des provisions pour prestations et diverses	278 682 843,34	300 800 191,52
	A - Solde de souscription (Marge Brute) (1-2-3-4)	**783 001 500,65**	**651 264 773,54**
5	Charges d'acquisition	314 104 287,73	297 342 005,94
6	Autres charges techniques d'exploitation	361 786 974,63	318 424 815,89
7	Produits techniques d'exploitation	8 560 859,90	43 013 302,86
	B- Charges d'acquisition et de gestion nettes (5+6-7)	**667 330 402,46**	**572 753 518,97**
	C- Marge d'exploitation (A - B)	**115 671 098,19**	**78 511 254,57**
8	Porduits nets de placements (73 - 63)(hors ajustements VARCUC)	308 962 527,58	280 590 073,85
9	Participations aux resultats et charges des intérêts crédités (60115, 60316,60125, 60266, 607)	62 515 408,33	56 496 091,40
	D - Solde financier (8 - 9)	**246 447 119,25**	**224 093 982,45**
	E - Résultat technique brut (C+ D)	**362 118 217,44**	**302 605 237,02**
10	Part des réassureurs dans les primes acquises	316 615 375,59	306 014 237,32
11	Part des réassureurs dans les prestations payées	125 681 326,52	205 414 705,18
12	Part des réassureurs dans les provisions	164 242 230,14	34 718 374,09
	F - Solde de réassurance (11+12-10)	**-26 691 818,93**	**-65 881 158,05**
	G - Résultat technique net (E+ F)	**335 426 398,51**	**236 724 078,97**
13	Resultat non technique courant	-10 092 612,88	-2 539 364,61
14	Resultat non technique non courant	-227 381,69	-343 697,66
	H - Résultat non technique (13+ 14)	**-10 319 994,57**	**-2 883 062,27**
	I - Résultat avant impôt (G + H)	**325 106 403,94**	**233 841 016,70**
15	**Impôts sur les sociétés**	79 851 282,00	12 835 079,00
	J - Résultat net (I - 15)	**245 255 121,94**	**221 005 937,70**
16	**C' - Marge d'exploitation nette de réassurance (C + F)**	**88 979 279,26**	**12 630 096,52**

II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF) - AUTOFINANCEMENT

1		Résultat net de l'exercice	Bénéfice + Perte -	**245 255 121,94**	**221 005 937,70**
2	+	Dotations d'exploitation (1)		11 811 103,98	9 148 396,52
3	+	Dotations sur placements (1)		4 778 838,63	9 306 430,45
4	+	Dotations non techniques courantes		21 114,42	194 973,27
5	+	Dotations non techniques non courantes		12 918,77	84 569,70
6	-	Reprises d'exploitation (2)		0,00	0,00
7	-	Reprises sur placements (2)		0,00	45 809 725,95
8	-	Reprises non techniques courantes		6 808 664,86	7 301 725,47
9	-	Reprises non techniques non courantes (2) (3)		84 569,70	132 866,47
10	-	Profits provenant de la réévaluation		0,00	0,00
11	+	Pertes provenant de la réévaluation		0,00	0,00
12	-	Produits des cessions d'immobilisations		3 500,00	0,00
13	+	Valeur nette d'amortissements des immobilisations cédées		755,00	0,00
	=	**CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT**		**254 983 118,18**	**186 495 989,75**
14	-	Distribution de bénéfices		180 571 308,00	168 533 220,80
	=	**AUTOFINANCEMENT**		**74 411 810,18**	**17 962 768,95**

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.
(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.
(3) Y compris les reprises sur subventions.

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

I- SYNTHESE DES MASSES DU BILAN

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

	MASSES	Exercice	Exercice Précédent	Variation (a-b)	
		(a)	(b)	Emplois (c)	Ressources (d)
1	Financement permanent (moins rubrique 16)	1 411 519 420,62	1 346 907 257,61		64 612 163,01
2	Moins Actif immobilisé (moins rubrique 26)	135 242 419,93	98 943 657,61	36 298 762,32	
3	**= Fond de roulement fonctionnel (1-2) (A)**	**1 276 277 000,69**	**1 247 963 600,00**		**28 313 400,69**
4	provisions techniques nettes de cessions (16-32)	5 489 791 659,02	5 164 486 356,56		325 305 302,46
5	Placements moins dépôts des réassureurs (26-42)	5 748 249 136,47	5 227 764 797,51	520 484 338,96	
6	**= Besoin en couvertures (4-5) (B)**	**-258 457 477,45**	**-63 278 440,95**	**195 179 036,50**	
7	Actif circulant (moins rubrique 32)	1 966 437 060,06	2 027 990 509,12		61 553 449,06
8	Moins passif circulant (moins rubrique 42)	727 319 362,76	623 042 221,62		104 277 141,14
9	**= Besoin de financement (7-8) (C)**	**1 239 117 697,30**	**1 404 948 287,50**		**165 830 590,20**
10	**Trésorerie nette (actif - passif) = (A+B-C)**	**-221 298 174,06**	**-220 263 128,45**		**1 035 045,61**

↗ Augmentation
↘ Diminution

II - FLUX DE TRESORERIE

		Exercice	Exercice Précédent
Résultat net		**245 255 121,94**	**221 005 937,70**
Variation des provisions techniques nettes de cessions	+	325 305 302,46	442 983 415,57
Variation des frais d'acquisition reportés	-		0,00
Variation des amortissements et provisions (1)	-	-72 867 958,25	32 533 269,54
Variation des ajustements VARCUC (736 - 636)	-		0,00
+ ou - values provenant de la réévaluation d'élements d'actif	+	0,00	0,00
+ ou - values réalisées sur cession d'élements d'actif	-	173 219 983,82	36 120 693,60
Variation des créances et dettes techniques (341+342-441-442-42)	-	7 950 941,49	143 565 022,83
Variation des créances pour espèces ou titres déposés (267)	-	0,00	0,00
Variation des débiteurs et créditeurs divers (343 à 348 -443 à 448)	-	16 395 464,38	11 188 601,36
Autres variations (349 -449)	-	11 412 600,02	-12 361 323,62
A - flux d'exploitation		**434 449 392,94**	**452 943 089,56**
Acquisition - cessions d'immeubles (261)	-	0,00	6 090 975,00
Acquisition - cessions d'obligations (262)	-	126 119 334,57	20 760 744,21
Acquisition - cessions d'actions (263)	-	65 387 019,37	141 367 179,11
Autres acquisition - cessions du (26)	-	14 030 621,49	154 460 035,78
Autres acquisition - cessions (23 24 25 35)	-	49 376 155,12	3 452 852,89
B - flux d'investissement		**-254 913 130,55**	**-326 131 786,99**
Dividendes versés	-	180 571 308,00	168 533 220,80
Emissions (remboursement) nets d'emprunts	+	0,00	0,00
Augmentation/(réduction) de capital et fonds d'établissement	+	0,00	0,00
Augmentation/(réduction) d'actions auto-détenues	+		0,00
C - flux de financement		**-180 571 308,00**	**-168 533 220,80**
D- impact de change (+17-27-37+47)	-	**0,00**	0,00
E - Variation nette de la trésorerie (A+B+C+D)		**-1 035 045,61**	**-41 721 918,23**
F - Trésorerie au 1er janvier		-220 263 128,45	-178 541 210,22
G - Trésorerie en fin de période (E+F)		**-221 298 174,06**	**-220 263 128,45**

(1) dotations moins reprises

Finances News Hebdo du 26/27/28/29/30 Mars 2020

ETATS DE SYNTHESE ARRETES AU 31/12/2019
COMPTES SOCIAUX

ATLANTA ASSURANCES

L'ASSURANCE DE VIVRE MIEUX

A2 : ETATS DES DEROGATIONS

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Indication des dérogations	Justification des dérogations	Influence des dérogations sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I - Dérogations aux principes comptables fondamentaux	N E A N T	
II - Dérogations aux méthodes d'évaluation	N E A N T	
III - Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	N E A N T	

A3 : ETATS DES CHANGEMENTS DE METHODES

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Nature des Changements	Justification du changement	Influence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I - Changements affectant les méthodes d'évaluation	N E A N T	
II - Changements affectant les règles de présentation	N E A N T	

B4 : TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Raison sociale de la Société émettrice	Secteur d'activité	Capital Social	% participation au capital	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la Société emettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
I - IMMOBILISATIONS FINANCIERES									
TITRES DE PARTICIPATION									
DEPOSITAIRE CENTRAL	BOURSE	100 000 000,00	0,94%	187 000,00	187 000,00	31/12/18	303 530 285,24	5 208 552,67	
COLIFAST				1 650 000,00	0,00				
NEJMAT AL JANOUB	IMMOBILIER	1 500 000,00	40,00%	22 584 000,00	22 584 000,00	31/12/18	44 048 999,60	1 891 696,42	
FONDS IGRANE	FONDS INVEST	54 600 000,00	10,18%	4 335 000,00	4 335 000,00	31/12/18	42 713 585,27	1 811 901,89	
MOROCCAN FINANCIAL BOARD	FONDS INVEST	400 000 000,00	1,88%	7 500 000,00	7 500 000,00	31/12/18	405 969 208,66	9 731 373,54	
SBVC	BOURSE	387 517 900,00	1,10%	4 313 852,40	4 313 852,40	31/12/18	668 521 114,44	16 738 460,44	
				40 569 852,40	38 919 852,40				0,00
AUTRES TITRES IMMOBILISES									
O.M.I.				505,21	505,21				
OULMES GGA				6 639,75	6 639,75				
				7 144,96	7 144,96				0,00
II -PLACEMENTS AFFECTES AUX									
OPERATIONS D'ASSURANCES									
AFRICARE	REASSURANCE	2 727 506 670,00		2 422 832,91	2 422 832,91	31/12/18	8 797 415 280,40	299 103 619,50	332 410,32
CAT	ASSURANCE	162 656 000,00	7,44%	12 105 700,00	12 105 700,00	31/12/18	651 083 924,60	272 766 701,08	18 521 568,00
SANAD	ASSURANCE	250 000 000,00	99,66%	500 000 000,02	500 000 000,02	31/12/18	872 176 518,30	100 736 226,34	49 830 620,00
ATLANTA COTE D'IVOIRE NON VIE	ASSURANCE	83 680 000,00	95,00%	79 433 229,29	79 433 229,29	31/12/18	75 934 689,22	-6 547 987,96	
NAJMAT AL BAHR	IMMOBILIER	204 000 000,00	96,08%	228 150 600,00	228 150 600,00	31/12/18	228 108 472,61	-14 689,28	
TOURS BALZAC	IMMOBILIER	31 000 000,00	49,99%	15 497 000,00	15 497 000,00	31/12/18	19 936 031,03	5 054 479,30	
				837 609 362,22	837 609 362,22				68 684 598,32
TOTAL				878 186 359,58	876 536 359,58				68 684 598,32

B4 BIS : TABLEAU DES PLACEMENTS

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

ELEMENTS D'ACTIF	Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation (1)	Plus ou moins value latente
Terrains (2611, 2311, 2312, 2313, 2316)	38 835 349,58	38 835 349,58	38 946 349,58	111 000,00
Constructions (2612, 2321, 2323, 2325, 2327)	107 773 343,39	41 086 618,41	231 769 381,42	190 682 763,01
Parts et actionsde sociétés immobilières (2618,2318,2328)	16 758 893,06	16 758 893,06	16 758 893,06	0,00
Autres placements immobiliers (2618, 2318, 2328)				
Placements immobiliers en cours (2619, 2392)				
Total placements immobiliers	**163 367 586,03**	**96 680 861,05**	**287 474 624,06**	**190 793 763,01**
Obligations d'Etat (26211, 26221)				
Bons du Trésor (26213, 26223)				0,00
Obligations garantie par l'Etat (26215, 26225)				0,00
Titres hypothécaires (2623)				0,00
Titres de créances négociables (2624)				0,00
Titres de créance échues (2625)				0,00
Autres obligations et bons (26218, 26228, 2481, 3504, 3506, 3508)	335 510 343,88	335 510 343,88	349 429 709,00	13 919 365,12
Total Obligations, bons et titres de créances négociables	**335 510 343,88**	**335 510 343,88**	**349 429 709,00**	**13 919 365,12**
Titres de participations (2631,2510)	634 538 759,58	632 888 759,58	670 828 391,28	37 939 631,70
Actions cotées	1 557 881 332,84	1 475 554 949,58	2 002 542 223,31	526 987 273,73
OPCVM Obligations	1 984 426 598,35	1 984 426 598,35	2 097 468 506,50	113 041 908,16
OPCVM Actions	264 819 329,71	264 819 329,71	315 138 223,68	50 318 893,97
OPCVM Divers	611 066 097,11	611 066 097,11	637 176 679,55	26 110 582,44
Autres actions et parts sociales	243 647 600,00	243 647 600,00	218 810 362,94	-24 837 237,06
Total Actions et Titres de Participations	**5 296 379 717,59**	**5 212 403 334,33**	**5 941 964 387,26**	**729 561 052,94**
Prets en premier hypothèque (2641, 2411)	71 013 757,60	71 013 757,60	71 013 757,60	0,00
Avances sur polices vie (2643)	2 863 060,32	2 863 060,32	2 863 060,32	0,00
prets nantis par des obligations (2644)				0,00
Autres prets (2648,2415,2416,2418,2483,2487,2488,2683,2688)	18 262 119,93	18 262 119,93	18 262 119,93	0,00
Total autres prets et creances immobilisées	**92 138 937,85**	**92 138 937,85**	**92 138 937,85**	**0,00**
dépots à terme (2651)	171 000 000,00	171 000 000,00	171 000 000,00	0,00
OPCVM Monétaires (2653, 3503)	203 859 210,45	203 859 210,45	206 940 812,24	3 081 601,79
Autres dépots (2658, 2486)	3 506 698,78	3 506 698,78	3 506 698,78	0,00
Autres remises aux cédantes(2672)				0,00
Créances pour espèces remises aux cédantes				0,00
Total Dépots	**378 365 909,23**	**378 365 909,23**	**381 447 511,02**	**3 081 601,79**
Placements immobiliers en cours (2661)				
Obligations et bons (2662)				
Actions et parts autres que les OPCVM (2664)				
Parts et actions OPCVM (2664)				
Parts et actions autres OPCVM (2665)				
Autres placements (2668)				
Total Placements unités de comptes				
TOTAL	**6 265 762 494,58**	**6 115 099 386,34**	**7 052 455 169,19**	**937 355 782,86**

B5 : TABLEAU DES PROVISIONS

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

I - PROVISIONS TECHNIQUES

NATURE	Montant au début de l'exercice			Variations de l'exercice			Montant à la fin de l'exercice		
	Brut	Cessions	Net	Brut	Cessions	Net	Brut	Cessions	Net
Provisions pour primes non acquises	266 646 493,35	12 458,53	266 634 034,82	23 219 638,25	-12 458,53	23 232 096,78	289 866 131,60	0,00	289 866 131,60
Provisions pour sinistres à payer	4 179 316 608,83	606 166 833,34	3 573 149 775,49	246 971 645,09	162 386 845,98	84 584 799,11	4 426 288 253,92	768 553 679,32	3 657 734 574,60
Provisions des assurances vie	1 145 962 698,84	53 504 514,37	1 092 458 184,47	190 867 551,21	-1 118 817,68	191 986 368,89	1 336 830 250,05	52 385 696,69	1 284 444 553,36
Provisions pour fluctuation de sinistralité	232 584 059,94		232 584 059,94	24 260 175,51	0,00	24 260 175,51	256 844 235,45		256 844 235,45
Provisions pour aléas financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Provisions des contrats en unités de comptes	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Provision pour participations aux bénéfices	6 075 226,07		6 075 226,07	4 403 481,66	0,00	4 403 481,66	10 478 707,73		10 478 707,73
Provisions techniques sur placements	14 931 485,66		14 931 485,66	0,00	0,00	0,00	14 931 485,66		14 931 485,66
Autres provisions techniques	13 177 411,42	34 523 821,31	-21 346 409,89	-187 417,65	2 974 201,84	-3 161 619,49	12 989 993,77	37 498 023,15	-24 508 029,38
TOTAL	**5 858 693 984,11**	**694 207 627,55**	**5 164 486 356,56**	**489 535 074,07**	**164 229 771,61**	**325 305 302,46**	**6 348 229 058,18**	**858 437 399,16**	**5 489 791 659,02**

II - AUTRES PROVISIONS

NATURE	Montant au début de l'exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin d'exercice
		d'exploitation	financières	non techniques	d'exploitation	financières	non techniques	
1 - Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	87 603 367,70		503 761,14	0,00		0,00	6 808 664,86	81 298 463,98
2 - Provisions réglementées	84 569,70			12 918,77			84 569,70	12 918,77
3 - Provisions durables pour risques et charges	0,00				0,00			0,00
SOUS TOTAL (A)	**87 687 937,40**	**0,00**	**503 761,14**	**12 918,77**	**0,00**	**0,00**	**6 893 234,56**	**81 311 382,75**
4 - Provisions pour dépréciation de l'actif circulant	373 811 607,36	63 806 689,38	0,00	21 114,42	655 127,37		0,00	436 984 283,79
5 - Autres provisions pour risques et charges	0,00							0,00
6 - Provisions p/ dépréciation des comptes trésorerie	0,00							0,00
SOUS TOTAL (B)	**373 811 607,36**	**63 806 689,38**	**0,00**	**21 114,42**	**655 127,37**	**0,00**	**0,00**	**436 984 283,79**
TOTAL (A+B)	**461 499 544,76**	**63 806 689,38**	**503 761,14**	**34 033,19**	**655 127,37**	**0,00**	**6 893 234,56**	**518 295 666,54**

B6 : TABLEAU DES CREANCES

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'état et organismes publics	Montant sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
DE L'ACTIF IMMOBILISE								
_ Immobilisations financières								
- Prêts immobilisés	41 199 634,65	39 749 634,65	1 450 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Autres créances financières	147 146,06	147 146,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
_ Placements affectés aux opérations d'assurance								
- Obligations et bons et TCN	335 510 343,88	311 008 166,77	24 502 177,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Prêts et effets assimilés	32 758 981,95	29 258 981,95	3 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Créances pour dépôts auprès des cédantes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	409 616 106,54	**380 163 929,43**	**29 452 177,11**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DE L'ACTIF CIRCULANT								
- Part des réassureurs dans les provisions techniques	858 437 399,16	0,00	858 437 399,16	0,00	282 042 322,23	0,00	0,00	0,00
- Céssionnaires et comptes rattachés	191 336 753,95	0,00	191 336 753,95	0,00	126 447 621,29	0,00	0,00	0,00
- Intermédiaires, cédants, coassureurs et comptes rattachés	1 816 083 240,20	0,00	630 429 983,69	1 185 653 256,51	1 685,12	0,00	0,00	107 872 445,17
- Personnel	1 260 207,01	0,00	1 260 207,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Etat	32 214 682,79	0,00	32 214 682,79	0,00	0,00	32 214 682,79	0,00	0,00
- Comptes d'associés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Autres débiteurs	200 692 695,31	0,00	200 692 695,31	0,00	1 151 441,24	0,00	33 054 960,43	0,00
- Comptes de régularisation-actif	150 763 218,21	0,00	150 763 218,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	3 250 788 196,63	**0,00**	**2 065 134 940,12**	**1 185 653 256,51**	**409 643 069,88**	**32 214 682,79**	**33 054 960,43**	**107 872 445,17**
TOTAL	**3 660 404 303,17**	**380 163 929,43**	**2 094 587 117,23**	**1 185 653 256,51**	**409 643 069,88**	**32 214 682,79**	**33 054 960,43**	**107 872 445,17**

B7 : TABLEAU DES DETTES

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en devises	Montants sur l'État et organismes publics	Montant sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
DE FINANCEMENT								
- Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Autres dettes de financement	5 237 666,37	5 237 666,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	5 237 666,37	**5 237 666,37**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DES AUTRES PASSIFS CIRCULANTS								
- Dettes pour dépôts des réassureurs	278 183 844,70	0,00	278 183 844,70	0,00	140 024 001,95	0,00	0,00	0,00
Cessionnaires et cptes rattachés créditeurs	146 203 991,01		146 203 991,01	0,00	127 890 772,59	0,00	0,00	0,00
Assurés, intermédiaires , cédants, coassureurs et comptes rattachés créditeurs	289 087 343,89		63 526 938,20	225 560 405,69	0,00	0,00	0,00	0,00
Personnel créditeur	1 572 246,70		1 572 246,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Organismes sociaux créditeurs	1 346 674,53		1 346 674,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Etat créditeur	95 225 979,64		95 225 979,64	0,00	0,00	95 225 979,64	0,00	0,00
Comptes d'associés créditeurs	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres créanciers	98 734 495,21		98 734 495,21	0,00	0,00	0,00	39 418 296,62	0,00
Comptes de régularisation-passif	95 148 631,78		95 148 631,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	1 005 503 207,46	**0,00**	**779 942 801,77**	**225 560 405,69**	**267 914 774,54**	**95 225 979,64**	**39 418 296,62**	**0,00**
TOTAL	**1 010 740 873,83**	**5 237 666,37**	**779 942 801,77**	**225 560 405,69**	**267 914 774,54**	**95 225 979,64**	**39 418 296,62**	**0,00**

B8 : SURETES DONNES OU RECUES

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

TABLEAU I - SURETES REELLES DONNEES

TIERS DEBITEURS OU TIERS CREDITEURS	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2) (3)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
N E A N T					

TABLEAU II - SURETES REELLES RECUES

TIERS DEBITEURS OU TIERS CREDITEURS		Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2) (3)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
DIVERS	Débiteur (MEMBRE DU PERSONNEL)	**47 946 810,00**	Hypothèque	DIVERS	LE DEBITEUR	**29 895 921,63**

B9 : ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

ENGAGEMENTS DONNES	Montant Exercice	Montant Exercice précédent
- Avals et cautions - Valeurs remises aux cédantes - Autres engagements données	0,00	0,00
Total (1)	0,00	0,00
(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées	0,00	

ENGAGEMENTS RECUS	Montant Exercice	Montant Exercice précedent
- Avals et cautions - Valeurs remises par les réassureurs - Autres engagements reçus	0,00 0,00 33 614 988,78	
Total	**33 614 988,78**	

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019

EY
Building a better working world

37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 000 Casablanca
Maroc

Aux actionnaires de la compagnie
ATLANTA
181, Bd d'Anfa
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Compagnie d'Assurances et de Réassurance ATLANTA comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 1.406.281.754,25 dont un bénéfice net de MAD 245.255.121,94.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Compagnie d'Assurances et de Réassurance ATLANTA au 31 décembre 2019 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 25 mars 2020

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG	DELOITTE AUDIT
Abdeslam BERRADA ALLAM **Associé**	**Sakina BENSOUDA-KORACHI** **Associée**

Finances News Hebdo du 26/27/28/29/30 Mars 2020

SOCIETE REGIONALE DE CREDIT A LA CONSOMMATION

SOREC CREDIT

الشركة الإقليمية لسلف الإستهلاك

سوريك كريدي

ARRETE DU 31/12/2019

Tous les montants sont en milliers de dirhams

COMMUNICATION FINANCIERE

Sous la présidence de Mr. Abdeslam TORRES, le Conseil d'Administration de SOREC CREDIT s'est réuni le mardi 17 mars 2020 à 15 heures en vue d'examiner l'activité de la société et d'arrêter ses comptes annuels de 2019. Les principaux indicateurs se présentent comme suit :

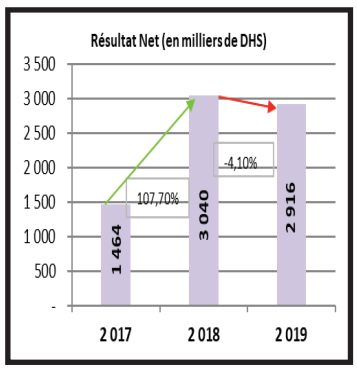

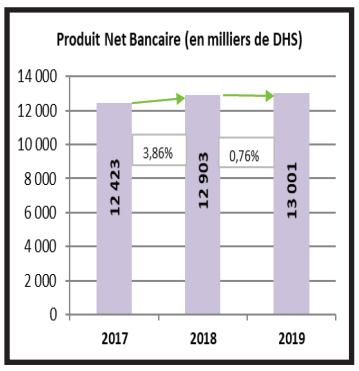

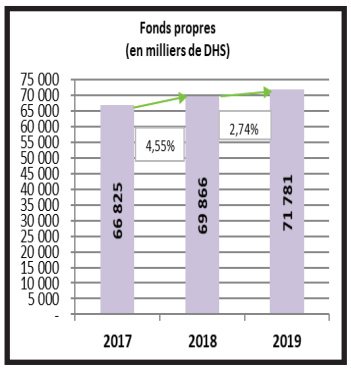

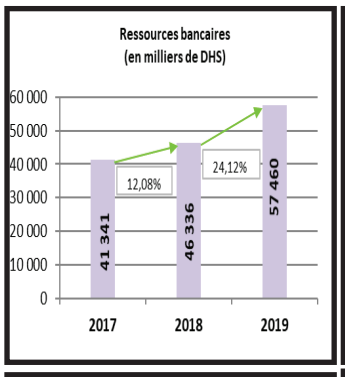

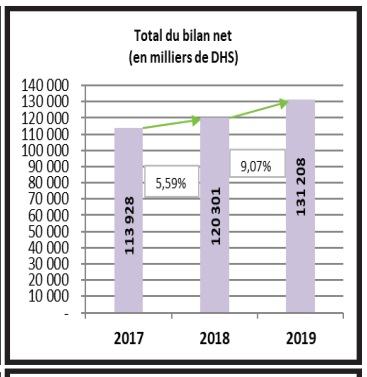

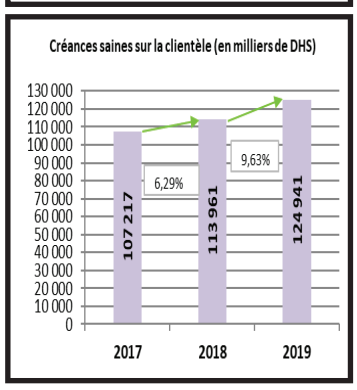

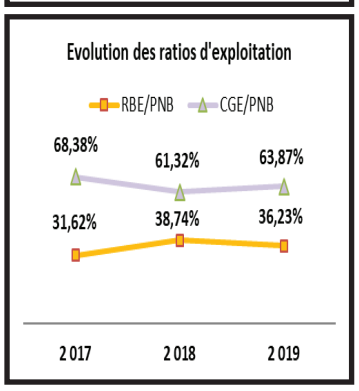

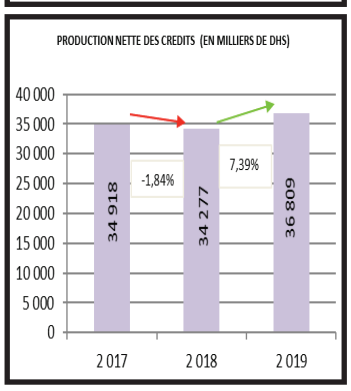

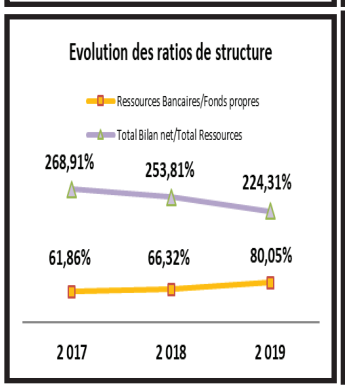

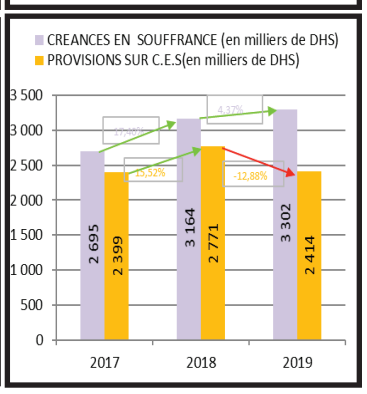

BILAN-ACTIF	31/12/19	31/12/18
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public et Sce. des chèques postaux	2	61
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	305	44
. A vue	305	44
. A terme	-	-
Créances sur la clientèle	125 928	114 641
. Crédits de trésorerie et à la consommation	125 050	114 075
. Crédits à l'équipement	-	-
. Crédits immobiliers	-	-
. Autres crédits	878	566
Créances acquises par affacturage	-	-
Titres de transaction et de placement	-	-
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-
. Autres titres de créance	-	-
. Titres de propriété	-	-
Autres actifs	905	943
Titres d'investissement	-	-
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-
. Autres titres de créance	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	-	-
Créances subordonnées	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Immobilisations incorporelles	15	0
Immobilisations corporelles	4 052	4 613
Total de l'Actif	131 208	120 301

BILAN-PASSIF	31/12/19	31/12/18
Banques centrales, Trésor public et Sce. des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	57 460	46 336
. A vue	-	-
. A terme	57 460	46 336
Dépôts de la clientèle	1 034	1 061
. Comptes à vue créditeurs	-	-
. Comptes d'épargne	-	-
. Dépôts à terme	-	-
. Autres comptes créditeurs	1 034	1 061
Titres de créance émis	-	-
. Titres de créance négociables	-	-
. Emprunts obligataires	-	-
. Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	933	3 038
Provisions pour risques et charges	-	-
Provisions réglementées	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	-	-
Ecarts de réévaluation	-	-
Réserves et primes liées au capital	1 633	1 481
Capital	50 000	50 000
Actionnaires. Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	17 232	15 344
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	2 916	3 040
Total du Passif	131 208	120 301

HORS BILAN	31/12/19	31/12/18
ENGAGEMENTS DONNES	-	-
Engagements de financement donnés en faveur d'éts. de crédit et assimilés		
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle		
Engagements de garantie d'ordre d'éts. de crédit et assimilés		
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
Titres achetés à réméré		
Autres titres à livrer		
ENGAGEMENTS REÇUS	**6 334**	**589**
Engagements de financement reçus d'éts. de crédit et assimilés	6 334	589
Engagements de garantie reçus d'éts. de crédit et assimilés		
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
Titres vendus à réméré		
Autres titres à recevoir		

ESG-TFR	31/12/19	31/12/18
+ Intérêts et produits assimilés	13 519	12 759
- Intérêts et charges assimilées	2 940	2 577
MARGE D'INTERET	10 578	10 182
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	-	-
+ Commissions perçues	2 423	2 721
- Commissions servies	-	-
Marge sur commissions	2 423	2 721
+/- Résultat des opérations sur titres de transaction	-	-
+/- Résultat des opérations sur titres de placement	-	-
+/- Résultat des opérations de change	-	-
+/- Résultat des opérations sur produits dérivés	-	-
Résultat des opérations de marché	-	-
+ Divers autres produits bancaires	-	-
- Diverses autres charges bancaires	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	13 001	12 903
+/- Résultat des opérations sur immobilisations financières	-	-
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	13	7
- Autres charges d'exploitation non bancaire	-	-
- Charges générales d'exploitation	8 304	7 912
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	4 710	4 998
+/-Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	- 33	- 197
+/-Autres dotations nettes des reprises aux provisions	-	35
RESULTAT COURANT	4 677	4 836
RESULTAT NON COURANT	- 43	- 48
- Impôts sur les résultats	1 718	1 748
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	2 916	3 040

ESG-CAF	31/12/19	31/12/18
± RESULTAT NET DE L'EXERCICE	2 916	3 040
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	611	610
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	-
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	-	-
+ Dotations aux provisions réglementées	-	-
+ Dotations non courantes	43	48
- Reprises de provisions	-	35
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
+ Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
- Plus-values de cession sur immobilisations financières	-	-
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières	-	-
- Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
± CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	3 570	3 663
- Bénéfices distribués	1 000	-
± AUTOFINANCEMENT	2 570	3 663

EVOLUTION DES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRES PAR SEMESTRE		
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRES		
2ème SEMESTRE 2019	1er SEMESTRE 2019	2ème SEMESTRE 2018
8 474	**7 468**	**8 057**
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRES		
2ème SEMESTRE 2019	1er SEMESTRE 2019	2ème SEMESTRE 2018
1 490	**1 450**	**1 275**

CPC	31/12/19	31/12/18
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	15 942	15 480
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les éts. de crédit	39	16
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	13 480	12 743
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	-	-
Produits sur titres de propriété	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Commissions sur prestations de service	2 423	2 721
Autres produits bancaires	-	-
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	2 940	2 577
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les éts. de crédit	2 930	2 573
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	10	4
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	-	-
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Autres charges bancaires	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	13 001	12 903
Produits d'exploitation non bancaire	13	7
Charges d'exploitation non bancaire	-	-
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	8 304	7 912
Charges de personnel	4 589	4 550
Impôts et taxes	144	144
Charges externes	2 958	2 606
Autres charges générales d'exploitation	2	2
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	611	610
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	911	978
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	451	782
Pertes sur créances irrécouvrables	460	196
Autres dotations aux provisions	-	-
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	878	815
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	625	381
Récupérations sur créances amorties	253	400
Autres reprises de provisions	-	35
RESULTAT COURANT	4 677	4 836
Produits non courants	0	0
Charges non courantes	43	48
RESULTAT AVANT IMPOTS	4 634	4 788
Impôts sur les résultats	1 718	1 748
RESULTAT NET	2 916	3 040

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE DIRHAMS	50 000 000	شركة مساهمة رأسمالها بالدرهم:
REGISTRE DE COMMERCE	50125	السجل التجاري:
ROLE DE LA TAXE PROFESSIONNELLE	35600098	جدول الضريبة المهنية:
IDENTIFICATION FISCALE	01084013	التعريف الضريبي:
I.C.E.	001534455000064	تعريف المقاولة المشترك
CNSS	1281352	ص و ض إ:
TELEPHONE	0522393699	الهاتف:
FAX	0522393720	الفاكس:
ADRESSE : 265, BD. ZERKTOUNI, CASABLANCA 20050		المقر الإجتماعي:265 , شارع الزرقطوني, الدار البيضاء 20050

Finances News Hebdo du 26/27/28/29/30 Mars 2020

SOCIETE REGIONALE DE CREDIT A LA CONSOMMATION

الشركة الإقليمية لسلف الإستهلاك

SOREC CREDIT

سوريك كريدي

ARRETE DU 31/12/2019

Tous les montants sont en milliers de dirhams

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	31/12/19	31/12/18
Produits d'exploitation bancaire perçus (+)	15 942	15 480
Récupérations sur créances amorties (+)	253	400
Produits d'exploitation non bancaire perçus (+)	13	7
Charges d'exploitation bancaire versées (-)	2 940	2 577
Charges d'exploitation non bancaire versées (-)	-	-
Charges générales d'exploitation versées (-)	7 693	7 302
Impôts sur les résultats versés (-)	1 718	1 748
Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	3 856	4 260
Variation de :		
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-	-
Créances sur la clientèle	- 11 573	- 7 428
Titres de transaction et de placement	-	-
Autres actifs	37	- 84
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	11 124	4 995
Dépôts de la clientèle	- 27	36
Titres de créance émis	-	-
Autres passifs	- 3 104	- 1 665
Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	- 3 544	- 4 145
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION D'EXPLOITATION	312	115

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	31/12/19	31/12/18
Produit des cessions d'immobilisations financières	-	-
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
Acquisition d'immobilisations financières	-	-
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	109	55
Intérêts perçus	-	-
Dividendes perçus	-	-
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	- 109	- 55
Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	-	-
Emission de dettes subordonnées	-	-
Emission d'actions	-	-
Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-
Intérêts versés	-	-
Dividendes versés	-	-
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES FINANCEMENT	-	-
VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE	204	60
TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	104	44
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	308	104

CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES — ETAT B01

CREANCES	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Ets. de crédit à l'étranger	Total 31/12/19	Total 31/12/18
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres éts. de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	1	305	-	-	306	96
VALEURS RECUES EN PENSION	-	-	-	-	-	-
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	-	-	-	-	-	-
PRETS DE TRESORERIE	-	-	-	-	-	-
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	-	-	-	-	-	-
PRETS FINANCIERS	-	-	-	-	-	-
AUTRES CREANCES	-	-	-	-	-	-
INTERETS COURUS A RECEVOIR	-	0	-	-	0	0
CREANCES EN SOUFFRANCE	-	-	-	-	-	-
TOTAL	1	305	-	-	306	96

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES — ETAT B10

DETTES	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Ets. de crédit à l'étranger	Total 31/12/19	Total 31/12/18
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres éts. de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS	-	-	-	-	-	-
VALEURS DONNEES EN PENSION	-	-	-	-	-	-
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	-	-	-	-	-	-
EMPRUNTS DE TRESORERIE	-	57 228	-	-	57 228	46 128
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	-	57 228	-	-	57 228	46 128
EMPRUNTS FINANCIERS	-	-	-	-	-	-
AUTRES DETTES	-	-	-	-	-	-
INTERETS COURUS A PAYER	-	232	-	-	232	208
TOTAL	-	57 460	-	-	57 460	46 336

ETAT DES CREANCES EN SOUFFRANCE, DES AGIOS RESERVES ET DES PROVISIONS CORRESPONDANTES

DESIGNATIONS	31/12/2019				31/12/2018			
	CAPITAL	AGIOS RESERVES	PROVISIONS	COUVERTURE DES RISQUES	CAPITAL	AGIOS RESERVES	PROVISIONS	COUVERTURE DES RISQUES
	A	B	C	D=C/A	A	B	C	D=C/A
ENCOURS PRE DOUTEUX	561	24	112	20%	346	21	69	20%
ENCOURS DOUTEUX	326	23	163	50%	46	11	23	50%
ENCOURS COMPROMIS	2414	675	2 414	100%	2771	707	2 771	100%
TOTAL	3302	722	2 690	81,46%	3164	739	2 864	90,53%

CREANCES SUR LA CLIENTELE — ETAT B02

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/19	Total 31/12/18
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CREDITS DE TRESORERIE	-	-	-	-	-	-
- Comptes à vue débiteurs	-	-	-	-	-	-
- Créances commerciales sur le Maroc	-	-	-	-	-	-
- Crédits à l'exportation	-	-	-	-	-	-
- Autres crédits de trésorerie	-	-	-	-	-	-
CREDITS A LA CONSOMMATION	-	-	-	125 050	125 050	114 075
CREDITS A L'EQUIPEMENT	-	-	-	-	-	-
CREDITS IMMOBILIERS	-	-	-	-	-	-
AUTRES CREDITS	-	-	-	266	266	266
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	-	-	-	-	-	-
INTERETS COURUS A RECEVOIR	-	-	-	-	-	-
CREANCES EN SOUFFRANCE	-	-	-	612	612	300
- Créances pré-douteuses	-	-	-	449	449	277
- Créances douteuses	-	-	-	163	163	23
- Créances compromises	-	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	125 928	125 928	114 641

DEPOTS DE LA CLIENTELE — ETAT B11

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/19	Total 31/12/18
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES A VUE CREDITEURS	-	-	-	-	-	-
COMPTES D'EPARGNE	-	-	-	-	-	-
DEPOTS A TERME	-	-	-	-	-	-
AUTRES COMPTES CREDITEURS	-	-	-	1 034	1 034	1 061
INTERETS COURUS A PAYER	-	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	1 034	1 034	1 061

PROVISIONS — ETAT B14

PROVISIONS	Encours 31/12/18	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/19
PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:	2 864	451	625	-	2 690
créances sur les établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-
créances sur la clientèle	2 864	451	625	-	2 690
titres de placement	-	-	-	-	-
titres de participation et emplois assimilés	-	-	-	-	-
immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	-
autres actifs	-	-	-	-	-
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	-	-	-	-	-
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	-	-	-	-	-
Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux	-	-	-	-	-
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	-	-	-	-	-
Provisions pour autres risques et charges	-	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	2 864	451	625	-	2 690

VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DUREE RESIDUELLE — ETAT B22

	D≤ 1 mois	1 mois<D≤ 3 mois	3 mois<D≤ 1 an	1 an <D≤ 5 ans	D> 5 ans	TOTAL
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés						
Créances sur la clientèle	1 512	2 744	12 369	64 039	44 145	124 809
Titres de créance						
Créances subordonnées						
Crédit-bail et assimilé						
TOTAL	1 512	2 744	12 369	64 039	44 145	124 809
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 626	2 879	12 001	37 627	3 095	57 228
Dettes envers la clientèle						
Titres de créance émis						
Emprunts subordonnés						
TOTAL	1 626	2 879	12 001	37 627	3 095	57 228

VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE — ETAT B21

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons duTrésor et valeurs assimilées			
Autres titres			
Hypothèques		NEANT	
Autres valeurs et sûretés réelles			
TOTAL			

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées			
Autres titres			
Hypothèques	24000	8715	24000
Autres valeurs et sûretés réelles			
TOTAL	24000		24000

CAPITAUX PROPRES — ETAT B17

CAPITAUX PROPRES	Encours 31/12/18	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31/12/19
Ecarts de réévaluation	-	-	-	-
Réserves et primes liées au capital	1 481	152	-	1 633
Réserve légale	1 481	152	-	1 633
Autres réserves	-	-	-	-
Primes d'émission, de fusion et d'apport	-	-	-	-
Capital	50 000	-	-	50 000
Capital appelé	50 000	-	-	50 000
Capital non appelé	-	-	-	-
Certificats d'investissement	-	-	-	-
Fonds de dotations	-	-	-	-
Actionnaires. Capital non versé(-)	-	-	-	-
Report à nouveau (+/-)	15 344	1 888	-	17 232
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	3 040	- 3 040	2 916	2 916
Total	69 866	- 1 000	2 916	71 781

DETAIL DES AUTRES ACTIFS — ETAT B05

	31/12/19	31/12/18
INSTRUMENTS OPTIONNELS ACHETES	-	-
DEBITEURS DIVERS	862	900
-Sommes dues par l'Etat	817	857
-Autres débiteurs divers	46	43
VALEURS ET EMPLOIS DIVERS	-	-
COMPTES DE REGULARISATIONS	43	43
TOTAL	905	943

DETAIL DES AUTRES PASSIFS — ETAT B13

	31/12/19	31/12/18
INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS	-	-
CREDITEURS DIVERS	933	3 038
-Sommes dues à l'Etat	185	194
-Autres créditeurs divers	748	2 844
COMPTES DE REGULARISATIONS	-	-
TOTAL	933	3 038

MARGE D'INTERETS — ETAT B25

	31/12/19	31/12/18
1- Intérêts et produits assimilés	13 519	12 759
-Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédits	39	16
-Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	13 480	12 743
-Intérêts et produits assimilés sur titres		
2 - Intérêts et charges assimilées	2 940	2 577
-Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédits	2 930	2 573
-Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	10	4
-Intérêts et charges assimilés sur titres	-	-
MARGE D'INTERETS	10 578	10 182

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIETE — ETAT B26

CATEGORIE DE TITRES	31/12/19	31/12/18
TITRES DE PLACEMENT	-	-
TITRES DE PARTICIPATION	NEANT	
PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES LIEES		
EMPLOIS ASSIMILES		

CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION — ETAT B29

	31/12/19	31/12/18
FEUILLET 01		
CHARGES DU PERSONNEL	4 589	4 550
FEUILLET 02		
IMPÔTS ET TAXES	144	144
FEUILLET 03		
CHARGES EXTERNES	2 958	2 606
FEUILLET 04		
AUTRES CHARGES GENERALES D'EXPLOITATIONS	2	2
FEUILLET 05		
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	611	610
TOTAL	8 304	7 912

AUTRES PRODUITS ET CHARGES — ETAT B30

	31/12/19	31/12/18
FEUILLET 01		
AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES	-	-
AUTRES PRODUITS BANCAIRES	-	-
AUTRES CHARGES BANCAIRES	-	-
FEUILLET 02		
AUTRES PRODUITS ET CHARGES NON BANCAIRES	13	7
AUTRES PRODUITS NON BANCAIRES	13	7
AUTRES CHARGES NON BANCAIRES	-	-
FEUILLET 03		
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTE SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	460	196
FEUILLET 04		
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	253	400
FEUILLET 05		
PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS	- 43	- 48
PRODUITS NON COURANTS	0	0
CHARGES NON COURANTS	43	48

Finances News Hebdo du 26/27/28/29/30 Mars 2020

SOCIETE REGIONALE DE CREDIT A LA CONSOMMATION

الشركة الإقليمية لسلف الإستهلاك

SOREC CREDIT

سوريك كريدي

ARRETE DU 31/12/2019

Tous les montants sont en milliers de dirhams

COMMISSIONS

ETAT B27

	31/12/19	31/12/18
1 - Commissions perçues		
- sur opérations avec les établissements de crédit	-	-
- sur opérations avec la clientèle	-	-
- sur opérations de change	-	-
- relatives aux interventions sur le marché primaire de titres	-	-
- sur produits dérivés	-	-
- sur opérations sur titres, en gestion et en dépôt	-	-
- sur moyens de paiement	-	-
- sur activités de conseil et d'assistance	-	-
- sur ventes de produits d'assurance	-	-
- sur autres prestations de service	2 423	2 721
2 - Commissions servies		
- sur opérations avec les établissements de crédit	-	-
- sur opérations avec la clientèle	-	-
- sur opérations de change	-	-
- relatives aux interventions sur le marché primaire de titres	-	-
- sur produits dérivés	-	-
- sur opérations sur titres, en gestion et en dépôt	-	-
- sur moyens de paiement	-	-
- sur activités de conseil et d'assistance	-	-
- sur ventes de produits d'assurance	-	-
- sur autres prestations de service	-	-

DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES IMPOT

ETAT B33

I- DETERMINATION DU RESULTAT	MONTANT
* Résultat courant d'après le compte de produits et charges (+ ou -)	4 677
* Réintégration fiscales sur opérations courantes (+)	1 787
* Déduction fiscales sur opérations courantes (-)	59
* Résultat courant théoriquement imposable (=)	6 405
* Impôt théorique sur résultat courant (-)	2 370
* Résultat courant après impôts (=)	2 307

II- INDICATIONS DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES

NEANT

DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE

ETAT B34

NATURE	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations TVA de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1+2-3=4)
A. TVA collectée	-	1 588	1 588	-
B. TVA à récupérer	45	626	617	53
. Sur immobilisations	-	22	22	-
. Sur charges	45	604	596	53
C. TVA due ou crédit de TVA = (A-B)	- 45	962	970	- 53

AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

ETAT C2

A-Origine des résultats affectés	Montants	B-Affectation des résultats	Montants
Décision de l'AGO du 20/05/2019			
Report à nouveau	15 344	Réserve légale	152
Résultats nets en instance d'affectation		Autres réserves	-
Résultat net de l'exercice	3 040	Dividendes	1 000
Prélèvements sur les bénéfices		Autres affectations	
Autres prélèvements		Report à nouveau	17 232
TOTAL A	18 384	TOTAL B	18 384

PASSIFS EVENTUELS DE L'EXERCICE

ETAT B33 BIS

La société signale que les déclarations de l'Impôts sur les Société (IS), de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA), de l'Impôt sur le Revenu (IR) et des droits d'enregistrement et de timbres relatives aux exercices 2015 à 2019 demeurent sujettes à vérification fiscale et à d'éventuels redressements. Le taux de l'Impôt sur les Sociétés pour les établissements de crédit est de 37%. Les sociétés même déficitaires, sont tenues de régler une cotisation minimale égale à 0,5% du chiffre d'affaires.

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIES

ETAT B18

ENGAGEMENTS	31/12/19	31/12/18
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIES DONNES		
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT EN FAVEUR D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES		
Crédits documentaires import		
Acceptations ou engagements de payer		
Ouvertures de crédits confirmées		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Engagements irrévocables de crédit bail		
Autres engagements de financement donnés		
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT EN FAVEUR DE LA CLIENTELE		
Crédits documentaires import		
Acceptations ou engagements de payer		
Ouvertures de crédits confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Engagements irrévocables de crédit bail		
Autres engagements de financement donnés		
ENGAGEMENTS DE GARANTIE EN FAVEUR D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES		
Crédits documentaires export confirmés		
Acceptations ou engagements de payer		
Garanties de crédits données		
Autres cautions, avals et garanties données		
Engagements en souffrance		
ENGAGEMENTS DE GARANTIE DE L'ORDRE DE LA CLIENTELE		
Garantie de crédits données		
Cautions et garanties en faveur de l'administration publique		
Autres cautions et garanties données		
Engagements en souffrance		
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIES RECUS		
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT RECUS D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES		
Ouvertures de crédit confirmés	6 334	589
Engagements de substitution sur émission de titres		
Autres engagements de financement reçus		
ENGAGEMENTS DE GARANTIES RECUS D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES		
Garanties de crédits		
Autres garanties reçues		
ENGAGEMENTS DE GARANTIES RECUS DE L'ETAT ET D'ORGANISMES DE GARANTIE DIVERS		
Garanties de crédits		
Autres garanties reçues		

DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

ETAT C04

I. DATATION

. Date de clôture (1) **31 décembre 2019**

. Date d'établissement des états de synthèse (2) **28 février 2020**

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.

II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

Dates	Indications des événements
	. Favorables **NEANT**
	.Défavorables **NEANT**

Les états A2, A3, B03, B04, B06, B07, B08, B09 BIS, B12, B15, B16, B19, B20, B23, B24, B26, B28, C07, C08 et C09 portent la mention NEANT

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

ETAT B09

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions: Montant des amortis. et/ou provs. au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortis. sur immob. sorties	Cumul	Montant net à la fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 501	16	-	1 517	1 501	2	-	1 502	15
- Droit au bail	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	1 501	16	-	1 517	1 501	2	-	1 502	15
- Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14 416	92	-	14 509	9 804	653	-	10 456	4 052
- Immeubles d'exploitation	12 062	34	-	12 097	7 511	611	-	8 122	3 974
. Terrain d'exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
. Immeubles d'exploitation. Bureaux	12 062	34	-	12 097	7 511	611	-	8 122	3 974
. Immeubles d'exploitation. Logements de fonction	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Mobilier et matériel d'exploitation	1 996	58	-	2 054	1 935	42	-	1 976	78
. Mobilier de bureau d'exploitation	460	6	-	466	457	2	-	459	6
. Matériel de bureau d'exploitation	228	13	-	241	209	12	-	221	19
. Matériel Informatique	1 300	40	-	1 340	1 260	27	-	1 287	52
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	8	-	-	8	8	-	-	8	-
. Autres matériels d'exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres immobs. corporelles d'exploitation	358	-	-	358	358	-	-	358	-
- Immobilisations corporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
. Terrains hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
. Immeubles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
. Mobiliers et matériel hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
. Autres immobs. corporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	15 917	109	-	16 026	11 304	654	-	11 959	4 067

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES

ETAT A1

INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ETABLISSEMENT

1-Présentation: SOREC CREDIT est Société anonyme à conseil d'administration de droit marocain régie par la législation marocaine, ainsi que par ses statuts.

2-Principes généraux: Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.
La présentation des états de synthèse de SOREC CREDIT est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

3-Valeurs en caisse, Banque Centrale, Trésor Public, Service des Chèques Postaux: Sont inscrits dans cette rubrique les actifs de trésorerie liquides et réalisables dans l'immédiat.

4-Créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle
Présentation générale :Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours en:
- Créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit ;
- Créances de trésorerie et à la consommation, et autres crédits pour la clientèle.

Créances en souffrance sur la clientèle :Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur dont ci-après les principales dispositions.
- les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises ;
- Les créances en souffrance sont provisionnées à hauteur de :
  - 20 % pour les créances pré-douteuses,
  - 50 % pour les créances douteuses,
  - 100 % pour les créances compromises.

Les provisions affectées relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

5- Dettes à vue et à terme: Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :
- Dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit ;
- Comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

6- Portefeuille titres : Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément au dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.
Les titres sont classés d'une part en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), d'autre part, en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement).

7- Opérations libellées en devises: Les créances et les dettes libellées en devises étrangères sont converties en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture. Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation. Les provisions pour risques généraux sont constituées, à la discrétion des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiés et non mesurables avec précision.
Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

8- Provisions pour risques généraux
Les provisions pour risques généraux sont constituées, à la discrétion des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiés et non mesurables avec précision. Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

9- Immobilisations: Les immobilisations sont enregistrées à la valeur d'acquisition. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif depuis l'entrée en vigueur de ce nouveau mode en 1994 à des taux déterminés en fonction de la durée probable d'utilisation de chaque bien. Les taux utilisés sont détaillés comme suit :
- Frais d'augmentation de capital : 50%(L)
- Frais d'acquisition des immobilisations : 20%(L)
- Frais d'émission des emprunts : 33%(L)
- Autres charges à répartir sur plusieurs exercices : 20%(L)
- Matériels de transport : 20%(L)
- Mobiliers, Matériels de bureaux et informatiques: 10% (L) ------ 33% et 43%(D)
- Agencements et aménagements: 10%(L) ------ 33%(D)

10- Intérêts et commissions:
Intérêts : Sont considérés comme intérêts les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.
Commissions: Les produits et charges, déterminés sur une base « flat » et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

11- Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle: Ils correspondent essentiellement à la partie non utilisée des autorisations de crédit accordées à la clientèle.

RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

ETAT C03

en milliers de DH

	Exercice 2019	Exercice 2018	Exercice 2017
CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES	71 781	69 866	66 825
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
1- Produit net bancaire	13 001	12 903	12 423
2- Résultat avant impôts	4 634	4 788	4 479
3- Résultat net	2 916	3 040	1 464
4- Bénéfices distribués	1 000		
5- Résultats non distribués (en réserve ou en instance d'affectation)	20 148	18 384	15 417
RESULTAT PAR TITRE (en dirhams)			
Résultat net par action ou part sociale	5,83	12,16	2,93
Bénéfice distribué par action ou part sociale	2	-	-
PERSONNEL			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	4 589	4 550	4 476
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	16	16	16

Revisea Experts Comptables
Révisea Casablanca S.A.R.L
10 rue Moussa Ibnou Noussair
Etage 6, Appt 11
Gauthier, Casablanca, Maroc

EURAC AUDIT MEMBRE ASSOCIE AUDECIA
Espace Burcoop Maryam
18, rue Ourzazate Sayah
Quartier Gauthier 20000 Casablanca
Tél:+212(0) 5 22 95 67 00
Fax:+212(0) 5 22 99 62 01

SOCIETE SOREC CREDIT S.A
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1er Janvier 2019 au 31 Décembre 2019

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société SOREC CREDIT SA, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2019. Ces états de synthèse font ressortir un montant des capitaux propres et assimilés de KMAD 71 781 dont un bénéfice net de KMAD 2 916.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société **SOREC CREDIT** au 31 décembre 2019 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 18 mars 2020

Les Commissaires aux Comptes

REVISEA CASABLANCA SARL
Noureddine Baqchich
Associé

EL JIRARI AUDIT & CONSEIL
M. El Jirari
Associé

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE DIRHAMS	50 000 000	شركة مساهمة رأسمالها بالدرهم:
REGISTRE DE COMMERCE	50125	السجل التجاري:
ROLE DE LA TAXE PROFESSIONNELLE	35600098	جدول الضريبة المهنية:
IDENTIFICATION FISCALE	01084013	التعريف الضريبي:
I.C.E.	001534455000064	تعريف المقاولة المشترك
CNSS	1281352	ص و ض إ:
TELEPHONE	0522393699	الهاتف:
FAX	0522393720	الفاكس:
ADRESSE : 265, BD. ZERKTOUNI, CASABLANCA 20050		المقر الإجتماعي:265 , شارع الزرقطوني, الدار البيضاء 20050

Finances News Hebdo du 26/27/28/29/30 Mars 2020

SANAD ASSURANCES

Entreprise privée régie par la Loi n° 17-99 portant Code des Assurances
Société anonyme au capital de 250.000.000,00 de dirhams
Siège social : 181, boulevard d'Anfa, Casablanca

R.C. Casa. 5 825 - I.F. 1 084 016 – I.C.E. 000230942000017

AVIS DE CONVOCATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

Les actionnaires de la société «SANAD», entreprise privée régie par la Loi n° 17-99 portant Code des Assurances, société anonyme au capital de 250.000.000,00 de dirhams, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire au siège social de la société, sis à Casablanca, 181, boulevard d'Anfa le :

Mardi 28 avril 2020 à 13 h 00

A l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les comptes et les opérations réalisées durant l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
2. Rapport des Commissaires aux Comptes concernant le même exercice ;
3. Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées visées à l'article 56 de la Loi 17-95 ;
4. Approbation des comptes et opérations de l'exercice ; Affectation du résultat ;
5. Approbation, s'il y a lieu, des conventions visées à l'article 56 de la Loi 17-95 ;
6. Quitus aux administrateurs et décharge aux Commissaires aux Comptes ;
7. Allocation de jetons de présence au Conseil d'Administration ;
8. Pouvoirs pour accomplissement des formalités légales.

Les actionnaires peuvent assister à cette Assemblée sur simple justification de leur identité, à la condition d'être inscrits sur les registres sociaux au moins cinq jours avant l'Assemblée.

Un actionnaire empêché d'assister à cette Assemblée peut s'y faire représenter par un autre actionnaire, par son tuteur, par son conjoint ou par un ascendant ou descendant.

PROJET DES RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu les explications du Conseil d'Administration et la lecture du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve intégralement les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 tels qu'ils résultent du Bilan et du Compte de Produits et Charges arrêtés à cette date et qui présentent un bénéfice net comptable de **140.424.672,36 dirhams**.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice, soit **140.424.672,36 dirhams**, comme suit :

Bénéfice net de l'exercice (DH)	:		140.424.672,36
Dotation à la Réserve Légale	:	-	Néant
Le reste (DH)	**:**		**140.424.672,36**
Report à nouveau antérieur	:	+	515.965.753,58
Bénéfice distribuable (DH)	:		**656.390.425,94**
Dividendes (DH)	:	-	80.000.000,00
Solde (DH)	**:**		**576.390.425,94**

A affecter au crédit du compte report à nouveau.

Soit un dividende de **32,00 dirhams** par action que l'Assemblée Générale décide de mettre en paiement à compter du **29 mai 2020**.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions relevant de l'article 56 de la Loi 17-95 sur la société anonyme, approuve chacune des opérations et conventions qui y sont mentionnées.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus entier et définitif de sa gestion au Conseil d'Administration pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.
Elle donne également décharge de leur mission aux Commissaires aux Comptes pour le même exercice.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'allouer, au Conseil d'Administration, pour l'exercice en cours, des jetons de présence d'un montant brut de **1.200.000,00 dirhams**.
Il appartiendra au Conseil d'Administration de les répartir entre ses membres dans les proportions qu'il jugera convenables.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire, d'un extrait ou d'une copie du présent procès verbal pour accomplir les formalités prévues par la Loi.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Finances News Hebdo du 26/27/28/29/30 Mars 2020

ETATS DE SYNTHESE ARRETES AU 31/12/2019

COMPTES SOCIAUX

SANAD ASSURANCES
Tous les jours à vos côtés

BILAN (BL) Exercice clos le 31 décembre 2019

A C T I F	Exercice			Exercice
	Brut	Amort./Prov.	N e t	précédent
*** ACTIF IMMOBILISE**	**7 120 492 257,86**	**550 379 509,89**	**6 570 112 747,97**	**6 121 474 253,38**
IMMOBILISATION EN NON - VALEURS	**55 242 657,22**	**49 769 667,57**	**5 472 989,65**	**8 179 957,28**
Frais préliminaires	30 049 770,21	30 003 930,20	45 840,01	6 650 591,33
Charges à répartir sur plusieurs exercices	25 192 887,01	19 765 737,37	5 427 149,64	1 529 365,95
Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**29 646 306,59**	**19 866 095,16**	**9 780 211,43**	**12 423 847,37**
Immobilisation en recherche et développement	7 872 585,81	7 872 585,81	0,00	56 660,00
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonds commercial	1,00	0,00	1,00	1,00
Autres immobilisations incorporelles	21 773 719,78	11 993 509,35	9 780 210,43	12 367 186,37
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**116 325 504,26**	**67 710 303,98**	**48 615 200,28**	**26 233 075,02**
Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00
Installations techniques, matériel et outillage	18 286 230,06	11 896 589,61	6 389 640,45	8 137 998,58
Matériel de transport	6 420 620,44	4 563 496,19	1 857 124,25	2 534 691,23
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	91 618 653,76	51 250 218,18	40 368 435,58	15 509 985,21
Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles en cours	0,00		0,00	50 400,00
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**114 315 838,10**	**29 246 053,81**	**85 069 784,29**	**78 286 814,40**
Prêts immobilisés	4 646 025,99	660 000,00	3 986 025,99	4 023 147,40
Autres créances financières	4 848 979,62	0,00	4 848 979,62	4 816 393,82
Titres de participation	88 490 475,09	28 543 155,12	59 947 319,97	54 251 034,69
Autres titres immobilisés	16 330 357,40	42 898,69	16 287 458,71	15 196 238,49
PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS D'ASSURANCE	**6 804 961 951,69**	**383 787 389,37**	**6 421 174 562,32**	**5 996 350 559,31**
Placements immobiliers	217 246 664,69	69 402 865,60	147 843 799,09	144 477 061,31
Obligations, bons et titres de créances négociables	536 810 102,12	0,00	536 810 102,12	325 391 019,36
Actions et parts sociales	5 594 996 172,01	314 384 523,77	5 280 611 648,24	5 231 524 577,26
Prêts et effets assimilés	29 364 052,44	0,00	29 364 052,44	17 637 898,54
Dépôts en comptes indisponibles	426 544 960,43	0,00	426 544 960,43	277 320 002,84
Placements affectés aux contrats en unités de compte	0,00	0,00	0,00	0,00
dépôts auprès des cédantes	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres placements	0,00	0,00	0,00	0,00
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Diminution de créances immobilisées et des placements	0,00	0,00	0,00	0,00
Augmentation des dettes de financement et des prov. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00
*** ACTIF CIRCULANT (hors trésorerie)**	**2 724 784 457,15**	**783 920 188,73**	**1 940 864 268,42**	**2 084 147 370,25**
PART DES CESSIONNAIRES DANS LES PROV. TECHNIQUES	**640 326 436,06**	**0,00**	**640 326 436,06**	**665 450 729,51**
Provisions pour primes non acquises	15 267,08	0,00	15 267,08	23 886,37
Provisions pour sinistres à payer	554 054 990,19	0,00	554 054 990,19	572 254 582,83
Provisions des assurances vie	44 482 780,30	0,00	44 482 780,30	46 322 183,67
Autres Provisions techniques	41 773 398,49	0,00	41 773 398,49	46 850 076,64
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	**2 057 511 153,09**	**783 920 188,73**	**1 273 590 964,36**	**1 403 709 422,74**
Cessionnaires et cptes rattachés débiteurs	71 991 989,69	0,00	71 991 989,69	90 561 111,33
Assurés,intermédiaires,cédants,coass. et cptes rattachés débiteurs	1 673 287 416,64	783 053 022,40	890 234 394,24	1 021 384 894,02
Personnel débiteur	1 175 378,72	0,00	1 175 378,72	877 203,69
Etat débiteur	61 268 881,08		61 268 881,08	59 240 403,40
Comptes d'associés débiteurs	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres débiteurs	77 529 835,04	867 166,33	76 662 668,71	60 385 373,16
Comptes de régularisation-actif	172 257 651,92		172 257 651,92	171 260 437,14
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (non affectés aux opér.d'assur.)	**26 946 868,00**	**0,00**	**26 946 868,00**	**14 987 218,00**
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (Eléments circulants)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
*** TRESORERIE**	**59 830 104,25**	**0,00**	**59 830 104,25**	**26 865 178,15**
TRESORERIE - ACTIF	**59 830 104,25**	**0,00**	**59 830 104,25**	**26 865 178,15**
Chèques et valeurs à encaisser	0,00	0,00	0,00	0,00
Banques, T.G.R, C.C.P.	59 759 643,01	0,00	59 759 643,01	26 826 235,11
Caisses, régies d'avances et accréditifs	70 461,24	0,00	70 461,24	38 943,04
T O T A L G E N E R A L	**9 905 106 819,26**	**1 334 299 698,62**	**8 570 807 120,64**	**8 232 486 801,78**

BILAN (BL) Exercice clos le 31 décembre 2019

P A S S I F	Exercice	Exercice précédent
*** FINANCEMENT PERMANENT**	**970 781 147,94**	**880 356 475,58**
CAPITAUX PROPRES	**880 356 475,58**	**829 620 249,24**
Capital Social ou fonds d'établissement	250 000 000,00	250 000 000,00
à déduire : Actionnaires, capital souscrit non appelé		
Capital appelé, (dont versé .....)		
Primes d'émission, de fusion, d'apport	0,00	0,00
Ecarts de réévaluation	39 390 722,00	39 390 722,00
Réserve légale	25 000 000,00	25 000 000,00
Autres réserves	0,00	0,00
Report à nouveau (1)	515 965 753,58	465 229 527,24
Fonds social complémentaire	0,00	0,00
Résultats nets en instance d'affectation (1)	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice (1)	**140 424 672,36**	**100 736 226,34**
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES	**0,00**	**0,00**
Provisions réglementées	0,00	0,00
DETTES DE FINANCEMENT	**2 601 355,68**	**2 601 355,68**
Emprunts obligataires	0,00	0,00
Emprunts pour fonds d'établissement	0,00	0,00
Autres dettes de financement	2 601 355,68	2 601 355,68
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES	**2 775 955,41**	**3 206 906,27**
Provisions pour risques	0,00	0,00
Provisions pour charges	2 775 955,41	3 206 906,27
PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES	**6 350 962 293,08**	**6 199 309 616,20**
Provisions pour primes non acquises	275 504 023,00	262 698 665,00
Provisions pour sinistres à payer	3 982 816 898,76	4 090 319 437,00
Provisions des assurances vie	1 783 778 610,12	1 536 753 753,00
Provisions pour fluctuations de sinistralité	274 528 000,00	269 839 000,00
Provisions pour aléas financiers	0,00	0,00
Provisions techniques des contrats en unités de compte	0,00	0,00
Provisions pour participations aux bénéfices	11 026 000,00	11 648 000,00
Provisions techniques sur placements	3 997 761,20	3 997 761,20
Autres provisions techniques	19 311 000,00	24 053 000,00
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF	**0,00**	**0,00**
Augmentation des créances immobilisées et des placements	0,00	0,00
Diminution des dettes de financement et des provisions techniques	0,00	0,00
*** PASSIF CIRCULANT (hors trésorerie)**	**1 202 067 373,24**	**1 074 722 069,88**
DETTES POUR ESPECES REMISES PAR LES CESSIONNAIRES	**322 488 683,20**	**316 333 431,95**
Dettes pour espèces remises par les cessionnaires	322 488 683,20	316 333 431,95
DETTES DE PASSIF CIRCULANT	**879 578 690,04**	**758 388 637,93**
Cessionnaires et comptes rattachés créditeurs	69 250 508,37	60 547 717,52
Assurés,,intermédiaires,cédants,coass. et cptes rattachés créditeurs	334 507 642,72	317 778 723,56
Personnel créditeur	3 390 765,19	5 465 798,44
Organismes sociaux créditeurs	5 523 761,88	3 914 272,79
Etat créditeur	116 217 813,79	61 932 752,53
Comptes d'associés créditeurs	2 507 553,89	2 339 293,89
Autres créanciers	179 930 734,14	215 449 116,41
Comptes de régularisation-passif	168 249 910,06	90 960 962,79
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**0,00**	**0,00**
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (éléments circulants)	**0,00**	**0,00**
*** TRESORERIE**	**41 618 995,29**	**72 290 378,17**
TRESORERIE - PASSIF	**41 618 995,29**	**72 290 378,17**
Crédits d'escompte	0,00	0,00
Crédits de trésorerie	0,00	0,00
Banques	41 618 995,29	72 290 378,17
T O T A L G E N E R A L	**8 570 807 120,64**	**8 232 486 801,78**

(1) Bénéficiaire (+) ; déficitaire (-)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC)
I - COMPTE TECHNIQUES ASSURANCES VIE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

	L I B E L L E	Exercice			Ex. Précédent
		Brut	Cessions	Net	Net
1	**PRIMES**	**551 340 622,56**	**2 255 586,94**	**549 085 035,62**	**469 958 386,03**
	Primes émises	551 340 622,56	2 255 586,94	549 085 035,62	469 958 386,03
2	**PRODUITS TECHNIQUES D'EXPLOITATION**	**1 999 494,21**	**0,00**	**1 999 494,21**	**6 523 948,36**
	Subventions d'exploitation		0,00	0,00	0,00
	Autres produits d'exploitation	688 190,06	0,00	688 190,06	2 197 950,55
	Reprises d'exploitation. transferts de charges	1 311 304,15	0,00	1 311 304,15	4 325 997,81
3	**PRESTATIONS ET FRAIS**	**514 044 746,75**	**2 654 306,76**	**511 390 439,99**	**420 274 896,27**
	Prestations et frais payés	272 142 667,63	5 228 272,29	266 914 395,34	202 407 401,64
	Variation des provisions pour sinistres à payer	-5 561 778,00	-734 562,16	-4 827 215,84	-2 049 216,02
	Variation des provisions des assurances vie	247 024 857,12	-1 839 403,37	248 864 260,49	219 605 710,65
	Variation des provisions pour fluctuations de sinistralité	1 061 000,00		1 061 000,00	1 131 000,00
	Variation des provisions pour aléas financiers	0,00		0,00	0,00
	Variation des provisions pour participation aux bénéfices	-622 000,00		-622 000,00	-820 000,00
	Variation des autres provisions techniques	0,00		0,00	0,00
4	**CHARGES TECHNIQUES D'EXPLOITATION**	**139 571 709,29**	**0,00**	**139 571 709,29**	**119 467 384,49**
	Charges d'acquisition des contrats	80 875 098,85	0,00	80 875 098,85	70 726 954,24
	Achats consommés de matières et fournitures	2 262 615,81	0,00	2 262 615,81	1 692 433,87
	Autres charges externes	27 500 081,63	0,00	27 500 081,63	22 932 534,38
	Impôts et taxes	3 062 442,97	0,00	3 062 442,97	2 691 887,56
	Charges de personnel	15 871 042,64	0,00	15 871 042,64	12 554 951,08
	Autres charges d'exploitation	1 199 156,46	0,00	1 199 156,46	906 443,54
	Dotations d'exploitation	8 801 270,93	0,00	8 801 270,93	7 962 179,82
5	**PRODUITS DES PLACEMENTS AFFECTES AUX OPER D'ASS.**	**65 157 690,89**	**0,00**	**65 157 690,89**	**63 844 970,05**
	Revenus des placements	23 012 206,64	0,00	23 012 206,64	12 587 270,16
	Gains de change	1 197,65	0,00	1 197,65	5 253,33
	Produits des différences sur prix de remboursement à pércevoir	0,00	0,00	0,00	0,00
	Profits sur réalisation de placements	40 264 023,00	0,00	40 264 023,00	50 492 814,33
	Profits provenant de la réévalution des placements affectés	0,00	0,00	0,00	0,00
	Intérêts et autres produits de placements	1 880 263,60	0,00	1 880 263,60	759 632,23
	Reprises sur charges de placement. Transferts de charges.	0,00	0,00	0,00	0,00
6	**CHARGES DES PLACEMENTS AFFECTES AUX OPER D'ASS.**	**6 879 442,61**	**0,00**	**6 879 442,61**	**6 628 500,63**
	Charges d'intérêts	19 954,75	0,00	19 954,75	1 846,90
	Frais de gestion des placements	2 320 416,54	0,00	2 320 416,54	1 527 866,11
	Pertes de change	12 129,26	0,00	12 129,26	9 285,68
	Amortissement des différences sur prix de remboursement	1 129 945,49	0,00	1 129 945,49	10 145,01
	Pertes sur réalisation de placements	128 912,70	0,00	128 912,70	0,00
	Pertes provenant de la réévalution des placements affectés	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres charges de placements	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dotations sur placements	3 268 083,87	0,00	3 268 083,87	5 079 356,93
	RESULTAT TECHNIQUE VIE (1+2-3-4+5-6)	**-41 998 090,99**	**-398 719,82**	**-41 599 371,17**	**-6 043 476,95**

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC)
II - COMPTE TECHNIQUES ASSURANCES NON- VIE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

	L I B E L L E	Exercice			Ex. Précédent
		Brut	Cessions	Net	Net
1	**PRIMES**	**1 612 145 260,75**	**166 880 241,77**	**1 445 265 018,98**	**1 379 281 975,73**
	Primes émises	1 624 950 618,75	166 871 622,48	1 458 078 996,27	1 383 352 392,76
	Variation des provisions pour primes non acquises	12 805 358,00	-8 619,29	12 813 977,29	4 070 417,03
2	**PRODUITS TECHNIQUES D'EXPLOITATION**	**12 597 762,90**	**0,00**	**12 597 762,90**	**28 497 478,31**
	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres produits d'exploitation	9 055 914,67	0,00	9 055 914,67	14 419 078,19
	Reprises d'exploitation. transferts de charges	3 541 848,23	0,00	3 541 848,23	14 078 400,12
3	**PRESTATIONS ET FRAIS**	**1 029 957 135,36**	**111 077 095,16**	**918 880 040,20**	**1 004 734 546,89**
	Prestations et frais payés	1 133 011 895,60	133 618 803,79	999 393 091,81	1 013 947 894,87
	Variation des provisions pour sinistres à payer	-101 940 760,24	-17 465 030,48	-84 475 729,76	-10 745 667,56
	Variation des provisions pour fluctuations de sinistralité	3 628 000,00	0,00	3 628 000,00	18 669 000,00
	Variation des provisions pour aléas financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	Variation des provisions pour participations aux bénéfices	0,00	0,00	0,00	0,00
	Variation des autres provisions techniques	-4 742 000,00	-5 076 678,15	334 678,15	-17 136 680,42
4	**CHARGES TECHNIQUES D'EXPLOITATION**	**479 535 941,14**	**0,00**	**479 535 941,14**	**485 833 657,79**
	Charges d'acquisition des contrats	211 069 374,56	0,00	211 069 374,56	206 970 148,44
	Achats consommés de matières et fournitures	5 873 363,38	0,00	5 873 363,38	5 063 789,16
	Autres charges externes	75 711 799,73	0,00	75 711 799,73	84 179 548,28
	Impôts et taxes	13 245 954,75	0,00	13 245 954,75	13 104 977,91
	Charges de personnel	86 588 554,48	0,00	86 588 554,48	76 680 155,19
	Autres charges d'exploitation	3 112 804,93	0,00	3 112 804,93	2 712 093,55
	Dotations d'exploitation	83 934 089,31	0,00	83 934 089,31	97 122 945,26
5	**PRODUITS DES PLACEMENTS AFFECTES AUX OPER D'ASS.**	**210 143 852,29**	**0,00**	**210 143 852,29**	**220 660 621,51**
	Revenus des placements	88 830 237,06	0,00	88 830 237,06	138 504 996,12
	Gains de change	27 611,21	0,00	27 611,21	0,00
	Produits des différences sur prix de remboursement à pércevoir	0,00	0,00	0,00	0,00
	Profits sur réalisation de placements	119 215 052,50	0,00	119 215 052,50	80 997 593,85
	Profit provenant de la réévaluation des placements affectés	0,00	0,00	0,00	0,00
	Intérêts et autres produits de placements	2 070 951,52	0,00	2 070 951,52	1 158 031,54
	Reprises sur charges de placements. Transferts de charges.	0,00	0,00	0,00	0,00
6	**CHARGES DES PLACEMENTS AFFECTES AUX OPER D'ASS.**	**6 308 227,75**	**0,00**	**6 308 227,75**	**9 103 970,74**
	Charges d'intérêts	359 207,90	0,00	359 207,90	254 147,40
	Frais de gestion des placements	3 034 781,95	0,00	3 034 781,95	2 086 948,53
	Pertes de change	3 962,69	0,00	3 962,69	0,00
	Amortissement des différences sur prix de remboursement	308 810,80	0,00	308 810,80	0,00
	Pertes sur réalisation de placements	0,00	0,00	0,00	3 632 300,00
	Pertes provenant de la réévalution des placements affectés	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres charges de placements	0,00	0,00	0,00	145 833,03
	Dotations sur placements	2 601 464,41	0,00	2 601 464,41	2 984 741,78
	RESULTAT TECHNIQUE NON VIE (1+2-3-4+5-6)	**319 085 571,69**	**55 803 146,61**	**263 282 425,08**	**128 767 900,13**

ETATS DE SYNTHESE ARRETES AU 31/12/2019

COMPTES SOCIAUX

SANAD ASSURANCES
Tous les jours à vos côtés

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC)
III - COMPTE NON TECHNIQUE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Libellé	Opérations		Totaux Exercice	Exercice précédent
		Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents		
1	**Produits non techniques courants**	**11 980 415,46**	**480 312,08**	**12 460 727,54**	**37 161 057,28**
	Produits d'exploitation non techniques courants	1 378 145,63	480 312,08	1 858 457,71	1 981 329,41
	Intérêts et autres produits non techniques courants	3 789 970,88	0,00	3 789 970,88	27 868 110,19
	Autres produits non techniques courants	0,00	0,00	0,00	0,00
	Reprises non techniques, transferts de charges	6 812 298,95	0,00	6 812 298,95	7 311 617,68
2	**Charges non techniques courantes**	**26 355 920,39**	**3 567,71**	**26 359 488,10**	**35 040 973,12**
	Charges d'exploitation non techniques courantes	20 323 219,66	0,00	20 323 219,66	24 094 001,39
	Charges financières non techniques courantes	6 007 907,28	0,00	6 007 907,28	10 887 992,25
	Autres charges non techniques courantes	0,00	34 187,03	34 187,03	6 494,81
	Dotations non techniques courantes	24 793,45	0,00	24 793,45	24 792,45
	Résultat non technique courant (1 - 2)			**-13 898 760,56**	**2 120 084,16**
3	**Produits non techniques non courants**	**30 154,00**	**0,00**	**30 154,00**	**200 500,00**
	Produits des cessions d'immobilisations	30 000,00	0,00	30 000,00	200 000,00
	Subventions d'équilibre	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres produits non courants	154,00	0,00	154,00	500,00
	Reprises non courantes, transferts de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
4	**Charges non techniques non courantes**	**12 335,00**	**2 363 116,99**	**2 375 451,99**	**12 886 364,00**
	Valeurs nettes d'amort. des immobilisations cédées	0,00	0,00	0,00	11 093 184,00
	Subventions accordées	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres charges non courantes	12 335,00	2 363 116,99	2 375 451,99	1 793 180,00
	Dotations non courantes	0,00	0,00	0,00	0,00
	Résultat non technique non courant (3 - 4)			**-2 345 297,99**	**-12 685 864,00**
	RESULTAT NON TECHNIQUE (1 - 2 + 3 - 4)			**-16 244 058,55**	**-10 565 779,84**

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC)
IV - RECAPITULATION

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

		Exercice	Exercice précédent
I	**RESULTAT TECHNIQUE VIE**	**-41 599 371,17**	**-6 043 476,95**
II	**RESULTAT TECHNIQUE NON-VIE**	**263 282 425,08**	**128 767 900,13**
III	**RESULTAT NON TECHNIQUE**	**-16 244 058,55**	**-10 565 779,84**
IV	**RESULTAT AVANT IMPOTS**	**205 438 995,36**	**112 158 643,34**
V	**IMPOTS SUR LES RESULTATS**	**65 014 323,00**	**11 422 417,00**
VI	**RESULTAT NET**	**140 424 672,36**	**100 736 226,34**
	TOTAL DES PRODUITS ASSURANCES VIE	**616 242 220,72**	**540 327 304,44**
	TOTAL DES PRODUITS ASSURANCES NON-VIE	**1 668 006 634,17**	**1 628 440 075,55**
	TOTAL DES PRODUITS NON TECHNIQUES	**12 490 881,54**	**37 361 557,28**
	TOTAL DES PRODUITS	**2 296 739 736,43**	**2 206 128 937,27**
	TOTAL DES CHARGES ASSURANCES VIE	**657 841 591,89**	**546 370 781,39**
	TOTAL DES CHARGES ASSURANCES NON-VIE	**1 404 724 209,09**	**1 499 672 175,42**
	TOTAL DES CHARGES NON TECHNIQUES	**28 734 940,09**	**47 927 337,12**
	IMPOTS SUR LES RESULTATS	**65 014 323,00**	**11 422 417,00**
	TOTAL DES CHARGES	**2 156 315 064,07**	**2 105 392 710,93**
	RESULTAT NET	**140 424 672,36**	**100 736 226,34**

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

I - SYNTHESE DES MASSES DU BILAN

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

	MASSES	Exercice (a)	Exercice précédent (b)	Variations (a-b)	
				emplois (c)	ressources (d)
1	Financement permanent (moins rubrique 16)	**976 158 459,03**	**886 164 737,53**		**89 993 721,50**
2	Moins Actif immobilisé (moins rubrique 26)	**148 938 185,65**	**125 123 694,07**	**23 814 491,58**	
3	**= Fond de roulement fonctionnel (1-2) (A)**	**827 220 273,38**	**761 041 043,46**	**-**	**66 179 229,92**
4	Provisions techniques nettes de cessions (16 – 32)	**5 710 635 857,02**	**5 533 858 886,69**		**176 776 970,33**
5	Placements moins dépôts des réassureurs (26 – 42)	**6 098 685 879,12**	**5 680 017 127,36**	**418 668 751,76**	
6	**B = Besoin en couverture (4 – 5)**	**-388 050 022,10**	**-146 158 240,67**	**241 891 781,43**	**-**
7	Actif circulant (moins rubrique 32)	**1 300 537 832,36**	**1 418 696 640,74**		**118 158 808,38**
8	Moins Passif circulant (moins rubrique 42)	**879 578 690,04**	**758 388 637,93**		121 190 052,11
9	**= Besoin de financement (7-8) (C)**	**420 959 142,32**	**660 308 002,81**	**-**	**239 348 860,49**
10	**Trésorerie nette (actif - passif) = (A+ B - C)**	**18 211 108,96**	**-45 425 200,02**	**63 636 308,98**	**-**

II - FLUX DE TRESORERIE

		exercice	Exercice précédent
Résultat net		**140 424 672,36**	**100 736 226,34**
Variation des provisions techniques nettes de cessions	+	176 776 970,33	214 794 558,41
Variation frais d'acquisition reportés	-	2 209 456,00	-697 064,00
Variation des amortissements et provisions (1)	-	86 509 840,62	85 051 109,90
Variation des ajustements VARCUC (736 – 636)	-	0,00	0,00
+ ou – values provenant de la réévaluation d'éléments d'actif	+	0,00	0,00
+ ou – values réalisées sur cessions d'éléments d'actifs	-	0,00	0,00
Variations des créances et dettes techniques (341 + 342 - 441 - 442 - 42)	-	-118 523 908,79	-17 475 810,18
Variation des créances pour espèces ou titres déposées (267)	-	0,00	0,00
Variation des débiteurs et créditeurs divers (343 à 348 – 443 à 448)	-	134 553,43	-5 809 276,51
Autres variations (349 – 449)	-	-78 501 188,49	1 047 459,51
A – flux d'exploitation		**598 392 571,16**	**423 516 585,83**
Acquisitions - cessions d'immeubles (261)	-	8 281 000,00	16 084 615,00
Acquisitions - cessions d'obligations (262)	-	211 419 082,76	49 827 681,56
Acquisitions - cessions d'actions (263)	-	50 042 357,04	244 645 948,05
Autres Acquisitions - cessions du (26)	-	160 951 111,49	22 454 679,97
Autres Acquisitions - cessions (23 24 25 35)	-	54 062 710,89	16 476 623,21
B – flux d'investissement		**-484 756 262,18**	**-349 489 547,79**
Dividendes versés	-	50 000 000,00	50 000 000,00
Emissions/(remboursement) nets d'emprunts	+	0,00	-133 249,90
Augmentation /(réduction) de capital et fonds d'établissement	+	0,00	0,00
Augmentation /(réduction) d'actions auto-détenues	+	0,00	0,00
C – flux de financement		**-50 000 000,00**	**-50 133 249,90**
D - Impact de change (+17- 27-37+47)	-	0,00	0,00
E -Variation nette de la trésorerie (A + B + C + D)		**63 636 308,98**	**23 893 788,14**
F - Trésorerie au 1er janvier		-45 425 200,02	-69 318 988,16
G - Trésorerie en fin de période (E + F)		**18 211 108,96**	**-45 425 200,02**

(1) dotations moins reprises

ETAT DES SOLDES DE GESTION

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

	I - TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS (TFR)	Exercice	Exercice Précédent
1	Primes acquises (1a - 1b)	**2 163 485 883,31**	**2 029 649 657,91**
1a	Primes émises	2 176 291 241,31	2 022 378 189,91
1b	Variation des provisions pour primes non acquises	12 805 358,00	-7 271 468,00
2	Variation des provisions mathématiques (60311+ 60317 + 6032 + 6033 + 60261+ 60267)	184 932 977,80	155 003 735,00
3	Ajustement VARCUC	0,00	0,00
4	Charges des prestations (4a + 4b)	**1 300 654 070,99**	**1 316 787 286,73**
4a	Prestations et frais payés (hors rubrique 9)	1 405 154 563,23	1 330 594 330,73
4b	Variation des provisions pour prestations et diverses	-104 500 492,24	-13 807 044,00
	A - Solde de souscription (Marge brute) (1-2-3-4)	**677 898 834,52**	**557 858 636,18**
5	Charges d'acquisition	291 944 473,41	277 697 102,68
6	Autres charges techniques d'exploitation	327 163 177,02	327 603 939,60
7	Produits techniques d'exploitation	14 597 257,11	35 021 426,67
	B - Charges d'acquisition et de gestion nettes (5 + 6 - 7)	**604 510 393,32**	**570 279 615,61**
	C - Marge nette d'exploitation (A - B)	**73 388 441,20**	**-12 420 979,43**
8	Produits nets des placements (73 - 63)	262 113 872,82	268 773 120,19
9	Participations aux résultats et intérêts crédités (60115,60316, 60266, 6071)	58 414 833,32	53 260 655,00
	D - Solde financier (8 - 9)	**203 699 039,50**	**215 512 465,19**
	E - Résultat technique brut (C + D)	**277 087 480,70**	**203 091 485,76**
10	Part des réassureurs dans les primes acquises	169 135 828,71	180 409 296,15
11	Part des réassureurs dans les prestations payées	138 847 076,08	114 239 034,22
12	Part des réassureurs dans les provisions	-25 115 674,16	-14 196 800,65
	F - Solde de réassurance (11 + 12 - 10)	**-55 404 426,79**	**-80 367 062,58**
	G - Résultat technique net (E + F)	**221 683 053,91**	**122 724 423,18**
13	Résultat non technique courant	-13 898 760,56	2 120 084,16
14	Résultat non technique non courant	-2 345 297,99	-12 685 864,00
	H - Résultat non technique (13 + 14)	**-16 244 058,55**	**-10 565 779,84**
	I - Résultat avant impôts (G + H)	**205 438 995,36**	**112 158 643,34**
15	Impôts sur les sociétés	65 014 323,00	11 422 417,00
	J - Résultat net (I - 15)	**140 424 672,36**	**100 736 226,34**
16	**C' - Marge nette d'exploitation nette de réassurance (C + F)**	**17 984 014,41**	**-92 788 042,01**

II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF) - AUTOFINANCEMENT

1		Résultat net de l'exercice		
		Bénéfice +	140 424 672,36	100 736 226,34
		Perte -	0,00	0,00
2	+	Dotations d'exploitation (1)	28 306 440,24	21 819 037,57
3	+	Dotations sur placements (1)	5 869 548,28	8 064 098,71
4	+	Dotations non techniques courantes	24 793,45	24 792,45
5	+	Dotations non techniques non courantes	0,00	0,00
6	-	Reprises d'exploitation (2)	3 206 906,27	2 432 268,26
7	-	Reprises sur placements (2)	0,00	0,00
8	-	Reprises non techniques courantes	6 812 298,95	7 311 617,68
9	-	Reprises non techniques non courantes (2) (3)	0,00	0,00
10	-	Produits des cessions d'immobilisations	30 000,00	200 000,00
11	+	Valeur nette d'amortissements des immobilisations cédées	0,00	11 093 184,00
	=	**CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT**	**164 576 249,11**	**131 793 453,13**
12	-	Distribution de bénéfices	50 000 000,00	50 000 000,00
	=	**AUTOFINANCEMENT**	**114 576 249,11**	**81 793 453,13**

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.
(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.
(3) Y compris les reprises sur subventions.

A2 : ETAT DES DEROGATIONS

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Indication des dérogations	justification des dérogations	Influence des dérogations sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I- Dérogations aux principes comptables fondamentaux	**N E A N T**	
II- Dérogations aux méthodes d'évaluation		
III- Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		

A3 : ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Nature des Changements	Justification Du changement	Influence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I- Changements affectant les méthodes d'évaluation	**N E A N T**	
II- Changements affectant les règles de présentation	**N E A N T**	

B4 : TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	% participation au capital 3	Prix d'acquisition global 4	Valeur Comptable nette 5	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice (En Dhs) 9
						Date de clôture 6	Situation nette 7	Résultat net 8	
I - IMMOBILISATIONS FINANCIERES									
NEJMAT EL JANOUB	IMMOBILIER	1 500 000,00	40,00%	22 584 000,00	22 584 000,00	31/12/18	44 048 999,60	1 891 696,42	-
SOGEPOS	PARC INDUSTRIEL	35 000 000,00	10,00%	3 500 000,00	3 500 000,00	31/12/18	53 584 031,44	9 312 594,01	884 696,43
SOGEPIB	PARC INDUSTRIEL	18 000 000,00	10,00%	1 800 000,00	1 800 000,00	31/12/18	24 734 863,68	4 934 491,97	493 449,20
STE IMMOBILIERE SANAD	IMMOBILIER	30 000 000,00	98,00%	29 399 300,00	29 399 300,00	31/12/18	33 324 425,99	1 171 086,96	-
STE TAZERM	IMMOBILIER	6 400 000,00	99,99%	31 177 832,15	2 634 677,03	31/12/18	2 634 841,71	-24 795,00	-
OULMES	BOISSONS GAZEUSES	198 000 000,00	0,00%	29 342,94	29 342,94	31/12/18	531 369 498,00	20 794 407,00	-
II - PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS D'ASSURANCES									
S.M.A.E.X.	ASSURANCE	50 000 000,00	0,50%	250 000,00	250 000,00	31/12/18	157 384 404,61	2 945 275,07	-
AFRICA - RE	ASSURANCE	2 735 405 048,00	0,15%	2 452 217,71	2 452 217,71	31/12/18	8 797 415 280,40	299 969 770,80	323 501,28
OULMES	BOISSONS GAZEUSES	198 000 000,00	10,00%	183 725 847,91	183 725 847,91	31/12/18	531 369 498,00	20 794 407,00	-
C.A.T.	ASSURANCE	162 656 000,00	6,44%	11 722 600,00	11 722 600,00	31/12/18	651 083 924,60	272 766 701,08	16 023 843,00
STE LES TOURS BALZAC	IMMOBILIER	31 000 000,00	49,99%	15 497 000,00	15 497 000,00	31/12/18	24 990 510,33	5 054 479,30	-
STE JAWHARAT CHAMAL	IMMOBILIER	330 000 000,00	20,61%	172 000 000,00	172 000 000,00	31/12/18	336 222 542,58	-2 538 838,71	-
T O T A L				**474 138 140,71**	**445 594 985,59**		**11 188 162 820,94**	**637 071 275,90**	**17 725 489,91**

Finances News Hebdo du 26/27/28/29/30 Mars 2020

ETATS DE SYNTHESE ARRETES AU 31/12/2019

COMPTES SOCIAUX

SANAD ASSURANCES
Tous les jours à vos côtés

B4 bis : TABLEAU DES PLACEMENTS

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

ELEMENTS D'ACTIF	Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation (1)	Plus ou moins value latente
Terrains (2611, 2311, 2312,2313, 2316)	87 137 903,79	87 137 903,79	148 299 895,13	61 161 991,33
Constructions (2612, 2321, 2323, 2325, 2327)	130 108 760,92	60 705 895,30	260 171 140,44	199 465 245,15
Parts et actions de sociétés immobilières (2613)	-	-	-	-
Autres placements immobiliers (2618, 2318, 2328)	-	-	-	-
Placements immobiliers en cours (2619, 2392)	-	-	-	-
Total placements immobiliers	**217 246 664,71**	**147 843 799,09**	**408 471 035,57**	**260 627 236,48**
Obligations d'Etat (26211, 26221)	466 810 102,12	465 361 200,82	489 719 356,82	24 358 156,00
Bons du Trésor (26213, 26223)	-	-	-	-
Obligations garanties par l'Etat (26215, 26225)	-	-	-	-
Titres hypothécaires (2623)	-	-	-	-
Titres de créances négociables (2624)	70 000 000,00	70 000 000,00	71 100 414,00	1 100 414,00
Titres de créances échues (2625)	-	-	-	-
Autres obligations et bons (26218,26228,2481,3504,3506,3508)	-	-	-	-
Total Obligations, bons et titres de créances négociables	**536 810 102,12**	**535 361 200,82**	**560 819 770,82**	**25 458 570,00**
Titres de participation (2631, 2510)	1 368 249 702,27	1 339 706 546,60	1 538 267 803,41	198 561 256,81
Actions cotées	618 037 695,57	305 260 273,68	365 181 957,58	59 921 683,90
OPCVM Obligations	2 677 110 123,41	2 677 110 123,41	2 806 949 026,13	129 838 902,73
OPCVM Actions	1 015 837 630,85	1 015 837 630,85	937 970 593,05	-77 867 037,80
OPCMV Divers	26 946 868,00	26 946 868,00	27 055 340,00	108 472,00
Autres actions et parts sociales	20 581 852,40	18 931 852,40	26 533 214,10	7 601 361,70
Total actions et titres de participation	**5 726 763 872,49**	**5 383 793 294,93**	**5 701 957 934,27**	**318 164 639,34**
Prêts en première hypothèque (2641,2411)	8 679 459,93	8 679 459,93	8 679 459,93	-
Avances sur polices vie (2643)	24 670 618,48	24 670 618,48	24 670 618,48	-
Prêts nantis par des obligations (2644)	-	-	-	-
Autres prêts (2648,2415,2416,2418,2483,2487,2488,2683,2688)	660 000,00	-	-	-
Total prêts et créances immobilisés	**34 010 078,41**	**33 350 078,41**	**33 350 078,41**	**-**
Dépôts à terme (2651)	104 600 000,00	104 600 000,00	104 600 000,00	-
OPCVM Monétaires (2653)	317 793 977,16	317 793 977,16	321 637 723,64	3 843 746,48
Autres dépôts (2658, 2486)	8 999 962,90	8 999 962,90	8 999 962,90	-
Valeurs remises aux cédantes (2672)	-	-	-	-
Créances pour espèces remises aux cédantes (2675)	-	-	-	-
Total Dépôts	**431 393 940,06**	**431 393 940,06**	**435 237 686,54**	**3 843 746,48**
Placements immobiliers (2661)	-	-	-	-
Obligations et bons (2662)	-	-	-	-
Actions et parts autres que les OPCMV (2263)	-	-	-	-
Parts et actions OPCVM (2664)	-	-	-	-
Parts et actions autres OPCVM (2665)	-	-	-	-
Autres placements (2668)	-	-	-	-
Total Placements unités de comptes	**-**	**-**	**-**	**-**
TOTAL GENERAL	**6 946 224 657,79**	**6 531 742 313,31**	**7 139 836 505,60**	**608 094 192,30**

(1) Valeur de réalisation au 31 Décembre de l'exercice (cours de bourse, valeur de marché, valeur d'expertise…)

B5 : TABLEAU DES PROVISIONS

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

I - PROVISIONS TECHNIQUES

NATURE	Montant au début de l'exercice			Variations de l'exercice			Montant à la fin de l'exercice		
	Brut	Cessions	Net	Brut	Cessions	Net	Brut	Cessions	Net
Provisions pour primes non acquises	262 698 665,00	23 886,37	**262 674 778,63**	12 805 358,00	-8 619,29	**12 813 977,29**	275 504 023,00	15 267,08	**275 488 755,92**
Provisions pour sinistres à payer	4 090 319 437,00	572 254 582,83	**3 518 064 854,17**	-107 502 538,24	-18 199 592,64	**-89 302 945,60**	3 982 816 898,76	554 054 990,19	**3 428 761 908,57**
Provisions des assurances vie	1 536 753 753,00	46 322 183,67	**1 490 431 569,33**	247 024 857,12	-1 839 403,37	**248 864 260,49**	1 783 778 610,12	44 482 780,30	**1 739 295 829,82**
Prov. pour fluctuation de sinistralité	269 839 000,00	0,00	**269 839 000,00**	4 689 000,00	0,00	**4 689 000,00**	274 528 000,00	0,00	**274 528 000,00**
Provisions pour aléas financiers	0,00	0,00	**0,00**	0,00	0,00	**0,00**	0,00	0,00	**0,00**
Prov. techniques des C.U.C	0,00	0,00	**0,00**	0,00	0,00	**0,00**	0,00	0,00	**0,00**
Prov. pour participation aux bénéfices	11 648 000,00	0,00	**11 648 000,00**	-622 000,00	0,00	**-622 000,00**	11 026 000,00	0,00	**11 026 000,00**
Prov. techniques sur placements	3 997 761,20	0,00	**3 997 761,20**	0,00	0,00	**0,00**	3 997 761,20	0,00	**3 997 761,20**
Autres provisions techniques	24 053 000,00	46 850 076,64	**-22 797 076,64**	-4 742 000,00	-5 076 678,15	**334 678,15**	19 311 000,00	41 773 398,49	**-22 462 398,49**
TOTAL	**6 199 309 616,20**	**665 450 729,51**	**5 533 858 886,69**	**151 652 676,88**	**-25 124 293,45**	**176 776 970,33**	**6 350 962 293,08**	**640 326 436,06**	**5 710 635 857,02**

II - AUTRES PROVISIONS

NATURE	Montant au début de l'exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin d'exercice
		d'exploitation technique	sur placements	non techniques	d'exploitation technique	sur placements	non techniques	
1 - Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	**349 462 797,02**		955 286,06	24 793,45		0,00	6 812 298,95	**343 630 577,58**
2 - Provisions réglementées								
3 - Provisions durables pour risques et charges	**3 206 906,27**	2 775 955,41			3 206 906,27			**2 775 955,41**
SOUS TOTAL (A)	**352 669 703,29**	**2 775 955,41**	**955 286,06**	**24 793,45**	**3 206 906,27**	**0,00**	**6 812 298,95**	**346 406 532,99**
4 - Provisions pour dépréciation de l'actif circulant	**721 137 514,84**	64 428 920,00			1 646 246,11			**783 920 188,73**
5 - Autres provisions pour risques et charges								
6 - Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
SOUS TOTAL (B)	**721 137 514,84**	**64 428 920,00**	**0,00**	**0,00**	**1 646 246,11**	**0,00**	**0,00**	**783 920 188,73**
TOTAL (A + B)	**1 073 807 218,13**	**67 204 875,41**	**955 286,06**	**24 793,45**	**4 853 152,38**	**0,00**	**6 812 298,95**	**1 130 326 721,72**

B6 : TABLEAU DES CREANCES

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'état et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
DE L'ACTIF IMMOBILISE								
*** Immobilisations financières**	**9 495 005,61**	**3 472 229,65**	**6 022 775,96**					
- Prêts immobilisés	4 646 025,99	3 427 713,37	1 218 312,62					
- Autres créances financières	4 848 979,62	44 516,28	4 804 463,34					
*** Placements affectés aux opérat d'assurance**	**566 174 154,56**	**457 107 862,04**	**109 066 292,52**					
- Obligations et bons et TCN	536 810 102,12	442 845 699,16	93 964 402,96					
- Prêts et effets assimilés	29 364 052,44	14 262 162,88	15 101 889,56					
- Créances pour dépôts auprès des cédantes								
	575 669 160,17	**460 580 091,69**	**115 089 068,48**					
DE L'ACTIF CIRCULANT								
- Part des réassureurs dans les provisions techniques	640 326 436,06	-	640 326 436,06					
- Cessionnaires et comptes rattachés	71 991 989,69	4 468 915,03	67 523 074,66					
- Itermédiaires, Cédants, coassureurs et comptes rattachés	1 673 287 416,64	233 424 418,38	1 439 862 998,26					220 747 101,60
- Personnel	1 175 378,72	122 363,23	1 053 015,49					
- Etat	61 268 881,08	30 096 461,20	31 172 419,88			61 268 881,08		
- Comptes d'associés	-	-	-					
- Autres débiteurs	77 529 835,04	12 193 650,76	65 336 184,28				6 588 438,93	
- Comptes de régularisation-actif	172 257 651,92	89 261 990,74	82 995 661,18					
	2 697 837 589,15	**369 567 799,34**	**2 328 269 789,81**	**-**	**-**	**61 268 881,08**	**6 588 438,93**	**220 747 101,60**
TOTAL	**3 273 506 749,32**	**830 147 891,03**	**2 443 358 858,29**	**-**	**-**	**61 268 881,08**	**6 588 438,93**	**220 747 101,60**

B7 : TABLEAU DES DETTES

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en devises	Montants sur l'état et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
DE FINANCEMENT								
- Emprunts obligataires								
- Autres dettes de financement	2 601 355,68	2 601 355,68	0,00					
	2 601 355,68	**2 601 355,68**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DU PASSIFS CIRCULANTS								
- Dettes pour dépôts des réassureurs	322 488 683,20	255 542 157,64	66 946 525,56					
- Cessionnaires et comptes rattachés	69 250 508,37	28 710 264,51	40 540 243,86					
- Itermédiaires, cédants,coassureurs et comptes rattachés	334 507 642,72	33 249 896,73	301 257 745,99					
- Personnel	3 390 765,19	9 635,19	3 381 130,00					
- Organismes sociaux	5 523 761,88	0,00	5 523 761,88			5 523 761,88		
- Etat	116 217 813,79	0,00	116 217 813,79			116 217 813,79		
- Comptes d'associés	2 507 553,89	2 339 293,89	168 260,00					
- Autres créanciers	179 930 734,14	41 253 927,25	138 676 806,89				35 922 746,38	
- Comptes de régularisation-passif	168 249 910,06	31 965 438,56	136 284 471,50					
	1 202 067 373,24	**393 070 613,77**	**808 996 759,47**	**0,00**	**0,00**	**121 741 575,67**	**35 922 746,38**	**0,00**
TOTAL GENERAL	**1 204 668 728,92**	**395 671 969,45**	**808 996 759,47**	**0,00**	**0,00**	**121 741 575,67**	**35 922 746,38**	**0,00**

B8 : SURETES DONNES OU RECUES

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

TABLEAU I - SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES

TIERS DÉBITEURS OU TIERS CRÉDITEURS	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de la clôture
		NEANT			

TABLEAU II - SÛRETÉS RÉELLES REÇUES

TIERS DÉBITEURS OU TIERS CRÉDITEURS	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (3)	Valeur réelle de la sûreté à la date de la clôture (4)
		NEANT			

(1) Gage : 1 - Hypothèque : 2 - Nantissement : 3 - Warrant : 3 - Autres : 5 (à préciser)
(2) Préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprise ou de personnes tierces (sûretés données) (entreprises liées, associés, membres du personnel)
(3) Préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)
(4) Préciser la valeur estimée ou convenue entre les parties

B9 : ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

ENGAGEMENTS DONNES	Montants exercice	Montants exercice précédent
- Avals et cautions - Valeurs remises aux cédantes - Autres engagements donnés	**NEANT**	
TOTAL (1)		

(1) Dont Engagements à l'égard d'entreprises liées

ENGAGEMENTS RECUS	Montants exercice	Montants exercice précédent
- Avals et cautions		
- Valeurs remises par les réassureurs		
- Autres engagements reçus		
- Hypothèque et Nantissement	58 838 411,86	66 189 734,04
TOTAL		

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019

EY
Building a better working world
37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca
Maroc

Deloitte.
Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3ème étage
La Marina - Casablanca
Maroc

Aux actionnaires de la compagnie
SANAD
181, Bd d'Anfa
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Compagnie d'Assurances et de Réassurance SANAD, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement, et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 970.781.147,94 dont un bénéfice net de MAD 140.424.672,36.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Compagnie d'Assurances et de Réassurance SANAD au 31 décembre 2019 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 25 mars 2020

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG
Abdellaal Ben Kaddour
Tél : +212 (0)5 22 95 79 00 - Fax : +212 (0)5 22 39 02 29

Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé

DELOITTE AUDIT
Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – La Marina
Téléphone : +212 (0) 5 22 42 97 40
Fax : +212 (0) 5 22 42 97 50
Site web : www.deloitte.com

Sakina BENSOUDA-KORACHI
Associée

Finances News Hebdo du 26/27/28/29/30 Mars 2020

FINANCE تمويل
قرض - رأسمال - ضمان
Crédit - Capital - Garantie

COMMUNICATION FINANCIERE DE LA CAISSE CENTRALE DE GARANTIE

Situation au 31 décembre 2019

Finances News Hebdo du 26/27/28/29/30 Mars 2020

FINANCE تمويل
قرض - رأسمال - ضمان
Crédit - Capital - Garantie

COMMUNICATION FINANCIERE

Situation au 31 Décembre 2019

BILAN ACTIF

en milliers de DH

ACTIF	31/12/19	31/12/18
1.Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chéques postaux	59 594	59 377
2.Créances sur les établissements de crédit et assimilés	0	0
. A vue		
. A terme		
3.Créances sur la clientèle	98 268	123 044
. Crédits de trésorerie et à la consommation		
. Crédits à l'équipement		
. Crédits immobiliers	26 270	23 738
. Autres crédits	71 998	99 306
4.Créances acquises par affacturage		
5.Titres de transaction et de placement	108 093	117 207
. Bons du Trésor et valeurs assimilées		
. Autres titres de créance		
. Titres de propriété	108 093	117 207
6.Autres actifs	30 352	29 361
7.Titres d'investissement	118 528	158 158
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	106 268	125 745
. Autres titres de créance	12 261	32 413
8.Titres de participation et emplois assimilés		
9.Créances subordonnées		
10.Immobilisations données en crédit-bail et en location		
11.Immobilisations incorporelles	9 717	8 182
12.Immobilisations corporelles	20 393	22 674
Total de l'Actif	444 944	518 004

BILAN PASSIF

en milliers de DH

PASSIF	31/12/19	31/12/18
1.Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
2.Dettes envers les établissements de crédit et assimilés		
. A vue		
. A terme		
3.Dépôts de la clientèle		
. Comptes à vue créditeurs		
. Comptes d'épargne		
. Dépôts à terme		
. Autres comptes créditeurs		
4.Titres de créance émis		
. Titres de créance négociables émis		
. Emprunts obligataires émis		
. Autres titres de créance émis		
5.Autres passifs	105 408	111 089
6.Provisions pour risques et charges	2 648	2 648
7.Provisions réglementées		
8.Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	2 051	2 717
9.Dettes subordonnées		
10.Ecarts de réévaluation		
11.Réserves et primes liées au capital		
12.Capital	432 207	432 207
13.Actionnaires.Capital non versé (-)		
14.Report à nouveau (+/-)	-213 760	-219 874
15.Résultats nets en instance d'affectation (+/-)		83 103
16.Résultat net de l'exercice (+/-)	116 390	106 114
Total du Passif	444 944	518 004

HORS BILAN

en milliers de DH

HORS BILAN	31/12/19	31/12/18
ENGAGEMENTS DONNES	0	0
1.Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
2.Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle		
3.Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
4.Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
5.Titres achetés à réméré		
6.Autres titres à livrer		
ENGAGEMENTS RECUS	0	0
7.Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
8.Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés		
9.Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
10.Titres vendus à réméré		
11.Autres titres à recevoir		

NEANT

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

en milliers de DH

	31/12/19	31/12/18
I.PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	251 689	212 864
1.Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	1 573	1 221
2.Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	1 603	521
3.Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	4 558	5 305
4.Produits sur titres de propriété		
5.Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location		
6.Commissions sur prestations de service	243 497	205 817
7.Autres produits bancaires	458	
II.CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	56	42
8.Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit		
9.Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle		
10.Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis		
11.Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location		
12.Autres charges bancaires	56	42
III.PRODUIT NET BANCAIRE	251 632	212 823
13.Produits d'exploitation non bancaire	1 685	2 035
14.Charges d'exploitation non bancaire	5	
IV.CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	74 776	66 834
15.Charges de personnel	48 610	43 712
16.Impôts et taxes	2 022	2 003
17.Charges externes	17 446	15 107
18.Autres charges générales d'exploitation	252	
19.Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	6 445	6 013
V.DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	0	0
20.Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance		
21.Pertes sur créances irrécouvrables		
22.Autres dotations aux provisions		
VI.REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	13 142	27 185
23.Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	6 883	14 925
24.Récupérations sur créances amorties	6 260	6 260
25.Autres reprises de provisions		6 000
VII.RESULTAT COURANT	191 679	175 209
26.Produits non courants	657	125
27.Charges non courantes	4 272	
VIII.RESULTAT AVANT IMPOTS	188 064	175 334
28.Impôts sur les résultats	71 674	69 220
IX.RESULTAT NET DE L'EXERCICE	116 390	106 114
TOTAL PRODUITS	267 173	242 210
TOTAL CHARGES	150 783	136 096
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	116 390	106 114

ETAT DES SOLDES DE GESTION

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS

en milliers de DH

	31/12/19	31/12/18
1.(+) Intérêts et produits assimilés	7 734	7 047
2.(-) Intérêts et charges assimilées		
MARGE D'INTERET	7 734	7 047
3.(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location		
4.(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location		
Résultat des opérations de crédit-bail et de location		
5.(+) Commissions perçues	243 497	205 817
6.(-) Commissions servies	56	42
Marge sur commissions	243 440	205 775
7.(±) Résultat des opérations sur titres de transaction		
8.(±) Résultat des opérations sur titres de placement	456	
9.(±) Résultat des opérations de change	3	
10.(±) Résultat des opérations sur produits dérivés		
Résultat des opérations de marché	458	0
11.(+) Divers autres produits bancaires		
12.(-) Diverses autres charges bancaires		
PRODUIT NET BANCAIRE	251 632	212 823
13.(±) Résultat des opérations sur immobilisations financières		
14.(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	1 685	2 035
15.(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	5	0
16.(-) Charges générales d'exploitation	74 776	66 834
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	178 536	148 024
17.(±) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	13 142	21 185
18.(±) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	0	6 000
RESULTAT COURANT	191 679	175 209
RESULTAT NON COURANT	-3 614	125
19.(-) Impôts sur les résultats	71 674	69 220
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	116 390	106 114

II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

en milliers de DH

(+) RESULTAT NET DE L'EXERCICE	116 390	106 114
20.(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	6 445	6 013
21.(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières		
22.(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	0	0
23.(+) Dotations aux provisions réglementées		
24.(+) Dotations non courantes		
25.(-) Reprises de provisions		
26.(-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	12	61
27.(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	5	
28.(-) Plus-values de cession des immobilisations financières		
29.(+) Moins-values de cession des immobilisations financières		
30.(-) Reprises de subventions d'investissement reçues	666	666
(+) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	122 162	111 400
31.(-) Bénéfices distribués		
(+) AUTOFINANCEMENT	122 162	111 400

Finances News Hebdo du 26/27/28/29/30 Mars 2020

FINANCE تمويل
قرض - رأسمال - ضمان
Crédit - Capital - Garantie

COMMUNICATION FINANCIERE

Situation au 31 Décembre 2019

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

en milliers de DH

	31/12/19	31/12/18
1.(+) Produits d'exploitation bancaire perçus	272 102,07	187 748
2.(+) Récupérations sur créances amorties	6 260	6 260
3.(+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	424	1 413
4.(-) Charges d'exploitation bancaire versées	64	42
5.(-) Charges d'exploitation non bancaire versées	4 272	
6.(-) Charges générales d'exploitation versées	67 397	59 536
7.(-) Impôts sur les résultats versés	62 090	57 661
I.Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	144 963	78 182
Variation des :		
8.(±) Créances sur les établissements de crédit et assimilés		
9.(±) Créances sur la clientèle	14 915	9 309
10.(±) Titres de transaction et de placement	48 376	-96 095
11.(±) Autres actifs	-266	89
12.(±) Immobilisations données en crédit-bail et en location		
13.(±) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés		
14.(±) Dépôts de la clientèle		
15.(±) Titres de créance émis		
16.(±) Autres passifs	-18 976	51 310
II.Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	44 049	-35 387
III.FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)	189 013	42 796
17.(+) Produit des cessions d'immobilisations financières		
18.(+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	12	61
19.(-) Acquisition d'immobilisations financières		
20.(-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	5 705	7 023
21.(+) Intérêts perçus		
22.(+) Dividendes perçus		
IV.FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-5 693	-6 962
23.(+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
24.(+) Emission de dettes subordonnées		
25.(+) Emission d'actions		
26.(-) Remboursement des capitaux propres et assimilés		
27.(-) Intérêts versés		
28.(-) Dividendes versés	183 103	
V.FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	-183 103	-
VI.VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III+ IV +V)	217	35 834
VII.TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	59 377	23 543
VIII.TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	59 594	59 377

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES

INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ETABLISSEMENT

SELON LE PLAN COMPTABLE DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

LES CREANCES NEES DE LA MISE EN JEU DE GARANTIE DU FONDS FOGAM , OXYGENE ET FGRF CEDEES A LA CCG PAR CONVENTION. LES EVENTUELS PRODUITS DE RECOUVREMENT DE CES CREANCES SONT REVERSEES AU FONDS DE GARANTIE PME. CES CREANCES SONT COMPTABILISEES A L'ACTIF ET AU PASSIF DE LA CCG ENTANT QUE AUTRES DEBITEURS ET AUTRES CREDITEURS LE MONTANT DE CES CREANCES AFFECTE LE TOTAL DE L'ACTIF ET DU PASSIF DE LA CCG.

CREANCES SUR LA CLIENTELE

en milliers de DH

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2019	Total 31/12/2018
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CREDITS DE TRESORERIE						
- Comptes à vue débiteurs						
- Créances commerciales sur le Maroc						
- Crédits à l'exportation						
- Autres crédits de trésorerie						
CREDITS A LA CONSOMMATION					0	
CREDITS A L'EQUIPEMENT					0	
CREDITS IMMOBILIERS				26 270	26 270	23 738
AUTRES CREDITS				71 078	71 078	98 387
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE						
INTERETS COURUS A RECEVOIR						
CREANCES EN SOUFFRANCE	0	0		509 574	509 574	516 457
- Créances pré-douteuses						
- Créances douteuses						
- Créances compromises				509 574	509 574	516 457
TOTAL	0	0	0	606 923	606 923	638 583

ETAT DES DEROGATIONS

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux		
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	N E A N T	
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		

ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	N E A N T	
II. Changements affectant les règles de présentation		

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT

en milliers de DH

TITRES	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics			Total 31/12/2019	Total 31/12/2018
			financiers	non financiers		
TITRES COTES			108 093	0	108 093	117 207
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE						
TITRES DE PROPRIETE			108 093		108 093	117 207
TITRES NON COTES	0	118 528		0	118 528	158 158
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES		106 268			106 268	125 745
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE		12 261			12 261	32 413
TITRES DE PROPRIETE						
TOTAL	0	118 528	108 093	0	226 621	275 366

SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTES ET FONDS SPECIAUX

LE POSTE SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTES ET FONDS SPECIAUX EST CONSTITUE DE :
-UN FONDS DE SOLIDARITE DE PECHE DATANT DE 1955 D' UNE VALEUR DE 465 KDH
-UNE SUBVENTION DE LA BANQUE AFRICANE DE DEVELOPPEMENT D' UN SOLDE DE 1 586 KDH

Finances News Hebdo du 26/27/28/29/30 Mars 2020

COMMUNICATION FINANCIERE

Situation au 31 Décembre 2019

FINANCE تمويل
قرض - رأسمال - ضمان
Crédit - Capital - Garantie

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

en milliers de DH

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice
					Montants des Amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	**0**	**0**	**0**	**0**				**0**	**0**
Frais prélimainaires				0				0	0
Charges à répartir sur plusieurs exercices				0				0	0
Primes de rembouresement des obligations				0				0	0
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**22 910**	**4 026**	**0**	**26 936**	**14 728**	**2 491**	**0**	**17 219**	**9 717**
Droit au bail									
Immobilisations en recherche et développement				0				0	0
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	22 910	4 026		26 936	14 728	2 491		17 219	9 717
Immobilisations incorporelles hors exploitation				0				0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**69 801**	**1 679**	**3 299**	**68 181**	**47 127**	**3 954**	**3 294**	**47 788**	**20 393**
Immeubles d'exploitation	**47 449**	**0**	**0**	**47 449**	**31 825**	**1 652**	**0**	**33 477**	**13 972**
. Terrain d'exploitation	6 151			6 151				0	6 151
. Immeubles d'exploitation .bureaux	41 298			41 298	31 825	1 652		33 477	7 821
. Immeubles d'exploitation .Logements de fonction	0			0				0	0
Mobilier et Materiel d'exploitation	**21 384**	**1 679**	**3 299**	**19 764**	**14 896**	**2 256**	**3 294**	**13 858**	**5 906**
. Mobilier de bureau d'exploitation	4 101	234	78	4 257	3 083	175	78	3 180	1 077
. Matériel de bureau d'exploitation	4 509	8	1 564	2 952	3 123	408	1 564	1 967	985
. Matériel Informatique & Telecom	10 216	1 274	1 657	9 834	7 607	1 440	1 652	7 395	2 438
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	324			324	324			324	0
. Autres matériel d'exploitation	2 234	163		2 397	760	232		992	1 405
Matériel roulant en leasing	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
. Matériel roulant (**leasing**)				0				0	0
. Matériel roulant encours (**leasing**)				0				0	0
Agencemnets aménagements et installation technique	**0**			**0**	**0**	**0**		**0**	**0**
Autres immobilisations corporelles d'exploitation				**0**				**0**	**0**
Immobilisations corporelles hors exploitation	**968**	**0**	**0**	**968**	**405**	**47**	**0**	**452**	**515**
. Terrain hors exploitation	0			0				0	0
. Immeubles hors exploitation	834			834	300	33		333	500
. Mobiliers & matériel hors exploitation	134			134	105	13		119	15
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation	0			0				0	0
TOTAL	**92 711**	**5 705**	**3 299**	**95 117**	**61 855**	**6 445**	**3 294**	**65 007**	**30 110**

VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT

en milliers de DH

TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Total 31/12/2019	Total 31/12/2018
TITRES DE TRANSACTION						
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE						
TITRES DE PROPRIETE						
TITRES DE PLACEMENT	**108 093**	**110 625**	**0**	**2 532**	**108 093**	**117 207**
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE						
TITRES DE PROPRIETE	**108 093**	**110 625**		**2 532**	**108 093**	**117 207**
TITRES D'INVESTISSEMENT	**118 528**	**-**	**-**	**-**	**118 528**	**158 158**
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	**106 268**				**106 268**	**125 745**
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE	**12 261**				**12 261**	**32 413**

PROVISIONS

en milliers de DH

PROVISIONS	Encours 31/12/2018	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2019
PROVISIONS,DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:	**567 417**	**0**	**6 883**	**0**	**560 534**
Créances sur les établissements de crédit et assimilés					
Créances sur la clientèle	515 538		6 883		508 655
Titres de placement					
Titres de plarticipation et emplois assimilés	50 500				50 500
Immobilisations en crédit-bail et en location					
Autres actifs	1 379				1 379
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	**2 647,79**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**2 647,79**
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature					
Provisions pour risques de change					
Provisions pour risques généraux					
Provisions pour pensions de ratraite et obligations similaires					
Provisions pour autres risques et charges	2 648				2 648
Provisions réglementées					
TOTAL GENERAL	**570 065**	**0**	**6 883**	**0**	**563 182**

DETAIL AUTRES ACTIFS

en milliers de DH

AUTRES ACTIFS	31/12/19	31/12/18
SOMMES DUES PAR L'ETAT	8 225	8 275
SOMMES DIVERSES DUES PAR LE PERSONNEL	1 028	709
DIVERS AUTRES DEBITEURS	21 098	20 377
FRAIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL		
PRODUITS A RECEVOIR		
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		
AUTRES ACTIFS	**30 352**	**29 361**

DETAIL AUTRES PASSIFS

en milliers de DH

AUTRES PASSIFS	31/12/19	31/12/18
SOMMES DUES A L'ETAT	19 679	27 027
SOMMES DUES AUX ORGANISMES DE PREVOYANCE	1 578	1 447
SOMMES DIVERSES DUES AU PERSONNEL	0	0
SOMMES DIVERSES DUES AUX ACTIONNAIRES ET ASSOCIES		
FOURNISSEURS DE BIENS ET SERVICES	1 125	1 292
DIVERS AUTRES CREDITEURS	69 764	69 764
FOURNISSEURS CREDITEURS		
CHARGES A PAYER &PRODUIT CONSTATES D'AVANCE	13 262	11 558
AUTRES COMPTE DE REGULARISATION		
AUTRES PASSIFS	**105 408**	**111 089**

CAPITAUX PROPRES

en milliers de DH

CAPITAUX PROPRES	Encours 31/12/2018	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31/12/2019
Ecarts de réévaluation				
Réserves et primes liées au capital	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réserve légale				
Autres réserves				
Primes d'émission, de fusion et d'apport				
Capital	**432 207**	**0**	**0**	**432 207**
Capital appelé				
Capital non appelé				
Certificats d'investissement				
Fonds de dotations	**432 207**			**432 207**
Actionnaires. Capital non versé				
Report à nouveau (+/-)	**-219 874**	**6 114**		**-213 760**
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	**83 103**	**-83 103**		**0**
Résultat net de l'exercice (+/-)	**106 114**	**-106 114**		**116 390**
Total	**401 550**	**-183 103**	**0**	**334 837**
Dividendes à distribuer				

Finances News Hebdo du 26/27/28/29/30 Mars 2020

COMMUNICATION FINANCIERE

Situation au 31 Décembre 2019

FINANCE تمويل
قرض - رأسمال - ضمان
Crédit - Capital - Garantie

MARGE D'INTERET

Feuillet 01

en milliers de DH

CAPITAUX MOYENS	Montant	Taux de rendement moyen	Coût moyen
Encours moyens des emplois Encours moyens des ressources		NEANT	

Feuillet 02

INTERETS	Montant 13/12/2019	Dont montant relatif aux exercices précédents	Montant 30/06/2019	Variation due à l'évolution du taux	Variation due à l'évolution des volumes
Intérêts perçus Dont Intérêts sur opérations effectuées avec des entreprises liées Dont Intérêts sur créances subordonnées **Intérêts versés** Dont Intérêts sur opérations effectuées avec des entreprises liées Dont Intérêts sur dettes subordonnées	N	E	A	N	T

Feuillet 03

COMMISSIONS	Montant 31/12/2019	Dont montant relatif aux exercices précédents
Commissions perçues sur engagements de financement donnés Commissions perçues sur engagements de garantie donnés Commissions versées sur engagements de financement reçus Commissions versées sur engagements de garantie reçus	NEANT	

COMMISSIONS

Commissions	31/12/19	31/12/18
COMMISSIONS PERCUES :	**243 497**	**205 817**
sur opérations avec les établissements de crédit		
sur opérations avec la clientèle		
sur opérations de change		
relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres		
sur produits dérivés		
sur opérations sur titres en gestion et en dépôt		
sur moyens de paiement		
sur activités de conseil et d'assistance	243 497	205 817
sur ventes de produits d'assurances		
sur autres prestations de service		
COMMISSIONS VERSEES	**56**	**42**
sur opérations avec les établissements de crédit		
sur opérations avec la clientèle		
sur opérations de change		
relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres		
sur produits dérivés		
sur opérations sur titres en gestion et en dépôt		
sur moyens de paiement		
sur activités de conseil et d'assistance		
sur ventes de produits d'assurances		
sur autres prestations de service	56	42

RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHE

en milliers de DH

PRODUITS ET CHARGES	Montant
PRODUITS	**458**
Gains sur les titres de transaction	
Plus value de cession sur titres de placement	456
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement	
Gains sur les produits dérivés	
Gains sur les opérations de change	2
CHARGES	**-**
Pertes sur les titres de transaction	
Moins value de cession sur titres de placement	
Dotation aux provisions sur dépréciation des titres de placement	
Pertes sur les produits dérivés	
Pertes sur opérations de change	
RESULTAT	**458**

VENTILATION DES RESULTATS PAR METIER OU POLE D'ACTIVITE

Feuillet 01: Résultats par métier ou pôle d'activité

	ACTIVITE I	ACTIVITE II	ACTIVITE III	ACTIVITE IV	TOTAL
Produit net bancaire	251 632				251 632
Résultat brut d'exploitation	178 541				178 541
Résultat avant impôt	188 064				188 064
COMMENTAIRES					

Feuillet 02: Résultats par zone géographique

	MAROC	ETRANGER	TOTAL
Produit net bancaire	251 632		251 632
Résultat brut d'exploitation	178 541		178 541
Résultat avant impôt	188 064		188 064
COMMENTAIRES			

CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

Feuillet 01

CHARGES	31/12/19	31/12/18
CHARGES DE PERSONNEL	**48 610**	**43 712**
COMMENTAIRES		
Dont salaires et appointements	38 604	36 997
Dont charges de retraite	4 630	4 404
Dont autres charges de personnel	5 375	2 310

Feuillet 02

CHARGES	31/12/19	31/12/18
IMPOTS ET TAXES	**2 022**	**2 003**
COMMENTAIRES		
Dont patente	882	893
Autres Impôts et Taxes	1 140	1 110

Feuillet 03

CHARGES	31/12/19	31/12/18
CHARGES EXTERNES	**17 460**	**15 107**
COMMENTAIRES		
Dont loyers de crédit-bail et de location	2 243	1 577
Dont frais d'entretien et de réparation	2 279	1 876
Dont rémunération d'intermédiaires et honoraires	3 204	3 978
Dont transports et déplacements	1 162	900
Dont publicité et publication	5 840	3 854
Dont autres charges externes	2 717	2 922

Feuillet 04

CHARGES	31/1219	31/12/18
AUTRES CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	**0**	**0**
COMMENTAIRES		
Dont frais préliminaires		
Dont diverses autres charges générales d'exploitation		

Feuillet 05

CHARGES	31/1219	31/12/18
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	**6 445**	**6 013**
COMMENTAIRES		
Dont dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	3 954	2 260

PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL

en milliers de DH

INTITULES	Montant	Montant
RESULTAT NET COMPTABLE		
Bénéfice net	116 390	
Perte nette		
REINTEGRATIONS FISCALES		
1.Courantes	79 173	
Impôt sur les sociètès de l'exercice	71 674	
Salaires équivalent au prorata-temporis des droits à congé	1 753	
Dons courants non déductibles		
Contributions sociales sur le résultat fiscal	4 272	
Autres Charges non déductibles	1 175	
Dotation aux amortissements non déductibles	47	
Charges sur exercices antérieurs	252	
Dotation aux provisions pour risques et charges non déductibles		
2.Non courantes	-	
- Pénalités et amendes non déductibles		
-		
-		
DEDUCTIONS FISCALES		
1.Courantes		1 849
- Provisions ayant fait l'objet de reprises		
Reprises des provisions avant fiscalisation de la CCG		
- Commissions perçues d'avance : Quote part constatée en produit déjà imposée		
- Commissions perçues d'avance : Quote part constatée en produit déjà imposée.posterieurs à 2011		
- Salaires équivalent au prorata-temporis des droits à congé 2018		1 849
2.Non courantes		0
-		
-		
	195 563	1 849
RESULTAT BRUT FISCAL		Montants
Bénéfice brut si T1>T2 (A)	193 714	
Déficit brut fiscal si T2>T1 (B)		0
REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES	0	
Exercice n-4		
Exercice n-3		
Exercice n-2		
Exercice n-1		
RESULTAT NET FISCAL		
Bénéfice net fiscal (A - C)	193 714	
ou déficit net fiscal (B)		
		Montants
CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES		
CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER		0
Exercice n-4		
Exercice n-3		
Exercice n-2		
Exercice n-1		

Finances News Hebdo du 26/27/28/29/30 Mars 2020

FINANCE تمويل
قرض - رأسمال - ضمان
Crédit - Capital - Garantie

COMMUNICATION FINANCIERE

Situation au 31 Décembre 2019

DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES IMPOTS

en milliers de DH

I.DETERMINATION DU RESULTAT		MONTANT
. Résultat courant d'après le compte de produits et charges	(+ ou -)	191 679
. Réintégrations fiscales sur opérations courantes	(+)	3 227
. Déductions fiscales sur opérations courantes	(-)	1 849
. Résultat courant théoriquement imposable	(=)	193 057
. Impôt théorique sur résultat courant	(-)	71 431
. Résultat courant après impôts	(=)	121 626

II. INDICATIONS DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES

DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE

en milliers de DH

NATURE	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations TVA de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1+2-3=4)
A. TVA collectée	**12 707**	**48 570**	**53 515**	**7 762**
B. TVA à récupérer	**220**	**3 604**	**3 654**	**171**
. Sur charges	220	3 604	3 654	171
. Sur immobilisations				
C. TVA due ou crédit de TVA = (A-B)	**12 487**	**44 965**	**49 861**	**7 591**

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

en milliers de DH

Montant du capital:	**432 207**
.....	
Montant du capital social souscrit et non appelé	
Valeur nominale des titres	

Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
		Exercice précédent	Exercice actuel	
TRESOR PUBLIC	**RABAT**	**432 207**	**432 207**	100,00%
Total		**432 207**	**432 207**	

AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

en milliers de DH

	Montants		Montants
A- Origine des résultats affectés		**B- Affectation des résultats**	
		Réserve légale	
Report à nouveau		**Dividendes**	
Résultats nets en instance d'affectation	83 103	**Autres affectations**	
Résultat net de l'exercice	106 114	**Autres affectations**	183 103
Prélèvements sur les réserves		**Report à nouveau**	6 114
Autres prélèvements			
TOTAL A	**189 217**	**TOTAL B**	**189 217**

RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

en milliers de DH

	Exercice 2019	Exercice 2018	Exercice 2017
CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES	**334 838**	**401 551**	**295 436**
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
1- Produit net bancaire	**251 632**	**212 823**	**191 115**
2- Résultat avant impôts	**188 064**	**175 334**	**136 086**
3- Impôts sur les résultats			
4- Bénéfices distribués			
5- Résultats non distribués (mis en réserve ou en instance d'affectation)			
RESULTAT PAR TITRE (en dirhams)			
Résultat net par action ou part sociale			
Bénéfice distribué par action ou part sociale			
PERSONNEL			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	**48 610**	**43 712**	**41 766**
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	**129**	**117**	**114**

DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

I. DATATION

. Date de clôture (1) 31/12/2019	
. Date d'établissement des états de synthèse (2) 28/02/2020	
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.	

II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE COMMUNICATION

Dates	Indications des événements
	. Favorables
	.Défavorables

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIETE

en milliers de DH

CATEGORIE DES TITRES	PRODUITS PERCUS
Titres de placement	456
Titres de participation	
Participations dans les entreprises liées	
Titres de l'activité de portefeuille	
Emplois assimilés	
TOTAL	**456**

REMUNERATIONS ET ENGAGEMENTS EN FAVEUR DES DIRIGEANTS

en milliers de DH

	ORGANE D'ADMINISTRATION, DE SURVEILLANCE ET DE DIRECTION
Montant des rémunérations allouées	5 212
Crédits par décaissement	511
Montant des engagements de garantie donnés	-
Engagements de retraite pour membres actuels	-
Engagements de retraite pour anciens membres	-

RESEAU

RESEAU	31/12/2019	31/12/2018
Guichets permanents		
Guichets périodiques		
Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque		
Succursales et agences à l'étranger		
Bureaux de représentation à l'étranger		

NEANT

ATTESTATION

MAZARS

CAISSE CENTRALE DE GARANTIE

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

PERIODE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019

Nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire de la société Caisse Centrale de Garantie (CCG), comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et les états des informations complémentaires (ETIC) ci-joints relatifs à la période du 1er janvier au 31 décembre 2019. Cette situation provisoire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 336 888 dont un bénéfice net de KMAD 116 390, relève de la responsabilité des organes de gestion de la société Caisse Centrale de Garantie.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation provisoire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Caisse Centrale de Garantie établis au 31 décembre 2019, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 25 Mars 2020

MAZARS Audit et Conseil

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
101, Boulevard Abdelmoumen
20360 Casablanca
Tél. : 05 22 42 34 25
Fax : 05 22 42 34 00

Taha FERDAOUS
Associé

Société Anonyme au capital de 282.965.300 Dirhams
38, Boulevard Ain Ifrane, Lot Alamia, Sidi Moumen - Casablanca
R.C. Casablanca 347

AVIS DE CONVOCATION

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 27 AVRIL 2020

Les actionnaires de la Société des Boissons du Maroc sont convoqués à l'**Assemblée Générale Mixte** qui se tiendra au siège social de la Société le :

LUNDI 27 AVRIL 2020 À 15 HEURES

A l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

En sa forme Extraordinaire :

- Extension de l'objet social ;
- Revue de la durée du mandat d'administrateurs ;
- Mise en harmonie des Statuts avec la loi 20-19 relative aux Sociétés Anonymes ;
- Refonte globale des Statuts.

En sa forme ordinaire :

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration
  Rapport général des Commissaires aux comptes ;
- Approbation des états de synthèse de l'exercice social clos le 31 décembre 2019 ;
- Approbation des états de synthèse consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
- Affectation du résultat ;
  Fixation du dividende et de sa mise en paiement ;
- Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles 56 et suivants de la loi 17-95 et approbation desdites conventions ;
- Mandat des Commissaires aux comptes ;
- Ratification de la cooptation d'un Administrateur ;
- Nomination d'Administrateurs indépendants ;
- Quitus aux administrateurs ;
- Fixation du montant des jetons de présence ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

A titre exceptionnel, compte tenu des mesures prises par les autorités afin de lutter contre la propagation du Covid-19 et des incertitudes actuelles quant à la possibilité d'une présence physique des actionnaires à l'Assemblée Générale, vous êtes vivement encouragés à privilégier le vote par correspondance.

La Société tient à la disposition des actionnaires des formulaires de vote par correspondance sur son site internet :
www.Boissons-Maroc.com

Les formulaires de vote par correspondance devront être réceptionnés par la Société **au moins quarante-huit (48) heures** avant la tenue de l'Assemblée à l'adresse mail suivante : Jalal.Zouida@Castel-Afrique.com et/ou Philippe.Corbin@Caste-Afrique.com, ou par lettre au porteur contre récépissé, ou par lettre recommandée avec demande d'avis de réception au siège social.

Les titulaires d'actions nominatives devront être inscrits sur les registres de la Société cinq (5) jours ouvrés au moins avant la date de l'Assemblée.

Les titulaires d'actions au porteur devront déposer ou faire adresser par leur banque au siège social, cinq (5) jours ouvrés au moins avant la date de l'Assemblée, les attestations constatant leur inscription en compte auprès d'un intermédiaire financier habilité.

Conformément à l'article 121 de la loi 17-95, les actionnaires détenteurs du pourcentage d'actions prévu par l'article 117, disposent d'un délai de dix (10) jours à compter de la publication du présent avis pour demander l'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour de l'Assemblée.

Les documents requis par la loi seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social quinze (15) jours avant la date de la réunion.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROJET DE RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 27 AVRIL 2020

RESOLUTIONS RELEVANT DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Première Résolution
Extension de l'objet social

L'Assemblée Générale, statuant dans les conditions de quorum et de majorité requises pour la tenue des réunions extraordinaires, et après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, décide, à compter de ce jour, l'extension de l'objet social de la société aux opérations de *fabrication, distribution, commercialisation, vente et* ***achat*** *au Maroc et à l'étranger de* ***vins et spiritueux****.*

Deuxième Résolution
Revue de la durée du mandat d'administrateurs

L'Assemblée Générale, statuant dans les conditions de quorum et de majorité requises pour la tenue des réunions extraordinaires, et après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, décide, à compter de ce jour, de revoir à la baisse la durée du mandat des administrateurs de six (6) années à trois (3) années.

Finances News Hebdo du 26/27/28/29/30 Mars 2020

Troisième Résolution
Mise en harmonie des Statuts avec la loi 20-19 relative aux Sociétés Anonymes

L'Assemblée Générale, statuant dans les conditions de quorum et de majorité requises pour la tenue des réunions extraordinaires, et après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, décide, à compter de ce jour, la mise en harmonie des statuts de la société avec les dispositions de la loi 17-95 du 30 Août 1996 telle que modifiée et complétée par la loi 20-19 du 26 avril 2019, notamment dans ses articles 1, 16, 18, 22 et 25.

Quatrième Résolution
Refonte globale des Statuts

L'Assemblée Générale, statuant dans les conditions de quorum et de majorité requises pour la tenue des réunions extraordinaires, et après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, décide, en conséquence de l'adoption de la 1ère, 2ème et 3ème résolutions, à compter de ce jour, de modifier la rédaction des articles 1, 3, 16, 18, 22, et 25 des statuts comme suit :

- **Concernant l'extension de l'objet social – Article 3**

« Article 3 : Objet

La société a pour objet :

- ***La fabrication, la distribution, la commercialisation et la vente au Maroc et à l'étranger de toutes boissons gazeuses, bières, vins, spiritueux, eau minérale naturelle ou de source, eau de table, huile alimentaire notamment l'huile d'olive et de tout autre produit alimentaire ou boisson*** *;*
- *L'achat de vins* ***et de spiritueux****, produits au Maroc ou à l'Etranger et leur distribution sur le territoire national ou à l'exportation ;*
- *L'achat ou l'importation de toutes matières céréales …*

Le reste de l'article demeure inchangé.

- **Concernant la durée de mandat des administrateurs – Article 16-I**

« Article 16- Conseil d'administration

I*. La Société est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois (3) membres au moins et de quinze (15) membres au plus.*

Les administrateurs sont nommés ou renouvelés dans leurs fonctions par l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires.

La durée des fonctions des Administrateurs est de ***trois (3)*** *années. »*

- **Concernant la mise en harmonie des statuts avec la loi 20-19 relatives aux sociétés anonymes - Articles 1, 16-III et IV, 18, 22 et 25**

« Article Premier - Formation – Mise En Harmonie

Il avait été établi, aux termes d'un acte sous-seing privé, les statuts d'une Société Anonyme approuvés aux termes d'une Assemblée Générale Constitutive en date du 10 Octobre 1919, dont copie certifiée conforme a été déposée au Greffe du Tribunal de Première Instance de Casablanca le 3 novembre 1919.

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 14 juin 2010, les statuts ont été mis en harmonie avec les dispositions de la loi n° 17-95 telle que modifiée par la loi n° 20-05 et des décrets pris pour son application (la « Loi ») et par le Dahir portant loi n° 1-93-212 relatif à l'Autorité marocaine du marché des capitaux et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété.

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Mixte en date du 27 avril 2020, les statuts ont été mis en harmonie avec les dispositions de la Loi n° 17/95 telle que modifiée et complétée par la loi n°20-19 relative aux sociétés anonymes.

La Société ***demeure*** *régie par la Loi* ***n° 17/95 ainsi modifiée et complétée****, par la loi n°* ***20/19****, et par les textes subséquents qui viendraient à l****a*** *modifier ou à l****a*** *compléter et par les présents statuts, lesquels annulent et remplacent les statuts antérieurs à raison de toutes leurs dispositions. »*

« Article 16- Conseil d'administration et Comité d'Audit

III*. Les Administrateurs peuvent être des personnes physiques ou des personnes morales ; […le reste de l'article demeure inchangé…]*

En outre, le nombre des administrateurs liés à la Société par contrats de travail ne peut dépasser le tiers (1/3) des membres du Conseil d'Administration.
Le conseil d'administration doit comprendre au moins un administrateur indépendant au sens de l'article 41 bis de la Loi, et dans les conditions et limitations fixées par ledit article, sans que le nombre des administrateurs indépendants ne dépasse le tiers (1/3) du nombre total des administrateurs.

IV- Il est obligatoirement institué un comité d'audit agissant sous la responsabilité du conseil d'administration. Ce comité, assure le suivi des questions relatives à l'élaboration et au contrôle des informations comptables et financières.

Ce comité, dont la composition est fixée par le conseil d'administration ne peut comprendre que des administrateurs non exécutifs.

Ce comité est composé de trois (3) membres au moins. Le président du comité doit justifier d'une expérience suffisante en matière financière ou comptable et être indépendants au sens des articles 41 bis et 83 de la Loi.

Deux (2) au moins des membres dudit comité doivent être indépendants selon les dispositions des articles 41 bis et 83 de la Loi.

Sans préjudice des compétences et responsabilités des organes chargés de l'administration, de la direction ou de la gestion, le comité de l'audit est notamment chargé :

1) du suivi de l'élaboration de l'information destinée aux actionnaires, au public et à l'Autorité marocaine du marché des capitaux ;

2) du suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne, d'audit interne et, le cas échéant, de gestion des risques liés à la société ;

3) du suivi du contrôle légal des comptes sociaux et des comptes consolidés ;

4) de l'examen et du suivi de l'indépendance des commissaires aux comptes, en particulier pour ce qui concerne la fourniture de services complémentaires à l'entité contrôlée.

Il émet une recommandation à l'assemblée générale sur les commissaires aux comptes dont la désignation est proposée.

Il rend compte régulièrement au conseil d'administration de l'exercice de ses missions et l'informe sans délai de toute difficulté rencontrée. »

« Article 18- Nombre d'actions requises pour l'exercice des fonctions d'administrateur

Chaque administrateur doit être propriétaire d'une (1) action au moins de l'une quelconque des catégories existantes, pendant toute la durée de ses fonctions, ***à l'exclusion du ou des administrateurs indépendants. Toutefois, les administrateurs indépendants ont le droit d'assister aux assemblées générales****. »*

Le reste de l'article demeure inchangé.

« Article 22- Pouvoirs du conseil d'administration

Le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la Société […le reste de l'article demeure inchangé…].

La cession par la Société d'immeubles par nature ainsi que la cession totale ou partielle des participations figurant à son actif immobilisé font l'objet d'une autorisation du conseil d'administration. ***Toutefois, lorsque la cession envisagée porte sur plus de 50% des actifs de la Société, sur une période de douze (12) mois, une autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire est exigée. La demande d'autorisation doit être accompagnée d'un rapport établi par le conseil d'administration, qui précise les motifs de la cession envisagée, de ses impacts sur l'activité de la Société, qui fixe les modalités de la cession, les actifs à céder, leur nature, leurs prix de cession, et les méthodes de fixation desdits prix, leur valeur comptable et leur poids dans l'actif de la Société. En outre, lorsqu'il s'agit de cession d'actifs immobiliers, le rapport du conseil d'administration doit inclure une évaluation desdits biens, réalisée par un tiers indépendant et qualifié.***

Ce rapport doit comprendre aussi bien le pourcentage des actifs de la Société objet des opérations de cession réalisées au cours de la période

de douze (12) mois précitée que des opérations de cession objet de la demande d'autorisation.

Le seuil de 50% visé ci-dessus est calculé sur la base du dernier bilan de la Société. Toutefois, lorsqu'un ou plusieurs actifs objet de la ou des cessions ont fait l'objet d'une évaluation faisant ressortir une valeur supérieure à leur valeur nette comptable, ce sont des valeurs d'évaluation qui sont prises pour le calcul du seuil précité.

Les cautions, avals et garanties données par la Société font l'objet d'une autorisation du conseil d'administration, sous peine d'inopposabilité à la Société dans les conditions prévues par la Loi. »

Le reste de l'article demeure inchangé.

« Article 25- Responsabilités

Les administrateurs, le Président, le Directeur Général, et le(s) Directeur(s) Général(aux) Délégué(s) de la Société sont responsables, individuellement ou solidairement selon le cas, envers la Société ou envers les tiers, soit des infractions aux dispositions légales ou réglementaires applicables aux sociétés anonymes, soit des violations des présents statuts, soit des fautes commises dans leur gestion ***ou des actes pris en dehors de l'intérêt de la Société pendant l'exécution du mandat qu'ils ont reçu****,, le tout dans les conditions et sous peine des sanctions prévues par la législation en vigueur. »*

Le reste de l'article demeure inchangé.

En conséquence, et compte tenu des articles susmentionnés, l'assemblée générale prend acte de la refonte des statuts de la Société et adopte article par article, puis dans son ensemble, le texte des statuts modifiés, dont un exemplaire est et demeurera annexé au présent procès-verbal.

RESOLUTIONS RELEVANT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Cinquième Résolution
Rapport de Gestion du conseil d'administration
Rapport Général des commissaires aux comptes
Approbation des états de synthèse

L'Assemblée Générale, statuant dans les conditions de quorum et de majorité requises pour les réunions ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes et

les états de synthèse de l'exercice clos le 31 Décembre 2019 tels qu'ils lui sont présentés par le Conseil d'Administration et qui se soldent par un bénéfice de 387 613 997,33 DH.

Sixième Résolution
Approbation des états de synthèse consolidés

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration et le rapport des commissaires aux comptes, approuve les états de synthèses consolidés de l'exercice social clos le 31 décembre 2019 tels qu'ils ont été présentés et qui se soldent par un bénéfice net de 377 448 668,08DH.

Septième Résolution
Affectation du résultat et fixation du dividende et de sa mise en paiement

L'Assemblée Générale, décide, sur proposition du Conseil d'Administration, d'affecter le résultat de l'exercice 2019 comme suit :

Bénéfice net de l'exercice ……	387 613 997,33 DH
Réserve légale (au plafond) ……	-
Réserve pour investissement ……	DH
Reserve facultative……	-
SOLDE……	387 613 997,33 DH
qui, avec le report à nouveau 2018 ……	2 478 342,76 DH
DONNE UN SOLDE DE ……	390 092 340,09 DH
Dividende au titre de l'exercice 2019 ……	384 832 808,00 DH
REPORT A NOUVEAU ……	5 259 532,09 DH

L'Assemblée Générale décide de fixer le dividende brut unitaire à 136 DH (Cent trente-six DIRHAMS) pour chacune des 2 829 653 actions composant le capital social.
La date de mise en paiement du dividende est fixée à partir du jeudi 28 mai 2020.

Huitième Résolution
Rapport Spécial des Commissaires aux comptes
sur les conventions réglementées

L'Assemblée Générale, statuant dans les conditions de quorum et de majorité requises pour les réunions ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi 17-95 relatives aux sociétés anonymes, approuve les termes et conclusions de ce rapport ainsi que les conventions qui y sont mentionnées.

Neuvième Résolution
Mandat des Commissaires aux comptes

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les réunions ordinaires, décide de :

- renouveler pour trois (3) exercices le mandat du Cabinet PwC Maroc, Commissaire aux comptes titulaire, venu à expiration à la présente Assemblée.

- nommer pour trois (3) exercices le Cabinet Grant Thornton (Fidaroc), en qualité de Commissaire aux comptes, en remplacement du Cabinet Ernst & Young dont le mandat est venu à expiration à la présente assemblée.

Les fonctions du Cabinet PwC Maroc et du Cabinet Grant Thornton (Fidaroc), prendront fin à l'issue de l'Assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Le Cabinet PwC Maroc et le Cabinet Grant Thornton (Fidaroc), ont d'ores et déjà fait savoir qu'ils acceptaient ce mandat et qu'ils n'exerçaient aucune fonction et n'étaient frappés d'aucune mesure susceptible de leur en interdire l'exercice.

Dixième Résolution
Ratification de la cooptation d'un Administrateur

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide de ratifier la cooptation en qualité d'administrateur de Monsieur Gilles MARTIGNAC intervenue lors de la séance du Conseil d'Administration du 23 mars 2020, en remplacement de Monsieur Pierre CASTEL pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'Assemblée Générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.
Monsieur Gilles MARTIGNAC a d'ores et déjà fait savoir qu'il acceptait ce mandat et qu'il n'exerçait aucune fonction et n'était frappé d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

Onzième Résolution
Nomination d'Administrateurs Indépendants

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide de nommer en qualité d'Administrateurs indépendants pour une durée de trois (3) ans, soit jusqu'à la tenue de l'assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 :

- Madame **Fatima ZAHRA AMMOR,** de nationalité marocaine, titulaire de la CIN n° BE 411469, demeurant à Lot El Manar Groupe K NR 11 Rue Mohammed Zeghri Anfa Casablanca.

- Madame **Dayae OUDGHIRI KAOUACH,** de nationalité marocaine, titulaire de la CIN n° BK 153343, demeurant à Sect 12 Rési Beni Iznasen AV Addolb Imm 8 Appt 7 Hay Riad Rabat.

Douzième Résolution
Quitus aux Administrateurs

L'Assemblée Générale, statuant dans les conditions de quorum et de majorité requises pour les réunions ordinaires, donne à tous les membres du Conseil d'Administration quitus entier et définitif de l'exécution de leur mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Treizième Résolution
Fixation du montant des jetons de présence

L'Assemblée Générale, statuant dans les conditions de quorum et de majorité requises pour les réunions ordinaires, alloue au Conseil d'Administration en rémunération de l'activité des membres, à titre de jetons de présence pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, un montant brut annuel de 5 200 000,00 DHS.

Ces sommes seront réparties librement entre les membres du Conseil d'Administration.

Quatorzième Résolution
Pouvoirs pour accomplissement des formalités

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie des présentes pour effectuer les formalités de dépôt et de publicité prévues par la loi.

شركة مشروبات المغرب
Société des Boissons du Maroc

COMMUNICATION FINANCIÈRE

COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2019

BILAN ACTIF (en milliers de dirhams)

ACTIF	31/12/2019	31/12/2018
ACTIF IMMOBILISÉ	**861 328**	**887 439**
Immobilisations incorporelles	24 303	5 916
Immobilisations corporelles	638 677	662 526
Immobilisations financières	7 542	9 884
Écarts d'acquisition	117 658	135 722
Impôts différés -actif	73 148	73 391
ACTIF CIRCULANT	**1 506 674**	**1 500 371**
Stocks et en cours	315 289	268 258
Créances d'exploitation	384 202	360 232
Créances diverses	79 519	84 199
Titres et valeurs de placements	727 664	787 682
TRÉSORERIE - ACTIF	**120 196**	**52 180**
TOTAL -ACTIF	**2 488 198**	**2 439 990**

BILAN PASSIF (en milliers de dirhams)

PASSIF	31/12/2019	31/12/2018
FINANCEMENT PERMANENT	**1 877 994**	**1 878 652**
CAPITAUX PROPRES	**1 686 386**	**1 673 601**
Capital	282 965	282 965
Réserves consolidées	949 266	991 224
Résultat net de l'exercice	373 691	320 242
Intérêts minoritaires	80 464	79 170
Provisions pour risques et charges	186 656	193 917
Dettes de financement	4 952	11 134
PASSIF CIRCULANT	**560 946**	**540 463**
Dettes d'exploitation	282 588	211 310
Dettes diverses	264 998	316 909
Autres provisions	13 360	12 244
TRÉSORERIE - PASSIF	**49 258**	**20 875**
TOTAL - PASSIF	**2 488 198**	**2 439 990**

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX

(en milliers de dirhams)	Capital	Primes d'émission et de fusion	Actions d'auto-contrôle	Réserves consolidées	Résultat net part du Groupe	Total Part du groupe	Intérêts minoritaires	TOTAL
Au 1er janvier 2018	**282 965**	**0**	**0**	**1 373 224**		**1 656 189**	**85 779**	**1 741 968**
Variation de capital	0							
Dividendes distribués				-382 001		-382 001	-10 268	-392 268
Titres d'autocontrôle								
Variation de périmètre								
Résultat de l'exercice					320 242	320 242	3 659	323 901
Ecarts de conversion								
Autres variations								
Au 31 DÉCEMBRE 2018	**282 965**	**0**	**0**	**991 224**	**320 242**	**1 594 431**	**79 170**	**1 673 601**
Au 1er janvier 2019	**282 965**	**0**	**0**	**1 311 466**		**1 594 431**	**79 170**	**1 673 601**
Variation de capital	0							
Dividendes distribués				-362 200		-362 200	-2 464	-364 664
Titres d'autocontrôle								
Variation de périmètre								
Résultat de l'exercice					373 691	373 691	3 759	377 450
Ecarts de conversion								
Autres variations								
Au 31 DÉCEMBRE 2019	**282 965**	**0**	**0**	**949 266**	**373 691**	**1 605 922**	**80 465**	**1 686 387**

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES)

	31/12/2019	31/12/2018
PRODUITS D'EXPLOITATION	**2 696 747**	**2 590 205**
Ventes de marchandises	382 313	325 755
Ventes de biens et services	2 287 053	2 259 245
CHIFFRE D'AFFAIRES	**2 669 366**	**2 585 000**
Variation des stocks et autres produits	27 381	5 205
CHARGES D'EXPLOITATION	**2 114 300**	**2 005 932**
Achats revendus et consommés	573 157	512 524
Impôts et taxes	897 332	889 694
Charges de personnel	169 473	155 507
Autres charges d'exploitation	345 835	322 236
Dotations d'exploitation	128 503	125 971
RÉSULAT D'EXPLOITATION	**582 447**	**584 273**
RÉSULAT FINANCIER	**18 341**	**13 485**
RÉSULAT COURANT	**600 788**	**597 758**
RÉSULAT NON COURANT	**-22 938**	**-69 634**
RÉSULAT AVANT IMPOTS	**577 850**	**528 124**
Impôts sur les résultats	182 336	186 159
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence		
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	18 064	18 064
RÉSULAT NET CONSOLIDE	**377 450**	**323 901**
RÉSULAT NET PART DU GROUPE	**373 691**	**320 242**
Interets minoritaires	3 759	3 659

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

	31/12/2019
Résultat net des sociétés intégrées	**377 450**
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :	
Dotations d'exploitation	122 101
Variation des impôts différés	(1 571)
Plus-values de cessions, nettes d'impôt	(6 337)
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées	**491 643**
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	**(45 838)**
Flux net de trésorerie généré par l'activité (I)	**445 805**
Acquisition d'immobilisations	(126 991)
Cession d'immobilisations, nettes d'impôts	27 132
Incidence des variations de périmètre	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (II)	**(99 859)**
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(362 200)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	(2 464)
Diminution des immobilisations financières	4 516
Diminution des dettes de financement	(6 183)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (III)	**(366 331)**
Variation de la Trésorerie (I+II+III)	**(20 385)**
Trésorerie d'ouverture	818 987
Variation de la trésorererie	-20 385
Trésorerie de clôture	**798 602**

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION AU 31 DÉCEMBRE 2019

Dénomination	Capital social en milliers de DH	% d'intérêts	Méthode de consolidation
Boissons du Maroc (SBM)	282 965	100,00%	Société consolidante
Société de Vinification et de Commercialisation du Maroc (SVCM)	117 354	65,00%	Intégration globale
La Clé des Champs	18 000	50,00%	Intégration globale
Euro Africaine des Eaux	130 000	100,00%	Intégration globale
Maropac	5 500	100,00%	Intégration globale
ASAO	200	100,00%	Intégration globale
Africa Retail Market	9 000	33,33%	Intégration proportionnelle

EY
Building a better working world
37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca

pwc
Lot 57 Tour CFC – Casa Anfa
Hay Hassani – 20220 Casablanca

Aux actionnaires de la Société
Société des Boissons du Maroc (SBM)
Boulevard Ain Ifrane – Sidi Moumen
Casablanca

RESUME DU RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la société des Boissons du Maroc et ses filiales (Groupe SBM), comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2019, ainsi que le compte de résultat consolidé, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 1.686.386 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 377.450.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables nationales en vigueur.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc.

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble du Groupe SBM constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2019 ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes et principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidé.

Casablanca, le 24 mars 2020

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG
Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé

PwC Maroc
Mohamed RQIBATE
Associé

Finances News Hebdo du 26/27/28/29/30 Mars 2020

NOTES RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDES
AU 31 DÉCEMBRE 2019

Faits marquants de l'exercice :

L'année 2019 a été marqué par une croissance de l'activité principale « Bière » de 2,2%, particulièrement grâce à la bonne performance de ses ventes à l'Export. L'activité « Eau » enregistre une amélioration remarquable de ses volumes de 17,0% pour l'équivalent de 137 592 HL de ventes additionnelles. Cette activité confirme ainsi sa bonne performance commerciale et son fort positionnement sur le marché national avec une part de marché de +10%. L'activité « Vin » réalise une forte progression de ses volumes de ventes, avec une hausse de 39%.

Parmi les principaux faits marquants de cette année :

- La reconfiguration du circuit de distribution de l'activité alcool
- Le renforcement du réseau de distribution propre par l'ouverture d'un magasin Super U à Rabat et de deux magasins Nicolas à Casablanca et Mohammedia ;
- Le lancement du projet informatique de migration de nos infrastructures vers un nouveau Système d'Information de gestion intégrée ;
- Le contrôle fiscal de la filiale la Clé Des Champs, relatif à l'impôt sur les sociétés, la TVA et l'Impôt sur le revenu, avec le paiement de 1 MDH au titre des rappels et des pénalités.
- Le contrôle des Douane du magasin Duty free, s'est soldé par des rappels d'impôts de 1,4 MDH additionnels ;
- Le déménagement du Siège social de la Société des Boissons du Maroc, fin décembre 2019, dans son nouveau bâtiment, à Casablanca.

1. PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2019 des sociétés entrant dans le périmètre de consolidation ont servi de base pour l'établissement des comptes consolidés. Ces comptes ont été établis suivant les règles et pratiques comptables applicables au Maroc présentés au niveau de la Méthodologie Relative aux Comptes Consolidés établis par le Conseil National de la Comptabilité.

Les principales règles et méthodes du Groupe sont les suivantes :

1.1 Principes et méthodes de consolidation

(a) Méthodes utilisées

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Ce contrôle est présumé pour les sociétés contrôlées à plus de 40%, lorsqu'aucun autre actionnaire ne détient une fraction des droits de vote excédant 40%.
Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement une influence notable sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée lorsque le Groupe détient plus de 20% des droits de vote.

(b) Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la part du Groupe dans leur actif net à la date des prises de participations après comptabilisation des éventuelles plus ou moins-values latentes sur actifs identifiables. Lorsqu'ils sont positifs, ces écarts sont inscrits à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « écarts d'acquisition » et amortis sur la durée de vie estimée, dans la limite de vingt ans.
Le cas échéant, une provision pour dépréciation complémentaire est constatée pour tenir compte des perspectives d'activité et de résultat des sociétés concernées. S'ils sont négatifs, ils sont inscrits au passif du bilan sous la rubrique « Provision sur écarts d'acquisition » et repris en résultat sur une durée ne dépassant pas dix ans. Les écarts non significatifs sont intégralement rapportés au résultat de l'exercice au cours duquel ils ont été constatés.

(c) Méthode de conversion utilisée pour la consolidation des filiales étrangères

Le périmètre de consolidation n'inclut aucune filiale étrangère.

1.2 Principes comptables et méthodes d'évaluation

(a) Immobilisations en non-valeurs

Elles sont constituées essentiellement de frais préliminaires et de charges à répartir sur plusieurs exercices et sont amorties intégralement dès la première année.

(b) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont généralement amorties sur une durée ne dépassant pas cinq ans.

(c) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production, ou de réévaluation le cas échéant.
L'amortissement économique correspond à l'amortissement linéaire. Pour les filiales utilisant le mode dégressif, la différence d'amortissement résultant de l'application de cette méthode par rapport à celle du linéaire est retraitée en consolidation.
Les principales catégories d'immobilisations sont amorties selon les durées de vie suivantes :

Catégorie d'immobilisations	Durée de vie
Constructions	20 ans
Installations techniques, matériel et outillage	10 ans
Emballages récupérables (bouteilles - casiers - palettes)	5 ans
Matériel de transport	4 ans
Matériel publicitaire	5 ans
Matériel informatique	5 ans
Autres immobilisations	10ans

Les amortissements sont constatés en diminution de la valeur brute des immobilisations selon la méthode linéaire, sur la durée de vie estimée du bien.
Les opérations de crédit-bail sont retraitées comme des acquisitions d'immobilisations lorsqu'elles sont significatives.
Les plus-values de cession intragroupe sont annulées lorsqu'elles sont significatives.

(d) Immobilisations financières

Les titres de participation dans les sociétés non consolidées figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée, le cas échéant, après analyse, au cas par cas, des situations financières des sociétés non consolidées.
Les plus-values de cession intragroupe sont annulées en consolidation lorsqu'elles sont significatives.

(e) Stocks

Les stocks et travaux en cours sont évalués au prix de revient sans que celui-ci puisse excéder la valeur nette de réalisation. Les stocks sont évalués, selon les activités, au coût moyen pondéré. Les frais financiers ne sont pas pris en compte pour l'évaluation des stocks.
Les provisions pour dépréciation des stocks sont constituées le cas échéant pour ramener la valeur nette comptable à la valeur probable de réalisation.

(f) Créances

Les créances (ainsi que les dettes) sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée dès l'apparition d'un risque de non recouvrement.

Une provision statistique est pratiquée selon les règles suivantes :

Plus de 360 jours	**100%**
Plus de 180 jours	**80%**

Les créances (ainsi que les dettes) libellées en monnaies étrangères sont évaluées sur la base du cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les pertes de change latentes donnent lieu à constatation d'une provision.

(g) Titres et valeurs de placement

Cette rubrique comprend des titres acquis en vue de réaliser un placement. Ils sont enregistrés au coût d'achat. Une provision est constituée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure au prix d'acquisition.

(h) Provisions réglementées

Les provisions réglementées à caractère fiscal sont annulées en consolidation.

(i) Retraitement des impôts

Les impôts différés résultant de la neutralisation des différences temporaires introduites par les règles fiscales et des retraitements de consolidation sont calculés société par société selon la méthode du report variable, en tenant compte de la conception étendue.
Les reprises des provisions à caractère fiscal ne donnent pas lieu à la constatation d'impôts différés dans le cas ou ces dernières sont utilisées conformément à leur objet et sont donc définitivement exonérées d'impôt.

2. ANALYSE DES PRINCIPAUX POSTES DES COMPTES CONSOLIDÉS

2.1 Capitaux propres consolidés - part Groupe

(Exprimées en millions de Dirhams)	2019	2018
Capitaux propres au début de l'exercice	1 594,4	1 656,2
Dividendes versés	(362,2)	(382,0)
Autres Variations		
Résultat de l'exercice – part du Groupe	373,7	320,2
Capitaux propres à la fin de l'exercice	1 605,9	1 594,4

2.2 Immobilisations incorporelles et corporelles

(Exprimées en millions de Dirhams)	31 déc. 2019			2018
	Valeur Brute	Amort. & Provis.	Valeur Nette	Valeur Nette
Immobilisations incorporelles	67,2	42,9	24,3	5,9
Immobilisations corporelles	1 663,3	1 024,6	638,7	662,5
	1 730,5	1 067,5	663,0	668,4

(a) Variation des immobilisations incorporelles et corporelles (valeurs brutes)

(Exprimées en millions de Dirhams)	2018	Var. Périmètre	Mouve-ments	Acquisi-tions	Cessions	2019
Immob. incorporelles	46,3			20,9		67,2
Immob. corporelles	1 620,8			103,9	(61,4)	1 663,3
	1 667,1		0,0	124,8	(61,4)	1 730,5

2.3 Écarts d'acquisition

(Exprimées en millions de Dirhams)	2019	2018
Écart d'acquisition sur SBM	106,4	117,8
Écart d'acquisition sur SVCM	15,4	18,0
Écart d'acquisition sur EAE	14,0	18,0
Dotation de l'exercice	(18,1)	(18,1)
Écart d'acquisition net	**117,7**	**135,7**

2.4 Immobilisations financières

(Exprimées en millions de Dirhams)	2019	2018
Prêts immobilisés	4,9	7,8
Autres immobilisations financières	2,6	2,0
	7,5	**9,8**

2,5 Intérêts minoritaires

(Exprimées en millions de Dirhams)	2019	2018
Intérêts minoritaires au début de l'exercice	79,2	85,8
Dividendes versés	(2,4)	(10,2)
Intérêts minoritaires - Résultat de l'exercice	3,7	3,6
Autres variations		
Intérêts minoritaires à la fin de l'exercice	**80,5**	**79,2**

2.6 Provisions pour risques et charges

a) Provisions pour risques et charges

Ces provisions correspondent à la prise en compte des risques courus par les filiales et connus en fin de période.

(Exprimées en millions de Dirhams)	2019	2018
Provisions durables pour risques et charges	166,4	171,8
Autres provisions pour risques et charges	13,4	12,2

b) Provisions pour impôts différés

(Exprimées en millions de Dirhams)	2019	2018
Provision pour impôts différés	20,2	22,1

2.7 Créances d'exploitation et créances diverses

(Exprimées en millions de Dirhams)	2019	2018
Créances d'exploitation	412,1	388,1
Provisions pour dépréciation	(27,9)	(27,9)
Créances d'exploitation	384,2	360,2
Créances diverses	81,7	85,5
Provisions pour dépréciation	(2,2)	(1,3)
Créances diverses	79,5	84,2

2.8 Impôts sur les bénéfices

(Exprimées en millions de Dirhams)	2019	2018
(Exprimés en millions de Dirhams)	183,9	178,1
Impôts courants	(1,6)	8,1
Impôts différés	182,3	186,2

2.9 Engagements financiers hors bilan

- SBM a donné au 31 décembre 2019 des avals et cautions qui se chiffrent à 410,1 millions DHS.
- SBM a reçu au 31 décembre 2019 des cautions qui se chiffrent à 6,6 millions DHS.
- Egalement la SVCM a donné des cautions douanières pour un montant de 13,8 millions DHS sur l'exercice 2019.
- La société de la Clé des Champs a donné des cautions douanières pour un montant de 4,1 millions DHS sur l'exercice 2019.
- La société Euro Africaine des Eaux a donné des cautions douanières pour un montant de 1,0 millions DHS sur l'exercice 2019.

2.9 Résultat non courant

(Exprimées en millions de Dirhams)	2019	2018
(Exprimé en millions de Dirham)°	9,1	20,4
Plus-values nettes sur cessions d'actifs	4,3	27,5
Dotations nettes des reprises de provisions	(36,4)	(117,5)
Autres produits/charges non courants nets	(23,0)	(69,6)

2.10 Chiffre d'affaires par société

(Exprimées en millions de Dirhams)	2019	2018
SBM	2 467,2	2 403,0
SVCM	107,8	108,7
LA CLE DES CHAMPS	88,3	73,2
EAE	0,1	0,1
ARM	6,0	
	2 669,4	**2 585,0**

3.INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Méthodes de consolidation
SBM	100,00%	100,00%	Société mère.
MAROPAC	100,00%	100,00%	I.G.
LA CLE DES CHAMPS	50,00%	50,00%	I.G
SVCM	65,00%	65,00%	I.G
EAE	100,00%	100,00%	I.G
ASAO	100,00%	100,00%	I.G
ARM	33,33%	33,33%	i.p

Liste des sociétés consolidées

4.INFORMATIONS RELATIVES AUX OPERATIONS RÉALISÉES AVEC LES PARTIES LIÉES

- Convention d'assistance générale entre MDI et SBM ;
- Convention d'assistance générale entre SBM/ SVCM, EAE et La clé des champs ;
- Convention de concession de licence de marque HEINEKEN ;
- Convention de rémunération de comptes courants entre MDI, SBM, MAROPAC, SVCM, la clé des champs, EAE ;
- Contrat de prestation de services SBM/ICUBE ;
- Sacofrina : Convention de gestion des achats à l'importation ;
- Globe Export : Convention de gestion des achats à l'importation ;
- ITS (International Technical Services) : Convention d'assistance technique ;
- BTM (Beverage Trade Mark) : Convention de licence d'utilisation des marques Castel et Export 33 ;
- IBPA (International Beverage Personnel Assistance Ltd) : Convention d'assistance technique ;
- Castel Frères/ SVCM : Convention de vente de vins en vrac et en bouteilles ;
- Contrat de bail SBM/ Clé des champs (magasin Nicolas Casablanca- Racine) ;
- Contrat de bail SBM/ Clé des champs (magasin Nicolas Rabat) ;
- Contrat de bail SBM/ Clé des champs (magasin Nicolas Marrakech) ;
- Convention, non écrite, de vente de vins Nicolas entre SBM et la Clé des champs ;
- Convention, non écrite, de vente de produits «Vins» entre SVCM et SBM ;
- Convention, non écrite, de vente de produits «Eau» entre EAE et SBM ;
- Convention, non écrite, de mise à disposition de personnel entre la Clé des champs et SBM ;
- Convention, non écrite, d'achats de raisins et d'olives entre la SVCM et des Cépages Marocains Réunis ;
- Convention libre entre la Clé des champs et la société Bourchanin ;
- Convention d'assistance juridique entre SBM et la société Intermat ;
- Contrat de cession du siège (TF 30618C) SBM/BMCI Leasing/Bourchanin ;
- Contrat de de mise à disposition à titre non onéreux du siège social entre Bourchanin / SBM ;
- Convention libre entre SBM et la société SEVAM ;
- Convention de rémunération de caution de garantie entre SBM et MDI;
- Convention commerciale SBM / Africa Retail Market «ARM ».

5. ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

RAS.

6. EFFECTIF

L'effectif à fin 2019 est de 717 personnes contre 720 en 2018.

شركة مشروبات المغرب
Société des Boissons du Maroc

COMMUNICATION FINANCIÈRE

COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2019

BILAN ACTIF

Exercice du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019

	ACTIF	EXERCICE BRUT	EXERCICE AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	EXERCICE NET	EXERCICE PRÉCÉDENT NET
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations en non valeur (A)**	**34 583 041,50**	**31 482 155,43**	**3 100 886,07**	**3 225 224,16**
	Frais préliminaires	13 189 528,00	13 189 527,96	0,04	0,04
	Charges à répartir sur plusieurs exercices	21 393 513,50	18 292 627,47	3 100 886,03	3 225 224,12
	Primes de remboursement des obligations				
	Immobilisations incorporelles (B)	**686 726 787,90**	**42 277 527,93**	**644 449 259,97**	**626 165 410,08**
	Immobilisations en recherche et développement				
	Brevets, marques, droits et valeurs similaires	26 795 175,39	21 056 516,35	5 738 659,04	5 147 845,20
	Fonds commercial	642 238 576,46	21 221 011,58	621 017 564,88	621 017 564,88
	Autres immobilisations incorporelles	17 693 036,05		17 693 036,05	
	Immobilisations corporelles (C)	**1 412 012 961,71**	**855 753 025,03**	**556 259 936,68**	**568 095 884,42**
	Térrains	167 108 120,30		167 108 120,30	167 108 120,30
	Constructions	322 790 555,43	198 126 386,06	124 664 169,37	106 637 260,16
	Installations techniques, matériel et outillage	730 111 346,34	507 598 619,09	222 512 727,25	246 184 011,97
	Matériel de transport	51 733 836,87	44 908 378,32	6 825 458,55	4 716 430,26
	Mobilier de bureau, aménagements divers	76 692 055,65	63 102 376,30	13 589 679,35	8 291 509,09
	Autres immobilisations corporelles	53 405 175,66	34 017 560,20	19 387 615,46	20 149 170,05
	Immobilisations corporelles en cours	10 171 871,46	7 999 705,06	2 172 166,40	15 009 382,59
	Immobilisations financières (D)	**356 512 996,16**	**1 052 468,86**	**355 460 527,30**	**357 933 299,47**
	Prêts immobilisés	5 318 566,86	367 892,64	4 950 674,22	7 620 297,25
	Autres créances financières	1 821 561,84		1 821 561,84	1 629 432,04
	Titres de participation	349 372 867,46	684 576,22	348 688 291,24	348 683 570,18
	Autres titres immobilisés				
	Écart de conversion - Actif (E)				
	Diminution des créances immobilisées				
	Augmentation des dettes financières				
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	**2 489 835 787,27**	**930 565 177,25**	**1 559 270 610,02**	**1 555 419 818,13**
ACTIF CIRCULANT	**Stocks (F)**	**190 768 532,11**	**16 671 000,28**	**174 097 531,83**	**142 419 756,36**
	Marchandises	30 147 822,54	1 761 253,12	28 386 569,42	20 175 459,46
	Matières et fournitures consommables	113 752 834,46	14 897 152,81	98 855 681,65	84 991 448,96
	Produits en cours	13 202 396,98		13 202 396,98	10 685 601,32
	Produits intermédiaire et résiduels				
	Produits finis	33 665 478,13	12 594,35	33 652 883,78	26 567 246,62
	Créances de l'actif circulant (G)	**467 531 102,45**	**28 478 125,60**	**439 052 976,85**	**433 380 427,96**
	Fournisseurs débiteurs, avances & accomptes	8 929 537,96	678 897,15	8 250 640,81	13 234 444,95
	Clients et comptes rattachés	407 981 503,68	27 007 707,96	380 973 795,72	356 074 098,60
	Personnel	5 655 100,52	313 489,74	5 341 610,78	4 039 032,97
	État	28 398 064,49	408 810,75	27 989 253,74	26 937 033,25
	Compte d'associés				
	Autres débiteurs	15 357 332,69	69 220,00	15 288 112,69	31 250 436,63
	Comptes de régularisation actif	1 209 563,11		1 209 563,11	1 845 381,56
	Titres et valeurs de placement (H)	**567 178 002,26**		**567 178 002,26**	**627 180 395,45**
	Écarts de conversion-Actif (I)	**1 001 136,33**		**1 001 136,33**	**771 832,64**
	TOTAL II (F+G+H+I)	**1 226 478 773,15**	**45 149 125,88**	**1 181 329 647,27**	**1 203 752 412,41**
TRÉSORERIE	**TRÉSORERIE ACTIF**	**110 630 035,07**		**110 630 035,07**	**42 192 072,70**
	Chéques & valeurs à encaisser	103 079 114,85		103 079 114,85	29 974 018,61
	Banques, trésorerie générale & ccp débiteurs	5 467 972,15		5 467 972,15	9 490 306,34
	Caisses, régies d'avances & accréditifs	2 082 948,07		2 082 948,07	2 727 747,75
	TOTAL III	**110 630 035,07**		**110 630 035,07**	**42 192 072,70**
	TOTAL GÉNÉRAL I + II + III	**3 826 944 595,49**	**975 714 303,13**	**2 851 230 292,36**	**2 801 364 303,24**

BILAN PASSIF

Exercice du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019

	PASSIF		EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
FINANCEMENT PERMANENT	**CAPITAUX PROPRES**			
	Capital social ou personnel (1)		282 965 300,00	282 965 300,00
	Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé			
	Capital appelé			
	dont versé			
	Primes d'émission, de fusion , d'apport		586 604 510,11	586 604 510,11
	Écarts de réevaluation			
	Réserve légale		28 296 530,00	28 296 530,00
	Autres réserves		877 459 160,29	877 459 160,29
	Report à nouveau (2)		2 478 342,76	12 392 393,89
	Résultats nets en instance d'affectation (2)			
	Résultat net de l'exercice (2)		387 613 997,33	352 281 532,87
	Total des capitaux propres	**(A)**	**2 165 417 840,49**	**2 139 999 427,16**
	Capitaux propres assimilés	**(B)**	**1 034 195,14**	**640 672,80**
	Subventions d'investissement		1 034 195,14	640 672,80
	Provisions pour amortissements dérogatoires			
	Provisions réglementées			
	Dettes de financement	**(C)**		**5 497 437,00**
	Emprunts obligataires			
	Autres dettes de financement			5 497 437,00
	Provisions durables pour risques et charges	**(D)**	**163 145 243,29**	**168 362 513,00**
	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges		163 145 243,29	168 362 513,00
	Écart de conversion - Passif	**(E)**		
	Augmentation de créances immobilisées			
	Diminution des dettes de financement			
	TOTAL I (A + B + C + D + E)		**2 329 597 278,92**	**2 314 500 049,96**
PASSIF CIRCULANT	**Dettes du passif circulant**	**(F)**	**467 147 330,72**	**456 812 897,49**
	Fournisseurs et comptes rattachés		229 972 761,29	156 565 804,28
	Clients créditeurs , avances et acomptes		104 992 751,36	118 821 733,64
	Personnel		20 245 081,50	22 619 897,80
	Organismes sociaux		9 260 991,55	9 507 727,99
	État		47 711 047,33	103 658 299,28
	Comptes d'associés		14 281 939,00	13 097 885,00
	Autres créanciers		35 203 358,69	27 319 489,51
	Comptes de régularisation - passif		5 479 400,00	5 222 059,99
	Autres provisions pour risques et charges	**(G)**	**12 232 933,28**	**11 741 241,22**
	Écarts de conversion Passif (éléments circulants)	**(H)**	**47 511,65**	**3 529,80**
	TOTAL II (F + G + H)		**479 427 775,65**	**468 557 668,51**
TRÉSORERIE	**TRESORERIE PASSIF**		**42 205 237,79**	**18 306 584,77**
	Crédits d'escompte			
	Crédits de trésorerie			
	Banques de régularisation		42 205 237,79	18 306 584,77
	TOTAL III		**42 205 237,79**	**18 306 584,77**
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		**2 851 230 292,36**	**2 801 364 303,24**

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES)

Exercice du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019

		NATURE	OPERATIONS PROPRES À L'EXERCICE (1)	OPERATIONS CONCERNANT LES EXERCICES PRÉCÉDENTS (2)	TOTAUX DE L'EXERCICE 3= 1 + 2	TOTAUX DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT 4
EXPLOITATION	**I**	**Produits d'exploitation**				
		Ventes de marchandises (en l'état)	310 562 106,53		310 562 106,53	269 199 371,06
		Ventes de biens et services produits	2 197 622 323,98		2 197 622 323,98	2 164 780 607,48
		Chiffres d'affaires	**2 508 184 430,51**		**2 508 184 430,51**	**2 433 979 978,54**
		Variation de stocks de produits (+ ou -) (1)	9 608 145,65		9 608 145,65	-13 730 599,11
		Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
		Subventions d'exploitation				
		Autres produits d'exploitation	100 000,00		100 000,00	100 000,00
		Reprises d'exploitation : transferts de charges	4 496 489,84		4 496 489,84	9 708 893,29
		TOTAL I	**2 522 389 066,00**		**2 522 389 066,00**	**2 430 058 272,72**
	II	**Charges d'exploitation**				
		Achats revendus (2) de marchandises	242 192 019,51		242 192 019,51	209 794 915,83
		Achats consommés (2) de matières et fournitures	329 060 225,70	-781 563,05	328 278 662,65	297 908 065,19
		Autres charges externes	314 062 234,25	903 524,40	314 965 758,65	286 432 668,68
		Impôts et taxes	856 135 510,11	-199 477,00	855 936 033,11	852 715 194,10
		Charges de personnel	158 169 685,52	12 708,92	158 182 394,44	144 518 673,40
		Autres charges d'exploitation	5 200 000,00		5 200 000,00	5 200 000,00
		Dotations d'exploitation	97 490 706,76		97 490 706,76	101 272 584,57
		TOTAL II	**2 002 310 381,85**	**-64 806,73**	**2 002 245 575,12**	**1 897 842 101,77**
	III	**RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)**			**520 143 490,88**	**532 216 170,95**
FINANCIER	**IV**	**Produits financiers**				
		Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	35 777 238,00		35 777 238,00	42 471 825,00
		Gains de change	762 645,91		762 645,91	970 173,61
		Intérêts et autres produits financiers	19 433 953,09		19 433 953,09	14 214 043,95
		Reprises financières : transferts de charges	776 553,70		776 553,70	273 015,30
		TOTAL IV	**56 750 390,70**		**56 750 390,70**	**57 929 057,86**
	V	**Charges financières**				
		Charges d'intérêts	2 753 994,96		2 753 994,96	2 921 693,03
		Pertes de change	973 146,36		973 146,36	604 819,54
		Autres charges financières				
		Dotations financières	1 001 136,33		1 001 136,33	771 832,64
		TOTAL V	**4 728 277,65**		**4 728 277,65**	**4 298 345,21**
	VI	**RÉSULTAT FINANCIER (IV - V)**			**52 022 113,05**	**53 630 712,65**
	VII	**RÉSULTAT COURANT (III + VI)**			**572 165 603,93**	**585 846 883,60**
NON COURANT	**VIII**	**PRODUITS NON COURANTS**				
		Produits de cessions d'immobilisations	29 731 602,04		29 731 602,04	36 123 307,51
		Subvention d'équilibre				
		Reprises sur subventions d'investissement	186 096,44		186 096,44	128 134,56
		Autres produits non courants	3 183 924,55		3 183 924,55	4 212 970,84
		Reprises non courantes : transferts de charges	19 491 352,49		19 491 352,49	48 885 790,05
		TOTAL VIII	**52 592 975,52**		**52 592 975,52**	**89 350 202,96**
	IX	**CHARGES NON COURANTES**				
		Valeurs nettes d'amortsissement des immobilisations cédées	17 869 449,65		17 869 449,65	15 913 539,69
		Subventions accordées	-		-	-
		Autres charges non courantes	37 581 703,71		37 581 703,71	120 951 232,77
		Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	14 846 681,76		14 846 681,76	21 948 688,23
		TOTAL IX	**70 297 835,12**		**70 297 835,12**	**158 813 460,69**
	X	**RÉSULTAT NON COURANT (VIII - IX)**			**-17 704 859,60**	**-69 463 257,73**
	XI	**RÉSULTAT AVANT IMPOTS (VII+ ou - X)**			**554 460 744,33**	**516 383 625,87**
	XII	**IMPOTS SUR LES RÉSULTATS**			**166 846 747,00**	**164 102 093,00**
	XIII	**RÉSULTAT NET (XI - XII)**			**387 613 997,33**	**352 281 532,87**
	XIV	**TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)**			**2 631 732 432,22**	**2 577 337 533,54**
	XV	**TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)**			**2 244 118 434,89**	**2 225 056 000,67**
	XVI	**RÉSULTAT NET (total produits - total charges)**			**387 613 997,33**	**352 281 532,87**

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION (E S G)

Exercice du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019

I TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS (T F R)

				EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
	1		Ventes de marchandises (en l'état)	310 562 106,53	269 199 371,06
	2	-	Achats de marchandises	242 192 019,51	209 794 915,83
I		=	**MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT**	**68 370 087,02**	**59 404 455,23**
II		+	**PRODUCTION DE L' EXERCICE : (3 + 4 + 5)**	**2 207 230 469,63**	**2 151 050 008,37**
	3		Ventes de biens et services produits	2 197 622 323,98	2 164 780 607,48
	4		Variation de stocks de produits	9 608 145,65	(13 730 599,11)
	5		Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même		
III		-	**CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (6 + 7)**	**643 244 421,30**	**584 340 733,87**
	6		Achats consommés de matières et fournitures	328 278 662,65	297 908 065,19
	7		Autres charges externes	314 965 758,65	286 432 668,68
IV		=	**VALEUR AJOUTÉE : (I + II + III)**	**1 632 356 135,35**	**1 626 113 729,73**
V	8	+	Subventions d'exploitation		
	9	-	Impôts et taxes	855 936 033,11	852 715 194,10
	10	-	Charges du personnel	158 182 394,44	144 518 673,40
		=	**EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (E B E)**	**618 237 707,80**	**628 879 862,23**
		=	**OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (I B E)**		
	11	+	Autres produits d'exploitation	100 000,00	100 000,00
	12	-	Autres charges d'exploitation	5 200 000,00	5 200 000,00
	13	+	Reprises d'exploitation : transferts de charges	4 496 489,84	9 708 893,29
	14	-	Dotations d'exploitation	97 490 706,76	101 272 584,57
VI		=	**RÉSULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)**	**520 143 490,88**	**532 216 170,95**
VII		+ ou -	**RÉSULTAT FINANCIER**	**52 022 113,05**	**53 630 712,65**
VIII		=	**RÉSULTAT COURANT (+ ou -)**	**572 165 603,93**	**585 846 883,60**
IX		+ ou -	**RÉSULTAT NON COURANT**	**-17 704 859,60**	**-69 463 257,73**
	15	-	Impôts sur les résultats	166 846 747,00	164 102 093,00
X		=	**RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)**	**387 613 997,33**	**352 281 532,87**

II CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C A F) - AUTOFINANCEMENT

			Résultat de l'exercice		
	1		*** Bénéfice +**	**387 613 997,33**	**352 281 532,87**
			* Perte -		
	2	+	Dotations d'exploitation (1)	91 623 530,33	106 485 153,61
	3	+	Dotations financières (1)		
	4	+	Dotations non courantes (1)	3 720 058,63	23 978 086,00
	5	-	Reprises d'exploitation (2)		
	6	-	Reprises financières (2)	4 721,06	84 610,79
	7	-	Reprises non courantes (2) (3)	9 409 311,48	1 096 337,24
	8	-	Produits de cession d'immobilisations	29 731 602,04	48 501 810,11
	9	+	Valeurs nettes d'amortissement des imm cédées	17 869 449,65	709 788,18
I			**CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C A F)**	**461 681 401,36**	**433 771 802,52**
	10	-	Distributions de bénéfices	362 195 584,00	260 328 076,00
II			**AUTOFINANCEMENT**	**99 485 817,36**	**173 443 726,52**

Finances News Hebdo du 26/27/28/29/30 Mars 2020

شركة مشروبات المغرب
Société des Boissons du Maroc

COMMUNICATION FINANCIÈRE

COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2019

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

Exercice du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019

I Synthèse des masses du bilan

	MASSES		Exercice (a)	Exercice précédent (b)	Variation (a-b) Emplois (c)	Variation (a-b) Ressources (d)
1	Financement permanent		2 329 597 278,92	2 314 500 049,96		15 097 228,96
2	Moins actif immobilisé		1 559 270 610,02	1 555 419 818,13	3 850 791,89	
3	**= Fonds de roulement fonctionnel (1-2)**	**(A)**	**770 326 668,90**	**759 080 231,83**		**11 246 437,07**
4	Actif circulant		1 181 329 647,27	1 203 752 412,41		22 422 765,14
5	Moins passif circulant		479 427 775,65	468 557 668,51		10 870 107,14
6	**= Besoins de financement global (4-5)**	**(B)**	**701 901 871,62**	**735 194 743,90**		**33 292 872,28**
7	**= Trésorerie nette (actif-passif) (A - B)**		**68 424 797,28**	**23 885 487,93**	**44 539 309,35**	

II Emplois et Ressources

		EXERCICE EMPLOIS	EXERCICE RESSOURCES	EXERCICE PRÉCÉDENT EMPLOIS	EXERCICE PRÉCÉDENT RESSOURCES
RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)					
AUTOFINANCEMENT	**(A)**		**99 485 817,36**		**59 977 493,45**
Capacité d'autofinancement			461 681 401,36		441 980 648,45
- Distribution de bénéfices			362 195 584,00		382 003 155,00
CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS	**(B)**		**34 054 558,35**		**38 884 432,27**
Cession d'immobilisations incorporelles			-		-
Cession d'immobilisations corporelles			29 731 602,04		36 123 307,51
Cession d'immobilisations financières					
Récupérations sur créances Immobilisées			4 322 956,31		2 761 124,76
AUGMENTATIONS DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES	**(C)**		**579 618,78**		
Augmentations de capital, apports					
Subventions d'investissement			579 618,78		
AUGMENTATIONS DES DETTES DE FINANCEMENT	**(D)**				**5 497 437,00**
I TOTAL DES RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)			**134 119 994,49**		**104 359 362,72**
EMPLOIS STABLE DE L'EXERCICE (FLUX)					
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS	**(E)**	**116 440 846,42**		**85 161 323,99**	
Acquisition d'immobilisations incorporelles		20 612 639,66		1 952 707,38	
Acquisition d'immobilisations corporelles		93 982 743,68		79 314 616,61	
Acquisition d'immobilisations financières					
Augmentation des créances immobilisées		1 845 463,08		3 894 000,00	
REMBOURSEMENTS DES CAPITAUX PROPRES	**(F)**	**5 497 437,00**			
REMBOURSEMENTS DES DETTES DE FINANCEMENT	**(G)**				
EMPLOIS EN NON VALEURS	**(H)**	**935 274,00**		**3 407 513,11**	
II TOTAL - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)		**122 873 557,42**		**88 568 837,10**	
III VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B F G)			**33 292 872,28**		**47 903 639,24**
IV VARIATION DE LA TRÉSORERIE		**44 539 309,35**		**63 694 164,86**	
TOTAL GENERAL		**167 412 866,77**	**167 412 866,77**	**152 263 001,96**	**152 263 001,96**

ÉTAT DES DÉROGATIONS

INDICATION DES DÉROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DÉROGATIONS	INFLUENCE DES DÉROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
I Dérogations aux principes comptables	NEANT	NEANT
II Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
III Dérogations aux règles d'établissement des états de synthèse	NEANT	NEANT

ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RESULTATS
I Changements affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
II Chagements affectant les règles de présentation	NEANT	NEANT

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES

NATURE	MONTANT BRUT DÉBUT EXERCICE	AUGMENTATION Acquisition	AUGMENTATION Production par l'entreprise pour elle même	AUGMENTATION Virement	DIMINUTION Cession	DIMINUTION Retrait	DIMINUTION Virement	MONTANT BRUT FIN EXERCIE
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	**33 647 767,50**	**935 274,00**						**34 583 041,50**
* Frais préliminaires	13 189 528,00							13 189 528,00
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	20 458 239,50	935 274,00						21 393 513,50
* Primes de remboursement obligations								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**666 114 148,24**	**20 612 639,66**						**686 726 787,90**
* Immobilisation en recherche et développement								
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	23 875 571,78	2 919 603,61						26 795 175,39
* Fonds commercial	642 238 576,46							642 238 576,46
* Autres immobilisations incorporelles		17 693 036,05						17 693 036,05
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**1 367 128 368,86**	**93 982 743,68**		**14 413 690,70**	**49 098 150,83**		**14 413 690,70**	**1 412 012 961,71**
* Terrains	167 108 120,30							167 108 120,30
* Constructions	293 215 040,58	21 052 590,15		8 522 924,70				322 790 555,43
* Installations techniques, matériel et outillage	718 516 387,79	52 072 061,68		1 475 188,26	41 952 291,39			730 111 346,34
* Matériel de transport	49 180 289,87	5 188 755,00			2 635 208,00			51 733 836,87
* Mobilier, matériel de bureau et aménagements	68 840 936,92	7 946 192,43		4 415 577,75	4 510 651,44			76 692 055,65
* Autres immobilisations corporelles Informatiques	47 258 505,75	6 146 669,91						53 405 175,66
* Immobilisations corporelles en cours	23 009 087,65	1 576 474,51					14 413 690,70	10 171 871,46

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital en % 3	Prix d'acquisition global 4	Valeur Comptable Nette 5	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice: Date de clôture 6	Situation nette 7	Résultat net 8	Produits inscrits au C P C de l'exercice 9
MAROPAC	EMBALLAGE	5 500 000,00	100%	5 500 000,00	5 015 423,78	31/12/2019	5 015 423,78	4 721,06	0,00
SOCIÉTÉ DE VINIFICATION ET DE COMMERCIALISATION DU MAROC	VINS	117 354 000,00	65,00%	171 411 858,00	171 411 858,00	31/12/2019	187 929 579,67	6 678 396,11	4 577 238,00
LA CLÉ DES CHAMPS	VINS	18 000 000,00	50%	10 000 000,00	10 000 000,00	31/12/2019	27 438 841,29	2 315 557,44	0,00
EAE	EAU	130 000 000,00	100%	162 261 009,46	162 261 009,46	31/12/2019	164 372 084,39	29 186 785,12	31 200 000,00
ASAO		200 000,00	100%	200 000,00	0,00	31/12/2019	-54 338,26	-9 478,27	0,00
TOTAL				**349 372 867,46**	**348 688 291,24**		**384 701 590,87**	**38 175 981,46**	**35 777 238,00**

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature	Montant début d'exercice	Dotations d'exploitation	Dotations financières	Dotations non courantes	Reprises d'exploitation	Reprises financières	Reprises non courantes	Montant fin d'exercice
1 Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	10 259 563,89			246 389,34		4 721,06	532 276,04	9 968 956,13
2 Provisions réglementées	-	-	-	-	-	-	-	-
3 Provisions durables pour risques et charges	168 362 513,00			3 473 669,29			8 690 939,00	163 145 243,29
SOUT TOTAL (A)	**178 622 076,89**			**3 720 058,63**		**4 721,06**	**9 223 215,04**	**173 114 199,42**
4 Provisions pour dépréciation de l'actif circulant	42 089 671,72	5 867 176,43		883 771,13	3 691 493,40			45 149 125,88
(hors trésorerie)(Clients et stocks)								
5 Autres provisions pour risques et charges	11 741 241,22		1 001 136,33	10 242 852,00		771 832,64	9 980 463,63	12 232 933,28
6 Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	-	-	-	-	-	-	-	-
SOUS TOTAL (B)	**53 830 912,94**	**5 867 176,43**	**1 001 136,33**	**11 126 623,13**	**3 691 493,40**	**771 832,64**	**9 980 463,63**	**57 382 059,16**
TOTAL (A + B)	**232 452 989,83**	**5 867 176,43**	**1 001 136,33**	**14 846 681,76**	**3 691 493,40**	**776 553,70**	**19 203 678,67**	**230 496 258,58**

(1) Le montant des provisions figurant au bilan est de 1 052 468,86DH , l'écart de 8 916 487,27 DH correspond à une provision pour dépréciation des immobilisations corporelles
(2) Ce montant comprend la provision pour engagements sociaux pour 158 449 068,00 DH

Finances News Hebdo du 26/27/28/29/30 Mars 2020

شركة مشروبات المغرب
Société des Boissons du Maroc

COMMUNICATION FINANCIÈRE

COMPTES **SOCIAUX** AU 31 DÉCEMBRE 2019

TABLEAU DES CRÉANCES

Exercice du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019

CRÉANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			Autres analyse			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'État et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	**7 140 128,70**	**5 635 684,26**	**1 504 444,44**	**367 892,64**				
Prêts immobilisés	5 318 566,86	3 874 122,42	1 444 444,44	367 892,64				
Autres créances finacières	1 821 561,84	1 761 561,84	60 000,00					
DE L'ACTIF CIRCULANT	**467 531 102,45**	**34 298 422,25**	**433 232 680,20**	**33 156 099,30**	**10 750 928,10**	**28 398 064,49**	**18 468 104,13**	**184 552 373,92**
Fournisseurs débiteurs, avance et acompte	8 929 537,96	3 362 524,15	5 567 013,81	678 897,15	3 201 374,24		3 395 419,00	
Clients et comptes rattachés	407 981 503,68	29 580 860,10	378 400 643,59	31 546 457,35	7 549 553,86		12 820 386,83	184 552 373,92
Clients et comptes rattachés	5 655 100,52	424 293,21	5 230 807,31					
État	28 398 064,49	861 524,80	27 536 539,69	861 524,80		28 398 064,49		
Comptes d'associés								
Autres débiteurs	15 357 332,69	69 220,00	15 288 112,69	69 220,00			2 252 298,30	
Comptes de régularisation actif	1 209 563,11		1 209 563,11					

TABLEAU DES DETTES

Exercice du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			Autres analyse			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
DE FINANCEMENT								
* Emprunts obligataires								
* Autres dettes de financement								
DU PASSIF CIRCULANT	**467 147 330,72**	**124 607 621,39**	**342 539 709,33**		**42 435 519,98**	**49 654 581,02**	**12 971 223,31**	
* Fournisseurs	229 972 761,29	22 638 599,91	207 334 161,38		42 435 519,98		12 804 633,82	
* Clients créditeurs consignation	104 992 751,36	87 678 626,23	17 314 125,13				54 432,50	
* Personnel	20 245 081,50	1 761 498,29	18 483 583,21					
* Organismes sociaux	9 260 991,55		9 260 991,55			1 943 533,69		
* État	47 711 047,33		47 711 047,33			47 711 047,33		
* Comptes d'associés	14 281 939,00	10 704 467,00	3 577 472,00					
* Autres créanciers	35 203 358,69	1 824 429,96	33 378 928,73				112 156,99	
* Comptes de régular Passif	5 479 400,00		5 479 400,00					

TABLEAU DES SURETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES

Exercice du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019

TIERS CRÉDITEURS OU DÉBITEURS	MONTANT COUVERT PAR LA SURETÉ	NATURE (1)	DATE ET LIEU D'INSCRIPTION	OBJET (2) (3)	VALEUR COMPTABLE NETTE DE LA SURETÉ DONNÉE À LA DATE DE CLOTURE
* Sûretés données					
* Sûretés reçues	5 318 566,86	HYPOTHÈQUES	1996 à 2019	PRÊTS HABITAT AU PERSONNEL	5 318 566,86

(1) Gage : 1- Hypothèque : 2- Nantissement : 3- Warrant : 4- Autres : 5- (à préciser)
(2) préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données)
(entreprises liées, associés, membres du personnel)
(3) préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS HORS OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL

ENGAGEMENTS DONNÉS	MONTANTS EXERCICE	MONTANTS EXERCICE PRÉCÉDENT
* Avals et cautions		
* Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires		
AUTRES ENGAGEMENTS DONNES : CAUTIONS EN DOUANE	88 397 127,68	87 575 674,95
AUTRES ENGAGEMENTS DONNES : ADM	152 000,00	122 000,00
AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	1 534 911,19	1 534 911,19
CAUTIONNEMENT	320 000 000,00	400 000 000,00
Total (1)	410 084 038,87	489 232 586,14

ENGAGEMENTS REÇUS	MONTANTS EXERCICE	MONTANTS EXERCICE PRÉCÉDENT
* Avals et cautions	6 650 000,00	35 167 040,00
* Autres engagements donnés		
Total	6 650 000,00	35 167 040,00

PASSIFS EVENTUELS

Exercice du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019

Les déclarations fiscales de l'Impôt sur les Sociétés (IS), de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) et les déclarations de l'Impôt sur le Revenu (IR) des exercices 2018 et 2019 ainsi que les déclarations sociales des exercices 2016 à 2019 ne sont pas encore prescrites et pourraient, par conséquent, faire l'objet de vérifications par l'Administration Fiscale et par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale et donner lieu à d'éventuels redressements. La société a engagé une garantie de passif et d'actif sur la cession de 50% de la Clé des Champs pour une durée indéterminée et ce à partir de la date de cession.
Le montant maximum de la garantie a été fixé à 10 MMAD.

EY
Building a better working world
37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca

pwc
Lot 57 Tour CFC – Casa Anfa
Hay Hassani - 20220 Casablanca

Aux actionnaires de la Société
Société des Boissons du Maroc (SBM)
Boulevard Ain Ifrane – Sidi Moumen
Casablanca

RESUME DU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 2 mai 2017, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société des Boissons du Maroc (SBM), comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 2.166.452 dont un bénéfice net de KMAD 387.614.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Nous certifions que les états de synthèse, cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société des Boissons du Maroc (SBM) au 31 décembre 2019 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca le 24 mars 2020

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG
Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé

PwC Maroc
Mohamed RQIBATE
Associé

Finances News Hebdo du 26/27/28/29/30 Mars 2020

L'Assureur Conseil de référence

Communiqué de presse financier
Au 31 décembre 2019

BILAN ACTIF
Excercice clos le 31 décembre 2019

	ACTIF	EXCERCICE Brut	EXCERCICE Amortissements et provisions	EXCERCICE Net	EXCERCICE PRECEDENT Net
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	* Frais préliminaires				
	* Charges à répartir sur plusieurs exercices				
	* Primes de remboursement des obligations				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	**120 117 473,06**	**4 034 126,19**	**116 083 346,87**	**115 149 446,40**
	* Immobilisations en recherche et développement			0,00	0,00
	* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	5 122 157,82	4 034126,19	1 088 031,63	154131,16
	* Fonds commercial	114 995 315,24		114 995 315,24	114 995 315,24
	* Autres immobilisations incorporelles			0,00	0,00
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	**38 112 241,83**	**32 471 589,84**	**5 640 651,99**	**4 163 572,14**
	* Terrains			0,00	0,00
	* Constructions	7 815 520,75	7 815 520,75	0,00	152 257,35
	* Installations techniques, outillage			0,00	0,00
	* Matériel de transport	2 933 004,90	1 312 499,66	1 620 505,24	1 394 266,50
	* Mobilier,matériel de bureau et aménagements divers	27 363 716,18	23 343 569,43	4 020 146,75	2 617 048,29
	* Autres immobilisations corporelles			0,00	0,00
	* Immobilisations corporelles en cours			0,00	0,00
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	**10 966 329,21**	**50 000,00**	**10 916 329,21**	**10 067 199,11**
	* Prêts immobilisés			0,00	0,00
	* Autres créances financières	16 829,21		16 829,21	67 699,11
	* Titres de participation			0,00	0,00
	* Autres titres immobilisés	10 949 500,00	50 000,00	10 899 500,00	9 999 500,00
	ECART DE CONVERSION - ACTIF (E)	**0,00**		**0,00**	**0,00**
	* Diminution des créances immobilisées	0,00		0,00	0,00
	* Augmentation des dettes financières	0,00		0,00	0,00
	TOTAL I (A + B + C + D + E)	**169 196 044,10**	**36 555 716,03**	**132 640 328,07**	**129 380 217,65**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS (F)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	* Marchandises			0,00	0,00
	* Matières et fournitures consommables			0,00	0,00
	* Produits en cours			0,00	0,00
	* Produits intermédiaires et produits résiduels			0,00	0,00
	* Produits finis			0,00	0,00
	CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	**149 998 216,99**	**0,00**	**149 998 216,99**	**169 414 924,69**
	* Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	183 504,00		183 504,00	1 573 027,76
	* Clients et comptes rattachés	136 977 857,57		136 977 857,57	157 001 355,69
	* Personnel			0,00	9 784,68
	* Etat	25 592,11		25 592,11	25 596,11
	* Comptes d'associés	5 578 407,15		5 578 407,15	6 162 539,00
	* Autres débiteurs			0,00	0,00
	* Compte de régularisation - Actif	7 232 856,16		7 232 856,16	4 642 621,45
	TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)			**0,00**	**0,00**
	ECARTS DE CONVERSION ACTIF (I) (Eléments circulants)	**0,00**		**0,00**	**0,00**
	TOTAL II (F + G + H + I)	**149 998 216,99**	**0,00**	**149 998 216,99**	**169 414 924,69**
TRESO	**TRESORERIE - ACTIF**				
	* Chèques et valeurs à encaisser	24 019,69		24 019,69	93 214,68
	* Banque, T.G, et C.C.P	8 835 078,92		8 835 078,92	31 966 658,99
	* Caisse, Régie d'avances et accréditifs	168 173,61		168 173,61	258 825,58
	TOTAL III	**9 027 272,22**	**0,00**	**9 027 272,22**	**32 318 699,25**
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	**328 221 533,31**	**36 555 716,03**	**291 665 817,28**	**331 113 841,59**

BILAN PASSIF
Excercice clos le 31 décembre 2019

	PASSIF	EXCERCICE	EXCERCICE PRECEDENT
FINANCEMENT PERMANENT	**FONDS PROPRES**		
	* Capital social ou personnel	20 000 000,00	20 000 000,00
	* Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé		
	Capital appelé		
	dont versé . . .		
	* Primes d'émission, de fusion, d'apport	12 915,08	12 915,08
	* Ecarts de réevaluation		
	* Réserve légale	2 000 000,00	2 000 000,00
	* Réserve facultative	23 000 000,00	23 000 000,00
	* Autres réserves	620 050,00	620 050,00
	* Report à nouveau	5 919 619,99	3 145 796,77
	* Résultat net en instance d'affectation		
	* Résultat net de l'exercice	48 058 829,02	45 773 823,22
	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)	**99 611 414,09**	**94 552 585,07**
	CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)	**0,00**	**0,00**
	* Subventions d'investissement		
	* Provisions réglementées	0,00	0,00
	DETTES DE FINANCEMENT (C)	**0,00**	**0,00**
	* Emprunts obligataires		
	* Autres dettes de financement	0,00	0,00
	PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)	**687 814,30**	**687 814,30**
	* Provisions pour risques	687 814,30	687 814,30
	* Provisions pour charges		
	ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)	**0,00**	**0,00**
	* Augmentation des créances immobilisées		
	* Diminution des dettes de financement		
	TOTAL I (A + B + C + D + E)	**100 301 804,13**	**95 240 399,37**
PASSIF CIRCUL	**DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)**	**191 366 588,89**	**235 332 447,70**
	* Fournisseurs et comptes rattachés	180 304 434,42	225 353 840,65
	* Personnel	2 641 383,85	2 668 908,24
	* Organismes sociaux	2 395 741,06	2 256 248,94
	* Etat	2 363 687,24	1 669 327,30
	* Comptes d'associés	30 984,32	28 404,32
	* Autres créanciers	320 124,24	297 148,35
	* Comptes de régularisation passif	3 310 233,76	3 058 569,90
	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)		540 994,52
	ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (éléments circulants) (H)	**0,00**	**0,00**
	TOTAL II (F + G + H)	**191 366 588,89**	**235 873 442,22**
TRESO	**TRESORERIE PASSIF**		
	* Crédits d'escompte		
	* Crédits de trésorerie		
	* Banques (soldes créditeurs)		
	TOTAL III	**0,00**	**0,00**
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	**291 665 817,28**	**331 113 841,59**

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Hors Taxes)
Excercice clos le 31 décembre 2019

	NATURE	OPERATIONS Propres à l'exercice 1	OPERATIONS Concernant les exercices précédents 2	Totaux de l'exercice 3 = 1 + 2	Totaux de l'exercice précédent 4
EXPLOITATION	**I. PRODUITS D'EXPLOITATION**				
	* Ventes de marchandises (en l'état)				
	* Ventes de biens et services produits Chiffres d'affaires	127 783 592,50		127 783 592,50	118 125 042,71
	* Variation de stocks de produits (+ ou -) (1)				
	* Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
	* Subventions d'exploitation				
	* Autres produits d'exploitation	3 278 125,90		3 278 125,90	3 277 309,69
	* Reprises d'exploitation: transferts de charges	540 994,52		540 994,52	0,00
	TOTAL I	**131 602 712,92**		**131 602 712,92**	**121 402 352,40**
	II. CHARGES D'EXPLOITATION				
	* Achats revendus (2) de marchandises				
	* Achats consommés (2) de matières et fournitures	1 020 125,11		1 020 125,11	1 165 713,96
	* Autres charges externes	14 540 277,14		14 540 277,14	14 246 145,45
	* Impôts et taxes	1 128 099,59		1 128 099,59	1 125 520,51
	* Charges de personnel	45 267 476,36		45 267 476,36	42 343 948,62
	* Autres charges d'exploitation			0,00	0,00
	* Dotations d'exploitation	1 860 892,10		1 860 892,10	1 683 804,90
	TOTAL II	**63 816 870,30**		**63 816 870,30**	**60 565 133,44**
	III. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			**67 785 842,62**	**60 837 218,96**
FINANCIERS	**IV. PRODUITS FINANCIERS**				
	* Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	740 012,80		740 012,80	800 011,00
	* Gains de change				
	* Intérêts et autres produits financiers	2 236 510,32		2 236 510,32	1 973 130,27
	* Reprises financières: transferts de charges				
	TOTAL IV	**2 976 523,12**		**2 976 523,12**	**2 773 141,27**
	V. CHARGES FINANCIERES				
	* Charges d'intérêts				
	* Pertes de change				
	* Autres charges financières				
	* Dotations financières				
	TOTAL V				
	VI. RESULTAT FINANCIER (IV - V)			**2 976 523,12**	**2 773 141,27**
	VII. RESULTAT COURANT (III + VI)			**70 762 365,74**	**63 610 360,23**
NON COURANT	**VIII. PRODUITS NON COURANTS**				
	* Produits de cessions d'immobilisations	111 000,00		111 000,00	105 300,00
	* Subvention d'équilibre				
	* Reprises sur subventions d'investissement				
	* Autres produits non courants	1 010 058,28		1 010 058,28	2 289 805,80
	* Reprises non courantes: transfert charges			0,00	0,00
	TOTAL VIII	**1121 058,28**		**1 121 058,28**	**2 395 105,80**
	IX. CHARGES NON COURANTES				
	* Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées	5 018,18		5 018,18	0,00
	* Subventions accordées				
	* Autres charges non courantes	1 887 029,03		1 887 029,03	125 096,81
	* Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions			0,00	0,00
	TOTAL IX	**1 892 047,21**		**1 892 047,21**	**125 096,81**
	X. RESULTAT NON COURANT (VIII - IX)			**(770 988,93)**	**2 270 008,99**
	XI. RESULTAT AVANT IMPÔTS (VII + ou - X)			**69 991 376,81**	**65 880 369,22**
	XII. IMPÔTS SUR LES BENEFICES			**21 932 547,79**	**20 106 546,00**
	XIII. RESULTAT NET (XI - XII)			**48 058 829,02**	**45 773 823,22**
	XIV. TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)			**135 700 294,32**	**126 570 599,47**
	XV. TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)			**87 641 465,30**	**80 796 776,25**
	XVI. RESULTAT NET (total produits - total charges)			**48 058 829,02**	**45 773 823,22**

COMMENTAIRES

Compte tenu de l'importante augmentation qu'a connue le montant total des primes émises au cours de l'exercice 2019, les produits d'exploitation réalisés par AGMA SA ont atteint 131,6 MDH à fin décembre 2019, marquant ainsi une progression de 8,2% (+10,2 MDH) par rapport à la même période de l'exercice écoulé. Cette dynamique s'explique par le développement des assurances dommages et de personnes, en conséquence de l'élargissement du portefeuille et de la consolidation des affaires gérées par la Société.

Le résultat d'exploitation a enregistré une croissance de 11,4% en s'établissant à 67,8 MDH contre 60,8 MDH un an auparavant. Ceci a permis d'améliorer la marge d'exploitation de 1,6 points en la hissant à 51,7%.

Le résultat net s'est élevé à 48,1 MDH soit une augmentation de 5%, qui tient compte du paiement de la Cotisation Sociale de Solidarité en 2019.

PRICEWATERHOUSECOOPERS — Deloitte.

Price Waterhouse
101, Bd Moulay Al Khadra
20 100 Casablanca

DELOITTE AUDIT
Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C –Tour Ivoire 3 - Sidna
ésiga La Marina - Casablanca

Aux Actionnaires de la société
AGMA
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société Agma, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 99 611 414 dont un bénéfice net de MAD 48 058 829.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Agma au 31 décembre 2019 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la Société.

En application des dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance qu'au cours de l'exercice, votre société a créé les filiales AGMA Tanger, AGMA Marrakech et AGMA Rabat, dotées d'un capital de MAD 300 000 chacune.

Casablanca, le 23 mars 2020

Les Commissaires aux Comptes

Price Waterhouse — Deloitte Audit

Aziz BIDAH, Associé — Sakina BENSOUDA-KORACHI, Associée

PRICEWATERHOUSECOOPERS — Deloitte.

Price Waterhouse
101, Bd Moulay Al Khadra
20 100 Casablanca

DELOITTE AUDIT
Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C –Tour Ivoire 3 - Sidna
ésiga La Marina - Casablanca

Aux Actionnaires de la société
AGMA
Casablanca

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés par le président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE.

Le Président de votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention nouvelle conclue au cours de l'exercice 2019.

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE 2019

2.1 Convention écrite de mécénat conclue avec la fondation ONA

- Actionnaire intéressé détenant indirectement plus de 5% du capital :AL MADA S.A.
- Nature de la convention : Cette convention prévoit un don annuel à titre de mécénat et sans contrepartie au profit de la fondation ONA qui est une association d'utilité publique.
- Conditions de rémunération : Cotisation annuelle de 1 million de dirhams TTC.
- Charges comptabilisées au titre de l'exercice 2019 : 1 million de dirhams TTC.
- Montant décaissé au titre de l'exercice 2019 : 1 million de dirhams TTC.

2.2 Convention écrite de prestation de services conclue avec la société AL MADA S.A.

- Actionnaire intéressé détenant indirectement plus de 5% du capital : AL MADA S.A.
- Nature de la convention : Cette convention couvre les services rendus par la société AL MADA S.A dans différents domaines notamment économique, juridique, financier et de contrôle de gestion.
- Conditions de rémunération : 0,425 % du chiffre d'affaires hors taxes, plafonnée à 25 millions de dirhams hors taxes.
- Charges comptabilisées au titre de l'exercice 2019 : 0,7 million de dirhams TTC.
- Montant décaissé au titre de l'exercice 2019 : 0,5 million de dirhams TTC.

2.3 Convention écrite de gestion de trésorerie conclue avec la société AL MADA S.A.

- Actionnaire intéressé détenant indirectement plus de 5% du capital : AL MADA S.A.
- Nature de la convention : Cette convention prévoit le placement des excédents de trésorerie de AGMA auprès de la société AL MADA S.A.
- Date de la convention: 2 mai 2005/ Mise à jour le 24 juin 2019 sans novation de la convention.
- Conditions de rémunération : Taux de 2,25% l'an.
- Produits comptabilisés au titre de l'exercice 2019 : 2,1 millions de dirhams hors taxes.
- Montant encaissé au titre de l'exercice 2019 : 1,8 millions de dirhams hors taxes.

2.4 Convention écrite de location du siège conclue avec la société AZZAHRO

- Administrateur en commun : Mme Rachida BENABDELLAH.
- Nature de la convention : Cette convention prévoit la location par la société AZZAHRO à la société AGMA de locaux administratifs.
- Date de la convention : 1er août 1995.
- Charges comptabilisées au titre de l'exercice 2019 : 2,4 millions de dirhams TTC.
- Montant décaissé au titre de l'exercice 2019 : 2,4 millions de dirhams TTC.

Casablanca, le 23 mars 2020

Les Commissaires aux Comptes

Price Waterhouse — Deloitte Audit

Aziz BIDAH, Associé — Sakina BENSOUDA-KORACHI, Associée

AGMA S.A. au capital de 20 000 000,00 DH.
Intermédiaire d'Assurances régi par la loi n° 17.99 portant code des assurances.
Autorisation de L'ACAPS N° C1352AD2019286 du 16/05/2019 - ICE : 001644742000021.
RC : 29351 CASA - CNSS : 1738808 - PATENTE : 35500953 - IF : 01084915 - TVA : 855130.

ISO 9001 BUREAU VERITAS Certification

102, Rue Abderrahmane Sahraoui - 20 070 Casablanca - Maroc
Tél. : (+212) 5 22 48 80 50
Fax : (+212) 5 29 02 29 40
Site Web : www.agma.ma

Finances News Hebdo du 26/27/28/29/30 Mars 2020